L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 266 — QUEBEC, VENDREDI 7 AVRIL 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — SEIZE PAGES

VENTE DE COMPLETS
FAITS-SUR-MESURE
De Qualité Supérieure
CHEZ
chez M. POLLACK Ltée
Voyez autre annonce en dernière page.

LE CHANCELIER HITLER VEUT REMPLACER JUSQU'A L'ANCIEN TESTAMENT

L'ÉVENEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

Ne vous livrez pas à l'inconnu.

Ce petit Adolf Hitler a été bien mal élevé.

Un diplomate sait avoir tort au bon moment.

Sur un air connu : "Yes, we have no Abana"...

Ce ne sont pas les bois tendres qui donnent le sucre.

La politique ne possède pas le monopole de l'impudence.

Un gouvernement ne parvient pas à taxer une bonne fortune.

A défaut d'autre chose, l'Allemagne aura une guerre de religion.

Avec un air comprimé on peut encore faire une bonne impression.

A quoi bon jouer de la flûte dans un pays qui n'a pas de bergères !

Une femme du monde en goûte mieux la comédie si elle n'est pas mondaine.

Le mal qu'on se fait à soi-même démontre parfois qu'on ne discerne pas le mal qu'on fait au prochain.

Parce qu'ils restent sans réponse, cela ne veut pas dire que les messages télépathiques n'ont pas été reçus.

Diogène

Illégalement

Aux Etats-Unis, lorsqu'on veut honorer un visiteur distingué, on lui donne une escorte de policiers qui lui fait visiter une ville à une allure vertigineuse, au risque de créer une panique dans la foule et de tuer des gens. Lorsque le Président Roosevelt aura réglé les grosses difficultés de son pays, il pourra préparer un petit projet de loi pour rappeler à la police qu'elle n'est pas au-dessus de la loi générale.

Flots d'écume

Depuis quelques heures, la nation américaine peut boire de la bière sans violer la constitution du pays. Cet heureux événement plonge nos voisins dans une joie un peu puérile, mais il aura des conséquences heureuses pour l'ordre et pour le fisc. Chaque bouteille de la blonde liqueur vaut un sou au Trésor américain. A la fin de l'année, le total de ces sous représentera un item de $250,000,000 que le gouvernement fédéral et les administrations se partageront.

Une lutte

Qui prendra la direction de l'entreprise de la "Beauharnois Power", un groupe de capitalistes de Montréal ou un groupe rival de Toronto? Une nouvelle partie va se jouer autour de ce trou de chicane, qui sera peut-être un jour la source d'énergie hydraulique la plus riche du monde. Le public sera bientôt appelé à souscrire à cette affaire les quelques millions nécessaires à compléter sa première installation. Avec des temps plus favorables, cette usine pourra générer 2,000,000 de forces, soit plus que le rendement total du Niagara. En attendant, les cartes se donnent pour la partie prochaine.

Ombres humaines

Mariés sous le régime des secours directs, voilà le cas de ce jeune couple, dont le mari a vingt ans et la femme quinze, et qui, après trois mois d'union, sont rendus devant un magistrat. L'unique intérêt de ce fait-divers se trouve dans cet exposé de l'état social en temps de crise: on se marie, absolument sans ressources, comptant que la charité et l'assistance publique auront dorénavant une famille de plus à leur charge. Communauté de misère, avec tous les maux qui en peuvent sortir, voilà le sort légèrement accepté par des enfants qui en mettront d'autres au monde. La chanson des gueux a des couplets tristes!

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 7.—Une perturbation atmosphérique est centralisée près du Sault Ste-Marie. La pression est basse en Saskatchewan, mais élevée vers la Baie d'Hudson et le golfe St-Laurent. Il a plu dans l'Ontario, hier, avec neige dans la région du lac Supérieur. La température a été au-dessus de la normale dans la plus grande partie du Dominion.

	Min.	Max.
Dawson	2	32
Victoria	40	50
Vancouver	40	52
Edmonton	34	42
Banff	30	39
Calgary	30	40
Saskatoon	20	50
Brandon	20	44
Winnipeg	24	40
London	42	50
Toronto	38	51
Kingston	36	58
Ottawa	32	44
Montréal	30	44
Québec	28	40
Saint John	38	56
Halifax	38	46
Charlottetown	32	40

PRONOSTICS

Valée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : Vents frais, nuageux, doux, avec pluie.

Bas St-Laurent : Gros vents frais, nuageux, avec neige ou pluie.

Golfe et Côte Nord : Beau d'abord, puis gros vents, incertain le soir.

Maritimes : Vents variables, avec pluie le soir.

1900 APRES L'AGONIE DU REDEMPTEUR

Le Souverain Pontife Pie XI se rend à St-Pierre pour commémorer cet événement.

UNE HEURE SAINTE

Prières par les cardinaux Pacelli et Serafini. — Cérémonie émouvante.

LES PELERINS A ROME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 7. — S'agenouillant dans la cathédrale de St-Pierre, hier, le Pape Pie XI a commémoré l'agonie du Christ dans le jardin de Gethsémani, il y a 1900 ans. Lorsqu'il fléchit le genou en silence, les cardinaux Pacelli et Serafini commencèrent des prières pour demander la cessation du chômage et le rétablissement de la paix mondiale et le soulagement des souffrances "des martyrs qui languissent dans les prisons russes et en Sibérie".

Un prêtre de la basilique récita aussi des prières commémorant l'Heure Sainte, heure que vécut le Christ dans le jardin de Gethsémani.

EMOUVANTE CEREMONIE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 7. — Sa Sainteté le Pape Pie XI était en prières dans la cathédrale St-Pierre hier à l'heure exacte où le Christ, il y a dix-neuf siècles, instituait l'Eucharistie et commençait son agonie au Jardin de Gethsémanie. Le Souverain Pontife demeura en méditation pendant qu'un prêtre de la basilique récitait quatre prières en souvenir de cette heure sainte. Aux côtés du chef de l'Eglise se trouvaient toute la Cour pontificale, les cardinaux du Sacré-Collège et les membres du corps diplomatique au Vatican.

C'était la seconde visite de Sa Sainteté à la basilique St-Pierre depuis le début de l'Année Sainte.

La cérémonie, au cours de laquelle il y eut bénédiction papale, se déroula au grand autel sur le tombeau de saint Pierre. En plus des personnages officiels un nombre limité de fidèles fut admis.

Le Pape fit son entrée dans la basilique par une porte latérale, précédé de sa garde en uniforme et accompagné de tous les prélats qui ont l'habitude de l'escorter dans ses grandes sorties.

La cérémonie garda un caractère de simplicité cependant si on la compare à celle qui marquera la prochaine visite du Pape à la cthédrale St-Pierre. Le jour de Pâques, en effet, Pie XI doit célébrer la messe dans ce vaste temple et donner sa bénédiction d'un balcon extérieur.

Des milliers de pèlerins venus pour les offices de la Semaine Sainte qui commencera dimanche ont envahi hier les églises de Rome, où des heures d'adoration ont eu lieu.

EN LIBERTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Henry Stury, sujet britannique d'origine suisse, âgé de 45 ans, qui était détenu par la police comme témoin en rapport avec l'incendie de l'église de St-Jacques-le-Mineur, a été libéré hier.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Pasadena, Calif., 7. — Quatre nouvelle secousses sismiques ont été enregistrées, hier, par l'observatoire Carnegie. Ces vibrations se sont produites dans le sud de la Californie, mais elles n'ont causé aucun dommage.

A OTTAWA

WARREN-DELANO ROBBINS, chef de la division du protocole du département d'état, qui serait le choix du président Roosevelt comme ministre des Etats-Unis au Canada. M. Robbins est un cousin du président.

UN DEPUTE QUI NE VEUT PAS DE TRAVAUX

M. Verville prie le gouvernement de ne pas réparer le quai de Ste-Émélie.

DANS SON COMTE

Les soumissions étaient demandées. — "Non, non, ce n'est pas nécessaire."

"DROP" ALORS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — La Chambre des Communes n'a pas chômé sur les estimés des Travaux Publics, hier. Au cours de plusieurs heures de discussion elle a voté un total de $2,249,500. La plus grosse pierre d'achoppement fut un item de $400,000 pour les ports et rivières généralement dans Québec. Les membres de l'opposition prétendirent que le montant était trop fort pour être abandonné à la discrétion absolue du ministre.

Un incident assez piquant s'est produit au cours du débat quand un député, plaidant pour l'économie, recommanda de ne pas dépenser d'argent dans son comté. Le ministre des Travaux Publics s'étant rendu à sa demande, le député l'en remercia et se déclara satisfait.

La chose se déroula, au grand étonnement de la Chambre, quand M. J. Achille Verville, député libéral de Lotbinière, pria le gouvernement de ne pas faire faire de réparations au quai de Ste-Emilie. Depuis quelques minutes le ministre, l'honorable H. A. Stewart, représentait à des membres de la province de Québec qui lui demandaient de se montrer généreux pour leurs comtés, que les revenus diminuaient et qu'il fallait serrer les cordons de la bourse, quand M. Verville se leva.

"En ces jours où l'économie est la question du jour", dit-il, "je me demande pourquoi le gouvernement projette de dépenser $35.000 pour réparer le quai de Ste-Emilie ? Cette localité est dans mon comté, mais peu m'importe. Les moulins à pulpe

(Suite à la page 4)

Bennett doit aller rencontrer Roosevelt

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 7.—Alors qu'il était question, hier, de prochaines conversations économiques ici entre le premier ministre Ramsay MacDonald, d'Angleterre, et le président Roosevelt, le bruit s'est répandu officieusement que le premier ministre R. B. Bennett, du Canada, fera bientôt une visite officielle à Washington.

On dit—mais la chose n'est pas confirmée encore—que le président américain a exprimé à l'honorable William Herridge, ministre canadien ici, l'espoir de voir bientôt M. Bennett visiter Washington.

Toutefois, on ignore si M. Roosevelt veut faire coïncider cette visite avec les conversations qu'il s'attend d'avoir avec M. MacDonald, dans la seconde moitié d'avril.

M. MacDonald s'embarquera pour New-York, à bord du Bérengaria, qui fait la traversée en cinq jours, le samedi, 15 courant, et il rentrera en Angleterre sur le même bateau qui quittera la rive américaine le 26 avril.

MEIGHEN NE CRAINT PAS LA LUMIERE

Le leader du Sénat défend sa position dans l'affaire de l'Ontario Power.

OFFRE D'ENQUETE

Choisissez le tribunal le plus sévère, dit-il, et je rencontrerai mon accusateur.

EXPLICATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — Annonçant sa disposition à soumettre sa conduite à n'importe quel tribunal, le sénateur Arthur Meighen, leader du gouvernement à la Chambre Haute, a nié, hier, que ses compagnies de placement aient influencé les transactions de l'Ontario Power Service.

"Depuis qu'il est question de cela", dit l'ancien premier ministre, "j'ai toujours été prêt, et je le suis plus que jamais, à soumettre ma conduite à n'importe quel tribunal que l'on voudra choisir, pour y être jugé d'après les meilleurs standards du service public britannique — par ses plus sévères, — et je me réjouirai de rencontrer mon accusateur devant un tel tribunal."

A la suite de l'annonce que le premier ministre George-S. Henry détenait $25,000 d'obligations de l'O. P. S., le sénateur Meighen nia savoir quelque chose de particulier de l'achat du scheme de l'Abitibi Power Development dans le nord ontarien. "Pas une des compagnies dont je suis directeur", dit-il, "et qui détient des obligations de l'Ontario Power Service, n'a profité des connaissances que je pouvais posséder comme membre de la Commission Hydro-électrique de l'Ontario, et cette commission n'a pas participé aux négociations qui aboutirent à l'acquisition de l'Abitibi Development par la province d'Ontario. Cette responsabilité repose entièrement sur le gouvernement provincial. Je ne crois pas que des membres de cette Chambre voudraient être accusés d'entretenir l'opinion qu'il est répréhensible d'acheter et de payer avec du bon argent des valeurs dans une compagnie canadienne engagée dans des opérations légitimes importantes. Il peut y avoir des circonstances dans lesquelles une personne occupant une charge publique ne devrait pas faire de tels achats ou, les ayant faits, ne devrait pas continuer de détenir de telles valeurs. Mais de telles circonstances ne peuvent se présenter que lorsque cette personne, en vertu de sa charge, est en position d'exercer une certaine discrétion ou de prendre des décisions affectant la valeur de la propriété qu'elle détient. Depuis le jour où je fus nommé membre de la commission, en juin 1931, jusqu'à date, il n'y a jamais eu un moment où quelque question affectant les valeurs de l'Ontario Power Service Corporation furent le moins du monde à la discrétion ou à la disposition de la Commission Hydro-électrique de l'Ontario".

LA CATASTROPHE DU DIRIGEABLE

Un comité du Congrès américain a commencé l'enquête. — Rapport officiel fourni par le lieutenant-commandant Wiley.

PAS DE NEGLIGENCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 7. — Un comité du Congrès a pris les devants sur la marine américaine, hier, pour passer au tamis les maigres faits connus du désastre du dirigeable Akron au cours de l'enquête publique qui s'ouvrira aujourd'hui. Les trois uniques survivants de cette tragédie de l'air seront les principaux témoins.

Cette décision subite a été prise hier par un comité naval de la Chambre à la suite d'une entrevue secrète avec le lt-commandant Herbert V. Wiley, seul officier survivant du géant des airs. L'entrevue eut lieu après que Wiley eut jeté une nouvelle lumière sur le désastre.

Les renseignements du lt-commandant Wiley à la Marine ont été donnés sous la forme concise d'un rapport officiel relatant minute par minute les faits survenus et les impressions qu'il ressentit, de même que les deux autres rescapés, au cours de leur dégringolade vers l'o-

(Suite à la page 4)

LES "SWEEPSTAKES"

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa., 7. — La Chambre des Communes a passé en première lecture, hier, le bill du sénat légalisant les sweepstakes. Ce bill est piloté à la Chambre par le major C.-G. Power, libéral, de Québec-sud.

DIPHTERINE
Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

LE DIRIGEABLE J-3 A LA MER

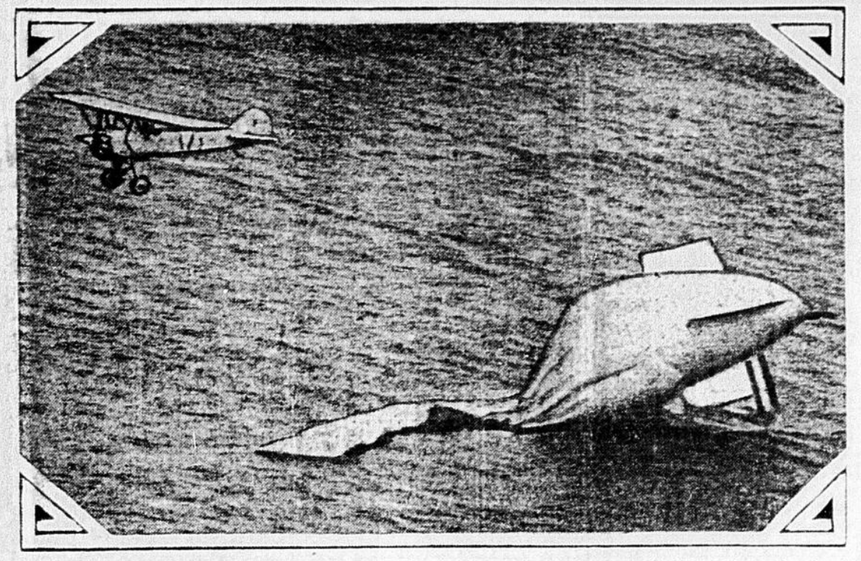

Le "J-3", qui s'est abîmé dans les eaux, au large de Beach Haven, N.-J., alors qu'il était à la recherche de l'épave de l'"Akron". L'avion que l'on voit tout près était venu au secours des naufragés de ce dirigeable non-rigide. Cinq des sept membres de l'équipage du "J-3" ont pu être sauvés.

ASSEMBLEE DE PROTESTATION A MONTREAL

Contre les traitements infligés aux juifs par les Nazis en Allemagne.

FOULE DE 10,000

Discours par MM. Mercier, Dandurand, Rinfret, Scott, Bercovitch, etc.

MESSAGE DE M. BORDEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Au nom du premier ministre de Québec, l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, a officiellement condamné le traitement fait aux Juifs en Allemagne. M. Mercier adressa la parole à une grande assemblée convoquée par un comité de 25 chefs de la communauté juive.

"Des intolérances comme celles qui sont rapportées chaque jour dans la presse mondiale ne peuvent que conduire au désordre", dit le ministre. "C'est un fait historique que l'intolérance n'a jamais procuré que le désordre, des malheurs, des passions et des dommages nationaux. L'injustice systématique pratiquée par les partis politiques allemands contre les Juifs est des plus déplorables et elle ne peut préparer la paix ni la prospérité. On ne peut bâtir ou reconstruire un pays sur de telles bases".

"Le premier ministre de cette province, l'honorable L. A. Taschereau", ajouta M. Mercier, "m'a prié d'adresser la parole à cette réunion et de me joindre à vous pour protester contre les manoeuvres réactionnaires perpétrées dans l'un des plus vieux pays civilisés d'Europe. Notre pays est bâti sur la tolérance et la protection des minorités. C'est pourquoi nous ne pouvons admettre la conduite des partis politiques allemands qui ont actuellement le pouvoir".

Le sénateur Raoul Dandurand rappela à son tour l'ancienne adhésion de l'Allemagne au principe de la Société des Nations, à savoir que les droits des minorités doivent être protégés. "Le premier devoir de tout gouvernement", dit-il, "est de travailler au bien-être de son peuple, non pas de la majorité, mais de toute la nation. Les minorités doivent être traitées non seulement avec justice, mais avec générosité afin de leur faire oublier qu'elles sont des minorités".

Le maire de Montréal, l'honorable Fernand Rinfret, présida l'assemblée. Les autres orateurs furent M. S. W. Jacobs, M. A. A. Heaps, M. Samuel Factor et M. Joseph Mercier, tous membres du Parlement, MM. Joseph Cohen, Peter Bercovitch et le Dr Anatole Plante, membres de la Législature provinciale, l'honorable Gordon W. Scott, ex-trésorier provincial, l'honorable Walter Mitchell, M. Lyon Cohen, le rabbin H. Abramowitz, l'échevin Schubert, etc., etc.

Sir Robert Borden, ancien premier ministre du Canada, avait adressé à l'assemblée un message déplorant l'attitude présente du gouvernement allemand à l'égard des Juifs.

Dix mille personnes assistaient à cette assemblée à Montréal.

HOTEL MONTCALM
163, rue St-Jean, Québec. Té : 2-1287. Chambres avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50, par personne. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.

MORT DE MONSIEUR LUDGER GRAVEL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — M. Ludger Gravel, président de la firme qui porte son nom, est décédé ici, hier, à l'âge de 69 ans. Philanthrope et commerçant, le défunt était l'une des personnalités les plus connues de la Métropole. Collectionneur émérite, il était vice-président de la Société des Numismates et Antiquaires et gouverneur à vie de l'Association Numismatique de New York. Il laisse une veuve, un fils et cinq filles.

SEMAINE DE 5 JOURS AUX ETATS-UNIS

Le Sénat vote la mesure et favorise aussi la journée de 6 heures.

POUR L'INDUSTRIE

Le vote est de 53 à 30 mais la Chambre des Représentants parlera aussi.

LUTTE AU CHOMAGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 7. — (Par D. Harold Oliver, de la Presse Associée). — Par une marge de 23 votes, le sénat a adopté et envoyé à la Chambre, hier, l'une des mesures législatives les plus draconiennes jamais tentées pour surmonter les problèmes de la machine et du chômage : un bill limitant le travail dans les industries manufacturières à cinq jours par semaine et à six heures par jour.

Cette mesure, pilotée par le sénateur Black, démocrate de l'Alabama, et approuvée par 53 voix contre 30, prendra vigueur 30 jours après qu'elle sera devenue loi, et elle restera en opération pendant deux ans.

Les chefs démocrates ne savent pas quelle sera l'attitude du président Roosevelt à son égard, mais ils s'attendent à ce que la Chambre des Représentants la modifient en portant le nombre d'heure de travail à 36.

Le sénateur Robinson, de l'Arkansas, proposa au sénat d'adopter la limite de 36 heures, mais son idée fut rejetée. Il déclara que ce chiffre serait acceptable pour le président Roosevelt.

Les partisans du bill prétendent que par ce moyen des millions de sans-travail pourront être employés.

CONFERENCE A BERLIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 7. — On a annoncé hier soir que de nouvelles "conférences explicatives" semblables à celles tenues ici cette semaine avec les autorités françaises, auront lieu à Berlin en fin de semaine entre le gouvernement allemand et M. Norman H. Davis, ambassadeur spécial des Etats-Unis, qui partira aujourd'hui pour la capitale allemande.

On a également appris que M. André de la Boulaye, nouvel ambassadeur aux Etats-Unis, représentera la France dans les conversations qui se tiendront à Washington entre le premier ministre MacDonald d'Angleterre, et le président Roosevelt.

LE CAREME EST FINI POUR LES AMERICAINS

Depuis minuit la bière coule en abondance dans dix-neuf Etats.

UNE VIEILLE SOIF

A New-York seulement, 400,000 barils étaient prêts à la distribution.

100,000 A ST-LOUIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 7.— Depuis minuit, un flot ambré coule en abondance à travers dix-neuf Etats américains, étanchant une soif vieille de plusieurs années.

La bière à 3.2 pour cent, maintenant legalisée par un acte du Congrès américain, commença à se débiter dans tous les établissements à minuit exactement, heure fixée par les législateurs.

Dans la majorité des villes, cet événement donna lieu à des manifestations joyeuses ou comiques. Dans Manhattan, un long cortège alla reconduire à son lieu de dernier repos la prohibition représentée sous des traits d'un vieillard.

Dans les cabarets, des danseuses faisaient office de garçons de table pour la circonstance. Dans tous les clubs de nuit, les hôtels, les restaurants à la mode, des "parties" avaient été organisés pour la circonstance, et l'on se promettait de fêter la mort de la prohibition jusqu'au lever du soleil.

Dans les cours des brasseries, des wagons de fret et des camions chargés à pleine capacité, se mirent en branle à minuit pour aller livrer un peu partout leur cargaison huitide attendue avec tant d'impatience.

Dans New-York seulement, 400,000 mille barils de bière étaient prêts, hier soir, pour livraison immédiate. Dans St-Louis, une grande brasserie calculait qu'elle pourrait délivrer 100,0000 barils en l'espace des quatre premières heures après minuit.

PAS D'INCENDIAT D'APRES LA POLICE

Le commencement de feu à la cathédrale St-Jacques n'aurait pas eu d'origine criminelle. — Rien à l'église St-Edouard.

EXPLICATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — La police a détruit, hier, les bruits de tentative d'incendiat de la basilique de St-Jacques, dimanche dernier.

Des casiers de bibliothèque et des livres partiellement consumés, placés dans le soubassement de l'église, ne furent pas brûlés à cet endroit. Ils furent endommagés en 1919, quand le feu détruisit l'Université Laval ici, et transportés à la basilique pour y être conservés.

Le prévôt des incendies, M. Walsh, a également tué la rumeur que l'on avait voulu incendier l'église de St Edouard, la semaine dernière, lorsqu'il a déclaré que M. l'abbé A. Leclerc, curé de cette paroisse, lui avait affirmé qu'il n'avait jamais été découvert de feu dans un confessionnal de ce temple.

N'ayant pas de preuve catégorique d'incendiat dans le cas de l'église de St-Jacques-le-Mineur, détruite le 26 mars, la police est presque convaincue que les incendies de cette église et de celle de St-Louis de France, en janvier, n'ont pas été allumés par des mains criminelles.

Le "mouvement chrétien allemand" est lancé par les Nazis. — Les deux millions de morts de la guerre seront considérés comme les martyrs de la nouvelle Allemagne. — Esprit purement arien. — Que feront les catholiques?

"TAXE DE CULTURE"

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 7. — La religion de l'Allemagne, sous le régime Hitler, ainsi que l'a défini hier le "mouvement chrétien allemand" lancé par les nazis protestants, mettra de côté l'Ancien Testament pour le remplacer par les légendes scandinaves et allemandes et les principales personnalités allemandes dans les domaines spirituel, philosophique et artistique. A leur première convention nationale, les partisans de ce mouvement ont nommé une commission pour amender la vie religieuse allemande en conformité avec les idéals nazis "et un esprit purement arien".

Alfred Rosenberg, nouveau chef de la division de politique étrangère du parti, a lui-même déclaré que les deux millions de martyrs allemands de la Grande Guerre forment un martyrologe d'actualité et une nouvelle religion pour les millions d'habitants de la Nouvelle Allemagne.

Le conseil suprême de l'Eglise évangélique, inquiet devant les efforts des nazis pour réorganiser la communion luthérienne, et la coordonner avec le nazisme, a rappelé au chancelier Hitler qu'il avait promis de ne toucher à aucune des organisations religieuses indépendantes de la nation.

La politique qu'adopteront les nazis à l'égard de l'Eglise catholique demeure incertaine. Le vice-chancelier Von Papen discutera la situation avec le Pape lorsqu'il visitera la Cité Vaticane dans quelques jours.

Des observateurs, qui prétendent que les nazis ont l'intention de nationaliser l'église, croient en voir la preuve dans une nouvelle disant que le gouvernement songe à abolir la taxe des églises pour lui substituer une "taxe de culture".

Les "chrétiens allemands" ont adopté des résolutions réclamant "la fusion égale" de l'église avec le mouvement nazi "dans un esprit purement arien".

BELLE VICTOIRE POUR DALADIER

Le premier ministre de France obtient un vote de confiance de 430 à 117. — Le plan de la paix européenne.

UN DISCOURS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 7. — La Chambre des Députés a donné au gouvernement du premier ministre Edouard Daladier, hier, un beau vote de confiance de 430 voix contre 107, en rejetant comme il le demandait l'idée d'un directorat de quatre puissances en Europe comme étant susceptible de conduire à la guerre.

M. Daladier, discutant le plan de paix européenne proposé par le premier ministre Mussolini, rejeta carrément à la Chambre des Députés l'idée d'un tel directorat pouvant contrôler les destinées de l'Europe, et il ne consentit qu'à une collaboration entre les puissances dans les limites du pacte de la Société des Nations. Il plaça aussi sur le même pied que le pacte de la S.D.N. le traité Briand-Kellogg et l'accord de Locarno garantissant les frontières franco-allemandes.

"Le plan prôné par le premier ministre Mussolini", dit-il à la Chambre, "apporte le danger de la guerre au lieu de la paix."

M. Daladier semble aussi s'objecter principalement à la proposition de Mussolini de reviser certaines frontières européennes établies par les traités d'après-guerre. "Il est essentiel", dit-il, "de rendre toute nouvelle course aux armements impossible, mais ce plan ne risque-t-il pas de nous conduire vers la guerre sous le drapeau de la paix? Le gouvernement français ne peut adhérer à un directorat qui imposerait ses volontés sur le reste du monde. Je ne puis que louer la sincérité du premier ministre Mussolini et du premier ministre MacDonald, dont le gouvernement a proposé certaines modifications au plan Mussolini, mais je prétends que les quatre grandes puissances européennes peuvent coopérer, à leur avantage mutuel, sous l'empire des traités existants."

MGR ROY A CAEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Caen, Grance, 7. — Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, de Québec, a donné une conférence devant un groupe d'étudiants de l'Université de Caen, hier, sur l'esprit national du Canada, après quoi il dina avec les membres de la Faculté. En fin de semaine, Mgr Roy sera l'hôte de Mgr Grente, évêque de Lamans.

VENTE DE COMPLETS
FAITS-SUR-MESURE
De Qualité Supérieure
CHEZ
chez M. POLLACK Ltée
Voyez autre annonce en dernière page.

DANS LEVIS

LA RETRAITE ANNUELLE DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Mercredi soir, en la chapelle des Congréganistes à Notre-Dame de Lévis, commencera la retraite annuelle des Voyageurs de Commerce de Lévis. Cette retraite a toujours lieu dans la Semaine Sainte afin de permettre à tous les Voyageurs de Commerce et hommes d'affaires d'en suivre avec régularité les exercices.

Cette année, le prédicateur sera le R. P. Thériault, dominicain. Les exercices auront lieu le matin et le soir dans la chapelle des Congréganistes et la retraite se terminera le dimanche de Pâques. Tous les Voyageurs sont invités à cette retraite annuelle. Les hommes et jeunes gens qui désirent se joindre aux membres du Cercle des Voyageurs pourront le faire et ainsi bénéficier de nombreux avantages spirituels.

NOTES PERSONNELLES

M. Jean-Marie Maranda et madame Maranda (née Aurore Lafrance) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 30 mars et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph Gérard Pierre, Parrain, M. Henri Maranda, oncel de l'enfant; marraine, Mlle Gérardine Haince. Porteuse, Mme Déziel Chénard.

—Mme Jean Ménard, de Bienville, ainsi que sa fille adoptive, Mlle Jacqueline Guillemete, étaient en promenade, ces jours derniers, chez M. et Mme Godfroid Guillemette, à St-Raphael de Bellechasse.

—M. Lucien Fréchette, de Lévis, était dernièrement en promenade chez son oncle, M. Ferd. Boucher, à St-Agapit.

—M. et Mme Pierre Breton, jr., de St-Henri de Lévis, étaient en promenade ces jours derniers chez M. et Mme P. Breton, à Saint-Lambert.

— Mesdemoiselles Louise Labadie et Lucielle Labrie, de Bienville sont actuellement en promenade à St-Louis de Lotbinière, les invitées de madame Gilles Labrie.

—M. Louis Roberge, de St-David, était dernièrement en promenade chez M. Auguste Roberge, à St-Jean Chrysostôme.

FUNERAILLES DE M. CLEOPHAS AUGER

Hier matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Lévis les funérailles de M. Cléophas Auger, époux de feu dame Adélaïde Bureau, décédé mardi dernier dans un hôpital de Québec, à l'âge de 87 ans et 9 mois.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

DANS LE DEUIL

Nous offrons nos plus sincères condoléances à M. et Mme Amédée Roy, demeurant au No 26 rue St-Onésime qui ont eu la douleur de perdre leur bébé, décédé mercredi soir.

La sépulture aura lieu cet après-midi à 4 heures en l'église du Christ-Roi et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

SORTIE DES POMPIERS

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier soir vers 6 heures, à la résidence de M. Nazaire Picard, rue St-Georges à Lévis, où venait de se déclarer un feu de cheminée. Les dommages sont pratiquement nuls.

PAS D'ENGAGEMENT

Les dames et jeunes filles de Lévis voudront bien ne pas prendre d'engagement pour l'après-midi du lundi de Pâques. On sait qu'une grande partie de cartes aura lieu dans la salle du Patronage de Lévis, au profit de cette communauté.

Comme par les années passées, on s'efforcera de faire de cette réunion annuelle un grand succès. Chaque assistante, se fera, en outre, un devoir d'apporter son cadeau consistant en une boite de conserve, de quelque marque soit-elle.

Tout en ayant l'occasion de passer une agréable après-midi et de rencontrer des amies, les personnes qui prendront part à cette partie de cartes auront la satisfaction d'avoir aidé une bonne oeuvre.

AUX MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE

Une intéressante causerie sera donnée ce soir, à 8 heures, à l'Académie Commerciale, sous les auspices de la Société Linéenne de Québec. M. Lionel Daviault sera le distingué conférencier et parlera de l'utilisation des insectes entomophages dans la lutte contre les insectes nuisibles.

Les officiers et membres de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle sont cordialement invités à cette intéressante causerie.

BEAU SUCCES

Un grand succès a couronné le guchre privé qui a eu lieu lundi soir dernier à la résidence de M. Alfred Couture, au profit de la Société St-Vincent de Paul de la paroisse du Christ-Roi, à Villemay. Un montant de $69.30 résultat de la soirée sera remis à la direction de la Conférence qui en fera bénéficier ses pauvres.

Les organisateurs de cette soirée de cartes tiennent à remercier cordialement toutes les personnes qui ont contribué à ce beau succès.

LE RAPPORT DES ARCHIVES

Le rapport de M. A.-G. Doughty, conservateur des archives publiques du Canada, vient de nous arriver. Plusieurs journaux déjà en ont fait l'appréciation. Voici celle de "La Presse" de Montréal à laquelle nous souscrivons dans son entier.

Chaque nouveau rapport annuel—celui pour l'année 1932 vient de paraître — témoignage du zèle persévérant et intelligent que M. A.-G. Doughty, conservateur des Archives Publiques du Canada, apporte à enrichir sans cesse notre collection fédérale de documents de manière à la rendre la plus utile possible à la population du Dominion.

Au cours de l'année dernière, un grand nombre de pièces, inédites ou transcrites d'originaux conservés en Grande-Bretagne, en France, aux Etats-Unis, en différents endroits du Canada, ont été ajoutées au fonds des archives fédérales, assorties et classifiées. Le rapport pour 1932 en donne les titres collectifs en même temps qu'il renferme un index détaillé des Papiers d'Etat adressés par les secrétaires d'Etat pour les colonies aux gouverneurs généraux ou officiers administratifs du Bas-Canada, depuis 1787 jusqu'à 1841, inventaire des plus précieux pour quiconque veut étudier cette période particulièrement intéressante de l'histoire canadienne, encore trop peu connue.

Outre la classification de ces matériaux et d'autres relatifs à différentes époques, notamment aux années de la Grande Guerre, le personnel des Archives Publiques a dû répondre à pas moins de 1,832 demandes de renseignements, production de dossiers et copies de documents. La correspondance a été plus volumineuse que jamais, à cause des informations sollicitées par plusieurs villes, comtés, églises, institutions désireuses de célébrer un anniversaire remarquable. Il a fallu répondre aussi aux particuliers qui s'occupent de rechercher l'histoire de leur famille ou de dresser leur généalogie. Des lettres sont venues de toutes les provinces du Canada, des Etats-Unis, d'Europe et même d'Australie.

Réjouissons-nous de l'importance grandissante de notre dépôt fédéral d'archives. Souhaitons que les amateurs d'histoire canadienne sachent en tirer tout le parti désirable. On sait qu'ils sont toujours les bienvenus à l'édifice de la rue Sussex, où l'on ne néglige rien pour faciliter leur travail de recherche. Le Canada est relativement jeune, mais ses annales sont riches en événements dont il est maintenant facile, grâce aux matériaux accumulés à Ottawa, à Québec et à Montréal, sans parler des autres collections provinciales, de dégager de fortes et salutaires leçons. On ne devrait pas manquer de profiter de cet avantage.

Depuis environ trente ans qu'il est à la tête des archives fédérales, M. Doughty a accompli et accomplit encore une oeuvre qui lui mérite la reconnaissance du peuple canadien, à lui et à ses collaborateurs à qui il a su communiquer son enthousiasme pour tout ce qui a trait aux hommes et aux choses de notre passé national. Formons des voeux pour que rien ne vienne traverser une entreprise si intéressante et qui a donné déjà de magnifiques résultats.

SA MÈRE LE LUI A DIT

C'ETAIT la même histoire tous les mois. Maux de tête et de dos. Nerfs agités. Toujours épuisée vers le milieu du jour.

Elle n'aimait pas à parler de ses ennuis. Elle essayait de les cacher. Mais, impossible de cacher cela à une mère. Alors, sa mère lui dit — ce que TOUTES les mères doivent dire à leur fille.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a été composé précisément pour ces périodes pénibles. Pris régulièrement, il fait cesser la fatigue et l'irritabilité. Fait trouver la vie digne d'être vécue . . . chaque semaine . . . chaque mois. Ne lui donnerez-vous pas une chance de vous soulager?

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE Lydia E. Pinkham

Soulagez le MAL de DOS Avec

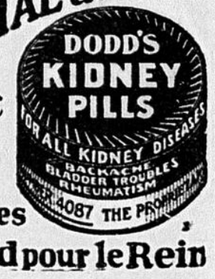

Pilules Doddpour le Rein

Tél.: 2-5961 Majella Madden, Gérant.

M. MADDEN, Limited

Charbon et Huile.

186, COTE D'ABRAHAM

QUEBEC

DORION & DORION

AVOCATS

Immeuble "Quebec Power"

Tél: 8121 — 8122

Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.

Fred. Dorion, B.A., LL.L.

Noel Dorion, B.A., LL.L.

Jambon Bardou

Le Nec plus ultra des jambons sur le marché . . . . . .

A TEMPS pour PAQUES!

Grande Ouverture

DEMAIN

d'un nouveau et spacieux

MAGASIN

de Vêtements

pour hommes et femmes

264½ Rue ST-JOSEPH

AU COEUR DU DISTRICT COMMERCIAL

Bas Prix Spéciaux pendant cette Semaine d'Ouverture

VENTE -DE- Manteaux, Costumes et Robes

Pour Dames et Demoiselles

PARDESSUS et COMPLETS

Pour Hommes et Jeunes Gens

O. MILLER

264½ RUE ST-JOSEPH

AVIS

A NOS ABONNES DE LEVIS

Veuillez prendre note que Chs.-Eug. Garon n'est plus à notre emploi et n'est pas autorisé à collecter pour nous.

La Cie de L'Evénement.

COTE. — La famille de Mme Wilfrid Côté, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Wilfrid Côté soit par offrandes de messes, bouquets spirituels visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

AVIS. — M. Gérard Côté continuera le commerce de bijoutier-horloger et réparations, à la place de feu son père WILFRID COTE.

Hôtel PLACE VIGER Montréal

La grande hôtellerie française de la métropole.
Cuisine soignée. Service courtois. Prix Réduits.
Pour renseignements, s'adresser au gérant, M. J.-A. CASHMAN.

FU MANCHU

Episode No 567

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate.

Comme nous allongions le cou pour voir, la portière fut soulevée par Zarmi. Elle tourna la tête, regardant autour de l'appartement d'un coup d'oeil de ses yeux noirs, puis elle tint la draperie levée pour permettre l'entrée de....l'Homme Boiteux !

S'aidant de deux longues et lourdes cannes et traînant péniblement sa grande forme, le DOCTEUR FU MANCHU ENTRA ! Une exclamation s'échappa de mes lèvres. Nayland Smith m'avait dit qu'il était vivant. Je ne l'avais pas cru jusqu'à maintenant.

A travers mon cerveau enfiévré passait l'image de la dernière fois où j'avais vu le docteur, inanimé, frappé d'une balle de Dick qui s'était logé dans son cerveau. Alors j'aurais parié ma vie qu'il était mort, mais voilà qu'il marchait encore et se tenait devant moi.

Comme je me collais au mur recouvert de tapisserie, les dents serrés, mes cheveux se dressant sur ma tête, il se traîna à travers la pièce, son grand corps penché grotesquement, son visage grimaçant de douleur à chaque effort qu'il faisait.

LES AMOURS DE L'AIGLON DANS UN NOUVEAU GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Voulez-vous lire un roman palpitant d'amour et de gloire ?— Retenez dès maintenant votre Evénement chez votre fournisseur ou écrivez-nous et réservez votre abonnement.— Demain, L'Evénement commencera la publication d'un grand roman sensationnel dans lequel paraissent les figures émouvantes du petit prince impérial, roi de Rome, de Marie-Louise d'Autriche et de quelques héros du premier empire.

LE PAGE ROSE

Par PAUL SEGONZAC

C'est le prochain feuilleton de L'Evénement et c'est un livre que vous lirez du commencement à la fin avec intérêt. Vous y trouverez des pages palpitantes, des récits merveilleux de vérité et d'amour. Voilà un livre que tous voudront avoir, un feuilleton dont vous voudrez garder tous les chapitres.

CONSERVEZ CHACUN des prochains NUMEROS de ce FEUILLETON qui commence DEMAIN

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE
ECHANGE PRIVE 2-6412

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
L'ANE de BURIDAN'
avec
Simone DEGUYS, René LEFEVRE, Mona GOYA, Colette D'ARFEUIL.

66ième ANNEE No 266 — QUEBEC, VENDREDI 7 AVRIL 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

L'anniversaire de la mort du Christ

Des heures d'adoration ont eu lieu hier dans la plupart des églises de Québec pour commémorer le 19ième centenaire de l'agonie du Sauveur au Jardin des Oliviers. — Dans seize paroisses l'adoration nocturne a été observée. — 2,000 fidèles réunis à St-Sauveur.

SCENES EMOUVANTES

Dans seize églises de la ville, des milliers d'hommes et jeunes gens ont commémoré, la nuit dernière, le 19ième centenaire de la mort du Sauveur et de l'institution de la Sainte Eucharistie. Le spectacle de ces foules réunies aux pieds des autels pour écouter religieusement le prédicateur raconter les péripéties du grand mystère de la Rédemption était profondément impressionnant.

Sa Sainteté le Pape Pie XI avait demandé de commémorer cette nuit de souffrance passée par Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers par une heure de réparation au cours de laquelle on prierait tout spécialement pour le retour des conditions normales dans le monde. L'appel du chef de l'Eglise catholique a été entendu de nos concitoyens et l'on peut dire que la majeure partie de l'élément masculin de la ville était en prières de 11 heures à minuit hier soir. Dans une église, entre autres, la sainte Communion a été distribuée à plus de 2.000 personnes. En certaines paroisses, la communion générale que l'on a préparée par l'heure d'adoration d'hier soir aura lieu aux messes de ce matin.

Dans presque tous nos temples, au début de la soirée, avait eu lieu une heure d'adoration régulière à laquelle assistèrent les dames et les jeunes filles. Partout l'assistance a été considérable.

A ST-SAUVEUR

L'heure sainte, en l'église de St-Sauveur, a présenté le spectacle le plus édifiant. La foule des hommes et des jeunes gens était si nombreuse que beaucoup de fidèles ont dû prendre place dans le sanctuaire et rester debout pendant toute la cérémonie. A une heure, cinq religieux étaient encore à distribuer la sainte communion. Devant cette assistance émue (2,000 hommes et jeunes gens) qu'il a fait prier les bras en croix, le R. P. Lelièvre, O.M.I., n'a pu s'empêcher de dire: "Si notre Saint-Père le Pape pouvait, ce soir, voir cette

(Suite à la page 4)

CAUSERIE DE M. A. LANGLAIS, C. R.

M. Antonio Langlais, C. R., est l'hôte du club Kiwanis hier midi au Château. — Pour le système d'arbitrage dans les affaires.

UN PLAIDOYER

Un intéressant plaidoyer en faveur de l'établissement d'un système d'arbitrage dans les affaires a été fait hier par Mtre Antonio Langlais, C. R., au cours d'une causerie devant les membres du club Kiwanis, au Château Frontenac. L'arbitrage, fit remarquer M. Langlais, est une chose aussi vieille que la civilisation. Tour à tour les pays ont adopté ce moyen et, aux Etats-Unis, on l'a perfectionné de façon spéciale. Nos voisins ont trouvé l'arbitrage pratique et, après l'avoir laissé périciter durant tout le 19ième siècle, ils sont en train de l'établir sur des bases solides qui permettront sa généralisation dans tout le pays. On le considère à juste titre comme un facteur de développement et de progrès.

L'arbitrage, comme on le sait, est cet acte par lequel les parties en litige s'en remettent à la décision d'une ou de plusieurs personnes. Il existe depuis toujours. Le 9 mai 1806, il entrait dans le Code Napoléon et, depuis 1672, il a droit de cité en Angleterre.

Si le système d'arbitrage comporte de si beaux avantages pourquoi donc avons-nous retardé si longtemps à l'adopter dans notre province ? demanda le conférencier. Les délais judiciaires, tels ceux que l'on peut remarquer présentement, comportent peut-être certains avantages mais les désavantages qu'ils entraînent sont beaucoup plus nom-

(Suite à la page 4)

LES BILLS PUBLICS

Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a terminé sa besogne hier. L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, qui est le président de ce comité, en a alors annoncé la dissolution.

AVIS AUX MEDECINS

La réunion de la Société Médicale des Hôpitaux Universitaires aura lieu ce soir, à 8 h. 30, à la clinique Roy-Rousseau. Tous les médecins sont invités.

LE DEPART DE 2 PAQUEBOTS POUR QUEBEC

L'Alaunia part ce matin et le Montlare le suivra de près.

SUR L'ATLANTIQUE

L'Antonia se dirige vers New-York mais nous visitera ensuite.

CROISIERE DE PAQUES

En route pour Québec et Montréal, deux paquebots, ayant à leur bord plusieurs centaines de passagers, quitteront aujourd'hui des ports d'Angleterre, de France, d'Ecosse et d'Irlande pour se diriger vers le St-Laurent. L'"Alaunia", de la ligne Cunard, a quitté Southampton à 5 heures ce matin (10 heures a.m. temps de l'est au Canada) pour se diriger vers la côte française où, après une escale au Havre, il lèvera l'ancre et se dirigera vers l'Atlantique. Presqu'à la même heure, le "Montclare" laissera son quai de Liverpool et prendra la direction de Belfast et Glasgow qu'il atteindra au cours de l'avant-midi demain. Dimanche, les deux paquebots seront déjà en haute mer et forceront la vapeur vers Québec, où ils sont attendus tous deux samedi ou dimanche prochain. Le "N. B. McLean" a reçu ordre d'escorter les deux paquebots au milieu du barrage de glace qui fermera encore alors l'entrée du golfe St-Laurent. On ne prévoit toutefois pas de grandes difficultés pour les deux navires qui, possédant une réserve de pouvoir très grande, pourront lutter avec avantage contre la dérive des glaces.

Un autre vaisseau, affecté au service canadien durant la belle saison, a quitté l'Angleterre ces jours derniers. Il s'agit de l'"Antonia", aussi de la ligne Cunard, qui, après des escales à Liverpool, Belfast et Glasgow, a cinglé vers la haute mer mais en route pour le port de New-York. De la métropole américaine, l'"Antonia" partira le 13 avril prochain avec un groupe nombreux d'excursionnistes à son bord pour remonter le St-Laurent. Cette croisière de Pâques est la première du genre jamais organisée à cette époque de l'année. Les voyageurs, après avoir passé quatre jours sur le navire et vécu des heures fort intéressantes durant la navigation à travers le golfe et sur le St-Laurent, débarqueront à Montréal le 17 avril, et après avoir visité la ville le lendemain, s'embarqueront le soir pour New-York sur les convois réguliers laissant la métropole du Canada. Aux dernières nouvelles, il appert que toutes les cabines seront occupées pour cette croisière hâtive dans les eaux canadiennes. Le voyage a été mis à l'affiche pour $62. Cette somme comporte toutes les dépenses de transport, de logement, de même que les repas.

La saison du tourisme océanique sera donc très active dès le début avec l'arrivée à Québec, en l'espace de trois jours, de trois gros paquebots à bord desquels voyageront des milliers de passagers.

La Chambre discute sur le bill Arcand

Le Premier Ministre déclare que les amendements à la loi des accidents du travail constituent le plus important projet de la session. — L'hon. M. Taschereau veut laisser à l'accidenté le choix de son médecin quand c'est possible et il s'engage à rétablir la loi si la Commission boucle son budget avec un surplus. — MM. Maurice Duplessis et Aimé Guertin attaquent de nouveau le point que l'hon. M. Perrault et l'hon. M. Arcand disent nécessaire. — Long débat sur le projet qui rend les unités sanitaires permanentes et obligatoires. — L'hon. M. Francoeur défend la mesure avec le Premier Ministre et MM. Edouard Fortin et P.-Emile Côté contre le Chef de l'Opposition, le député de Hull et M. Laurent Barré. — L'hon. M. Taschereau a le dernier mot.

VOTE DES CREDITS DE L'HON. M. DAVID

(PAR EDMOND CHASSE)

La Chambre a consacré presque toutes ses deux séances d'hier à la discussion des amendements de l'hon. M. C.-J. Arcand à la loi des accidents du travail et du projet de l'hon. M. Athanase David pour rendre les unités sanitaires permanentes et obligatoires.

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, l'hon. M. T.-D. Bouchrd, député et maire de St-Hyacinthe, a pris la parole pendant que la Chambre siégeait en comité plénier et il a fait une mise au point en réponse à un article publié par l'"Action Catholique". Le Président a expliqué comment la ville dont il est premier magistrat avait combattu le chômage.

L'hon. M. L.-A. Taschereau a prononcé un discours pour expliquer les raisons qui ont forcé son gouvernement à amender la loi des accidents du travail, "le plus important projet de la session". Le Premier Ministre a expliqué qu'il ne voulait pas enlever complètement à l'accidenté le choix de son médecin et qu'il était prêt à dire à la Commission: "Laissez le choix du médecin à l'ouvrier autant que possible." Il a affirmé ensuite que si la Commission bouclait son budget avec un surplus, dans un an il rappellerait cette loi qu'il a présentée à contre-coeur, cette année. M. Maurice Duplessis, l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault, M. Aimé Guertin et l'hon. M. Arcand ont parlé et l'étude du projet a été suspendue à 6 heures. Le ministre de la Voirie a admis franchement que les amendements étaient impopulaires mais nécessaires et il a déclaré que le gouvernement était obligé de faire son devoir.

Au début de la séance du soir l'hon. M. Taschereau a présenté un projet pour aider l'Université de Montréal. Il a annoncé que le gouvernement était prêt à donner un million et demi de dollars à l'Université pour la tirer d'embarras.

L'hon. M. J.-N. Francoeur a proposé ensuite l'adoption du projet de l'hon. M. David pour rendre les unités sanitaires permanentes et pour réduire la contribution des conseils de comtés à ces institutions.

L'opposition s'est objecté à la partie du projet qui permet au gouvernement de créer une unité sanitaire quand il le juge à propos, sans l'approbation du comté. M. Maurice Duplessis, M. Aimé Guertin puis M. Laurent Barré ont attaqué cette disposition de la loi. M. Edouard Fortin y a suggéré une petite modification et M. P.-Emile Côté (Bonaventure) l'a approuvée sans restriction. Le député de Bonaventure a dit quels services l'unité sanitaire avait rendus dans son comté. Il a appris à ses collègues que le conseil du comté de Bonaventure avait adopté une résolution de félicitations à l'adresse de l'hon. M. Taschereau pour la mesure en discussion qui réduit la contribution du conseil de $2,000 à $750

(Suite à la page 10)

LE NOUVEAU DEPOTOIR EST DEJA PRET

La ville l'utilisera probablement aujourd'hui. — En arrière de l'Exposition.

CHANGEMENT NECESSAIRE

Le secrétaire de la ligue des citoyens de Québec-Ouest fait une déclaration.

PAS DE VENGEANCE

La ville utilisera probablement dès aujourd'hui le dépotoir qu'elle a décidé d'établir temporairement en arrière des terrains de l'exposition. Hier, la snogo du département de la voirie a travaillé une partie de la journée pour ouvrir les chemins qui conduisent à ce nouveau dépotoir. Les vidangeurs ont cependant continué à déverser leurs voitures sur le dépotoir de la municipalité voisine bien qu'ils eussent trouvé sur les lieux deux gardes qui avaient été placées là sur les instructions du bureau provincial d'hygiène. Aussitôt que la chose lui a été rapportée, S. H. le maire Lavigueur a expliqué la situation à M. le docteur Alphonse Lessard, directeur du service provincial d'hygiène, qui a permis à la ville d'utiliser le dépotoir de Québec-Ouest jusqu'à l'ouverture des terrains situés en arrière de l'exposition.

M. Albert Duchesneau, secrétaire de la Ligue des Citoyens de Québec-Ouest, de passage à nos bureaux, hier soir, nous a dit que la population de sa municipalité avait trouve étrange les remarques de M. le maire Lavigueur et celles de MM. les échevins Drolet et Jobin. "On croit", dit M. Duchsneau, "que nous avons agi malicieusement et que nous avons voulu nous venger. J'aime à dire que nous sommes animés de meilleurs sentiments. On a même été jusqu'à supposer que si Québec consentait à annexer Québec-Ouest, elle pourrait peut-être continuer à déverser ses vidanges sur le même dépotoir. Le conseil de ville de Québec peut être convaincu que l'annexion ne nous intéresse plus. Nous ne connaissons pas les conditions autrefois. On conviendra facilement avec nous que nous avons agi légitimement. La situation qu'offrait le dépotoir n'était plus tolérable. Pour se persuader de la chose, M. le maire et MM. les échevins n'ont qu'à passer à pied sur la rue Marie de l'Incarnation jusqu'à la première rue de Québec-Ouest. Ils jugeront facilement des inconvénients qui se présentent. Les odeurs qui se dégagent présentement sont insupportables. Les citoyens qui passaient par cet endroit l'été dernier se demandaient comment nous pouvions tolérer un tel état de chose. On a même fait remarquer que nous n'avions pas protesté contre la présence de deux manufactures. Il faut remarquer que ces établissements appartiennent à la ville de Québec. S'il en tenait seulement à la ligue des citoyens, on peut être assuré qu'ils disparaîtraient de l'endroit où ils se trouvent".

LA POLICE SURVEILLE

La police municipale surveille attentivement les abords des églises, des chapelles, des communautés religieuses et des maisons d'éducation. D'après les instructions qui ont été données d'arrêter tout individu à l'allure suspecte, le Sergent Doyon a fait dans la nuit de mercredi à jeudi l'arrestation d'un homme qui s'était arrêté près de l'église Notre-Dame de Grâce. L'individu a été amené aux quartiers généraux de la police où il a dû expliquer sa conduite. Après avoir donné une version satisfaisante, le prévenu, qui est un brave citoyen d'une paroisse du district, a été remis en liberté.

NOUVEAU MAGASIN A SAINT-ROCH

M. O. Miller, un citoyen bien connu de Québec, ouvre un nouveau magasin au numéro 264 1-2, rue Saint-Joseph. Cet établissement fera le commerce des marchandises pour hommes et femmes et se spécialisera dans la confection. Vous trouverez tout chez O. Miller, les dernières créations ainsi qu'un grand choix de confections pour hommes et jeunes gens.

D'ailleurs, M. O. Miller est bien connu pour l'excellence de ses marchandises. Tous ceux et celles qui ont fréquenté son établissement de la rue du Pont (108) le savent.

Sa nouvelle maison sera l'une des plus fashionables et des plus modernes. On y donnera le maximum de qualité pour le minimum d'argent. Service et courtoisie seront les mottos de l'établissement et les commis s'y conformeront scrupuleusement. M. Miller y verra lui-même.

M. Miller a en effet choisi un personnel courtois et expérimenté qui saura répondre à la clientèle avec une politesse raffinée sans faire des suggestions intempestives tout en donnant le maximum de renseignements exigés par des clients sérieux.

C'est dire que l'on sera servi à souhait par le personnel de la maison O. Miller. Et comme les marchandises mises en vente par cet établissement seront toutes de toute première classe, on pourra assurément se fournir chez O. Miller à son gré et pour des prix vraiment raisonnables.

Vote de 12 à 7 au Conseil Législatif

Le comité des bills privés du Conseil Législatif renverse la décision qu'il avait prise à l'unanimité concernant l'amendement inséré dans le projet de loi de Trois-Rivières. — L'hon. M. Chapais proteste et propose l'ajournement de l'adoption du rapport.

BILLS EN 2E LECTURE

Par un vote de 12 à 7 le comité des bills privés du Conseil législatif a renversé hier midi, la décision qu'il avait prise à l'unanimité concernant l'amendement inséré dans le projet de loi des Trois-Rivières à la demande de la compagnie "International Paper". Le président du comité a annoncé cette nouvelle décision après que le comité eut délibéré à huis-clos.

Le vote aurait été comme suit : contre l'amendement : les honorables MM. Chapais, Garneau, Kelly, Thériault, Choquette, Ouellet et Martin ; pour l'amendement : les honorables MM. Bryson, Bullock, Carrel, Champagne, Daniel, Dutremblay, Grothé, Lemieux, Létourneau, Marchand, Roy et Scott.

MM. Maurice Duplessis, C. R., député des Trois-Rivières et chef de l'opposition, et M. Jean-Marie Bureau, avocat de la vile des Trois-Rivières ont pris la défense de cette dernière, tandis que MM. Forsyth et Bigué ont plaidé pour l'"International".

Les mêmes arguments que précédemment ont été apportés devant le comité. Le seul fait nouveau était le suivant : il y a quelques années Trois-Rivières voulut interpréter le contrat intervenu et faire payer la taxe d'égoût à la compagnie "International". Il fut alors décidé que cette dernière n'avait pas le droit, en vertu du contrat, de collecter la taxe. M. Maurice Duplessis a déclaré que le bureau légal Méthot et Bigué était alors procureur de la ville et de la compagnie "International" simultanément.

Lorsque le comité eut entendu les arguments des deux parties, il délibéra à huis-clos avec le résultat indiqué plus haut. La discussion sur cet amendement n'est pas terminée. Hier après-midi, à la séance du Conseil, l'honorable M. Chapais a proposé le rejet du rapport du co-

(Suite à la page 10)

LES NAVIRES EN ROUTE

L'"Honor", le "Torr Head" et l'"Erik Boye" sont les vaisseaux signalés actuellement par les postes du Service des Signaux de Cap-Race et de Cap-Ray. Ce dernier navire battant pavillon danois a été aperçu à 540 milles des côtes de Terre-Neuve à bonne heure hier matin. On croit qu'il se dirige vers les Grands Lacs pour y descendre un chargement.

CHEZ LES VOYAGEURS

Les membres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec Inc. voudront bien ne pas oublier d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu au siège de l'association, 384 rue St-Jean, Québec, samedi, le 8 avril, à 8.30 hrs p.m. Des sujets d'importance seront soumis à l'attention des membres de cette importante association.

COURS DE M. J.-E. GREGOIRE

M. Grégoire parle du rôle du capital dans la production des richesses. — Division des biens économiques.

AUX SCIENCES SOCIALES

M. J.-E. Grégoire, avocat, professeur d'Economie Politique à l'Ecole des Sciences Sociales, a donné un cours des plus intéressants, hier soir, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine. M. Grégoire a traité du rôle du capital dans la production des richesses.

De tout temps l'homme a cherché et réalisé des moyens de rendre son travail plus efficace. Il a fait des réserves; il a créé des outils, des machines. Ces moyens d'action développés, perfectionnés sans cesse, c'était le Capital, fruit du travail, de l'esprit d'invention et de l'épargne.

Le capital, c'est ce qui aide à produire d'autres richesses; c'est ce qui rapporte un revenu à son possesseur. En d'autres termes, les capitaux, ce sont les choses matérielles ou les biens économiques en la possession de quelqu'un. Le capital d'une personne c'est l'ensemble de ses biens.

Il ne faut pas confondre le capital d'un homme avec son revenu; on conçoit un impôt sur le revenu mais non sur le capital.

Les biens économiques ont été divisés en trois grandes catégories de capitaux suivant l'objet auquel ils sont destinés.

(a) Le Capital pour la Consommation, lequel comprend les biens acquis par le consommateur pour la satisfaction de ses besoins;

(b) Le Capital pour l'Echange, qui comprend tous les biens matériels que les producteurs et les commerçants offrent en vente. Il comprend aussi la monnaie et les titres de crédit;

(c) Le Capital pour la Production, qui comprend les biens destinés

(Suite à la page 10)

LE BILL DE MONTREAL

L'étude en est continuée au comité du Conseil Législatif.

Le comité des bills privés du Conseil législatif a poursuivi, hier, l'étude du bill de Montréal.

Au cours de la séance du soir le comité a adopté l'article du bill relatif à l'octroi d'un million à l'Université de Montréal et à l'emprunt de ce million par la ville. Le comité a changé la longueur du terme de l'emprunt. Celui-ci devra être pour vingt ans, tandis que le comité de l'Assemblée législative avait accordé un terme de cinq ans.

Le comité a adopté un amendement qui permet à la ville d'imposer une taxe de $200 aux buanderies de l'extérieur qui opèrent à Montréal.

La clause du bill qui permettait au conseil d'imposer une taxe de $300 aux compagnies d'assurance mutuelle sur le feu a été amendée de façon à ce que cette taxe ne dépasse pas cent piastres.

Le comité a ajourné la discussion hier soir et il la reprendra ce matin.

L'honorable M. Jacob Nicol préside le comité.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

De nouveaux noms à plusieurs rues

Le comité spécial du conseil, chargé d'étudier les changements aux noms de certaines rues de Québec, a siégé hier soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence du maire. — Le nom du cardinal Villeneuve et celui de l'ex-maire Auger à deux boulevards.

PROPOSITIONS DIVERSES

Le comité spécial du conseil, chargé d'étudier des changements aux noms de certaines rues de Québec, a siégé hier soir à l'hôtel de ville. C'était sa première réunion, bien que le comité ait été formé le 28 avril 1932.

Le maire Lavigueur présidait et les membres de ce comité présents étaient : les échevins P.-H. Bédard, F.-J. Dinan, Wilfrid Lacroix, James Carmichael et Rodolphe DeBlois. Les échevins Jos. Emond, François Jobin, Emile Gosselin et Albéric Noreau assistaient également à la sé-

M. F.-X. Chouinard agissait comme secrétaire.

Plusieurs noms de rues ont été changés. C'est ainsi que le comité a décidé de donner le nom de S. Em. le Cardinal Villeneuve au Boulevard Wilson, dans Limoilou. Il a aussi décidé d'octroyer au boulevard des Fossés, entre les rues de Vallières et de la Couronne, le nom de "Boulevard Auger", en l'honneur de l'ancien maire de Québec, M. J.-Oscar Auger, qui a pris l'initiative de doter St-Roch de cette importante artère. Le Boulevard Charest, situé entre la rue de la Couronne et le Boulevard Langelier, qui n'est que la continuation de l'autre, gardera son nom actuel, qu'on lui a donné pour honorer la mémoire de feu Mgr Charest.

Ce changement a été décidé sur proposition de l'échevin P.-H. Bédard. Le maire Lavigueur a déclaré que le choix du nom de son prédécesseur pour le Boulevard des Fossés n'était que juste.

Dans le quartier Saint-Roch, le comité a fait une couple d'autres changements, sur proposition de l'échevin Emond. C'est ainsi qu'il a décidé de donner le nom de "rue de la Couronne" à la rue Petite Hermine, qui n'est que le prolongement de la rue de la Couronne actuelle. Cela fait disparaître le joli nom de Petite Hermine, qui n'était autre, on le sait, que celui de

(Suite à la page 4)

LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Explications sur la portée de l'amendement qui a été soumis récemment à la Législature provinciale. —Pouvoirs plus étendus.

L'ARTICLE 280

Nous nous sommes fait expliquer, hier, par l'un des commissaires, la portée de l'amendement à la loi de la Commission des Services Publics que la législature vient d'adopter.

Cet amendement élargit les pouvoirs de la Commission. Jusqu'ici, une compagnie qui vendait de la force motrice de plus de cent chevaux-vapeur à des établissements industriels et commerciaux, pouvait augmenter ses prix pour tels établissements, sans en demander la permission à la dite Commission. A l'avenir, les compagnies, pour ce faire, devront s'adresser à la Commission. Le paragraphe 3 de l'article 28d de la Loi créant la Commission des Services Publics, qui restreignait ses pouvoirs, se trouve en effet supprimé.

Voici le texte de l'article 28d:

28d. — I. Dans le délai qui sera fixé par la commission et dont avis

(Suite à la page 4)

FEU MME GASPARD GERMAIN

Mme Germain est décédée hier à l'Orphelinat de St-Sauveur.

On apprendra avec regret la mort de madame Germain, épouse de feu M. Gaspard Germain, ancien tanneur et corroyeur, décédée hier à l'Orphélinat de Saint-Sauveur, à l'âge de 89 ans et 9 mois. La vénérable octogénaire s'est éteinte entourée de tous les membres de sa famille. Avec elle disparaît une femme charitable et dévouée.

Madame Germain laisse pour pleurer sa perte, sa fille, madame E.-A. Delisle (Florida), et une soeur, madame Zéphirin Trudel, de Montréal. Une autre de ses filles, madame Onésime Turgeon (Irma) et ses fils, MM. Oscar et Joseph Germain, l'ont précédée dans la tombe. Lui survivent encore : son gendre, M. E.-A. Delisle, négociant, et ses belles-filles, madame Oscar Germain et madame Joseph Germain, de Mégantic. L'époux de la défunte est mort il a plusieurs années.

A ST-ANTOINE DE TILLY

Les résidents d'été forment une association. — Des élections.

A l'instar des citoyens du Lac St-Joseph, de Val St-Michel, etc., les résidents d'été de St-Antoine de Tilly ont formé dernièrement une association, dont le but est de coopérer plus étroitement avec les autorités municipales pour la sauvegarde de leurs intérêts et le développement futur de cet endroit de villégiature réputé, bien connu des Québecois. Plusieurs projets sont déjà à l'étude qui seront non seulement à l'avantage des citadins, mais de tous les citoyens de cette municipalité. Le premier président de l'association est M. J.-E. Grégoire, avocat, professeur d'économie politique à l'Université Laval, et le secrétaire, M. Sam-E. Méthot. Les autres directeurs sont MM. le Dr L'Espérance, Henri Lafleur et Z. Rivard.

AU BELVEDERE

La chorale paroissiale des Saints-Martyrs Canadiens exécutera, dimanche soir prochain, en l'église du Belvédère, le célèbre oratorio de Théodore Dubois : "Les sept paroles du Christ". Le choeur puissant, qui réunira alors plus de quatre-vingt voix mixtes, sera sous la direction de M. Maurice Montgrain. A cette occasion, le R. P. Levi Côté, O. M. I., prédicateur des retraites paroissiales, parlera sur la "Passion".

UN JUGEMENT

L'hon. juge Wilfrid Laliberté a rendu jugement, hier, dans la cause de General Finance Company of America contre Auclair. La poursuite est maintenue pour $82.

AU COURS DE COMMERCE

Ce soir, à 7 1-2 heures, au Cours de Commerce de l'Académie Commerciale, monsieur J.-E. Grégoire, C. R., parlera de la "Spéculation".

L'heuer des funérailles sera annoncée demain.

Nos sympathies à la famille.

Le 2e itinéraire de notre voyage

Vous embarquerez-vous au début de juillet pour l'Europe? Voilà ce que vous devez prévoir immédiatement.— Le second itinéraire proposé vous conduira à travers la France et l'Italie en passant par Lourdes et Rome.—Revenus à Venise, vous vous en irez vers le Tyrol, la Bavière, la Belgique, la Hollande et l'Angleterre.—Le confort des hôtels n'a d'égal que l'excellence des moyens de transport : navires, autocars, chemins de fer.

LE PELERINAGE DE L'ANNEE SAINTE

Visiter l'Europe enchanteresse sous les auspices d'une compagnie expérimentée qui a fait ses preuves et démontré péremptoirement qu'elle sait faire les choses parfaitement, voilà ce que vous offre L'Evénement pour le début de juillet. Déjà, vous avez pu lire dans ce journal les détails de notre premier itinéraire. Ce matin, vous lirez la seconde partie du programme du deuxième voyage. Après avoir vu la France, l'Italie, le Tyrol et la Bavière, les voyageurs de L'Evénement s'embarqueront pour Bruxelles, où ils arriveront le 31 juillet. Le charme de cette ville, l'une des plus belles capitales d'Europe, vous captivera. Le lendemain, 1er août, vous serez à Anvers. Puis, le voyage se continuera vers la Hollande : Rotterdam, la Haye, Scheveningue, Amsterdam. On retournera en Belgique par Bruges et Gand; vers Ostende, jolie station balnéaire fréquentée par le roi et la reine de Belgique. Voilà donc la partie du programme que nous vous présentons aujourd'hui.

LUNDI, 31 JUILLET.—Départ de Cologne à destination de Bruxelles où l'on arrive vers midi. L'après-midi est consacrée à la visite de la ville en autocar. On passe par le grand palais, l'hôtel-de-ville, la maison du roi, le palais de justice, le plus gros édifice d'Europe, la cathédrale Sainte-Gudule, le palais du roi, le palais des Beaux-Arts, l'avenue Louise, etc. On se rendra également à Waterloo.

BRUXELLES, capitale de la *Belgique*, résidence royale *d'Albert I*, roi des *Belges*, est le siège du gouvernement de cette nation qui intéresse doublement les Canadiens tant d'origine française que de race britannique. En effet, la Belgique se compose de *Flamands* et de *Wallons*. La capitale de la Belgique est la troisième ville de l'Europe : Paris venant en premier lieu et Vienne en second. L'héroique petit peuple qui a sauvé la civilisation en 1914, considère Bruxelles comme un *Paris miniature*, et ceux qui l'ont visitée ne sont pas loin de lui donner raison. La vie est très agréable parmi ces gens aux moeurs polies et raffinées. Cette grande cité occupe, en Europe, une situation de choix, puisqu'elle se trouve située à égale distance des grandes capitales européennes : Londres, Berlin, Paris, Berne. Sur ses boulevards merveilleux se dressent des résidences somptueuses. Ses pavés balayés et nettoyés chaque nuit, sont gardés propres avec le soin méticuleux particulier aux Flamands. Son *palais de justice*, son *musée des Beaux-Arts*, son *conservatoire de musique*, la *Bourse*, la *cathédrale Sainte-Gudule*, l'un des plus vieux monuments qui soit. On y remarque des vitraux magnifiques qui datent de différentes époques depuis le XIIIe siècle. Le clocher de *Sainte-Gudule* s'élance dans les airs à plusieurs cinquantaines de pieds. Il est surmonté d'une croix portant *saint Michel*, c'est pourquoi on nomme souvent ce temple *Sainte-Gudule et Saint-Michel*. Des parcs splendides, entourés de colonnades, contenant des statues sculptées par les meilleurs artistes du ciseau de tous les temps, font de cette ville quelque chose d'attrayant et de plaisant à visiter.

Au cours de leur passage dans la capitale de la *Belgique*, les voyageurs iront visiter le champ de bataille de *Waterloo*, à une heure à peine de *Bruxelles*. On s'y rend par la route suivie par *Wellington* quand il sortit du bal pour se rendre aux avant-postes de l'armée anglaise, devant lesquels surgissaient les forces françaises. A cette nouvelle il demeura aussi calme, et ce n'est qu'à la fin de la soirée, qu'il partit en compagnie de son état-

(Suite à la page 15)

Un RADIO Bi-Acoustic
VICTOR

Conditions Faciles

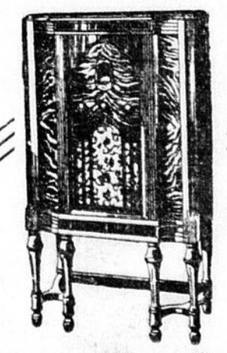

Tonalité Supérieure

Le Modèle R-54 — 10 LAMPES — Complet avec Lampes

Super-hétérodyne Bi-Acoustic de dix lampes avec amplification "B", contrôle de volume automatique amélioré, contrôle de tonalité, haut-parleur dynamique amélioré, lampes d'un nouveau genre, portée musicale étendue. Châssis et condensateur montés sur caoutchouc en un charmant cabinet console à six pattes de noyer apparié et de placage en noyer aux lignes droites.

Nous prendrons en échange votre piano ou votre vieux radio à un prix très intéressant.

320 rue St-Joseph Québec — Robitaille — 49 côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Président J.-H. FORTIER, Directeur J.-E. BARNARD.

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32, rue de la Fabrique, Québec

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

QUEBEC, 7 AVRIL

LE BOULET DES DETTES PUBLIQUES

Voici comment le "Financial Post" explique que de nombreuses entreprises industrielles et commerciales ont été liquidées, depuis un an, par la force d'un état de choses créé par les déficits annuels du gouvernement. Nous avions constaté que, lors du dernier emprunt fédéral, les souscriptions n'entraient que lentement. Dans certains cas, on pouvait constater par quels procédés de riches entreprises étaient induites à doubler leur mise, pour suppléer à l'insuffisance des prêteurs de condition plus modeste. Et les banques, auxquelles le gouvernement a rendu de nombreux services, ont absorbé des tranches énormes des emprunts fédéraux. Mais, pour maintenir leurs ressources liquides et suffire aux besoins de l'Etat, les banquiers ont été obligés d'opérer une pression sur de nombreux clients, limitant les marges de quelques-uns, obligeant le paiement complet des avances faites aux autres. Ainsi, au fur et à mesure que le gouvernement augmente les taxes sans combler ses déficits, le relèvement industriel et commercial du pays est retardé. Que conclure, sinon que le premier pas dans la voie sage qui nous sortira de l'impasse serait de régler la dépense fédérale sur le revenu probable, sans recourir à cette mesure de l'emprunt qui accable déjà la nation canadienne.

PARMI LES REACTIONS AMERICAINES

Pendant que le Président Roosevelt prend des mesures extraordinaires pour améliorer le sort des cultivateurs américains, plusieurs journaux républicains admettent que leur parti avait poussé trop loin sa politique de protection tarifaire, ruinant ainsi les bonnes dispositions des étrangers à l'égard des produits d'exportations de la République. Au point de vue national, toute mesure de protection économique vaut en autant qu'elle est nécessaire; dès que son utilité pratique a cessé, elle devient un privilège indu en faveur du petit nombre aux dépens de la masse. C'est ainsi que l'outrance de M. Hoover, et de l'école à laquelle il appartient, a provoqué des représailles dans tous les pays, et plus particulièrement en Canada, où, de par la facilité des relations, la nation américaine trouvait un marché d'accès facile pour une partie de ses produits. Aujourd'hui, la majorité des administrés de M. Roosevelt l'approuve lorsqu'il annonce son intention de "percer des ouvertures dans les murailles tarifaires". C'est l'avertissement préalable à une série de traités commerciaux qui favoriseront le mouvement, c'est-à-dire la vie industrielle des peuples intéressés. Si nous en croyons certains indices, des conversations sont entamées entre Ottawa et Washington pour paver les voies à une prochaine conférence économique entre M. Bennett et M. Roosevelt. De 1920 à 1930, le volume du commerce entre leurs deux pays se chiffrait dans les centaines de millions par mois. Malheureusement, l'avantage géographique et tarifaire des exportateurs américains était tel que ces échanges se réglaient, à la fin de chaque année, par une balance défavorable au Canada d'une proportion énorme. Dans cette période de dix années, nous avons payé à nos voisins une prime de plus d'un milliard de dollars. Un pareil tribut était hors de toute proportion avec ce qu'un pays plus riche pouvait attendre d'un pays moins populeux. Pour payer nos importations américaines, il nous fallait taxer toutes nos ressources commerciales et nos activités nationales. Si les gouvernants actuels du Canada et des Etats-Unis peuvent trouver une formule plus équitable, nous pourrons échanger avec nos voisins, dans un avenir prochain, un volume de marchandises énorme, d'une valeur annuelle de plusieurs centaines de millions de dollars, mais mieux réparties en importations et en exportations, de façon qu'on ne puisse plus dire que ces relations sont ruineuses pour nous.

RELIGION D'ETAT EN ALLEMAGNE

Il est difficile de comprendre, aux premières nouvelles, comment un catholique-romain comme Adolf Hitler, même s'il a eu des démêlés graves avec les autorités religieuses de l'Allemagne, puisse intervenir dans les affaires des églises protestantes et préparer l'église luthérienne à remplir une dictature morale dans un immense pays où la majorité protestante se divise en plusieurs sectes et où la minorité catholique est numériquement très forte. Les embarras politiques et économiques du dictateur sont assez nombreux pour qu'il ne s'en prépare pas d'autres d'un ordre extrêmement dangereux. A moins qu'il n'ait perdu complètement la tête, Hitler doit savoir que, parmi ses partisans eux-mêmes, il n'y a pas d'union religieuse. Il doit prévoir que si le procédé de l'intimidation lui a réussi dans une élection, il ne saurait en être ainsi dans une intrusion religieuse affectant des provinces dont les anciennes frontières étaient délimitées par les divergences de religion. Et s'il allait porter atteinte à la liberté religieuse des populations, il doit savoir qu'il en est, comme, par exemple, en catholique Bavière, qui se tourneront en bloc contre lui et paralyseront son action politique. Il se peut que le dernier geste d'Hitler soit une simple manoeuvre, à la veille d'un acte important, celui de la nomination du premier ministre à la diète prussienne, poste que le dictateur convoite contre le catholique militant von Papen. Tous les moyens sont bons à un aventurier, et il se montre le plus agressif et le plus dangereux possible, à la veille de conférences impériales importantes avec les puissances de l'intérieur et de l'extérieur. Déjà, il en a suffisamment fait pour que sa mauvaise réputation soit partout répandue dans le monde. Il convient de se demander combien de temps cette tyrannie grotesque durera-t-elle en Allemagne? Et surtout comment sera-t-elle remplacée?

CE QUE L'ON DIT A PARIS

MacDonald a passé à Paris; et dans les "déclarations" qui, bien qu'officielles, ou plutôt parce que telles, ne disent que ce qu'on veut bien livrer au public, les journalistes se livrent à des travaux d'exegèse dont les divergences montrent la vanité.

Les uns sont nettement hostiles à tout ce qui se fait. "Figaro", contre le "tripot de la guerre" a des appréciations dépourvues de toute aménité et conclut:

"Les Anglais, ceux qui ne sont pas, comme M. MacDonald, aux ordres de nos ennemis, nous sauront gré de notre résistance. C'est un journal neutre, connu pour son objectivité, la "National Zeitung" de Bâle, qui écrit: "Plus les ministres anglais voudront sincèrement la paix, plus ils devraient se montrer reconnaissants d'un "non" proféré à Paris, lequel "non" est le dernier rempart qui reste aujourd'hui contre les puissances de destruction".

"Ce "non" énergique produirait l'effet d'une descente de police dans le tripôt où, à l'enseigne de la paix, M. MacDonald prépare la guerre, comme en 1914.

Pertinax, toujours hostile, écrit plus calmement aujourd'hui dans l'"Echo de Paris":

"Sur les conversations qui se sont déroulées hier, entre MM. Daladier, Boncour, Ramsay MacDonald et sir John Simon, on ne possède encore que peu de renseignements. Cependant, les points suivants peuvent être notés, —et ils suffisent à montrer que M. Daladier s'est défendu. Contrairement à certaines nouvelles qui se sont déjà propagées dans la presse étrangère, il n'est pas vrai que M. le président du Conseil ait approuvé, en principe, le projet de traité entre les quatre puissances (Angleterre, France, Italie, Allemagne), établi par M. Mussolini. En second lieu, il a pleinement sauvegardé son droit de présenter des amendements. Le texte communiqué à M. de Jouvenel, par le dictateur italien sera soumis, du côté français, à un examen minutieux. En cours de discussion, deux des amendements éventuels ont, paraît-il, été ébauchés.

"L'un d'eux, qui perce dans le communiqué, tend à rétablir la Société des Nations dans ses droits.

Saint-Brice, dans le "Journal", également opposé à tout ce qui est venu de Londres et de Rome, écrit sa satisfaction de deux indications que fournit le communiqué:

"La première est le dernier paragraphe du communiqué. La seconde est le fait que M. Paul-Boncour ne partira pas demain pour participer dès le début à la discussion du plan britannique à Genève. La dernière phrase du communiqué a été ajoutée à la demande expresse des ministres français. Nous n'avions pas besoin qu'on nous le dise pour la deviner. Elle signifie, en effet, que la France entend opposer à la conception du Directoire exécutif, escamotant la Société des Nations, une collaboration des puissances dans le cadre de la Société des Nations. Nous parlons bien d'opposition, et non pas de combinaison des deux systèmes. Il faut se mettre en dehors de la logique la plus élémentaire pour ne pas comprendre que le projet italien ne maintient la Société des Nations que pour la forme. Ce qu'il veut, c'est ressusciter le fameux plan de Directoire des grandes puissances proposé par Stresemann dès Locarno et qui correspond à la conception britannique de la Société des Nations. Conception oligarchique, basée sur la suprématie des grandes puissances. Conception exactement contraire au système démocratique de l'égalité des puissances."

Dans "Excelsior", Marcel Pays examine les choses de sang-froid:

"Certains esprits chagrins ne manqueront pas d'interpréter les différences de ton entre les deux textes de Rome et de Paris dans le sens d'une régression des entretiens franco-britanniques sur les conversations anglo-italiennes. Rien de moins exact. Il suffit de comparer, sans parti-pris, les deux communiqués pour se rendre compte, à la réflexion, que loin de se contredire, ils se complètent de la façon la plus logique. Pour la France, comme pour l'Angleterre et l'Italie, le projet d'entente et de collaboration entre les quatre grandes puissances occidentales, est d'une réalisation des plus souhaitables. Ce point acquis est d'importance essentielle. Le gouvernement italien formule le voeu que cette coopération s'organise dans l'esprit du pacte Kellogg et de la déclaration de "non-recours à la force". Le gouvernement français exprime le désir que cette loyale coopération s'établisse dans le cadre et dans l'esprit de la Société des Nations. Entre ces deux "esprits" il ne saurait y avoir ni contradiction ni incompatibilité. Sans doute objectera-t-on que le gouvernement français, au lieu de se rallier spontanément à la proposition italienne, a demandé d'en faire—à la lumière des explications verbales fournies par les ministres anglais—une étude plus approfondie.

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CHRIST

(Suite de la page 3)

assemblée de St-Sauveur, j'imagine sa joie et sa consolation, mais s'il ne nous voit pas, le Coeur de Jésus est consolé et il me prie de vous remercier. Ce spectacle est la preuve la plus évidente de la foi des Canadiens."

"Il y a parmi nous", dit ensuite l'apôtre du Sacré-Coeur, "des coeurs bien meurtris. Vous cherchez du travail et vous n'en trouvez pas. Cette crise du chômage est voulue par Dieu afin que nous allions à lui." Le prédicateur invita alors l'assistance à réfléchir sur ses épreuves et à ouvrir son coeur à la pénitence. "Que sert à l'homme de gagner l'univers", dit-il, "s'il vient à perdre son âme? Voilà la pensée qui doit nous préoccuper."

Dans un ensemble parfait, tous les hommes et jeunes gens chantèrent alors le Pater Noster et plusieurs cantiques en l'honneur de la Ste-Vierge, de saint Joseph et de sainte Thérèse.

Le R. P. Lelièvre insista sur la nécessité de suivre les enseignements du Pape et invita la foule à profiter des avantages spirituels qu'offre l'Année Sainte.

A ST-COEUR DE MARIE

Des centaines d'hommes et jeunes gens ont assisté, hier soir, en l'église de St-Coeur de Marie, à la première heure sainte nocturne prêchée en cette paroisse. Le R. P. de la Cotardière, curé, présidait la cérémonie et dans une brève allocution, il rappela le but de cette pieuse réunion: la commémoration du 19ème centenaire de la mort de Notre-Seigneur et de l'institution de la Sainte Eucharistie.

Rappelant les débuts de cette pratique, le prédicateur dit que c'est lors d'une apparition à sainte Marguerite-Marie, au monastère de Paray-le-Monial, que Notre-Seigneur exprima le désir d'être prié tout particulièrement le premier vendredi de chaque mois. Depuis, cette dévotion n'a fait que croître et aujourd'hui elle est répandue dans le monde entier.

"Notre paroisse inaugure aujourd'hui l'Adoration Nocturne", dit le R. P. de la Cotardière. "De onze heures à minuit, chaque premier jeudi soir du mois, nous nous réunirons au pied de l'autel pour demander pardon au Sacré-Coeur de tous les péchés qui se commettent. Cette heure devra être accordée généreusement au Sacré-Coeur. Afin de ne pas entraver la générosité des paroissiens et aussi dans le but d'empêcher que l'on trouve dans cette cérémonie une occasion d'accomplir plus facilement ses dévotions du premier vendredi du mois, la communion ne sera pas distribuée à l'issue de l'heure sainte, et la cérémonie prendra fin à minuit précise. Notre-Seigneur ne pourra qu'apprécier doublement ce geste de ceux qui viendront se préparer ainsi dans une heure de vigile à la célébration du lendemain".

Hier soir, c'est le R. P. LeDoré qui présida la bénédiction du Saint Sacrement.

A ST-SACREMENT

Le R. P. François Goyer, S. S. S., était le prédicateur de l'heure sainte qui a eu lieu hier soir en l'église du St-Sacrement. L'orateur sacré conduisit ses auditeurs dans le Jardin des Oliviers où Notre-Seigneur souffrit pour expier les péchés des hommes. Le prédicateur demanda à son auditoire de prier avec la plus grande ferveur pour obtenir le pardon de tant de fautes qui se commettent chaque jour dans le monde et d'avoir aussi une intention toute spéciale pour obtenir du Coeur de Jésus la cessation de la crise.

On distribua la sainte Communion au cours de la messe qui suivit l'heure sainte.

AU COUVENT DE SILLERY

M. l'abbé Stanislas Cantin, étudiant à l'Institut Supérieur de Philosophie, a prêché l'heure sainte hier soir au couvent de Jésus-Marie, à Sillery. Il s'est adressé aux religieuses et élèves de la maison ainsi qu'aux dames pensionnaires de la Villa Notre-Dame des Bois.

S'inspirant des paroles du Christ "Mon âme est triste jusqu'à la mort", M. l'abbé Cantin démontra que l'agonie est le combat suprême de l'homme luttant pour la conservation de la vie, le bien par excellence. Il fit voir que la mort est une séparation car plus que des amis le corps et l'âme sont faits l'un pour l'autre. Après avoir prouvé que le calme devant le trépas est possible mais exceptionnel, le prédicateur rappela les circonstances de l'agonie de Jésus à Gethsémanie, sa solitude, sa tristesse, la prière qu'il adressa à son Père, la venue d'un ange pour le fortifier. Il dit ensuite que l'exemple du Christ justifie notre faiblesse.

Puis faisant revivre les moments douloureux du sacrifice du Sauveur, M. l'abbé Cantin démontra que le désir de la gloire ne peut expliquer son dévouement et que c'était sa nature humaine qui souffrait alors. Il passa ensuite en revue le sommeil des apôtres, les reproches que leur adressa le Seigneur et dit pourquoi Il s'appuyait sur eux. Tirant la grande leçon de cet abandon des apôtres, l'orateur déclara qu'il fallait être vigilant et se tenir toujours prêt à répondre à l'appel du Maître.

CEREMONIE A L'HOTEL-DIEU

(Suite de la page 16)

J. Lachance, aumônier de l'Institution, Ivanhoe Caron, Henri Paradis, Pierre Gravel, Rosaire Lefebvre, F. Wagner et J. Ouellet.

Ont prononcé les voeux perpétuels:

Soeur Raymond-Marie (Diane Pelland), de Limoilou, Soeur St-Augustin (Cécile Ouellet), de St-Edouard de Lotbinière.

Ont revêtu le saint habit:

Mlles Françoise Garlépy, de Ste-Anne de Beaupré, en religion Soeur St-Paul de la Croix;

Marie-Paule Kirouac, de Saint-Cyrille de L'Islet, en religion Soeur St-Yves;

Fernande Boulanger, de Sainte-Agathe de Lotbinière, en religion Soeur St-Maurice;

Marie Hamelin, de St-Rémi du Lac-aux-Sables, en religion Sr Ste-Julienne;

Blanche Asselin, de St-François d'Assise, Québec, en religion Soeur St-Dosithée.

OBSEQUES DE MME E.-C. DE BEAUMONT

(Suite de la page 16)

service.

Au choeur de l'orgue, la chorale, sous la direction de M. J.-A. Savard a fait les frais du chant funèbre. Mademoiselle Marie Matte et M. J.-A. Savard ont rendu "le Crucifix", de Faure. M. R.-G. Gingras touchait l'orgue.

Le cortège a laissé la résidence mortuaire, à 9 heures moins quart.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. Elzéar, Ambroise et Paul Couillard De Beaumont; ses gendres, MM. Elie Depeyre, J.-B. Martel et Thomas McKiban; ses petits-fils, MM. René, Elzéar, Gilles et Paul-Emile C. De Beaumont; ses neveux, MM. Alphonse Laruche, Joseph Marois, Noel Laroche, Joseph Laliberté, T. Aubin, Michel Gaboury, Gédéon Demers, Odilon Matte, Léopold Demers, Raoul et Emmanuel Demers, Jos. Matte, Ernest Matte, Jacques Matte, J. de Beaumont, E. Bergeron, Arthur et Joseph Bergeron, Joseph et Edouard Demers.

Immédiatement après les membres de la famille, venaient: MM. Oscar Drouin, M. P. P., Emile Gosselin, échevin, J. Carmichael, échevin, A. Noreau, échevin, J.-P. Ouellet, maire de Sillery, le Dr N. Cloutier, le Dr E.-V. Boulanger, le Dr W. Brunet. J. St-Pierre, W. Laframboise, Télesphore Simard, ex-maire, L.-F Martel, Eugène Lamontagne, J.-A. Roy, Romeo Roy, U. Tweedell, Paul Brunet, J.-A. Genest, Charles Robitaille, Alfred Dorval, N. Robitaille, V. Robitaille, James Davies, Antoine Carmichael, J.-A.-L. Bussières, Hubert Simard, Yvon Lepage, Elz. Carmichael, Arthur Carmichael, M.-J. Broussard, Léo Légaré, J.-A. Magnan, J.-A. Blouin, A. Gourdeau, J. Devarennes, Jos. Paquet, Henri Paquet, Lauréat Thivierge, Roméo Rousseau, de l'Evénement, R. Boulet, W. Droiet, H. Auger, A. Larose, P. Turgeon, O. Bertrand, J.-A. Brousseau, Omer Paré, J.-B. Gingras, J.-A. Beaulé, J.-N. Bruneau, A. Plante, Alfred Marois, Georges Juneau, R. Labadie, C.-O. Lajoie, Adélard Lalberté, H. Lacouline, A. Lacouline, R. Rouleau, E. Labadie, Arthur Lafond, R. Roger, J.-E. Gagnon, W. Vigneault, Omer Plamondon, J.-A. Anzalone, A. Bouret, H. Leclerc, Ludger Gosselin, J.-Alfred Genest, R. Audibert, G. Paquet, L. Parent, J.-A. Plamondon, Paul Bertrand, E. Lamontagne, J.-P. Bouret, W. Noël, J.-A. Lessard, A. Caron, Lorenzo Lessard, Eudore Poliquin, A. Lemelin, L. Depeyre, E. Bundock, Rosaire Plamondon, D. Desrosiers, Paul McKibbin, R. Villeneuve, Louis Morin, Jos. Mecteau, P. Mecteau, P.-S. Proteau, Paul Plamondon, L.-P. Labrecque, Roméo Côté, Eugène Pouliot, R. Dassylva, M. Bouret, John Henry, Jos. Thomassin, M. Lamontagne, J.-A. Lacroix, Jos. Moisan, R. Verreault, Edouard Verreault, Arthur Falardeau, J.-U. Dombrowski, Nap. Faucher, Louis Marquis, Fernand, Robert et Victor Côté, J.-A. Leclerc, Charles Boutet, G. Masse, Juste Masse, Jos.-R. Turner, G. Goulet, Ph. Trottier, Charles Martel, J.-A. Falardeau, J.-F. Blouin, Paul Villeneuve, Albert Martel, A. Martel, jr., Arthur Roy, A. Lavoie, H. Lavoie, A. Magnan, L.-H. Vachon, H.-J. Perron, Georges Matte, Gustave Bélanger, L. Bouchard, L. Giguère, P.-E. Boudreault, M. Plante, A. Martel, E. Bolduc, A. Drolet, Edgar Deschênes, Ph. Trépanier, Emile Fortier, Nap. Proteau, P.-E. Lamontagne, J.-A. Villeneuve, A. Dallaire, M. Biron, Léon Langlais, D.-E. Marceau, H.-W. Lafleur, A.-M. Lafleur, Gédéon Paquet, T.-R. Marier, S. Marchand, René Emond, Nap. Masse, René Masse, Charles Morin, J.-A. Larose, G. Belleville, A. Hamel, A. Blanchette, Jos. Lemelin, Albert Emond, Louis Picard, Armand Brown, J.-E. Gendron, G. Lamontagne, R. Lamontagne, E. Burdock, A. Biron, L.-P. Racine, P. Garneau, M. Hamelin et une foule d'autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Colomban de Sillery. La maison J. Bouchard & Fils dirigeait les funérailles.

A la famille en deuil nous réitérons l'hommage de nos sympathies.

UNE LETTRE DE PROTESTATION

(Suite de la page 16)

vénient et qu'il n'y a aucune raison sérieuse pour forcer la ville à y mettre fin. Le dépotoir, au contraire, est utile à un bon nombre de résidents de Québec-Ouest parce que la ville de Québec se trouve ainsi à remplir leurs propriétés. Je remarque que ceux qui s'objectent le plus à la chose", ajoute ce monsieur, "sont ceux qui, après avoir bénéficié de cette accumulation des vidanges de la cité pour le remplissage de leurs propriétés, veulent maintenant en priver les autres".

Le même signataire affirme qu'il y a dans sa maison une épicerie dont le propriétaire prétend que le dépotoir ne lui cause aucun inconvénient, et pourtant cette maison est située à 400 pieds du dépotoir. Puis M. Lacombe termine par ces mots:

"Avec une quarantaine de résidents du voisinage du dépotoir, je demande donc, messieurs, que le dépotoir ne soit pas déplacé; la ville nous rend service en déposant ses vidanges à cet endroit, car elles servent à améliorer nos terrains. Personne n'en souffre, nous l'affirmons, et nous ne voyons pas pourquoi nous ne pourrions pas jouir, à notre tour, du même privilège dont se sont prévalus les protestataires avant de porter plainte au service provincial d'hygiène contre une nuisance purement imaginaire".

GROS INCENDIE A CHICOUTIMI

(Suite de la page 16)

tructeur car l'édifice s'élevait sur le promontoire le plus élevé de Ste-Anne, à peu de distance de la grande croix illuminée qui brille à chaque soir au-dessus de la ville.

Le feu prit naissance vers huit heures mercredi soir et ne put être mis sous contrôle que vers deux heures hier matin, alors que les murs s'écroulèrent avec fracas. Quelques meubles seulement ont pu être sauvés. Les pertes sont partiellement couvertes par les assurances.

LES CREDITS DES PENITENCIERS

La Chambre des Communes les a approuvés hier après une discussion d'une quinzaine de minutes. — Le cas des Doukhobors.

PIQUANT INCIDENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — A la suite d'une discussion d'une quinzaine de minutes à peine, la Chambre des Communes réunie en comité a approuvé hier les estimés destinés à l'entretien des pénitenciers canadiens et qui se chiffrent à $2,941,400.

La tempête qui fit rage lorsque le bill amendant l'article des pénitenciers fut présenté pour la première fois devant la Chambre semble s'être apaisée par elle-même. Les députés posèrent quelques questions hier, auxquelles répondit l'hon. M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, puis le vote fut pris.

Le ministre de la Justice fit une brève déclaration au sujet de Piers Island où le gouvernement a établi des quartiers pénitenciaires pour les doukhobors arrêtés dans l'Ouest canadien. Il expliqua que des négociations sont actuellement en marche pour la location de l'île et que le montant à payer sera décidé par la Cour d'Echiquier.

M. Guthrie déclara au comité que les propriétaires de Piers Island demandent $3,600 par année mais que son département a offert $420. Le nombre des détenus qui se trouvaient sur l'île le 1er mars était de 295 hommes et 279 femmes.

En réponse à une question de l'hon. M. Ernest Lapointe, député libéral de Québec-Est, l'hon. M. Guthrie ajouta qu'il y avait eu des négociations tentées en vue de l'achat de l'île par le gouvernement mais que le prix demandé avait paru si élevé que cette idée avait dû être abandonnée.

—"Ces pensionnaires sont des doukhobors?" demanda M. Lapointe.

—"Oui. Ils sont logés dans deux édifices, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes", répondit M. Guthrie.

—"Y a-t-il quelqu'un pour les habiller?" demanda le major C.-G. Power, député de Québec-Sud.

—"Je ne peux répondre à cette question car je n'y suis pas allé", dit M. Guthrie.

Le ministre de la Justice ajouta que la responsabilité de l'entretien des enfants des doukhobors incombait aux provinces et aux municipalités concernées. Une entente a été conclue à ce sujet, dit M. Guthrie, entre le Dominion et la province de Colombie-Anglaise.

UN DEPUTE QUI NE VEUT PAS DE TRAVAUX

(Suite de la 1ère page)

y sont fermés, il n'y a pas de commerce, pas d'exportation, rien pour attirer du trafic à ce quai. C'est gaspiller de l'argent. Si l'on doit pratiquer l'économie, que le ministre commence par Ste-Emilie et qu'il remette les réparations à une autre année, si nécessaire".

Le ministre exposa alors que des soumissions avaient été demandées, que le plus bas soumissionnaire était prêt à faire le travail pour $12,400, mais M. Verville ne voulut rien entendre.

"Je suis disposé à accepter la suggestion de mon honorable ami", dit alors le ministre.

"Merci", répondit M. Verville, qui voulut toutefois savoir quel entrepreneur avait présenté la plus basse soumission. Le ministre lui donna le nom d'un M. Roubidoux.

"Je suis satisfait", répondit M. Verville, et l'incident fut clos.

POUR L'AGRICULTURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — Formée en comité des subsides, la Chambre des Communes a de nouveau considéré les estimés du ministère de l'Agriculture, hier. L'honorable Robert Weir, ministre de l'Agriculture, a été l'objet de nombreuses interpellations lorsqu'il fut question d'un montant de $1,817,991 pour le service de l'hygiène animale.

A l'honorable W. R. Motherwell, ancien ministre de l'Agriculture, M. Weir garantit que la décision de ne tenir les animaux arrivants du Royaume-Uni que 15 jours en quarantaine à Lévis, au lieu de 30 jours, avait été prise entre les autorités anglaises et canadiennes après entente que cette quarantaine abrégée ne s'appliquerait que pour les animaux qui auraient passé précédement 15 jours en quarantaine dans les ports anglais.

Le ministre a déclaré que cette année, sous le rapport de la tuberculination des troupeaux, le travail consistera principalement à faire des secondes épreuves, au lieu de s'étendre à de nouveaux territoires

A LA BASILIQUE

On célébrera aujourd'hui avec un grand cachet de solennité, à la Basilique, la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs. A sept heures ce matin, il y aura grand'messe à la chapelle de Notre-Dame de Pitié. Ce soir, à sept heures et demie, chant du "Stabat Maters", prière, sermon par M. le Chanoine Arthur Robert, directeur du Grand Séminaire, et bénédiction du T. S. Sacrement.

Exposition de gravures

L'Exposition de Gravures d'art qui se tient actuellement au Palais Montcalm, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, est toujours ouverte au public. On peut la visiter l'après-midi de 2 heures à 5 heures et le soir de 7 heures et demie à neuf heures. Entrée gratuite. Cette Exposition, constituée d'environ trois cents gravures de maîtres de l'Ecole Moderne Française, intéressera certainement les amateurs d'art. On devra se hâter de la visiter car elle sera irrévocablement fermée samedi soir.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE	$ 4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

UN PROCES A J.-W. HARRIMAN

Joseph W. Harriman est condamné par le grand jury à subir son procès sous l'accusation d'avoir fait quatorze entrées fausses.

POUR $1,681,170

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 7. — Joseph-W. Harriman a été condamné par le grand jury fédéral, hier, à subir son procès sous l'accusation d'avoir fait quatorze entrées fausses, représentant un total de $1,681,170 dans les livres de la Harriman National Bank & Trust Company, qu'il fonda en 1912.

Le procureur américain George-Z. Medalie a annoncé qu'il expédiera le procès le plus vite possible, et son intention est de faire comparaître le banquier, qui est âgé de 67 ans, aujourd'hui même. Mais Harriman est actuellement souffrant, et l'on ne sait pas s'il sera en état de comparaître pour l'enquête préliminaire.

Le grand jury poursuit sa session entre temps, et M. Medalie dit que l'on peut s'attendre à ce que d'autres accusations soient portées en rapport avec les affaires de la banque Harriman. Cette institution ne put ouvrir ses portes à la suite du congé bancaire, et elle fut placée entre les mains de son président, Henry-E. Cooper, à titre de conservateur fédéral.

LA CATASTROPHE DU DIRIGEABLE

(Suite de la 1ère page)

céan. Les principales phrases de ce rapport se lisent comme suit:

"Un coup de vent d'une terrible violence, rapide et brusque, frappa le vaisseau alors qu'il luttait pour se maintenir au milieu de la tempête.

"Lorsque le dirigeable fut frappé par cette rafale, le câble de contrôle du gouvernail gauche vertical se rompit.

"Nous fîmes de vaines tentatives pour gouverner avec le gouvernail supérieur, car ce contrôle céda à son tour.

"Le vaisseau commença sa dernière descente pratiquement hors de tout contrôle".

Wiley ajoute qu'une fois dans l'eau, après la chute, il vit distinctement l'énorme enveloppe fendue en trois endroits, reposant sur l'eau et dérivant rapidement. Rien dans le rapport ne laisse croire à la possibilité de quelque négligence à bord avant l'entrée du vaisseau dans la zone orageuse.

Entre temps la Marine a reconstitué la cour d'enquête qui commencera à siéger officiellement lundi matin, à Lakehurst, sous la présidence du contre-amiral Henry V. Butler, commandant de la base navale de New-York.

LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

(Suite de la page 3)

sera donné dans la Gazette Officielle de Québec et, pour les nouveaux services, dans les deux mois qui suivront le commencement de leurs opérations, tout service public doit transmettre à la commission les listes de ses taux, prix, loyers, ou charges à tous ses clients ou abonnés, personnes, sociétés, corporations, municipalités ou autres services publics, en même temps que des copies de ces classifications, règles, pratiques et formules de contrat affectant ou se rapportant à ses taux, prix, loyers ou charges, de ce.

II. Aucun service public ne peut augmenter ses taux, prix, loyers ou charges, ou modifier ses classifications, contrats, pratiques, règles et règlements de manière à augmenter ses taux, prix, loyers ou charges, de quelque manière que ce soit, sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation de la commission après qu'elle aura établi que cette augmentation est justifiée.

Voici maintenant le paragraphe III qui se trouve supprimé par l'amendement:

IIII. Le présent article ne s'applique pas aux contrats pour la vente de force motrice électrique de plus de cent chevaux-vapeur pour des fins industrielles ou commerciales.

EXPLOITATION EN COMMUN?

(Spéciale à L'Evénement)

Montréal, 9. — On annonce aux bureaux chefs du Canadien National que l'exploitation en commun des services des messageries est l'une des questions étudiées par le Canadien National et le Pacifique Canadien. Jusqu'ici aucune décision n'a été prise.

DE NOUVEAUX NOMS A PLUSIEURS RUES

(Suite de la page 3)

l'un des vaisseaux de la flotte de Jacques-Cartier. En second lieu, le comité a résolu que la place Jacques-Cartier, située entre les rues de la Couronne, Saint-Joseph et Jacques-Cartier, portera à l'avenir le nom de "Carré Jacques-Cartier".

Les échevins de Belvédère, MM. Wilfrid Lacroix et François Jobin, ont suggéré plusieurs changements de noms mais il n'ont pas été chanceux pour tous. Ils voulaient, par exemple, faire baptiser du nom de "Côte Belvédère" le haut de la côte Franklin. Le comité a refusé. Ils ont proposé, aussi, de désigner la rue Calixte Lavallée sous le nom de "avenue Marois", en l'honneur de M. A.-E. Marois, manufacturier, qui a cédé un terrain pour le prolongement de l'avenue des Laurentides, et de donner le nom de M. l'abbé Adolphe Laberge, curé des Saints Martyrs, à la rue Raymond-Casgrain. Le comité n'a pas cru devoir, cependant, accepter ces changements de noms. Les mêmes échevins n'ont pu faire accepter, non plus, le nom de "Duchaine" pour la rue Thornhill.

MM. Lacroix et Jobin, d'un autre côté, ont fait adopter quelques changements de noms. C'est ainsi qu'à leur suggestion le comité a décidé de baptiser du nom de "avenue de Bienville", en l'honneur de Sieur LeMoyne de Bienville, un beau nom canadien, la partie de l'avenue des Laurentides située entre le chemin Sainte-Foy et la rue Marquette. L'autre section de l'avenue des Laurentides gardera son nom actuel. MM. Lacroix et Jobin ont également fait décider par le comité spécial de désigner la nouvelle rue ouverte entre le chemin Sainte-Foy et la côte Franklin sous le nom de "rue Chouinard", en l'honneur de l'ancien greffier de la cité, le regretté H.-J.-J.-B. Chouinard. Cette nouvelle rue passe sur une propriété ayant appartenu autrefois à Julien Chouinard, grand-père de feu M. Chouinard. Enfin, sur la suggestion des deux échevins de Belvédère, le comité a décidé que la rue Marquette portera ce nom dans toute la longueur de la rue, entre l'avenue des Erables et les limites ouest de la cité, ce qui éliminera l'avenue Holmes.

Dans Champlain, l'échevin Dinan a fait décider par le comité que la continuation de la rue Henderson, jusqu'au pont Samson, portera ce même nom.

Sur proposition des échevins Carmichael et Noreau, de Limoilou, le nom de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec, a été donné à l'avenue Wilson, dans ce quartier.

Dans Saint-Sauveur, l'échevin DeBlois a fait donner le nom d'"Hermine" à la rue Rameau, et le nom d'"avenue Scott" à la rue nouvelle tracée vers le pont Scott. Le même échevin a proposé que le boulevard des Fossés-Charest, à St-Roch, porte le nom de "boulevard Pie XI", en l'honneur du Souverain Pontife glorieusement régnant. Ses collègues ont cependant résolu de donner ce nom à une autre rue importante de Québec, plus tard.

Le livre de M. le Commandeur Pierre-Georges Roy, intitulé: "Les rues de Québec", a souvent été consulté au cours de cette séance, et l'échevin Lacroix a proposé que le maire en fasse distribuer un exemplaire à chacun des échevins. Le maire a acquiescé à cette demande.

Toutes les décisions prises par ce comité spécial devront être soumises au comité administratif et au conseil de ville pour approbation.

CAUSERIE DE M. A. LANGLAIS, C. R.

(Suite de la page 3)

breux. Lorsqu'il est possible, les deux parties concernées s'entendent pour comparaître devant un ou des arbitres qui seront chargés d'étudier le litige et de rendre une décision finale qui devra être respectée. M. Langlais, à ce sujet, fit remarquer que, dans l'état de New-York, sur plus de 2,000 causes réglées par le tribunal d'arbitrage, en dix circonstances seulement on dut avoir recours à un tribunal judiciaire pour faire respecter les clauses du jugement rendu.

Mtre Langlais dit que nous avons eu réellement tort de ne pas adopter dans notre province un moyen aussi souple de régler les affaires.

Si les nations adoptaient et surtout respectaient les décisions d'un tribunal d'arbitrage, conclut le conférencier, elles n'auraient pas besoin d'avoir recours aux armes dans leurs litiges.

M. Langlais avait été présenté par le président J.-Martial Côté et c'est le docteur J.-E. Laforest qui le remercia de son excellente causerie.

Un très joli récital a été donné, au cours du lunch, par M. Jules Payment, violoniste, et M. Paul Marcoux, violoncelliste. Mademoiselle Madeleine Payment était au piano d'accompagnement.

La fabrication du vinaigre, du cidre, des cornichons et des sauces, et des conserves et confitures de fruits et de légumes, sont deux grandes industries canadiennes qui dépendent pour leur prospérité des arboriculteurs et des maraîchers canadiens.

"N'est-ce pas honteux de voir que des comédiens reçoivent un plus gros salaire que les ministres eux-mêmes!"

"Je ne partage pas votre opinion. Les comédiens ne sont-ils pas bien plus amusants?" — Humorist

Carnet Mondain

L'honorable M. G.-H. Ferguson, Haut-Commissaire du Canada à Londres, s'embarquera samedi, à Liverpool, pour un voyage au Canada.

Madame Ernest Lapointe a passé la semaine au Château Laurier, à Ottawa.

L'honorable M. Gordon Scott, M. C.L., de Montréal, a passé la semaine à Québec.

M. et madame R.-A. Benoit ont reçu intimement à dîner, en l'honneur de M. et madame Edouard Montpetit, de Montréal, qui ont passé la dernière fin de semaine à Québec.

Madame W.-G. Power est revenue de Montréal, où elle a passé quelque temps.

L'honorable M. Charles Laurendeau, C.R., de Montréal, a passé une partie de la semaine à Québec.

Madame Larue a quitté hier Spencer Wood pour Montréal, où elle passera quelques jours, à l'hôtel Windsor.

Mademoiselle Jeanne Dupré est partie pour Montréal, où elle fera un bref séjour. Mademoiselle Dupré se rendra ensuite à Toronto, où elle sera l'invitée de madame John Boyd.

M. et madame Paul Rainville, Château Saint-Louis, ont reçu à dîner en l'honneur de M. le docteur et madame L.-J. Lemieux, de Londres.

Le lt-col. E.-Gerald Hanson, D.S. O., de Montréal, était de passage à Québec, hier.

M. Paul-Emile Létourneau, de Montréal, a aussi passé la journée d'hier à Québec.

Mademoiselle Gabrielle des Rivières a reçu intimement à l'heure du thé, mercredi, à la résidence de ses parents, M. et madame Eugène des Rivières, rue Sainte-Ursule, en l'honneur de mademoiselle Madeleine Lavigueur, à l'occasion de son prochain mariage avec le lieutenant-commandant Achille Pettigrew.

M. Ernest Savard, de Montréal, a passé la journée d'hier à Québec.

Madame John-M. Sheehy est en ce moment à Montréal, l'invitée de madame G.-A. Winters.

Le colonel et madame H.-R. Van passent quelques jours à Montréal, à l'hôtel Windsor.

M. et madame Paul-Henri Bernier ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé par M. l'abbé Poulin, sous les prénoms de Joseph-Jean-Paul-Yves. Parrain et marraine, M. Arthur Bernier et mademoiselle Cécile Bernier, grand-père et tante de l'enfant. Mademoiselle Fernande Bernier portait son neveu sur les fonts baptismaux.

Mademoiselle Juliette Lortie, de Beauport, a reçu, dimanche, à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Angéline Guillot, à l'occasion de son prochain mariage.

M. et madame Armand Lapointe (Lucette Brousseau), de Montréal, sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, baptisée le 30 mars dernier, à Montréal, sous le prénom de Louise. Parrain et marraine, M. et madame Lucien Brousseau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, madame E. Lenoir, arrière-grand'mère.

M. l'abbé Léandre Chabot a baptisé, le 6 avril, en la chapelle privée de l'église Saint-Roch, Marie-Pierrette-Louise, enfant de M. Gérard Landry et de madame Landry (née Juliette Linteau). Parrain et marraine, M. et madame Jean-Marie Fortin. Porteuse, madame Charles Savard.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 7. — Madame William-A. Holland annonce les fiançailles de sa fille, mademoiselle Maud Holland, avec M. Paul Belcourt, d'Ottawa, fils de l'honorable M. et de madame N.-A. Belcourt, d'Ottawa, décédés.

Le comte et la comtesse de Rosslyn sont actuellement en ville et ont pris leurs appartements à l'hôtel Windsor.

Le baron et la baronne Kerwyn de Meerandré sont partis pour Ottawa, où ils passeront quelque temps.

Madame Alfred Duranleau et mademoiselle Claire Duranleau sont attendues ce soir d'Ottawa.

Madame L.-C. Maynard et madame John Bain, d'Ottawa, passent quelque temps en ville et se retirent à l'hôtel Mont-Royal.

Le docteur et madame L.-C. Montgomery sont de retour de Grand'Mère, où ils ont passé quelques jours.

Madame Roméo Gauvreau, son fils Guy, et mademoiselle Réjane Paquet passent une quinzaine de jours à Atlantic City.

Le mariage de mademoiselle Jenny Adrain, fille de M. et madame Andrew Adrain, avenue Old Orchard, avec M. Paul Hurtubise, fils de M. A.-L. Hurtubise, écédé, et de madame Hurtubise, d'Outremont, sera bénit par le Révérend Père Papineau, le jeudi, 20 avril, à 10 heures, au Palais Archiépiscopal. Mademoiselle Mary Adrain, soeur de la mariée, agira comme demoiselle d'honneur. M. Lionel Hurtubise, frère du marié, sera le garçon d'honneur.

Madame R.-J. Mercure est partie pour Pittsburg, où elle passera quelque temps.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 7. — Son Excellence le Gouverneur-Général, accompagné du lt-col. E. MacKenzie, a dîné avec le Très Honorable Sir Robert Borden, mercredi soir.

Madame Robert Weir, épouse du ministre de l'Agriculture, recevra à l'heure du thé, mardi prochain, le 11 courant.

Madame A.-B. Copp a reçu à déjeuner, mercredi, au Country Club.

M. I.-M. Tokugawa, ministre du Japon au Canada, et sa fille, mademoiselle Toyo Tokugawa, sont partis pour leur pays, où ils passeront trois mois.

Mademoiselle Mary Murphy a reçu à un souper, mercredi soir, au Château Laurier, en l'honneur de mademoiselle Sybil Rhodes et de M. James Bonbright.

Mademoiselle Alison Hardy, qui a passé quelque temps avec ses parents, M. et madame Edgar Hardy, est retournée à Smith College, Northampton, Mass.

Mademoiselle Peggy Crerar, qui poursuit ses études dans l'Ile de Jersey, passera les vacances de Pâques à Londres, l'invitée du colonel et madame Georges-P. Vanier.

Madame Lawrence Burpee est de retour de Toronto, où elle a rendu visite à sa fille, madame John Lowe.

Vente de Thé
AU
59 rue St-Jean Tél. 2-4058
3 livres de Thé .88
AUJOURD'HUI et DEMAIN
Livraison par toute la ville.
Achetez 3 livres de bon Thé Orange Pékoe ou Japon jaune pour ... ... **.88**
c'est une magnifique valeur.
Maison Thé et Café LEVASSEUR
59, rue St-Jean. Tél. 2-4058
en face de l'Hôtel Victoria

Causerie de M. le chanoine Garnier

Les jeunes veulent faire leur part dans le mouvement actuel d'action sociale catholique, mais pour cela il leur faut, comme à leurs aînés, de l'argent. C'est pourquoi le Comité Noëliste vous convie à une conférence que donnera M. le chanoine Garnier au profit de leurs oeuvres. "Jeune fille moderne, pourquoi pas?" nous demande le conférencier. Mais oui, pourquoi pas? Modernes, en ne craignant pas d'assumer des responsabilités, de prendre des décisions, modernes en allant constater et soulager nous-mêmes les misères et la pauvreté, modernes en apprenant à nous "débrouiller", à faire les démarches qu'entraîne toute organisation, à payer de notre personne enfin chaque fois que notre concours est désiré. Moderne, le Comité Noëliste l'est dans ce sens, et c'est pour l'aider à remplir son rôle qu'il demande votre aide. Encouragez les jeunes et offrez-vous en même temps un plaisir en assistant à la causerie de M. le chanoine Garnier, le mardi, 25 avril, à 8 heures 15, à la salle des Promotions. Les cartes sont maintenant en vente au prix de 35 sous et l'on peut s'en procurer auprès des membres du Comité.

PAULE VALLEE,
Présidente

Beauté Canadienne

Mademoiselle MAUD PURVIS, fille de M. et madame John Purvis, de Gore Bay, Ile Manitoulin, Ont., la jolie blonde qui représentait mademoiselle Canada à la grande parade annuelle de St-Petersbourg, Floride, récemment. (Photo des studios Hunter)

LE SPECTRE MENAÇANT

JE viens de lire d'un trait le dernier roman de M. Joseph Lallier: "le spectre menaçant". C'est une agréable histoire dans laquelle on voit un jeune homme victime d'une erreur judiciaire se réhabiliter complètement après avoir vaillamment refait sa vie.

André Lescaut, commis de banque, passe une après-midi au cinéma. A la sortie, il est appréhendé, conduit aux quartiers généraux de la sureté, accusé d'un vol considérable et, après un procès retentissant, condamné à cinq ans de pénitencier. Toutes les apparences sont contre lui. Au bout de trois ans de réclusion, grâce à sa bonne conduite, il est libéré et se rend dans la région du Lac Saint-Jean où il se refait une situation et devient un citoyen influent. Hanté par le désir de se réhabiliter complètement, il fait des recherches pour trouver les vrais coupables du vol. Entre temps, il fait une campagne continue pour assurer le respect du jour du Seigneur dans les usines et entreprises dont il a la direction et finit par devenir chef des employés qui font une grève pour obtenir ce qu'ils désirent. Une jolie intrigue d'amour donne du relief à tous ces événements. La trame est bien construite et le roman soutient l'intérêt de la première à la dernière page.

On est surpris de constater cependant que tout s'arrange pour donner au héros une carrière phénoménale. Mais le romancier a le droit de choisir son sujet et de camper son personnage comme il l'entend. La vraisemblance de chacun des détails, de chacun des épisodes ne saurait être niée. Aussi, peut-on lire tout le livre d'un trait. Ce sont de jolies figures que celles qu'a peintes l'auteur.

M. Joseph Lallier en est à son second roman. Je ne saurais dire si celui-ci est préférable au premier, n'ayant pas lu "Angéline Guillou", mais il est certain qu'on passe d'agréables moments à lire "le spectre menaçant".

Jean DORVAL

ISHBEL MACDONALD

Londres, 7. — Mademoiselle Ishbel MacDonald, fille de M. Ramsay MacDonald, accompagnera son père lors de son prochain voyage aux Etats-Unis. Elle ne fera cependant pas partie de la délégation anglaise et paiera ses frais de voyage.

Storage Gratis
Transformations et réparations.
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU :-: TEL.: 6594
(près des Pères Franciscains)

Si vous n'avez pas encore goûté au délicieux
Jambon Bardou
n'hésitez pas, il sera votre favori.

Le Meilleur Endroit
pour l'achat des
CHAUSSURES
DE TOUTE LA FAMILLE
Hommes, Femmes, Enfants.
Toujours les derniers styles.
Haute Qualité.—Prix très bas.
J.-A. ANZALONE
290, St-Jean. Tél.: 2-5991
(En face de l'Eglise St-Mathieu)

Donnez-lui une Montre
Pour PAQUES
QUEL que soit ce qu'elle désire en fait de montre et ce que vous pouvez dépenser pour ce bijou, nous vous offrons un choix sans rival et d'une valeur inégalable.
Ces montres sont pourvues des excellents mouvements suisses, avec boîtiers en chrome, plaqué or ou or massif, à des prix partant de $6.00.
G. Seifert & Sons
Bijoutiers
16 Rue de la Fabrique

Des articles de toile de fantaisie seraient très appréciés comme cadeaux de bridge, à Pâques, et comme cadeaux de noces.
Mouchoirs de toile faits à la main — Prix partant de **10c**
Serviettes de toile brodées à la main Prix partant de ..... **.45c**
Sets à thé en toile brodée à la main. Prix partant de **$1.25**
Taies d'Oreillers brodées à la main. Prix partant de. **$ 2$**
Bas de soie Orient. Prix partant de..... ... ... **75c**

TOKIO STORE
45 rue St-Jean
Le magasin de toiles de Québec

Ouverture des Modes du Printemps
CHEZ **LS DESCHENES** 320 Rue St-Jean
Nous vous présentons
MESDAMES et MESSIEURS
Toutes les Créations Nouvelles du Printemps
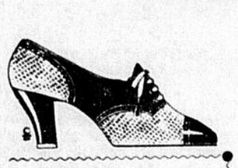
Un choix considérable vous est offert, Mesdames, dans les teintes nouvelles, Brun, Gris ou Bleu. Votre visite est sollicitée.

SOULIERS LACES pour Dames
Grand assortiment de modèles variés pour dames, en souliers lacés pour le printemps, en kid noir, brun, ou alligator. Talons hauts ou cubains. Pointures 2 1-2 à 8. Largeurs: A, B, C, D, E, et EE. Prix populaires $1.95 jusqu'à..
$4.95
SOULIERS PUMP pour Dames
Grand choix varié de **Pump et Gone pour dames et Demoiselles,** modèles unis ou avec appliqués en suède ou alligator. Talons hauts ou cubains. Pointures, 2 1-2 à 7, largeur A, B, C, D, E. et EE. Prix populaires $1.95 jusqu'à..... ... ...
$4.95
CHAUSSURES pour ENFANTS
Nous avons en mains le plus beau choix de chaussures d'enfants dans les marques Packard, Macfarlane et Classic, etc., à des prix très populaires.

SOULIERS pour MESSIEURS
Notre assortiment de souliers pour messieurs est des plus choisi. Formes attrayantes et confortables, en veau, semelles fortes, "Goodyear". Pointures 5 à 10. Prix de $2.49 à..... ... ..
$6.00

N'oubliez pas l'adresse, c'est chez nous que vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour parfaire votre toilette pour PAQUES.
Ls Deschènes
320 rue St-Jean :-: :-: Québec

au Syndicat de Québec LTEE.
Un prix unique
Soit pour votre
Costume
ou votre
Manteau
$11.95
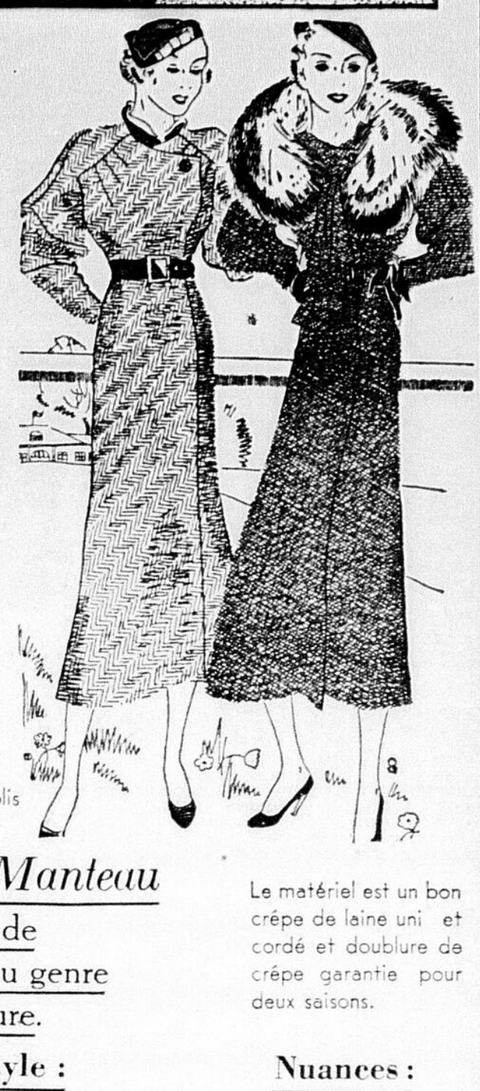
Le Costume :
Genre garçonne, en worsted anglais à différentes rayures et Oxford gris uni, brun, bleu, noir et vécuna.
Doublure de Crêpe
de bonne texture.
STYLE : à 2, 3 et 4 boutons, et 2 plis à la jupe par les unies.
Le Manteau
de toilette garni de renard vécuna ou genre sport sans fourrure.
Le matériel est un bon crêpe de laine uni et cordé et doublure de crêpe garantie pour deux saisons.

Style :
à collerette détachable et manches bouffantes.
Nuances :
bleu gendarme, gris, coco, brun, bleu, marine et noir.
Notre Spécial
Paletot $11.50
Messieurs, ne laissez pas échapper cette occasion.
Que votre choix s'arrête
Sur ce spécial et vous ne le regretterez certainement pas.
Vous en déduirez au contraire que vous
Réalisez une économie.
Le choix fait du matériel donne à ces paletots un cachet de chic et de bonne présentation :
Tweed donegal anglais, moucheté gris et drab pâle, polo, drab pâle, fantaisie.
Styles
tube, raglan, avec ceinture circulaire ou non, slip-on.
Grandeurs :
33 à 44.
Notre Spécial
Complets 2 pantalons $14.90
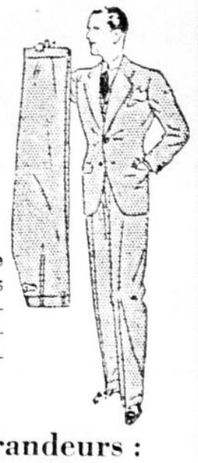
Voilà certes l'occasion unique d'étrenner à Pâques, tout en réalisant une sérieuse économie.
Les Matériels :
ont été choisis avec un soin minutieux : nous en rapportons le worsted gris, brun et bleu rayé, silvertone, gris ou Oxford.
La Coupe.
vous est garantie impeccable et les fournitures employées dans la confection vous surprendront.
MODELES:—pour le jeune homme et l'homme d'âge mûr. Simple breast avec "notch ou pick lapel".
Grandeurs :
34 à 44

L'Elégant Chapeau
"James Barkley"
dans le style que vous exigez
le choix des nuances est au grand complet soit avec le ruban noir ou gris pâle.
$1.49
Coiffe intérieure en cuir.
Toutes les entrées de tête.
LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

Rapport annuel de British Columbia Telephone Company. -- Les titres de métaux gagnent du terrain à Montréal

BAISSE DANS LE TAUX DE REESCOMPTE DE LA NEW YORK FEDERAL RESERVE.-LES PRETS AUX COURTIERS

DES TITRES ONT GAGNE DE 1 A 2 POINTS

Plusieurs titres mobiliers ont réalisé des gains variant de 1 à 2 points, à New York. — Le taux de réescompte à 3%.

READING

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 7.—(Par John - L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). La hausse des prix des commodités a ranimé l'intérêt spéculatif ce qui s'est traduit par une plus grande activité en Bourse. Les obligations ont été irrégulières mais les valeurs du gouvernement des Etats-Unis se montrèrent fermes Les titres mobiliers commencèrent par avancer de 1 à 3 points mais durent reculer un peu sous la force des prises de profits, encore que plusieurs gains nets variant de 1 à 2 points ont été enregistrés. Les titres touchant de près aux commodités comme les produits alimentaires, les métaux, les instruments aratoires et les aciers ont résisté mieux que les autres à la régression. Il n'en fut pas de même cependant pour les utilités publiques. Le compartiment des chemins de fer parut apprendre avec satisfaction que le Chicago and Northwestern n'avait pas l'intention de se réorganiser immédiatement et que l'on était prêt à honorer les échéances du 1er mai.

Au nombre des titres qui gagnèrent de 1 ou 2 points, mentionnons Chicago and Nortwestern ordinaire et privilégié, Northern Pacific, New York Central, Santa Fe, United States Steel, Bethleem, American Can, Chrysler, American Telephone, Allied Chemical, Union Carbide, Consolidated Gas, Inland Steel et Macy. Case, Corn Products, American Sugar, United States Smelting, International Silver, Goodyear, Penney, St-Joseph Lead, American Smelting et Procter and Gamble, ont haussé de 1-2 point à 2 points chacun. Le roulement a été de 1,232,020 actions.

La réduction dans le taux de réescompte de la New York Federal

(Suite à la page 7)

M. PAUL-EMILE LETOURNEAU directeur du service français de la maison de placement Hanson Bros Incorporated, de Montréal M. Létourneau est bien connu dans les cercles financiers de la métropole et de la Vieille Capitale.

LE SENTIMENT S'AMELIORE DEJA

Une enquête conduite dans plusieurs branches du commerce et de l'industrie dénote un sentiment beaucoup plus optimiste.

AUX ETATS-UNIS

New-York, 7.—Le sentiment est déjà meilleur dans plusieurs branches du commerce et de l'industrie aux Etats-Unis. Une enquête conduite par Editor and Publisher chez les rédacteurs des principales revues commerciales d'Amérique a démontré qu'une amélioration est présentement en cours dans plusieurs branches d'activité comme par exemple l'automobile, les manufactures, les marchandises sèches, la quincaillerie, etc. Alexander Johnston, rédacteur en chef de Automotive Daily News, de New-York, rapporte que l'industrie automobile bénéficie du sentiment plus optimiste que l'on constate depuis la tournure des événements à Washington. M. Johnston est d'avis qu'il est trop tôt pour rapporter déjà une amélioration concrète dans les affaires mais que les raisons d'espérer de meilleurs jours s'appuient sur des indices de plus en plus nombreux. On a constaté une augmentation dans les ventes d'automobiles durant le mois de janvier 1933. La situation est devenue stationniare durant le congé bancaire mais l'on a bon espoir de voir reprendre les affaires ce mois-ci et le mois prochain.

Frank Gould, rédacteur en chef et président des Manufacturers Record, de Baltimore Maryland, a répondu à l'enquête de Editor and Publisher en disant que la confiance revient et que l'assainissement du système financier qui est en

(Suite à la page 7)

LES COMPENSATIONS

Les compensations bancaires de la ville de Québec se sont chiffrées durant la semaine finissant le 6 avril 1933 à la somme de $4,295,154 alors qu'elles avaient été de $4,839,946. durant la semaine correspondante de 1932.

Nouvelles du Jour

Le marché domestique des obligations a été plus fort, hier.

* * *

Les prêts aux courtiers de New York ont augmenté de $5 millions au total de $376,000,000.

* * *

Le taux de réescompte de la New York Federal Reserve Bank a été abaissé de 3 1-2 pour cent à 3 pour cent.

* * *

Les revenus d'exploitation de B. C. Telephone Co. ont été de $4,743,156. durant 1932 en diminution de $353,348. sur 1931.

* * *

La réserve d'or de la Banque d'Angleterre a diminué de 14,886,000 livres sterling durant la semaine. Par contre, la circulation fiduciaire a aussi diminué de 14,864,000 livres sterling.

* * *

Une diminuton de 215,000,000 de francs a été enregistrée dans la réserve d'or de la Banque de France durant la semaine écoulée.

* * *

Le dividende de Columbia Gas a été réduit de 25 cents par action commune à 20 cents payable en parts privilégiées.

* * *

Explication du nouveau projet de financiers de Toronto pour la réorganisation de Beauharnois Power Corporation.

* * *

Une enquête conduite dans plusieurs branches du commerce et de l'industrie aux Etats Unis par Editor & Publisher dénote un sentiment beaucoup plus optimiste déjà.

Hôpital Notre Dame

Obligations à 5 1-2 pour cent, échéant le 1er novembre 1950, garanties par une première hypothèque sur les biens meubles et immeubles de l'hôpital situé rue Sherbrooke, à Montréal. Hôpital solidement assis au point de vue financier et l'un des plus populaires de la Métropole.

Prix et renseignements sur demande.

71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 2-5618 •

J. C. BOULET LIMITEE

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Beauhornois Power

Un groupe de financiers de Toronto a préparé un projet de réorganisation pour la Beauharnois Power Corporation qui diffère radicalement de celui qui a été présenté par la Montreal Light, Heat & Power Consolidated En vertu de ce nouveau projet, les capitalistes britanniques seraient appelés à souscrire de l'argent. Les obligataires de Beauharnois qui se réuniront bientôt pour étudier le rapport du comité de protection devront décider quel projet ils adopteront. Etant donné que les obligations sont détenues par un grand nombre de petits placeurs, il pourrait bien y avoir une lutte serrée pour obtenir les procurations. Le projet des financiers de Toronto assurerait aux actionnaire de la Beauharnois Power Corporation une action de Beauharnois Light & Power Co pour 50 actions de Beauharnois Power détenues actuellement. L'émission totale d'actions serait donc de 34,400. Le projet de la Montreal Power assurerait aux actionnaires actuels une nouvelle action pour dix actions détenues ce qui nécessiterait une émission totale de 172,000 nouvelles actions. Le plan de Toronto assure encore que les détenteurs actuels de débentures de Beauharnois Power Corporation qui souscriront les $12,950,000 d'obligations 6 p. c. de première hypothèque au pair recevront 388,500 actions communes comme boni. De plus ils recevront de 1933 à 1937 des scripts à 5 pour cent pour le montant de $7,200,000 représentant l'intérêt dû sur les $30,000,000 de débentures à 6 pour cent actuellement détenues. L'intérêt sur les scripts représenterait $630,000 en argent. L'intérêt sur les débentures serait payé en argent le 1er octobre 1937 et les dates subséquentes. Le plan de la Montreal Power assure aux détenteurs actuels de débentures à 6 pour cent de Beauharnois Power Corporation s'ils souscrivent à $13,500,000 d'obligations à 5 1-2 p. c. de première hypothèque au prix de 95 un boni de 240,000 actions communes. Ils ne recevraient pas d'intérêt cependant sur leurs débentures jusqu'en 1937 alors que les paiements d'intérêts seraient repris comme d'après le plan des financiers de Toronto.

General Steel Wares

Dans un avis officiel envoyé à la Bourse de Montréal la General Steel Wares a annoncé le remboursement d'un nouveau bloc de $100,000 d'obligations. La dette obligataire de General Steel Wares se trouve réduite par conséquent à $7,728,000 comparativement à l'émission totale de $9,000,000 qui avait été lancée en 1928.

La taxe de 5 pour cent

Financial Counsel rapporte qu'une réclamation présentée par un obligataire de l'Ottawa Valley Power Company pour le remboursement de la nouvelle taxe de 5 pour cent sur les intérêts payables en fonds des Etats-Unis a été refusée. La compagnie aurait déclaré qu'elle n'était nullement tenue de payer cette nouvelle taxe. Une enquête conduite chez un certain nombre de compagnies a révélé que ces compagnies sont d'avis qu'on ne peut pas les forcer à rembourser la taxe. Le cas s'applique particulièrement aux détenteurs d'actions de l'International Petroleum, de Dome Mines, de McIntyre Porcupine et d'autres compagnies dont les dividendes sont payables en fonds des Etats-Unis.

Ce qu'en pense Londres.

Le Financial Times de Londres, écrit que le marché des obligations canadiennes va reprendre sa place au soleil maintenant que la plupart des doutes ont été éclaircis en rapport avec la nouvelle taxe de 5 pour cent imposée par Ottawa sur les paiements d'intérêts et de dividendes faits par des débiteurs canadiens à des personnes ne résidant pas dans le Dominion. On sait que la taxe spéciale s'appliquera sur certaines valeurs mais non pas sur les obligations du gouvernement canadien des Provinces des municipalités et des corporations.

B. C. TELEPHONE CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Victoria, C. B., 7. — Les revenus d'exploitation de la British Columbia Telephone Company ont été de $4,749,156. durant l'année 1932, en diminution de $353,348. sur ceux de 1931. Les revenus totaux ont été de $4,912,512. au lieu de $5,268,113. durant 1931. Un montant de $2,770,148. a été requis par les frais d'exploitation, l'entretien, le fonds de bénéfice des employés et les taxes, en diminution de $217,142. par rapport à l'année précédente. Une somme de $900,112. a été réservée pour la dépréciation au lieu de $1,038,183. durant 1931. L'actif global de la compagnie est de $29,987,004. à rapprocher de $29,651,644. à la fin de l'année 1931.

NOTES BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

General Cigar Co. Inc. annonce la mise en paiement d'un dividende trimestriel de $1 par action commune.

American Machine & Foundry a déclaré un dividende de 20 cents par action commune.

Remington Rand Co. Inc et ses filiales domestiques ont subi durant 1932 une perte nette de $794,242 après les charges au lieu d'une perte nette de $1,173,045 durant 1931.

Les ventes de Montgomery Ward & Co. durant le mois de mars 1933 ont été de $11,210,815 en diminution de 20.2 pour cent sur celles de mars 1932.

L'indice des prix des commodités de Moody's Investors' Service s'établissait le 5 avril 1933 à 87.5 au lieu de 86.8 le 4 avril.

Columbia Gas a déclaré un dividende de 20 cents par action payable en actions privilégiées.

Les ventes de Woolworth ont diminué de 17.6 pour cent durant le mois de mars 1933.

Les livraisons au détail de De Soto durant la semaine du 1er avril 1933 ont été de 1,296 automobiles, en mieux de 20 pour cent sur celles de la semaine précédente. Les commandes des distributeurs non remplies sont en avance de 32 pour cent sur la même période de 1932.

Les profits nets de Great Atlantic & Pacific Tea Co. ont été de $22,732,772 durant l'année finissant le 25 avril 1933, l'équivalent de $10.02 par action commune. La compagnie avait gagné $29,792,975 soit l'équivalent de $13.40 par action durant l'année précédente.

Le chemin de fer Louisville & Nashville a subi une perte nette de $2,108,875.29 durant l'année 1932. Il avait gagné $1,039,945.60 durant l'année précédente.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 7. — Le dollar canadien a fermé en mieux de 1-16 de cent au cours de $0.82 11-16 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a cédé 3-16 de cent au cours de $3.42 3-16 après avoir ouvert à $3.42 7-8. A Montréal, la livre sterling a fermé à $4.13 2-5 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 20 7-8 pour cent.

DES CHANGEMENTS

Montréal, 7. — La Banque de Montréal annonce les changements suivants dans ses succursales: M. E. Lagacé, ci-devant gérant à Danville, Qué., nommé gérant de la succursale de Limoilou, à Québec. M. J.-O.-R. Méthot, ci-devant gérant à Limoilou, nommé gérant à St-Georges de Beauce.

La Banque Canadienne de Commerce annonce que sa succursale de l'avenue Cartier, Québec, a été fermée le 31 mars et que les affaires de cette succursale ont été transférées à celle de la Haute-Ville.

LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Les prix des obligations du gouvernement canadien ont hausse à l'ouverture sur le marché domestique. Les gains se chiffraient à 1-4 de point environ vers midi. Les emprunts de conversion 1958 et 1959 ont été les plus actifs. Le marché s'est assagi durant l'après-midi. La demande a été bonne pour les Canadien National qui haussèrent de 1-4 de point en moyenne. Les prix des obligations provinciales et municipales ont été stables. Montreal Tramways 5 pour cent 1955 a continué à se rallier et des gains furent enregistrés par les Beauharnois 6 pour cent, Bell Telephone 5 pour cent, Canada Northern Power, Duke Price, Gatineau Power et Montreal Power 1970.

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

Séance du 6 avril 1933

LAIDLAW & COMPANY. -- Bien que le sentiment général était plus optimiste sur le parquet de la Bourse, nous ne croyons pas que le mouvement de hausse se continue longtemps pour le moment. Le marché sera probablement irrégulier vendredi avec peut-être une tendance à la hausse.

PRETS AUX COURTIERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 7. — Les prêts aux courtiers et aux agents de change consentis par les banques faisant partie de la Federal Reserve de New-York ont augmenté, durant la semaine écoulée, de $5 millions au total de $376,000,000.

CHASE NATIONAL BANK

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 7. — La Chase National Bank of New York, la plus grande banque commerciale au monde, a rapporté, hier, que ses recettes durant le premier trimestre de 1933, ont dépassé de plus de deux millions de dollars les dividendes. Les profits non distribués s'élevaient, le 31 mars 1933, à $13,199,563. au lieu de $11,130,000. le 31 décembre 1932.

BAISSE DU TAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York 7. — La New York Federal Reserve Bank a baissé son taux de réescompte de 3 1-2 pour cent à 3 pour cent. Le taux de 3 1-2 pour cent avait été établi le 2 mars. Auparavant, il était à 2 1-2 pour cent.

BANQUE DE FRANCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 7.—Le rapport hebdomadaire de la Banque de France démontre les changements suivants qui ont été compilés en francs: diminution de 215,000,000 dans la réserve d'or; diminution de 875,000,000 dans les billets escomptés au pays; diminution de 10,000,000 dans les billets achetés outremer; augmentation de 79,000,000 dans les avances; augmentation de 1,863,000,000 dans la circulation et diminution de 2,073,000,000 dans les comptes courants. Le taux d'escompte es de 2 1-2 pour cent.

EMPRUNT A L'AUTOMNE

Ottawa, Ont., 7. — On rapporte dans les cercles autorisés que le gouvernement canadien lancera cet automne un emprunt de $400,000,000. à $500,000,000. sous la forme d'obligations à courte échéance rapportant probablement 3 1-2 pour cent d'intérêt et d'obligations à plus longue échéance rapportant 4 pour cent.

BOURSE DE LONDRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 7.—Les titres de mines d'or et les obligations allemandes ont concentré l'attention des agents de change durant la séance d'hier à Londres. Les mines d'or ont haussé sous la pression des achats tandis que les valeurs allemandes ont reculé de 5 à 8 points à cause des craintes politiques. Les valeurs de premier choix et les titres pétrolifères ont été supportés tandis que les valeurs à marché international ont avancé par suite des meilleurs avis de Wall Street. La clôture a été stable.

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED

Avis aux actionnaires

La vingt-quatrième Assemblée Annuelle Générale des actionnaires de "The National Breweries Limited", aura lieu au siège social de la compagnie, au numéro 990 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, mercredi, le vingt-six avril, 1933, à midi, afin de recevoir le rapport des directeurs pour l'année finissant le 31 décembre, 1932; pour l'élection des directeurs pour l'année courante; et pour la transaction de telles autres affaires que l'on peut régulièrement transiger à cette assemblée.

Les actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires samedi, le 15 avril, 1933, auront seuls le droit de voter à cette assemblée. Les livres de transfert ne seront pas fermés.

Par Ordre de la Direction,
A.-D. JOHNSTON,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 31 mars 1933.

Antoine Cloutier & Cie

COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS LICENCIES
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

Baillargeon, Belleau & Fortier

AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

LE BLE DE MAI COTE 51 7-8 CTS HIER, A WINNIPEG

Les craintes d'inflation aux Etats-Unis font hausser les céréales à Chicago et partant à Winnipeg. — Hausse du beurre.

LES OEUFS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 7. — La séance d'hier a été très intéressante sur la Bourse des Céréales alors que les cours ont facilement absorbé les ventes et avancé grâce à la vigueur de Chicago et à la demande pour l'exportation qui fut la meilleure des deux dernières semaines. Les options ont haussé de 1-8 à 1-4 de cent. Le blé de mai a fermé à 51 7-8 cents, le blé de juillet à 53 cents et le blé d'octobre à 54 3-4 7-8 cents. Les cours des céréales furent stimulés à Chicago par les rumeurs d'inflation aux Etats-Unis. Il a été vendu plus de 500,000 boisseaux de froment canadien pour l'exportation, hier. Voici les prix des options futures :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	52¼ à 52	a	52½	51⅝a	51⅞
Juil	53¼ à 53		53¾	52⅞	53
Oct	55⅛ à 55		55⅜	54⅜a	53 a 54¾a 7/8
AVOINES:					
Mai	25		25⅜	24⅞	24⅞b
Juil	25		25⅜	24⅞a	24⅞a
Oct	25		25⅛b	24⅞a	24⅞a
ORGE:					
Mai	30⅝		31⅛	30⅝	30⅜b
Juil	31¼		31⅜b	31⅛a	31¼a
Oct	31⅜		31¾	31⅜	31¾a
LIN:					
Mai	81⅛		81⅛b	81	81⅛b
Juil	82⅛		82½b	82	82⅛
Oct	84½ à	⅝	85⅛	84¼	84⅝a
SEIGLE:					
Mai	37⅜ à	½	38	37¼a	37½
Juil	38⅜ à	¼	38⅞	38⅛a	38⅜a
Oct	39¾		40¼b	39⅝	39⅞b

A CHICAGO

Chicago, 7 — Les cours des céréales ont haussé de près de deux cents le boisseau, hier, à 60 1-8 cents pour l'option de septembre, et à 63 cents pour livraison immédiate. Ce cours de 63 cents est le plus élevé atteint depuis le mois de mars 1932. Les achats spéculatifs, qui étaient considérables, hier, provenaient des rumeurs d'inflation dans la monnaie des Etats-Unis. Le blé a gagné 7-8 de cent ou 1 1-4 cent le boisseau, le maïs 7-8 de cent ou 1 1-4 cent, les avoines ont haussé de 3-8 à 5-8 de cent, et les provisions ont fermé inchangées ou en mieux de 7 cetns. Voici les prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	57⅜ à ⅝	58⅜	57⅛	57⅝ 3/4
Juil	58¼ à ½	59¼	58¼	58½ 5/8
Sep	59¼ à ½	60⅛	59¼	59⅜ 1/2
MAIS:				
Mai	33½ à ¾	34½	33½	33⅞ 3/4
Juil	36¼ à ½	36¾	35¾	35⅞ 3/6
Sep	37¼ à 38	38½	37¼	37¾
AVOINES:				
Mai	20½ à ⅝	21⅛	20½	20¾
Juil	21⅛ à ¼	21¾ 7/8	21⅛	21¼
Sep	21⅜ à ¾	22	21⅜	21½ 5/8
SEIGLE:				
Mai	47¾	48	46¾	46¾
Juil	47⅞	48	46⅞	46⅞a
Sep	47½	48	46½	46⅞
ORGE:				
Mai	32½	32⅝	31¾	31¼
Juil	33½	33⅞	33¼	33⅜
SAINDOUX:				
Mai	4.27	4.40	4.27	4.35
Juil	4.40	4.52	4.40	4.45 4.47

MARCHES DIVERS

Montréal, 7. — La crainte d'une rareté dans les approvisionnements de beurre a fait hausser les cours de ce produit de 1-2 cent à 24 1-2-25 cents la livre. Les arrivages ont été de 576 boîtes. Une meilleure demande et la diminution dans les arrivages ont fait hausser les cours des oeufs de 1-2 cent la douzaine. Les extras cotalent 17 cents, les premiers 15 cents et les seconds 14 cents. Les offres ont été de 1,819 caisses. Les arrivages de fromage ont été de 59 boîtes.

ASSETS HOLDING CO.

Montréal, 7.—Assets Holding Company a distribué un paiement de 1 1-2 pour cent sur le debenture-stock cumulatif 3 pour cent qui avait été remis aux créanciers de Greenshields & Co.

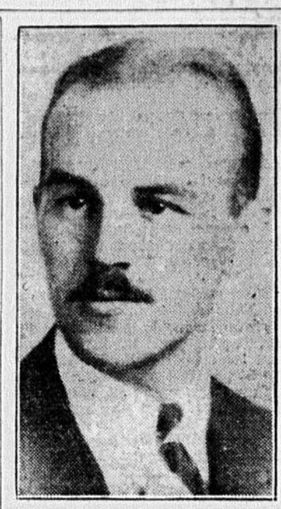

M. LIONEL CREVIER, qui vient d'entrer comme vendeur au service français de Hanson Bros Incorporated, à Montréal. La maison Hanson Bros Incorporated veut développer davantage le service français offert à sa clientèle.

UNE AVANCE SUR LA PETITE BOURSE

Imperial Oil gagne 1-4 de point à 8 1-8. — Gains par B. A. Oil, Imperial Tobacco, Home Oil, Beauharnois et Associated Oil.

LES MINES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Les cours des titres ont généralement avancé sur la Petite Bourse, hier. Imperial Oil a gagné 1-4 de point à 8 1-8 tandis que des gains peu importants furent enregistrés par British American Oil, Imperial Tobacco, Home Oil Beauharnois et Associated Oil. International Utilities A a perdu 1-2 point à 6, de même que Distillers Seagrams à 4 1-2. International Petroleum et Hiram Walker privilégié ont été fermes.

Dans le compartiment des titres miniers, Wright Hargreaves a gagné 15 cents à $4.45 et Noranda 10 cents à $22.00. De légers gains ont été réalisés par Siscoe et Sullivan. Moss Mines a reculé de 3-4 de cent à 15 1-2 cents.

OCCIDENTAL LIFE INS.

Toronto, Ont., 7. — M. S. C. Tweed, M.P.P., pour Waterloo-nord, a été nommé gérant général de la Occidental Life Isurance Company of Los Angeles au Canada. Les quartiers-généraux de la compagnie ont été établis à Waterloo. M. J.-W. Miller qui était le représentant de la compagnie dans l'ouest du Canada depuis plusieurs années gardera ses quartiers-généraux à Winnipeg avec le titre de gérant-adjoint.

La Occidental Life Insurance Company opère au Canada depuis plusieurs années. Elle a pour $10,000,000 d'affaires en vigueur au pays. La nomination de M. Tweed indique que la Occidental Life veut montrer plus d'activité encore dans le domaine de l'assurance-vie au Canada.

BANQUE D'ANGLETERRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 7.—Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre démontre les changements suivants qui ont été compilés en livres sterling: diminution de 14,886,000 dans la réserve d'or; augmentation de 4,558,000 dans la circulation; augmentation de 4,672,000 dans l'encaisse métallique; diminution de 1,315,000 dans les autres valeurs; diminution de 7,161,000 dans les dépôts publics; diminution de 14,864,000 dans la réserve des billets et augmentation de 25,242,000 dans les valeurs du gouvernement. La proportion entre la réserve de la Banque et le passif est de 41.52 pour cent au lieu de 54.05 pour cent la semaine dernière. Le taux d'escompte est à 2 pour cent.

LE RELEVEMENT DES COMMODITES A AIDE A MONTREAL

Nickel a gagné 50 cents à $10.40 et Hollinger a fermé à $8 en mieux de 40 cents. — Les instruments aratoires sont forts.

L'ACTIVITE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Le relèvement des prix des commodités a déterminé une légère avance hier sur la Bourse de Montréal Les titres de métaux ont été actifs et vigoureux durant une séance plus animée. Le volume des transactions a presque atteint 10,000 parts. International Nickel et Hollinger ont pris la direction de la liste et Consolidated Smelters a haussé de 3 points au cours de 65, ce qui représentait la plus belle performance de la séance à Montréal. Nickel a clôturé à $10.40 en mieux de 50 cents et Hollinger a haussé de 40 cents à $8.00. Pacifique Canadien a haussé de 1-4 de point à 9 1-4 et Brazilian de 1-8 de point à 7 3-4.

La fermeté des cours des céréales a aidé les prix des titres d'instruments aratoires. Cockshutt Plow a haussé de 1-2 point à 4 5-8 et Massey Harris de 1-4 de point à 3. Dominion Bridge a gagné 1-4 de point à 15 1-4. Dans le compartiment des utilités publiques, Shawinigan a haussé de 1-2 point à 10 1-2, Bell Telephone de 1-4 de point à 81 1-2 et Montreal Power de 3-8 de point à 27 7-8. B. C. Power a perdu son gain antérieur pour fermer inchangé. De nouveaux fonds ont été établis par Canada Cement privilégié à 13, en recul de 2 points, et par Sherwin Williams privilégié, en recul d'un point. Lake of the Woods a perdu 1-2 point à 5 1-2. Des reculs d'un quart de point ont été subis par National Breweries à 15 3-4 et Gypsum à 1 1-2. Dominion Steel & Coal B a perdu 5 cents au cours de 65 cents. Le roulement a été de 9,581 actions et de $11,550 d'obligations.

L'INTERET SUR LES COMPTES D'EPARGNES REDUIT A PAQUES

Toronto, Ont., 7. — Le Financial Post écrit que la réduction dans le taux d'intérêt sur les comptes d'épargnes des banques canadiennes sera annoncée immédiatement après Pâques. Cette réduction sera imitée par les compagnies de fiducie, les compagnies de prêts et les banques d'épargnes provinciales. Le retard apporté à la réduction provenait de deux facteurs: la crise bancaire aux Etats-Unis et une question de politique dans une province canadienne.

OBLIGATIONS ALLEMANDES

New-York, 7. — Les obligations allemandes payables en dollars des Etats-Unis ont été plus faibles hier à cause de l'offre faite par le Reichstag pour rembourser un montant de $70,000,000 au crédit de la banque étrangère, ce qui aura pour effet d'affaiblir la position de la réserve. Le montant de soixante-dix millions de dollars qui devient dû le 4 juin seulement est la balance du $100,000,000 prêté par la banque centrale en juin 1931 alors que les capitaux s'enfuyaient de l'Allemagne. L'affaiblissement de la réserve du Reichstag ne peut être une bonne affaire du point de vue des porteurs étrangers de valeurs allemandes parce que si la balance commerciale de l'Allemagne diminue encore le service de la dette étrangère en souffrira.

NORTH STAR OIL CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg 7. — North Star Oil Company a gagné des profits nets durant 1932 de $46,540. au lieu de $70,147. durant 1931. Les revenus bruts ont été de $963,112, l'an dernier.

Les Champs Aurifères du Québec

"Dans le domaine minier, le Québec est le fortuné possesseur du district Abitibi-Témiscamingue, un champ aurifère à peine encore défriché et qui promet d'avoir le plus brillant avenir.

"Notre industrie de l'or a pris un essor extraordinaire en 1932. Ce développement et cette extension ont marqué les hauts sommets au milieu du fléchissement industriel général. Il y a six ans, la production annuelle de l'or, dans le Québec, n'était que de $76,000. Avec le développement des mines Rouyn-Harricana, dans l'ouest du Québec, cette production s'établissait à $6,200,000 en 1931 et à près de $8,500,000 en 1932."

— Service des Mines du Québec.

GEOFFRION & RAINVILLE
Membres de la Bourse de Montréal
MONTRÉAL

Cours de MONTREAL

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-1521

SEANCE DU 6 AVRIL 1933 . Ventes : 9,581 actions.

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.	Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
40	Alberta Grain	4¼	4¼	4¼	4¼	40	McColl Frontenac	71½	71½	71½	71½
5	Amal. Elec. pfd	5	5	5	5	780	Montreal Power	27⅞	27⅞	27⅞	27⅞
35	Bathurst A	1¼	1¼	1¼	1¼	5	Montreal Loan	42	42	42	42
269	Bell Telephone	81	81½	81	81½	150	Nat. Breweries	16	16	15¾	15¾
375	Brazilian	7¾	7⅞	7¾	7⅞	10	Nat. Steel Car	5¾	5¾	5¾	5¾
615	B. C. Power A	14¼	14¼	14¼	14¼	10	Power Corp.	6½	6½	6¼	6¼
10	Celanese pfd	73¼	73¼	73¼	73¼	5	St. Lawrence Corp.	0.20	0.20	0.20	0.20
113	Can. Cement	23¼	23¼	23¼	23¼	10	St. Law. Pap. pfd	33¼	33¼	33¼	33¼
65	Canada Cement pfd	13	13	13	13	597	Shawinigan	10½	10¾	10½	10½
5	Can. SS. pfd	2½	2½	2½	2½	25	Sher. Williams pfd.	39	39	39	39
30	Canadian Car pfd	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞	10	Simpsons pfd	7	7	7	7
5	Can. Gen. Elec. pfd	52	52	52	52	5	Steel of Canada	15½	15½	15½	15½
2	Can. Hy. Elec. pfd	38	38	38	38	5	Windsor Hotel pfd	5	5	5	5
325	Canadian Pac. Ry	9½	9½	9½	9½	75	Winnipeg Electric	2½	2½	2½	2½
110	Cockshutt	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝		**Obligations:**				
405	Con. Smelting	63	65	63	65	1,000	Abitibi	13	13	13	13
150	Dominion Bridge	15¼	15¼	15¼	15¼	10,550	Mont. Pow. Debs	41¼	41¼	41	41¼
20	Dominion Glass	39	39½	39	39½		**Mines:**				
45	Dominion S. & C. B	0.65	0.65	0.65	0.65	1,745	Hollinger	7.80	8.00	7.80	8.00
5	Eastern Dairies	2	2	2	2		**Banques:**				
3	Gurd	5	5	5	5	44	Commerce	125	125	125	125
25	Gypsum	11½	11½	11½	11½	80	Montréal	162	162	161	161
2,920	Int. Nickel	10.15	10.50	10.15	10.40	8	Nova Scotia	241	241	241	241
25	Loke of Woods	5½	5½	5½	5½	2	Royale	127	127	127	127
395	Massey Harris	3	3	3	3						

COURS de NEW YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 2 pour cent. SEANCE DU 6 AVRIL 1933 Ventes : 1,232,020 actions.

A				
Adams Exp AE	37⅛	37⅛	33¾	33¾
Air Reduction ADN	56½	59	56½	58
Alaska Juneau JU	14⅝	15	14⅝	14¾
Allied Chemical ACD	78¾	81	78¾	79⅞
Allis Chalmers AH	8	8	8	8
Alleghany Corp. AYY	⅞	⅞	⅞	⅞
American Can AC	58	59¼	58	58⅝
American Car & F. AF	8½	8⅝	8½	8½
American & Foreign P. AFW	4⅜	4⅝	4	4
American Loco ALO	7⅜	8¾	7⅝	8¾
American M. & F. AFX	11¼	11½	11	11¼
American Radiator ADT	6¾	7	6¾	7
American Smelting AR	16	17⅜	16	17⅛
American Sugar ASB	38⅝	40⅝	38⅝	39⅞
American T. & T. T	90⅛	93¼	90⅛	91⅜
American Tobacco B AT.B	62	63	61¾	61¾
American Water W. AWW	11	11⅜	11	11⅛
American Woolen WY	5	5⅜	5	5⅜
Amerada ARC	21¾	21¾	21¼	21¼
Anaconda Copper C	7⅛	7⅝	7⅛	7½
Ass. Dry Goods DG	4¾	5¼	4¾	4¾
Atchison Rai way A	39¾	40⅝	38¾	39½
Atlantic Refining AFA	15	15½	15	15¼
Auburn Auto AAC	34¼	35¾	33⅝	34
B				
Baldwin Loco B	4⅛	4¾	4⅛	4¾
Baltimore & Ohio BO	8⅜	9	8⅜	8½
Barnsdall A BDL	3½	3¾	3½	3⅝
Bendix Aviation BEX	8¾	8¾	8½	8½
Best & Company BST	12	12⅜	12	12
Bethlehem Steel BS	14⅜	15⅜	14⅜	15
Borgia Warner BGW	8	8	7¾	7¾
Brigge Mfg BGH	3½	3½	3½	3½
Brooklyn M. T. BMT	29	29	28⅛	28⅞
Burroughs Ad. BGH	8¼	8¼	8¼	8⅜
Byers A. M. ABY	11¼	11⅜	11	11
Bethlehem Steel pfd	34	34¼	34	34
C				
California Packing CFF	12	12	11⅞	11⅞
Canada Dry DGL	10½	10½	10⅜	10⅜
Canadian Pacific C?	7½	7⅝	7½	7⅝
Case J. I. CTM	43⅛	46	43¼	44⅞
Cerro de Pasco CDP	10	10¾	9¾	10
Ches. & Ohio CO	26⅜	27	26⅝	26⅞
Chic. Rock I. RI	2½	2⅝	2½	2⅝
Chrysler K	9⅞	10¾	9⅞	10⅜
Coca-Cola KO	83	83	82¾	82¾
Colorado F. & I. CF	3¾	4⅛	3¾	4⅛
Columbia Gas CG	10	10⅛	9½	9½
Com. Solvents CV	13⅞	14¼	13⅞	14
Com. & South. CW	1⅛	1⅜	1⅛	1⅛
Congoleum CUG	7¾	7¾	7¾	7¾
Cons. Gas G	42⅛	43¼	40¼	40⅜
Continental Can CH	43	43¾	43	43¾
Corn Products CFG	54⅞	57⅝	54⅛	56⅛
Curtis Wright CWZ	1¾	1¾	1⅝	1⅝
D				
Drug Inc. DRU	33¼	33¾	33	33⅜
Dominion Stores DOS	12	12¼	12	12¼
Dupont de Nemours DD	35¼	36⅞	35¼	36⅛
E				
Eastman Kodak EK	49⅛	51½	49⅛	51
Elec. Auto Lite ELO	10½	11⅜	10½	11
Electric P. & L. EL	3⅞	3⅞	3⅜	3¾
Electric & Mus. EMI	1¼	1¼	1⅛	1⅛
Erie E	3¾	3¾	3¾	3¾
F				
Fox Film A F	1	1	1	1
Freeport Texas FT	21½	22	21½	21¾
G				
General Asphalt AS	6¼	6¼	6¼	6¼
General Electric GL	13⅛	13⅝	13⅛	13⅜
General Foods GF	26	26¼	26	26¼
General Gas "A" GGS	¾	¾	¾	¾
General Motors GM	12⅛	12⅝	12⅛	12½
General Ry Signal GRS	17¾	17¾	17¾	17¾
Gillette Safety GIL	12⅛	12¾	12⅛	12⅛
Go d Dust GK	14½	15¼	14½	14½
Goodrich Tire GG	4¾	5¼	4¾	5¼
Goodyear Tire GOR	14½	16⅜	14½	16¼
Grigsby Grunow GGZ	⅜	¾	⅜	¾
Granam Paige GHR	1⅛	1¼	1⅛	1¼
H				
Houston Oil HO	11¼	11¼	11¼	11¼
Hudson Motors HMT	3¾	3¾	3¾	3¾
Hupp Motors H	1⅞	1⅞	1¾	1¾
I				
Intern. Harvester HR	23	23¾	22¾	23¼
Intern. Hy. Elec. A IPH	3	3¼	3	3¼
Intern. Nickel N	8⅞	8⅞	8⅝	8⅞
Intern. Paper A IP.A	½	1	½	1
Intern. Paper B IU.B	¼	½	¼	½
Intern. Paper C IP.C	⅜	½	⅜	½
Interboro IRT	6⅜	6⅜	6¼	6¼
Intern. Tel. & T. IT	6	6⅛	5⅞	6⅛
J				
Johns Manville JMP	18	18⅜	17¾	18
K				
Julius Kayser JKS		7½	7½	7¾
Kelvinator KLV	4	4	4	4
Kennecott KN	10	10⅜	10	10½
Kroger Groc'y KR	19½	19½	18⅞	19
L				
Lambert Company LAM	25¾	25¾	24¾	24¾
Loew's Inc. LW	11⅜	11½	10¾	11¼
Loose Wiles LO	24¾	24⅞	24¾	24¾
Lorillard Tob. LOR	14	14	13¾	13¾
M				
Mack Trucks MK	21	21½	21	21½
McKeespt T. P. MV	51⅜	53⅞	51⅝	53½
Mexican Seaboard MSX	18¼	18½	18¼	18¼
Missouri Pac. MOP	1¼	1⅜	1¼	1¼
Mo. Kansas & T. KT	6⅜	7¼	6⅜	6⅜
Montgomery Ward M	13½	14⅛	13½	13¾
N				
Nash Motors NSS	12⅞	13⅜	12⅞	13⅜
National Biscuit BI	36¾	37⅜	36⅜	37
National Cash R. NCR	8⅛	9	8⅛	8½
National Dairy NPI	14	14⅜	13⅝	13⅞
National Distillers NAD	26	26⅜	25¾	26⅛
National P. & L. NPL	7¾	8⅛	7¾	7⅞
National Tea NTY	12½	12⅝	12¼	12¼
New York Central CN	16½	16¾	15⅝	16⅜
New York New Haven V	12	12½	11¾	11⅝
Noranda Mines NML	18⅜	18½	18	18½
North American NA	16	17¼	16	16⅜
Northern Pacific NP	10½	11¾	10½	11⅛
P				
Pacific Gas & E. PCG	21½	21⅞	21	21
Packard Mot. PAK	1⅞	2	1⅞	2
Penick & Fd PFK	33	34¼	32⅞	33½
Pennsylvania RR. PA	15⅜	16½	15⅝	16
Philipps Pete P	5⅞	6	5⅞	6
Pub. Service N. J. PUB	34	35¼	33⅝	33⅝
Pullman Inc. PU	23	23⅜	22¾	22¾
Pure Oil PUY	3	3	3	3
Purity Bakeries PTY	8⅛	8¾	8	8
People's Gas PO	46	46	45	45
R				
Radio Corporation	3⅞	4	3¾	3⅞
Radio Keith RKO	1¼	1¾	1¼	1¼
Real Silk RSH	7⅛	7⅜	7	7
Remington R. RR	3¼	3¼	3⅛	3⅛
Reo Motor RY	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Republic Steel RBC	5⅝	5⅞	5⅝	5⅝
Reynolds Tobacco "B" RJR	30¾	31	30¾	30⅞
Royal Dutch RD	18¼	18¼	18¼	18¼
S				
St. Joseph Lead JO	10	11⅛	10	11⅜
Sears Roebuck S	17⅛	18¾	17½	18
Simmons Company SIM	5½	5⅞	5½	5⅞
Sinclair Oil SC	5½	5½	5½	5½
Socony Vacuum SOV	6⅜	6⅜	6¼	6¼
Southern Pacific SX	13⅛	13¾	12⅞	13
South Porto Rico PSU	23⅝	24⅛	23½	23⅞
Southern Railway SZ	5⅞	5⅞	5⅝	5½
Standard Brands SB	15¼	15⅜	15¼	15¼
Standard G. & E. SG	6	6⅜	6	6⅜
Standard Oil of C. SCD	22¼	22¾	22¼	22⅝
Standard Oil N. J. J	25¼	25⅜	25	25⅛
Stone & Webster SW	6½	6⅞	6½	6½
pStudebaker STU	2	2	2	2
Servel Inc. SVL	1¾	1¾	1¾	1¾
T				
Texas Corporation TX	12⅛	12¾	12⅛	12¾
Texas Gulf Sul. TG	19⅜	20½	19⅞	19¼
Timken Roller B. TKR	15½	15¾	15½	15¾
U				
Underwood Ell. UNX	14	14½	14	14½
Union Carbide UN	23¾	24⅛	23¾	23⅞
Union Pacific UP	62½	64⅜	61⅞	62¾
United Air Craft UAF	20⅞	21⅜	20⅞	21
United Carbon UCB	11⅛	11⅜	11¼	11¼
United Corporation U	5¼	5¼	5⅛	5⅛
United Fruit UF	33⅜	34¼	33¼	33½
United Gas I. UGI	14½	14⅝	14	14
United States Ind. Alc. UD	22⅞	24	22⅞	23½
United States Realty UZ	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
U. S. Rubber RU	3¾	4½	3¾	4½
United States Steel X	29	30¼	29	29¾
V				
Vanadium VA	11¼	11⅝	11	11
Vulcan Detinning VX	17⅜	17⅜	17⅜	17⅜
W				
Warner Brothers P. WB	1½	1½	1½	1½
Western Union W	19	20	18¾	19
Westing. Elec. WX	25	25½	24¾	25¼
Woolworth Z	29⅜	29⅝	28½	28½
Y				
Yellow Truck "B" YC	2⅞	3⅛	2⅞	3⅛

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 6 avril 1933

Blé Nord No 1	0.60
Blé Nord No 2	0.59
Avoine Ouest No 2	0.36
Avoine Ouest No 3	0.34
Avoine d'engrais No 1	0.33
Baie d'avoine	0.23
Orge Ouest No 3	0.40
Maïs du Sud Afrique	0.59
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$19.25
Gru rouge	$20.25
Gru blanc extra	$24.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-vole ferree moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $18. par tonne ; au détail $20.	
Avoine roulée (grual) par sacs de 90 lbs au détail	$2.65
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.00 $3.10
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$3.10 $3.20
Farine de maïs blanc, par baril en sacs de chanvre livrée	$3.80 $3.90
Foin pressé:	
Extra No 2 Timothy	$10.50
No 2 Timothy	$ 9.50
No 3 Timothy	$ 8.00
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$4.60
Deuxième patente	$4.00
Patente à boulanger	$3.90
(Par baril en sacs de chanvre ex-vole ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Oeufs:	
En cartons, aux détaillants:	
Frais spéciaux	0 23
Frais extras	0.21
Frais premiers	0 19
Frais seconds	0.17
Beurre:	
No 2 extra	24½ 25
Fromage:	
Coloré de l'Ontario	10¾ 11
Pommes de terre:	
Montagnes Vertes N. B. sacs de 80 lbs	0.65 0.70
Montagnes Vertes I. P. E. sacs de 90 lbs	0.75 0.80
Volailles:	"A" "B"
Volailles pour bouillir	12-18 10-16
Canards	15-19 14-17
Oisons	10-12 8-10
Oies	8-10 6- 8
Volailles pour frire	24-28 22-26
Poulets pour frire	15-18 13-16
Poulets pour rôtir	16-20 14-18
Poulets nourris au lait	18-23 16-21
Dindons pour rôtir	18-20 16-18

COURS DES CHANGES

Séance du 6 avril 1933

Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 20, St-Pierre, Québec.

Londres livre sterling	$3.42
Berlin, marks	0.2365
Copenhague, couronne	0.1527
Stockholm, couronne	0.1810
Paris franc	0.0393 ½
Rome, lire	0.0512
Rotterdam, couronne	0.4038
Bruxelles, franc	0.1396
Genève, franc	0.1932
Vienne, couronne	0.14 ⅛
Athènes, drachme	0.0056 ⅝
Christiania, couronne	0.1752
Madrid, peseta	0.0847
Rio de Janeiro, milreis	0.0763
Dollar canadien : 17 1-4 p. c.	

Séance du 6 avril 1933

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Roya e du Canada.

Argentine, peso	0.3143
Australie, livre	3.2887
Autricha schilling	0.1716
Belgique, belga	0.1389
Brésil, milreis	0.0909
Bulgarie, lev	0.0092
Chine Hong Kong dollars	0.2744
T.-Slovaquie, couronne	0.0361
Danemark, krone	0.1847
Finlande, finmark	0.0190
France, franc	0.0475
Allemagne, reichsmark	0.2857
G.-Bretagne, livre	4.1339
Grèce, drachme	0.0069
Hollande, florin	0.4877
Hongrie, pengo	0.2133
Inde, rupee	0.3131
Italie, lire	0.0619
Japon, yen	0.2599
Yougoslavie, dinar	0.0169
N.-Zélande, livre	3.3018
Norvège krone	0.2119
Pologne, zloti	0.1366
Roumanie, leu	0.0075
Sud Afrique, livre	4.1218
Espagne, peseta	0.1024
Suède, krone	0.2188
Suisse, franc	0.2335
Etats-Unis : Dollar : 20 7-8 pour cent prime.	

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal).

Séance du 6 avril 1933

Dominion du Canada:

	Off.	Dem.
4 15 Oct 1935	99½	100⅛
Do 1952	91½	92½
5½ 1 Nov 1933	100⅛	101
Do 1934	101¼	102
5½ 1 Dec 1937	110	111
5 1 Mar 1937	114⅜	115⅜
4½ 1 Sep 1940	99	100
5 15 Oct 1943	101¾	102¾
4½ 1 Oct 1944	98¼	99¼
4½ 1 Feb 1946	98	99
4½ 1 Nov 1946-56	96¾	97¾
Do 1947-57	96¾	97¾
Do 1948-58	97¼	98¼
Do 1949-59	97½	98½
5 1 Nov 1936	101⅜	102⅜
Do 1941	101¾	102¾
Garanties par le Dominion:		
C N R 4½ 1951	97¾	98¾
C N R 4½ 1954	97¼	98¼
C N R 4½ 1956	97¾	98¾
C N R 4½ 1957	97¼	98¼
C N R 4½ 1968	97¼	98¼
C N R 4¾ 1955	99¼	100¼
C N R 5 1954	100¼	101¼
C N R 5 1969	103	104
Provinciales:		
Alberta 6 1947	93½	95½
C B 6 1947	95	97
Manitoba 6 1947	92	94
N B 5½ 1950	100½	102½
Ontario 5½ 1947	104¾	106¼
Québec 4½ 1963	98½	100
Saskatchewan 6 1952	89	91
Compagnies:		
Beauhar 6 1959	37	39
Bell Tel 5 1955	107	
Can Cem 5½ 1947	51½	55½
Eaton Realty 5 1949	79	82
Gatineau Pow 5 1956	72¼	75½
M L H & P 5 1951	103	105
Mtl Tram 5 1941	96	99
Mtl Tram 5 1955	66½	69½
Ont P S 5½ 1950	80	84
Quebec Power 5 1968	86	90
Shaw W & P 6 1937	81	84
Shaw W & P 5 1970	67	72

FERMETE DES OBLIGATIONS

La politique de marché ouvert des banques est partiellement la cause de la force des obligations du gouvernement du Canada.

RENDEMENT MOYEN

Ottawa, Onut., — Les conditions économiques canadiennes n'ont guère changé en février comparativement au mois précédent. La principale influence constructive à été la force continue des obligations du gouvernement fédéral, leur cours moyen étant un peu plus fort qu'en janvier. Le rendement des obligations de l'Ontario, à 4.73 pour cent, en février, se compare à 4.75 pour c. en janvier, indiquant une legère avance. La force des obligations du gouvernement du Canada est partiellement un refert de la politique de marché ouvert des banques. Les différentes valeurs dans le portefeuille des banques ont monté à $784,200,000 à la fin de janvier, un point sans précédent dans l'histoire bancaire canadienne. Tel a été le résultat de la réduction des prêts courants à la fin de janvier; les avances donnaient une somme de $146,000,0000 comparativement à $1,071,000,000 à la même date de l'an dernier. Dans cet intervalle de douze mois les dépôts à terme montrent un gain de $15,000,000. Le surplus de dépôts à terme qui était de $398,000,000 en janvier 1932 a augmenté de $437,000,000 à la dernière date sur laquelle les chiffres sont connus.

Malgré la flucutation du change étranger qui a provoqué une avance des denrées les plus sensibles, le niveau général des prix de gros a été légèrement plus bas. L'indice général marquait 63.6 en février comparativement à 63.9 en janvier.

Influencés par la faiblesse de la bourse de New-York, les titres canadiens ont fléchi en février, l'indice restant à 47.6. En janvier l'indice était 51.6 et en juin 1932 le point le plus bas de ces dernières années a été enregistré, 43.2.

Bien que les operations productives aient été tranquilles en janvier, le déclin du mois précédent, après rajustement saisonnier, a été modéré. L'indice du volume physique des affaires, composé de 45 facteurs rajustés pour tendances saisonnières, était à 67.0 en février comparativement à 68.1 en janvier. La production minérale, basée sur neuf facteurs, fait meilleure figure, montrant des gains partout excepté dans l'amiante. Les exportations de nickel donnent 3,469,400 livres comparativement à 1,023,000 tonnes en février exportations de cuivre par les mines donnent aussi un gain. Les exportations de zinc donnent 14,007,000 livres comparativement à 8,296,000 livres. Les expéditions d'or à la Monnaie et aux marchés d'exportation donnent 225,492 onces comparativement à 262,740, un gain modéré après rajustement saisonnier. L'argent a aussi été exporté en plus fort volume. Les importations de bauxite pour la fabrication d'aluminium s'élevaient à 3,060,000 livres comparativement à 2,062,500 en janvier. La production de charbon de janvier à 1,060,400 tonnes comparativement à 1,023,000 tonnes en février donne un gain de près de 18 pour cent après rajustement saisonnier.

L'indice de la production minérale à 94.2 se compare à 80.5 en janvier.

La fabrication des denrées alimentaires a été moins active que le mois précédent. Les abatages inspectés donnent un gain après rajustement saisonnier, tandis que les exportations de planches, madriers et bardeaux montrent un déclin. L'indice de l'activité dans le bois et le papier est à 59.8 comparativement à 63.4 en janvier.

LE SENTIMENT S'AMELIORE DEJA

(Suite de la page 6)

cours permettra une nouvelle prospérité. Dans les Etats du sud de la république, les contrats de construction accordés durant le mois de février 1933 ont démontré une augmentation de 40 pour cent sur janvier 1933 et de 55 pour cent sur février 1932. Du 1er janvier 1933 au 1er mars, il a été accordé pour plus de $46,000,000. de nouveaux projets de construction dans les Etats du sud soit un gain de 30 pour cent par rapport à la période correspondante de 1932.

Julien Elfenbein, directeur-gérant de Haire Business Publications, New-York, rapporte que le sentiment est meilleur dans le commerce des marchandises sèches et que les détaillants vont bientôt donner leurs commandes pour les besoins futurs un peu plus d'avance de sorte que les producteurs pourront tracer leurs programmes en conséquence. Le rédacteur en chef de Hardware Age, de New-York, s'est également dit plus optimiste en ce qui concerne le commerce de quincaillerie.

Echos de Wall Street

SUR LE FIL OU LE RUBAN

The Business Week.

Dans son édition du 5 avril 1933, The Business Week écrit que les affaires donnent de faibles signes de relèvement après le coup brutal du désastre bancaire. Sur les marchés monétaires, la reprise est impressionnante et les chiffres démontrent à l'évidence que la crise est finie. C'est ce que pense aussi l'Europe; l'or revient d'outremer et le dollar est fort. La production d'énergie électrique est revenue à son niveau d'avant le congé bancaire. Des gains sensibles ont été enregistrés dans les régions industrielles des états du centre et de l'est des Etats-Unis. La construction publique progresse lentement. La construction des résidences se maintient bien et elle a probablement dépassé durant mars le volume enregistré durant février. Les expéditions de marchandises par chemins de fer indiquent également une certaine amélioration après les sombres journées du début de mars. Les recettes des compagnies ferroviaires pour le mois de février ne seront pas très intéressantes à lire toutefois. L'argent en circulation diminue rapidement et on n'a pas eu besoin des nouveaux billets de banques. C'est là un indice à double sens. En effet, cela veut dire que si la thésaurisation a diminué par ailleurs les affaires n'ont pas besoin de beaucoup d'argent par le temps qui court, en dépit du fait que plusieurs banques sont fermées. Les prix des commodités sont p'utôt stables. La baisse dans les métaux non ferreux forme un contraste avec la fermeté des cours des céréales. Les chiffres pour l'embauchage durant février démontrent le gain saisonnier sur janvier mais il est probable que la tendance a changé ensuite à cause des récents développements survenus La tension est maintenant moins forte à l'étranger. L'Allemagne a accepté avec calme le régime Hitler jusqu'à la vague de retour de propagande étrangère hostile au nouveau chancelier du Reich qui a énervé même les Nazis. Les conférences favorables à la paix reprennent du prestige. La nouvelle vague de propagande russe pour ou contre ce pays précède probablement des développements d'une importante interntionale. Le barométre des affaires de The Business Week s'établit cette semaine au palier de 47.5 pour cent de la normale au lieu de 47.4 pour cent la semaine dernière et de 56.9 pour cent l'an dernier à pareille date.

DES TITRES ONT GAGNE DE 1 A 2 POINTS

(Suite de la page 6)

Bank de 3 1-2 pour cent à 3 pour cent était moindre que celle que l'on anticipait depuis quelque temps. La banque avait haussé son taux à 3 1-2 pour cent juste avant le congé bancaire. On a annoncé que Reading a déclaré son dividende trimestriel réculier de 25 cents par action. Les principaux détenteurs des actions sont New-York Central et Batlimore & Ohio. 589 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 364 ont avancé, 91 ont reculé et 134 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statitics Company Inc., copyright 1933:

	50 ind.	20 c.f.	20 ut.	90 tot.
Hier	50.0	24.3	61.8	48.1
Av-hier	48.7	23.5	62.6	47.3
S. dern	48.3	26.4	66.0	48.0
3 mars	44.7	24.9	71.8	46.4
1932	50.9	23.8	80.1	51.9
1930	241.2	140.0	275.1	204.3
1928	162.2	125.9	140.7	152.7
Haut 1933	55.2	38.0	95.3	58.3
Bas 1933	42.3	23.5	61.5	42.9
Haut 1932	72.3	39.8	1[illegible]	73.9
Bas 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Haut 1931	140.2	106.2	208.9	144.3
Bas 1931	60.0	30.8	92.8	61.3

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 6 avril 1933

	Off.	Dem
Diversified Trust A	-	-
Do B	4 ⅜	-
Do C	1.87	1.95
Do D	3 ⅛	3 ⅜
Can Intl Trust	-	3.05
Can Invest Fund	2.65	2.80
N A Trust New	1.77	2.03
Do Old	1.45	-
New Corp Trust Cum	1.76	1.92
Do Dist	1.76	1.92

NOVA SCOTIA STEEL

Halifax, 7. — Les obligataires de Nova Scotia Steel and Coal Company ont ajourné leur réunion, hier, au 20 avril dans l'espérance que l'assistance alors sera plus nombreuse.

Ottawa, Ont., — Les importations canadiennes d'instruments araloires et de machineries ont été durant le mois de février 1933 de $144,067, alors qu'elles avaient été de $99,957 durant le mois précédent et de $147 752, durant le mois de février 1932.

REVENUS DE NOS CHEMINS DE FER

Les revenus bruts de nos chemins de fer ont diminué de $22,120,450 durant janvier 1932 à $17,643,107 durant janvier 1933.

LES FRAIS

Ottawa, Ont., — Les revenus bruts des chemins de fer canadiens se sont élevés à $17 643,107 durant le mois de janvier 1933 alors qu'ils avaient été de $21,902,249. Les frais d'exploitation ont diminué de $21,780 907 durant janvier 1932 à $18,527 654 durant janvier 1933 et le détut du compte de revenu d'exploitation a augmenté de $485,977 à $1,812,816. Le nombre des employés de chemins de fer canadiens a diminué durant le mois sous revue de 17,182 ou de 13.9 pour cent et la liste de paye a déciné de $2 583,469 ou de 17.2 pour cent.

Les revenus bruts d'exploitation sur toutes les lignes du Canadien National ont été durant janvier dernier de $8,002,814 au lieu de $10,632,244 durant janvier 1932, en diminution de 24.7 pour cent. Les frais d'exploitation ont diminué de $11,575,828 à $10,008 297 et le débit du compte de revenu d'exploitation a augmenté de $1,231 913 à $2,322,894. Les lignes du Canadien National aux Etats-Unis ont fait de meilleures affaires un peu et la perte pour tout le système a été de $2 488 172 au lieu de $1 532 873 durant 1932.

Le revenu d'exploitation du chemin de fer Pacifique Canadien a diminué durant janvier 1933 à $323,372 alors qu'il était de $617 478 durant janvier 1932. Les frais d'exploitation ont diminué de $8.249 882 à $7,004 846, soit de $1 245 035. Les revenus d'exploitation ont diminué de $9,115,962 à $7,659 470. La coupure dans la liste de paye du chemin de fer a été de 17.2 pour cent et la réduction dans le nombre des employés de 6.642 ou de 14.3 pour cent.

L'ACTUALITE ECONOMIQUE

SOMMAIRE

Mars 1933

La protection de l'épargne et des sociétés en France—Camille Rosier, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Paris.

La région de la Baie d'Hudson perspectives agricoles — Gérard Gardiner, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

L'alternative d'énergie thermique ou hydrauliques en pays mixtes. — Georges Dupont, ingénieur, A. M. E. I. C.

La crise bancaire aux Etats-Unis — Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Les fautes et les embarras actuels de l'Allemagne—Georges Blondel professeur à l'Ecole des Sciences politiques.

Faits et nouvelles: La question du lait — La technocratie.

A travers les revues: Le retour à la terre—Un régulateur automatique de la production ? — La panacée inflationniste.

Les livres

MARCHE AUX BESTIAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, — Il y avait 65 bêtes à cornes, 86 veaux et 1,248 porcs en vente hier matin sur les deux marchés locaux, y compris environ 60 bêtes à cornes et 900 porcs qui n'avaient pu être vendus lundi et mardi.

A 10.30 h. hier matin, il n'y avait pas encore de bêtes à cornes ni de porcs de vendus.

Les veaux se maintenaient à $3 pour les communs legers, tandis qu'un lot de 30 veaux de qualité medium ou assez bonne, pesant en moyenne 145 lbs chacun, avait pu obtenir $4.50 du 100 lbs. Les veaux communs et ordinaires, nourris au seau, se vendaient $2.50.

ATCHISON, TOPEKA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Topeka, Kansas, — Les revenus d'exploitation du chemin de fer Atchison Topeka and Santa Fe ont été de $133,133,537.52 durant 1932 au lieu de $181,181,260.58 durant l'année 1931.

AU RADIO

AU POSTE CHRC

10.15 a.m.—Programme de J.-P. Bédard.
11.30 a.m.—Musique variée.
12.00 p.m.—Programme du diner.
1.30.—Les Demandes spéciales.
5.00 p.m.—Les Demandes spéciales.
6.30.—Musique de J.-A. Roy Inc.
8.15 p.m.—Musique variée.
8.30 p.m.—Musique instrumentale et vocale.
9.00 p.m.—Programme de la Commission Canadienne de la Radio.
9.45 p.m.—Causerie de O. St-Jean.
11.00 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre.

AU POSTE CKCV

12.00—Programme de l'hôtelier.
12.15—Variétés.
12.30—Tire au Flanc.
1.00.—Rex Battle.
1.30.—L'Epicier du coln.
6.30.—Le Théâtre Classic.
6.45.—La Cie Carmichael Enr.
7.00.—Pour les dames.
7.15.—Le Comptoir des Aubaines.
7.30.—Le Boucher Moderne.

AU POSTE CKAC

9 h. 15.—Coquetel musical.
9 h. 30.—Concours Viau.
9 h. 45.—La bonne chanson française.
10 h.—Phil. Savage, organiste.
10 h. 15.—"Votre Ami".
10 h. 30.— Température.— Cours de la Bourse.
10 h. 15.—Le conseil d'hygiène canadien.
11 h.—Heure.— Le quart d'heure exotique.
11 h. 15.—Les artistes du théâtre Stella.
11 h. 30.—Causerie sur le bien-être des enfants.
11 h. 45.—Mélodies.
12 h. 15.—Programme Catelli.
12 h. 30.—Cours de Bourse.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U. C. C.
1 h.—Heure.—Concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30.—Récital d'orgue du capitaine H.-T. Dickinson.
4 h. 30.—Cours de la Bourse.
4 h. 45—Les nouvelles de la "Presse".
5 h.—Ken Large et ses Canadiens.
5 h. 30.—Programme du foyer.
6 h.—Le moulin de la chanson.
6 h. 15.—Emission de "la Franco"
6 h. 30.—M. Télesphore et Mlle Sidonie.
6 h. 45.—La p

FEU MONSIEUR JOSEPH GIRARD

Les imposantes funérailles de M. Joseph Girard, époux de Dame Emma Côté, ont eu lieu le 3 avril à 11 hrs

A ST-GEDEON

Un magnifique hommage a été rendu ce matin à M. Joseph Girard, époux de Mme Emma Côté, décédé jeudi le 30 mars dernier. Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Azarias Tremblay, vicaire, assisté comme diacre et sous-diacre, de M. l'abbé Jérémi Gagnon, curé d'Hébertville Station, et de l'abbé Antonio Larouche, vicaire de St-Jérôme.

Au choeur, on remarquait M. le chanoine Duchaine, supérieur du séminaire de Chicoutimi ; M. le chanoine Rossignol, de St-Coeur de Marie ; M. l'abbé Thomas Caveau, curé de St-François de Sales, l'abbé Léon Pelletier, curé de St-Bruno; l'abbé Deschêne, curé de Larouche ; l'abbé Deschêne, prêtre de Hébertville Station.

La dépouille mortelle était portée par Eméridée Gaudreault, Catule Bergeron, Edmond Levesque, Georges Boivin, Philippe Desgagné, Eug. Larouche. Portaient les rubans: ses petits-fils : Paul et Armand Girard, ses neveux, Elie Girard et Arthur Bolduc.

L'église avait, pour la circonstance revêtue ses plus beaux ornements de deuil.

La chorale, sous la direction de M. Henri Tremblay, professeur, rendit une très belle messe en grégorien.

Conduisaient le deuil : M. et Mme L.-P. Girard, M. et Mme J.-V. Hamel, M. Eméridée Girard, M. et Madame Gonzague Bolduc, M. et Mme Edgar Girard, M. Narcisse Hamel, Mlles Rolande et Thérèse Hamel, Mme Fortunat Tremblay, Mlles Françoise et Fabienne Girard.

Parmi la foule qui assistait aux funérailles, on remarquait : le Dr Léon Duguay, M.P., Alma ; Dr Maurice Dolbec, St-Gédéon, Dr Eugène Tremblay, Chicoutimi ; Dr Edmond Bergeron, Jonquières ; Dr L.-H. Duchaine, Chicoutimi ; J.-Aimé Fortin, N.P., Chambord ; Henri Girard, N.P., Chicoutimi ; G. Guérard, N.P., Hébertville Sta., Armand Boily, avocat, Roberval ; J. Gosselin, avocat, Chicoutimi, Jean Pelletier, avocat, Chicoutimi ; Adjutor Boullane, avocat Chicoutimi; Thomas Gilbert, pro-maire, Chicoutimi, J.-E. Houseman, Chicoutimi ; William Gauthier, Arthur H. Caron, Edouard Lavoie, J.-A. Couet, Jean Grenon, Jos. Carrier, tous de Chicoutimi; Boniface Desgagné, Hébertville Sta., Willie Larouche Larouche ; Frs. Néron, Hébertville Sta. ; Onésime Tremblay, St-Jérôme ; Joseph Martin, Hébertville Village ; Lorenzo Deschênes, Hébertville Sta; Edmond Deschêne, Hébertville Sta., Edmond Gagnon, Hébertville Sta ; Alfred Tremblay, maire Bagotville ; Lorenzo Lebel, Roberval ; Ferdinand Jean, St-Bruno, Amédée Bergeron, Jonquère ; Henri Boivin, Roberval Th. Girard, Hébertville Village ; Emile Laberge, St-Prime; Arsène Verrault, St-Félicien ; Wilbrod Perron, St-Jérôme ; Théodore Dufour, Hébertville Sta. ; Adrien Couture, Hébertville Sta ; Elzéar Dufour, St-Jérôme ; Ad. Doré, St-Jérôme ; Simon Fra..t, Alma; Georges Côté, Alma ; Jos. Giguère, Hébertville Sta. William Croft, Ste-Croix ; William Lavoie, Delisle ; Oscar Noël, St-Jérôme ; Sixte Bouchard, St-Jérôme ; Odina Potvin, Michel Côté, Xavier Côté, Ulysse Boivin, de St-Jérôme ; Edg. Desgagné, Eugène Couture, Elzéar Tremblay, Charles Huot, Arthur Bergeron, Théophile Gagnon, Théophile Gagnon, George Tremblay, maire; Aldéric Bergeron, Ephraim Potvin, de St-Gédéon ; et une foule considérable d'autres personnes.

Jambon Bardou
au fumet délicieux...et tendre comme la rosée.

CONTRE LA CANALISATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Nem-York, 7. — La Chambre de Commerce d'Etat a annoncé qu'un rapport de comité s'opposant au projet de la canalisation du St-Laurent sera présenté au cours de sa réunion d'aujourd'hui.

Le rapport qui doit être présenté par M. Ellen-H. Hooker, président du comité du commerce intérieur et des améliorations, exprime l'opinion que "la population de cet Etat s'oppose à ce que le gouvernement s'engage dans le commerce de l'énergie électrique et dans la dépense de fonds à cette fin, étant donné la situation financière actuelle".

REFORMES BANCAIRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 9. — Le conseil d'administration de la Chase National Bank of New York et de la Chase Securities Corp. a voté mercredi en faveur de vastes reformes bancaires comprenant la liquidation d'une importante filiale intéressée dans les valeurs de placement et la séparation d'une autre de ses filiales avec un département de valeurs de placement. Winthrop-W. Aldrich, président de la Chase National, a annoncé que les directeurs étaient en faveur de la discontinuation des affaires de la Chase Harris Forbes Company, une filiale de la Chase Securities Corporation, et de la séparation de cette dernière compagnie d'un commerce de distribution de valeurs de placement dans le public.

LE LADY SOMERS

Montréal, 7. — Le "Lady Somers", de la Canadian National Steamships, est attendu à Montréal le 1er mai prochain venant des Bahamas, de la Jamaique et des Bermudes. Ce navire est parti hier d'Halifax pour son dernier voyage de ce port avant l'ouverture de la navigation sur le Saint-Laurent. Il transportait plusieurs passagers et une forte cargaison de produits canadiens.

L'OR A LA BANQUE !

(Serv. de la Presse Associée)

Washington, 7. — Le président Franklin Roosevelt a visé les gens qui continuent à thésauriser de l'or par un décret qui pourvoit à des pénalités après le 1er mai prochain. Ce même décret place la réserve d'or des Etats Unis sous le contrôle de licences fédérales et constitue un soulagement à l'embargo actuel sur l'or pour les transactions domestiques et étrangères qui sont justifiées. La plupart des gens qui possèdent plus de $100 en or ou en certificats d'or devront retourner le métal jaune et les certificats à la Réserve Fédérale avant le 1er mai sous peine d'une amende maximum de $10,000. ou de 10 ans d'emprisonnement, ou des deux pénalités. Le président Roosevelt a publié le décret après avoir eu une conférence avec William Woodin, secrétaire du Trésor, et le directeur du budget Douglas. M. Roosevelt s'est dit enchanté de voir que la confiance revient aux Etats Unis puisque l'argent en circulation a diminué de $1,200,000,000. depuis quelques semaines ce qui veut dire que les gens ont redéposé cet argent dans les banques rouvertes, mais il a réitéré sa décision bien arrêtée de faire la chasse à ceu xqui thésaurisent de l'or.

DES NAUFRAGES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Hoquiam, 7. — Plusieurs barques de pêche de la flotte de Gray Harbour ont chaviré mercredi au cours d'une tempête. Ce rapport a été transmis par la vigie de la station de Westport. On croit que plusieurs pêcheurs ont perdu la vie. Deux équipes de sauvetage ont immédiatement quitté la rive pour se porter au secours des navigateurs. La flotte, qui comprenait une centaine de barques, avait quitté Westport au cours de la soirée. La bourrasque éclata subitement et plusieurs barques chavirèrent avant d'avoir pu quitter la zone dangereuse. On a pu en voir six la quille en l'air. Il a été impossible de savoir le nombre de pertes de vie.

LE PROFESSEUR EINSTEIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Coq-sur-Mer, Belgique, 6. — Le professeur Albert Einstein a déclaré, hier, que ses deux filles avaient quitté l'Allemagne. La plus jeune, épouse d'un Russe, s'est réfugiée à Fronace, tandis que la plus vieille, mariée à un Allemand, s'est rendue en Hollande secrètement. Le professeur Einstein occupe une résiuencet à Coq-sur-Mer parce qu'il ne veut pas vivre en Allemagne sous un pareil régime. Il s'est informé auprès du consul allemand en Belgique des procédures à suivre pour perdre totalement ses droits de citoyen allemand. Le professeur, qui est un Juif, a été l'objet de nombreuses attaques de la part des Nazis, et sa résidence de Berlin a été fouillé maintes fois depuis qeulque temps.

LEVURE
FRAÎCHE
LALLEMAND
POUR LA SANTÉ
MANGEZ 3 CARRÉS PAR JOUR

PROMOTION A H.-F. MATHEWS

(Spécial à L'Evénement)

Montréal, 7. — M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a annoncé mercredi la nomination de M. H. F. Matthews actuellement gérant-général des hôtels de cette compagnie dans l'ouest, au poste de gérant-général de tous les hôtels du réseau. Cette promotion a été motivée par le départ de M. Andrew Allerton, gérant-général des hôtels du Pacifique Canadien dans l'est, qui prend sa retraite après près d'un demi-siècle de service.

M. Mathews naquit à Port Dover, Ont., le 26 septembre 1883. Il fréquenta les écoles de Thorold, Ont., et de Newton, Mass., puis débuta au Pacifique Canadien en juin 1808, dans les bureaux du surintendant des termini de Montréal. En 1903, il passa au service du département des hôtels et wagons-restaurants, alors dirigé par sir George Mc L. Brown, au'ourd'hui gérant des services du Pacifique Canadien en Europe. En 1928, il fut nommé gérant-général des hôtels du Pacifique Canadien dans l'ouest du pays. Dorénavant, sa juridiction s'étendra sur tous les hôtels de la compagnie.

LE BILL DE NAVIGATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — Le comité du Sénat, qui conduit actuellement une enquête sur le nouveau projet de loi de navigation, a entendu mercredi des opinions divergentes quant à ce qui concerne l'effet de laisser aux navires canadiens les expéditions de céréales entre la tête des Grands Lacs et Montréal. Sydney Smith, président de la Bourse des Céréales de Winnipeg, a déclaré que cette mesure aurait pour effet de faire hausser le coût des expéditions de céréales vers Montréal parce que les navires des Etats-Unis seraient forcés d'abandonner cette route. Leslie Boyd, qui a été président du Grain Board durant 12 ans et qui exploite maintenant un élévateur à grains à Collingwood, Ontario, a prétendu au contraire que les producteurs de grains n'avaient pas de raison de s'inquiéter, parce que les tarifs ne seraient pas haussés.

DECLARATION DU DUCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 7. — Alors que le gouvernement français était à reviser mercredi le projet de paix soumis par le premier ministre Mussolini, le Duce, dans une déclaration officielle a laissé entendre que les précisions fondamentales de "Club de paix" devraient demeurer intactes. La déclaration du premier ministre a été faite par le grand Conseil du Fascisme à la suite d'une séance qui dura une partie de la nuit.

Mussolini a déclaré que ses récentes suggestions demandant la collaboratino de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre pour l'établissement de la paix, étaient les seules bases sur lesquelles pouvaient être établies une "paix égale". Le Conseil émit l'opinion que la formation d'une nouvelle atmosphère politique rendrait aussi possible, dans le domaine économique, la création d'une collaboration internationale fort utile.

LE CAS DES PENSIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — Le gouvernement ne prendra aucune décision concernant la réduction des pensions aux anciens combattants tant qu'une nouvelle conférence n'aura pas été tenue entre les représentants du gouvernement et des anciens combattants. Le major John Roper, M.C. président de la Légion Canadienne, sera à Ottawa samedi. Si une conférence doit avoir lieu on la tiendra probablement au début de la semaine prochaine.

LE NOUVEL AMBASSADEUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 7. — Le nouvel ambassadeur de France à Washington, André de La Boulaye, est parti pour l'Amérique mercredi accompagné de son épouse et de ses filles M.-Thérèse, 17 ans, et Agnès, 13 ans. La famille s'est embarquée sur le "Paris" pour New-York, hier après-midi M André de La Boulaye succède à M Paul Claudel comme ambassadeur aux Etats-Unis.

2 GROUPES DE LIBERAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 7. — Le "Mail and Empire" dit qu'il se peut que deux groupes libéraux distincts entrent en lice lors des prochaines élections générales. L'un serait dirigé par M. Mitchell F. Hepburn, M. P. ; l'autre groupe aurait pour chef M. W. E. N. Sinclair, chef libéral actuel à la Législature, ou le Dr George A. McQuibban, le "whip" libéral actuel.

LES OCTROIS AUX ECOLES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 6. — Au cours d'une discussion sur les crédits supplémentaires le premier ministre George S. Henry a déclaré, hier soir, que la province d'Ontario avait été trop loin dans ses octrois aux écoles professionnelles et que le gouvernement fédéral lui avait laissé "porter le sac".

UN LEGER ACCIDENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Colon, Canal de Panama, 7. — L'"Empress of Britain" a subi de légers dommages mercredi quand il a donné contre un mur dans le Canal de Panama. Le capitaine Latta a fait effectuer une inspection et comme les dommages étaient légers le navire a poursuivi sa course. Il a subi un retard de trois heures. L'"Empress of Britain" est en croisière autour du monde.

FEU AU HONDURAS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tegucigalpa, Honduras, 7. — Le feu a détruit mercredi 14 constructions dans le centre commercial de la ville de Tela et a causé des dommages évalués à plus de $1,000,000.

On n'a pas rapporté de perte de vie.

Le feu s'est déclaré dans un théâtre et il s'est communiqué rapidement aux édifices voisins.

LA COUR D'AMIRAUTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — L'honorable M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, a fait adopter en première lecture mercredi un projet de loi en vue d'établir au Canada une cour d'amirauté sous la juridiction des autorités canadiennes. Actuellement, a expliqué le ministre, les cours d'amirauté au Canada sont sous la juridiction de la loi des cours d'amirauté coloniale, une législation du parlement britannique.

FEU MLLE LANGLAIS

—Mlle Marie Langlais, fille de M. et Mme Philippe Langlais de St-Philippe de Néri est décédée le 3 avril.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mlle Marie Langlais, survenue lundi, le 3 avril, à l'âge de 19 ans.

Elle laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. et Mme Philippe Langlais cultivateur bien connu de cette paroisse; six soeurs, Philiberte, (Mme Joseph Dionne), Irène, Adrienne, Marie-Laure, Thérèse, Françoise; quatre frères, Rémi, Jean-Charles, Pierre, Maurice.

Le service et la sépulture auront lieu, jeudi le 6 avril, en l'église de St-Philippe De Néri, à 9 heures.

Les nombreuses amies de la regrettée disparue, offrent à la famille éprouvée leurs sincères condoléances.

LAC MEGANTIC

Déplacements. — Mme Roy d'Ottawa, est en visite chez sa soeur, Mme P. Oliche.

—Mme Beauregard, de Montréal, Mme Dallaire, de Sherbrooke, sont venues en promenade ici, les hôtes de Mme D. Laporte.

—Mme E. Lalliberté, Mme H. Villemaire, de Montréal, passaient la fin de semaine chez leur soeur, Mme Alf. Lemieux.

—M. Emile Beauchamp, de Québec, était de passage, dernièrement, chez sa tante, Mme Milette.

—M. L.-P. Thibodeau, de Montréal, a visité ses soeurs, Mlles Thibodeau.

—Mlle G. Pagé, G.-M. de Montréal, était chez ses parents, la semaine dernière.

—M. Maurice Trudeau, de Montréal, est de passage chez son oncle, M. Jos. Dion.

—Mlle G. St-Pierre est de retour à son salon de coiffure, après quelques semaines d'études à Sherbrooke.

—M. H.-L. Gagnon, M. P., de Lambton, et MM. Deveault, maire étaient de passage, dernièrement, en notre ville.

Assemblée. — L'assemblée régulière de la Chambre de Commerce eut lieu le 28 courant, à la salle de l'hôtel-de-ville, sous la présidence de M. J.-A. Terreau. Après quelques délibérations parmi les membres présents, il a été résolu qu'une lettre d'appréciation soit adressée à la Cie du C. P. R., au sujet de l'excursion qui était organisée de la Métropole en fin de semaine, avec un beau succès.

La question d'un marché pour notre ville obtient la faveur des deux comités de l'hôtel-de-ville et de la Chambre de Commerce réunis, dernièrement, rapporte M. L.-L. Mercure.

—M. J.-L. Reiman fut invité de donner un résumé des travaux de l'aéroport, commencés depuis quelques mois et dont il est le surveillant. Ils se poursuivent activement avec une équipe de cinquante hommes.

—M. Reiman ajoute que les travaux seront plus considérables avec la belle saison, employant probablement cent-cinquante hommes et que les gens mariés de métier, de notre ville auront la préférence pour la construction.

SI VOUS SOUFFREZ D'INSOMNIE OU DE NERFS FATIGUES, LISEZ CETTE LETTRE

"Messieurs,
" L'insomnie ravageait mes nerfs, et, il y a trois "semaines, je commençai à prendre une cuillerée à thé "de BOVRIL dans une tasse de lait chaud avant le "coucher: c'était délicieux et les résultats m'étonnèrent.
"Je dors bien toutes les nuits maintenant.
SLS-F

BOVRIL
DONNE SANTE ET FORCE

NOUVELLE GARANTIE
merveilleuse

D'année en année Firestone a battu la marche en donnant aux propriétaires d'automobiles un surcroit de valeur en fait de pneus pour leur épargner de l'argent. Maintenant, Firestone vous donne une nouvelle garantie merveilleuse qui vous protège pleinement durant douze mois contre toute condition qui pourrait rendre un Pneu Firestone impropre à l'usage par la suite comme résultat d'éclatements, coupures, contusions ou tout autre risque de la route, sauf les crevaisons.

Pour cette raison seule il vous sera profitable d'acheter le Firestone— mais, en outre le Firestone est le seul pneu qui peut vous donner toutes les valeurs additionnelles suivantes :

1 DEUX AUTRES PLIS DE CORDES SOUS LA SEMELLE — ce qui vous donne 26 p. c. de protection additionnelle contre les crevaisons et les éclatements et ce qui rend le pneu sûr à n'importe quelle vitesse;

2 CORDES TREMPEES DE GOMME — Chaque corde recouverte et isolée de caoutchouc pour prévenir la chaleur et la friction internes. Les cordes Trempées de Gomme ont une durée de flexion de 58 p. c. plus longue;

3 CONSTRUCTION EQUILIBREE — qui tient le pneu sur la route aux grandes vitesses et vous en assure une longue durée uniforme;

4 SEMELLE DE SURETE ANTIDERAPANTE — faite plus large, plus profonde et du caoutchouc le plus résistant pour donner une durée antidérapante de 25 p. c. plus longue.

Il résulte de ces caractéristiques additionnelles que les Pneus Firestone vous fournissent une durée de bandes de 25 - 40% plus longue — sans aucun supplément de prix.

Pneus Meilleur Marché

Si vous voulez avoir un pneu bon marché mais recommandable, demandez le Firestone-Oldfield —qui coûte approximativement 20% de moins mais qui est l'égal de la plupart des pneus de première ligne. Ils sont fabriqués par Firestone et garantis pour douze mois.

Faites-vous-en donner pour la pleine valeur de votre argent—Insistez pour avoir le Firestone ; vous SAUREZ alors que vous avez le maximum de parcours et de sécurité. Allez voir dès aujourd'hui le Vendeur de Firestone le plus rapproché de chez vous.

PNEUS
Firestone
Haute Vitesse

RIZ bonne qualité 3 livres pour .15

CATSUP Happy Vale Libby 2 boites No 2 .25

GRUAU MINUTE "OGILVIE" Grosse boite . . . .19 Avec Prime. . . .29

CONFITURES AUX FRAISES ou aux FRAMBOISES "Raymond" Jarre de 2 livres . . .39

BISCUITS SODA "McCORMICK" 2 paquets 10 oz .19

MOUTARDE PREPAREE "LIBBY" Jarre de 9 onces. . .09

Thé RED ROSE "Etiquette Rouge" Paquet 1 livre . . .45

SPECIAUX D'ECONOMIE Pour VENDREDI et SAMEDI

SOUPES AYLMER Excepté Poulet et Clam Showder . . 3 boites .25 Aux TOMATES la bte .07

SAUMON Sockeye "CLOVER LEAF" 1/2 boite plate .17

FEVES AU LARD dans Sauce aux Tomates "LIBBY'S" 3 boites No 2½ .25

MACARONI-SPAGHETTI VERMICELLE - "HIRONDELLE" Pqt 16 oz 3 pour .23

CAFE
"VICTORIA" Vendu en fèves et frais moulu pour vous . . . lb .39
"PRINCESS" " " lb .33
"CADET" " " lb .29

SAVON Palmolive 2 mcx pr .13

FLOCONS DE MAIS SUGAR CRISP 3 boites pour .25

SEL DE TABLE Regal 2 boites de 2 livres .19

BEURRE DE SUCRE Princess la livre 10

MARINADES MAPLE de Libby sures ou sucrées jarre de 28 onces .25

LESSIVE GILLET la boite au comptoir .12

Toilette Flush "Whiz" la boite 19

CHIPSO Gros Paquet . . .19

SAVON IMPERIAL "BARSALOU" Conservez les enveloppes pour des primes de valeur 10 barres pour .33

COMMANDES TELEPHONIQUES

Ces PRIX sont pour QUEBEC et LEVIS Seulement
Désservis Par
NAZAIRE TURCOTTE & CIE Enr.

LIVRAISON GRATUITE

THETFORD MINES

Décès et funérailles de Mme Napoléon Boisvert. — Vendredi matin, le 24 mars, à 8 heures, eurent lieu, en l'église St-Alphonse de Thetford, les imposantes funérailles de Mme Napoleon Boisvert, (née Eva Demers), décédée subitement le 20 mars, à l'âge de 67 ans.

Pour la circonstance, l'église avait revêtue ses plus riches tentures de deuil. M. le curé Sauvageau, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé E. Rousseau, cousin de la défunte et vicaire à Notre-Dame de Lévis, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Philibert Cloutier et Gérard Jacques.

Une messe de requiem harmonisée, fut exécutée par la chorale St-Alphonse.

Mme Jean-Paul Lafontaine touchait l'orgue.

Portaient la dépouille mortelle : MM. Joseph Roberge, Allyre Roberge, Louis Huard, Eugène Caouette, Nazaire Demers et Joseph Lemieux. Tenaient les rubans de la tombe, Mmes Richard Bélanger, Joseph Boulanger, Joseph Gagné et Léo Gingras.

MM. Joseph Boulanger et Joseph Gagné portaient la bannière du Tiers-Ordre. Tenaient les rubans, Mmes Emile Binet, Jos.-E. Fortier, Joseph Lafontaine et M. Picard.

La bannière des Dames de Sainte Anne était portée par MM. Thomas Camden et Eugène Lambert. Tenaient les rubans Mmes Thomas Camden, Eugène Lambert, Nazaire Demers et Philippe Paquet.

Conduisaient le deuil : son époux, M. Napoléon Boisvert; son gendre, M. Edouard Bélanger; ses frères, MM. Joseph, Eugène, Odilon et Alcide Demers; ses soeurs, Mme J. Letellier, J.-O. Charest, J.-B. Normandeau, J.-E. Bernard, J.-A. Charest; ses beaux-frères, MM. J.-A. Charest, J.-B. Normandeau, Pierre Vachon; ses belles-soeurs, Mmes Joseph Demers, Eugène Demers; son oncle, M. Jos. Rousseau; ses neveux, MM. le Dr Letellier, d'Ottawa, J.-A. Dion de St-Anselme, J.-C. Comtois, de Québec, Le Matte, Léonard Demers, Honoré Demers, Marcel Normandeau, Maurice et Gaston Normandeau, Eugène Demers, Gérard, Lucien, Robert et Denis Bernard, P.-H. Charest, J.-C. Charest; ses nièces, Mmes Louis Matte, Léonard Demers, Mlles Gabrielle Demers, Hélène Normandeau, Anita et Irène Bernard, Françoise Bernard, Annette Charest; ses cousins, MM. Emile Rousseau, Robert Rousseau, de Robertson, Jean-Paul Lafontaine; ses cousines, Mmes Emile Rousseau et Jean-Paul Lafontaine.

Parmi les étrangers on remarquait : M. le Dr C.-B. Delage, L.-U. Talbot, C. R., J.-A. Blais, de Québec, Tancrède Labbérès, Laurénat Lapierre, Jules Lemay, Dr J.-E. Baudet, Jos. Blais, Aimé Roberge, de St-Ferdinand, J.-A. Béliveau, Henri Roberge, Yves Paquet, Léonidas Dion, J.-A. Fortin, A. Vachon, Dr Eugène Lacerte, Octave Couture, Emile Marcoux, F. McEvans, Jos. Shéridan, J.-O. Vallières, Aristide Roy, Michel Séttakwe, Nil Picard, J.-N. Mongeau, O.-P. Gagnon, Georges-Henri Landry, L. Marcoux, Maurice Beaudoin, Maurice Boissonnault, Baromé Charest, L. Gagnon, Jos. Dussault, Joseph Lafontaine, Alfred Gagnon, Georges Lafontaine, J.-E.-A. Verreault, Roland Lapointe, Wilfrid Goulet, Roméo Lemieux, Oliva Dussault, J.-Thomas Vachon, Gédéon Couture, Ludger Garneau, Alfred Frenette, Philémon Payeur, A. Rouleau, MM. Paul-Emile Dussault, Jos. Simard, Joseph Daigle, J.-A. Doyon, Ludger Lamonde, Jos. Tanguay, J.-A. Trottier, Louis Deshaies Georges Pelchat, Edouard Létourneau, Alphonse Dodier, Eusèbe Larose, Joseph Gagné, J.-A. Turcotte, Eugène Lamonde, C.-A. Grégoire, Jos. Trottier, Antoine Grégoire, A. Bolduc, Cléophas Adams, Jean-Louis Grégoire, David Frécette, Hilaire Grégoire, L. Côté, Joseph Béliveau, Aimé Paquet, Ronaldo Cartier, Herménégilde Beaudoin, J.-A.-E. Bégin, Emile Binet, Ernest Boucher, S. Godere F. Couture, Alphonse Deschamps, J.-D. Faucher, Philippe Leblond, Jean-Marie Mathieu, Odilon Savoie, Robert Chamberland, Louis Simonneau, Léonce Vermette, P. Lemoine, F. Paquet, Joseph Lamonde, Joseph Roussin et un grand nombre d'autres dont les noms nous manquent malheureusement.

La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son époux, son gendre, M. Ed. Bélanger; ses frères, MM. Joseph, Eugène et Odilon Demers, de Thetford Mines, Ernest Demers, de Detroit Mich., Alcide Demers, marchand, de Laurierville, Edouard Demers, de Montmarte, Saskatchewan; ses soeurs; Mme L. Letellier (Zilda), de Peterboro, Ont., Mme J.-D. Charest, (Alexina), de Edmundston, N.-B., Mme J.-B. Normandeau, (Maria), Mme J.-E. Bernard, (Anita), Mme J.-A. Charest, (Belzémire), de Thetford Mines; ses belles-filles, Mme Edouard Bélanger de Thetford, Mme Léon Hamel, de Ste-Agathe, Mme Jos. Hamel, de Lac Long, N.-B., Mme Jules Rousseau, de Sherbrooke, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces, etc.

La famille qui jouit de l'estime de tous, reçut de nombreux témoignages de sympathies.

Aux membres de la famille si cruellement éprouvés l'Evénement présente ses plus vives sympathies.

ST-JOSEPH DE BEAUCE

—M. Ernest Cloutier, de St-Victor, était de passage à St-Joseph par affaires, lundi dernier.

MM. les abbés Philippe Légaré, du Séminaire de Québec, et Wagner, secrétaire de l'Archevêché de Québec, étaient de passage à St-Joseph de Beauce, dernièrement.

—M. Henri Renault, de Beauceville, était de passage dans notre localité dernièrement.

—M. Arthur Labbé, avocat, de Beauceville, était aussi de passage à St-Joseph par affaires jeudi dernier.

—M. Nazaire Groleau était en voyage d'affaires à Thetford-Mines, récemment.

—M. Alleyn Taschereau, C.R., avocat, de Québec était à St-Joseph la semaine dernière, pour affaires professionnelles.

—Madame J. R. Chrétien, de St-Frédéric, était de passage à St-Joseph la semaine dernière.

—M. Amédée Roy, de St-Ephrem, était dans notre localité par affaires lundi.

—M. Louis-Philippe Plante, de St-Victor était en voyage d'affaires à St-Joseph dernièrement.

—MM. Louis Roy et Achille Roy, de St-Jules étaient à St-Joseph par affaires ces jours derniers.

—M. et Mme Joseph Gagné, de St-Frédéric, étaient de passage parmi nous par affaires récemment.

—M. Napoléon Groleau, de St-Frédéric, était à St-Joseph en tournée d'affaires récemment.

—M. Antoine Lacoursière, avocat, était en voyage d'affaires professionnelles à Sherbrooke, vendredi, le 31.

PORTNEUF, STATION

Naissances. — M. et Mme Toussaint Latulippe (Odila Blouin) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils né le 5 mars et baptisé le 6 mars, sous les prénoms de Joseph Xavier, Irénée, Fernand. Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Blouin. Porteuse, Mme Joseph Latulippe.

—Le 16 mars est né et a été baptisé Joseph, Claude, enfant de M. et Mme Eugène Thibaudeau (Antoinette Lachance). Parrain, M. André Hardy, de St-Casimir; marraine, Mlle Rachel Lachance, de St-Thuribe. Porteuse, Mme Vve A. Thibaudeau.

—M. et Mme Adjuto Gauthier (Marie-Anna Frenette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 23 et baptisée le 24 mars, sous les prénoms de Marie, Germaine Charlotte. Parrain et marraine M. et Mme Jos. Gauthier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Germaine Marcotte, cousine de l'enfant.

—M. et Mme Agénor Germain (Yvonne Morissette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née et baptisée le 26 mars.

Va et vient. — M. et Mme Léon Frenette, de Cap-Santé, étaient de passage dernièrement chez M. Adj. Gauthier.

—Mme J. Lachance de St-Thuribe, passait une huitaine chez sa fille, Mme Eugène Thibaudeau.

—M. Lucien Marcotte est de retour de Québec.

—Mme J.-A. Lemoine, des Trois-Rivières est venue en visite, récemment chez sa mère, Mme Vve J.-A. Morissette.

—Mlle Germaine Marcotte est de retour d'une promenade à St-Basile où elle était l'invitée de parents et d'amis.

—MM. J. Castonguay, de Québec Henri et Aurélien Paquet et Mlle Juliette Paquet, de St-Raymond, ont été récemment, les hôtes de M. et Mme Léo Aubert.

—MM. Joseph et Gérard Suzard, de Lawrence, étaient de passage à Portneuf, récemment, chez leur cousin, M. Louis Richard.

—M. Fernand Frenette, de Cap-Santé, a été l'invitée de sa soeur, Mme Adj. Gauthier.

—MM. Ulric et Gédéon Frenette sont de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

Les familles Boisvert et Demers remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, télégrammes, bouquets spirituels cartes de sympathie, service rendus, etc. A tous un cordial merci.

BEAUPORT

L'amicale de Beauport.— Le 23 mars prochain aura lieu la partie de cartes annuelle organisée par le Comité de l'Amicale du Couvent de eBauport. Sont cordialement invitées les Amicalistes, les Dames et les Demoiselles qui tout en se recréant, prendront part à une bonne oeuvre paroissiale. Donc soyons fidèles au rendez-vous jeudi prochain, à 2 heures à L'ECOLE LEGARE.

Annales de la Bonne Ste-Anne.— Si on désire s'abonner ou renouveler son abonnement aux Anales de la Bonne Ste-Anne, on peut s'adresser à Madame Edmond Bélanger, 36 rue St-Michel. Un petit livre neuvaine à St-Gérard, sera donné en prime.

LE THÉ "SALADA"
MÉLANGE ORANGE PEKOE
'Tout frais des plantations'
356-7

WRIGLEY'S SPEARMINT GUM
FRAICHE - PEU COUTEUSE - SATISFAISANTE
GARDEZ LES ENVELOPPES EXTERIEURES—CATALOGUE SUR DEMANDE

ENO EST CONNU DANS LE MONDE ENTIER

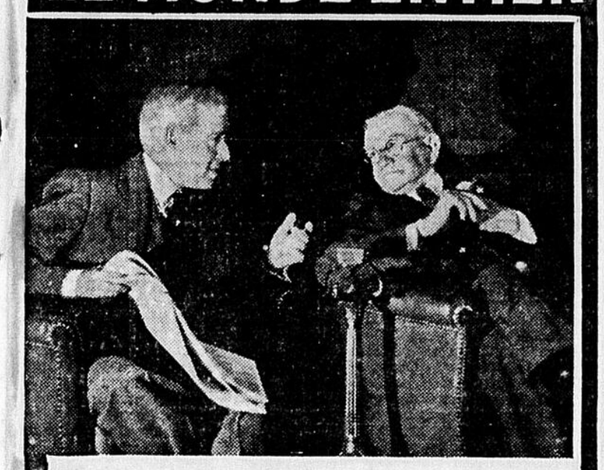

Grâce aux attestations personnelles faites de bouche en bouche par les hommes et les femmes, la réputation du ENO'S "Fruit Salt" s'est répandue dans toutes les parties du monde.

ENO est allé de succès en succès parce qu'il garde libre tout le système, qu'il est hygiénique, sur, doux, efficace et qu'il ne donne aucune habitude nuisible. Ceux qui prennent régulièrement ce correctif alcalin agréable n'ont jamais de troubles intestinaux—ne souffrent jamais de maux de tête, d'indigestion, d'acidité ni d'autres désordres que cause la constipation. Et, pour leur bonne santé, ils exigent toujours le ENO'S "Fruit Salt". Suivez leur exemple —achetez-en une bouteille aujourd'hui.

Les mots "Fruit Salt" et ENO sont des marques de commerce enregistrées

Représentants-vendeurs pour l'Amérique du Nord: Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 rue McCaul, Toronto Ca 243

ENO'S 'FRUIT SALT'

A Nos Abonnés

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement notre DEPARTEMENT de DISTRIBUTION afin de vous assurer un service régulier après le 1er MAI.

Tél: 2-6412

Adresse Actuelle

M. : .....

.....

.....

APRES LE 1er MAI

.....

.....

L'EVENEMENT, 30 De la Fabrique, Québec., Qué."

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

3300

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Cette petite robe d'écolière est aussi pratique et facile à faire que seyante. On peut la faire tomber droite des épaules, ou lui mettre une ceinture, à volonté.

Le patron est fourni en grandeurs 6, 8, 10 12 et 14 ans. Pour 8 ans il faut 2 verges de 39 pouces pour la robe, 1 5-8 verge de 35 pouces pour la blouse et 1-2 verge de ruban de 4 pouces de largeur pour la cravate.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evenement, 30 de la Fabrique,** inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3300. Grandeur...

Nom ... ...

Adresse... ... ...

... ...

La Plus Grande Vente de BIJOUTERIE
JAMAIS VUE à QUEBEC!
A L'OCCASION DE PAQUES

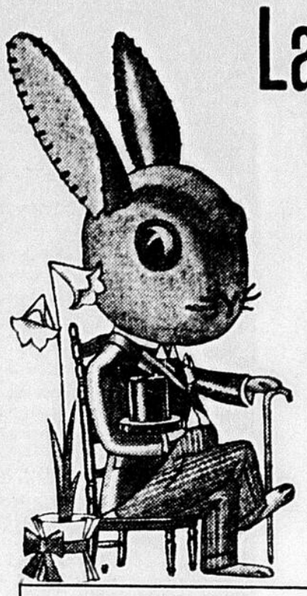

IL NOUS FAUT REALISER $10,000 Dans le plus Court Délai !

Nous tenons à affirmer à nos clients et au public en général que parmi les spéciaux que nous offrons dans cette vente, il n'y a pas de vieille marchandises. Tout notre assortiment consiste en Bijouterie de la plus haute nouveauté y compris notre vaste collection de Diamants. Venez pour vous en convaincre !

VOYEZ NOS VITRINES ET VENEZ A BONNE HEURE

Aux Futurs Epoux---

- Nous conseillons sincèrement aux futurs époux de profiter de cette grande vente pour faire l'achat de leur bague de fiançailles et anneau de mariage. Ils obtiendront une qualité indiscutable et réaliseront de grosses économies sur leur achat.

BAQUES

Assortiment de **Bagues** Marquisette 25%
Bagues pour graver les initiales, en or, et gravé, valeur de $2.25 pour $1.75
Bague pour initials, gravure compris, valeur $3.50 pr $2.25
Spécial-Bague pour initial en or $1.25
Bagues de bébé, en or, valeur $1.00 à $1.50 pour 55c
Bague pour hommes, avec pierre, valeur $8.00 pour $5.50
Bague en or vert, pour hommes, valeur $7.50 pour . $5.00
Bague, pierres de couleur pour dames, or blanc 14k, valeur de $10.00 pour $6.75
Bague pour dames, couleur assortie 35%

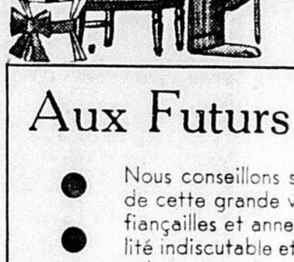

HORLOGES
De toutes sortes

Horloge Tambour, valeur $14.50 pour $9.75
Horloge Tambour, valeur $17.00 pour $11.25
Horloge carré avec colonnes valeur $13.00 pour $8.75
Horloge en marbre, Valeur $100.00 pour $65.00
Horloge en marbre avec 2 colonnes valeur $80.00 pr... $55.00
Horloge Grand'Père, valeur $140.00 pour $105.00
Horloge Grand'Père, valeur $160.00 pour $125.00
Horloge Carillon au mur valeur $35.00 pour $24.75
Horloge Carillon tambour valeur $45.00 pour $29.50

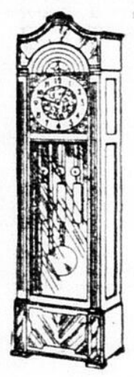

DIAMANTS

Solitaire 8 petits diamants, valeur de $300.00 pour $195.00
Solitaire avec petits sur les côtés, valeur $240.00 pour $175.00
Solitaire avec baguettes sur les côtés, $225.00 pour $160.00
Solitaire avec petits sur les côtés, valeur $175.00 pour $110.00
Solitaires avec petits sur les côtés, valeur $150.00 pour $100.00
Solitaire avec petits sur les côtés, valeur $110.00 pour $85.00
Solitaire avec petits sur les côtés, valeur $80.00 pour $65.00
Solitaire avec petits sur les côtés, valeur $45.00 pour $32.00
Solitaire avec petits sur les côtés, valeur $40.00 pour $28.00
Solitaire avec petits sur les côtés, valeur $35.00 pour $24.75
Solitaire avec petits sur les côtés, valeur $30.00 pour $22.50
Solitaire avec petits sur les côtés, valeur $25.00 pour $17.50

25% DE REDUCTION
Sur tout notre stock de
MONTRES
pour Dames et Messieurs

Parures de Cou --- Bracelets
Pendants d'Oreilles

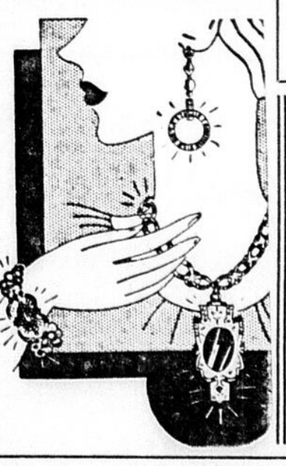

Pendants d'oreilles assortis ... 25%
Parures de cou, marquisette ... 30%
1 lot de **parures de cou,** Valeur de $2.50 à $6.00 pour . $1.50
1 lot de **Bracelets,** valeur de $4.00 pour... ... ... $2.25
Bracelets en argent avec marquette, valeur de $20 pour $14.50
Parures, véritable crystal, valeur $21.00 pour. $13.50

SPECIAL
Bagues Princesse
Valeur $125.00 pour $75.00
Valeur $110.00 pour $65.00
Valeur $75.00 pour $49.75

Boîte à Cigarettes de $2.00 à $20.00.... 40%
Argenterie Un Set à thé, val. $35.00 p $22.00
Set à thé 3 morc. valeur $15.00 pour. $9.75
Boutons de poignets en or, valeur $6.00 pour $4.50
Boutons de poignets, garantis, valeur de $2.50 pour $1.75
Boutons de poignets, valeur $1.50 pour. . . .95
Chapelets de toutes sortes 30%
Chapelets véritables, assortis 25%
Croix en marquesette... ... 25%
Morceau pour bridge, assorti.... ... $1.00

Jos. PAQUET
HORLOGER - BIJOUTIER - GRAVEUR
43½ rue ST-JOSEPH (Coin rue Grant) — Tél. 2-2537

La Chambre discute sur le bill Arcand

(Suite de la Page 3)

pour l'unité sanitaire. L'hon. M. Francoeur et le Premier Ministre ont défendu le projet qui a franchi toutes les étapes sauf une.

La Chambre a ensuite voté une bonne partie du budget du département du Secrétaire Provincial.

La séance est ouverte à 3 h. 20.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

Le projet de loi suivant apparait sur le feuilleton:

L'hon. M. Mercier. — Loi modifiant la corporation de l'Ecole technique des Trois-Rivières.

M. DUPLESSIS. — "Explication."

L'hon. M. MERCIER. — "La corporation de l'Ecole technique des Trois-Rivières a été autorisée il y a quelques années à émettre des obligations pour $250,000, obligations garanties par le gouvernement provincial. Depuis, on a racheté pour $200,000 de ces obligations, et il nous reste à garantir une autre émission de $50,000 pour le rachat de la balance de ces obligations. C'est ce que nous demandons par ce bill."

Le Premier Ministre prend la parole.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Avant de passer à l'ordre du jour je demanderais aux députés de bien vouloir être présents aux séances des jours prochains car après une conférence avec l'hon. Chef de l'Opposition je puis dire que nous allons essayer de terminer les travaux de la session avant Pâques. Je dois ajouter cependant que nous voulons que tous les projets de loi soient étudiés avec soin avant d'être adoptés."

M. DUPLESSIS. — "L'opposition a toujours voulu coopérer avec le gouvernement pour les bonnes mesures mais elle a des devoirs à remplir et elle n'y faillira pas."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je tiens à rendre à mon honorable ami le Chef de l'Opposition le témoignage que ni lui ni ses amis n'ont essayé de retarder la session. Ils ont critiqué avec violence. Nous les avons trouvés injustes parfois mais ils n'ont rien fait pour obstruer le travail de la Chambre."

M. DUPLESSIS. — "Quand le bill du moratoire sera-t-il étudié?"

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Mardi."

La Chambre se forme en comité plénier (M. le Vice-Président Irénée Vautrin au fauteuil).

L'hon. M. T.-D. Bouchard, Président de la Chambre, maire et député de St-Hyacinthe, prend la parole sur le parquet.

L'hon. M. T.-D. BOUCHARD. — "M. le Président, je demande à la Chambre la permission d'attirer son attention sur un article paru hier dans l'"Action Catholique". Cet article est injuste pour le député de St-Hyacinthe, le conseil municipal de cette ville et pour les sans-travail, et il est de nature à soulever la population contre l'autorité. Je tiens à lire cet article avant de dire ce qui est faux dans son contenu. (lecture de l'article de notre confrere) L'article dit qu'il y a 650 familles qui ont été secourues. Or, il n'y a eu que 284 familles qui ont obtenu des secours et du travail dans notre ville. Si nous avions eu 650 familles à secourir, nous aurions eu proportionnellement le double des chômeurs qu'il y a à Montréal et Québec. Nous avons à peu près le même nombre, proportionnellement. Les 54 industries de St-Hyacinthe sont affectées par la crise comme les autres. Quant au moral des sans-travail, il est excellent. Je suis maire de St-Hyacinthe et depuis quatre mois je n'ai pas reçu de demande d'un seul sans-travail à mon bureau. Ce que j'ai reçu ce sont des lettres anonymes qui contenaient des informations semblables à celles de l'article de l'"Action Catholique". L'article dit encore qu'une grande manifestation aurait eu lieu sans l'intervention de la police et du maire qui a empêché une réunion de sans-travail. Il n'a jamais été question de cela. Une des lettres anonymes m'a bien annoncé pareille manifestation à une séance du conseil municipal. La séance a eu lieu et il n'y avait que dix personnes bien palsibles présentes. Ces attaques sont dirigées contre un système qui a réussi. De juillet 1932 à juillet 1933, nous allons avoir distribué $20,000 à nos chômeurs en salaires et la part des gouvernements dans cela sera de $4,000. Je rends hommage aux chômeurs de St-Hyacinthe qu'ils se sont toujours conduits comme de bons citoyens. Nous avons observé dans l'administration les principes de la saine économie. Nous n'aidons que ceux qui veulent travailler. Tout le monde est satisfait, excepté ceux qui veulent que la ville les fasse vivre sans travailler. Nous avons réduit de moitié le nombre des chômeurs et nous avons l'intention de continuer. De son côté, la St-Vincent de Paul s'occupe de la charité privée. Je ne veux pas jeter de blâme sur la haute direction de l'"Action Catholique" car cet article a probablement échappé à son contrôle. De telles dépêches constituent une invitation au soulèvement d'une population et ne sont pas plus diffamatoires que les articles du "Spartacus", journal communiste ce qui prouve que souvent dans notre province les deux extrêmes se touchent".

La séance continue.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Pour éviter des polémiques, je désire faire une déclaration au sujet d'un projet qui est devant nous. J'ai dit à la Chambre l'autre jour que nous voulions mettre les corporations de paroisses, syndics et missions sous le contrôle de la Commission municipale. Vu les objections de l'hon. Chef de l'Opposition, j'ai dit que la loi était soumise aux autorités religieuses. J'ai reçu une lettre d'un membre de l'épiscopat qui me dit qu'à une rréunion d'évêques tenue à Montréal on a décidé que la loi devrait être adoptée avec quelques légers amendements".

M. DUPLESSIS. — "Depuis qu'il a été question de ce projet, j'ai consulté une haute autorité religieuse et on m'a dit que l'autorité suprême dans cette affaire était Son Eminence le cardinal Villeneuve et que l'on devrait attendre son retour pour adopter cette législation."

La Chambre en comité plénier (M le Vice-Président Irénée Vautrin au fauteuil) étudie le projet de l'hon. M. Arcand pour amender la loi des accidents du travail.

Le président R. Taschereau et le commissaire O.-E. Sharpe, de la Commission des accidents du travail viennent s'asseoir à côté du ministre.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le Président, je crois que nous étudions le projet le plus important de la session car il affecte la classe ouvrière. Je rends hommage à mon collègue le ministre du Travail qu'il fallait du courage pour le présenter. Le projet n'est pas populaire et la preuve c'est que sept des nôtres ont voté contre avec l'opposition hier."

M. DUPLESSIS. — "Neuf."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Cela donne plus de force à mon argument. Neuf des nôtres ont jugé cette loi impopulaire. Mais quelle est la situation? La Chambre nous a donné un mandat il y a un an pour créer une Commission des accidents du travail qui se suffirait à elle-même et paierait des indemnités aux ouvriers. La première année s'est terminée par un déficit de $829,000. Devons-nous prendre l'argent de l'Agriculture, de la Voirie, de la Colonisation, de l'Instruction Publique pour le donner en indemnités aux ouvriers? La Chambre le dira, mais ce n'est pas le mandat qu'elle nous a donné l'an dernier. On a parlé de dettes d'honneur. Le gouvernement a une dette d'honneur — et il n'y faillira pas — c'est d'assurer des indemnités aux citoyens qui tombent victimes du travail — de vrai soldats ceux-là — afin de leur assurer non pas le bonheur mais ce qu'il faut pour être à l'abri de la misère jusqu'à ce que Dieu les appelle à lui.

"Ce n'est pas, je vous l'assure, un plaisir de demander à la Chambre de changer le système établi il y a deux ans. Mais je crois que le parti libéral a plus fait pour l'ouvrier que qui que ce soit et c'est à nous qu'il doit les principales lois qui assurent son bien-être, la loi des accidents du travail principalement. Je comprends que l'état de choses actuel est dû à la crise; les grandes compagnies sont incapables de payer leurs taux et les plus petites nous disent: "Poursuivez-nous, fermez nos portes, nous ne sommes pas capables de payer." Je vous le demande, M. l'Orateur, allons-nous fermer les industries et augmenter le nombre des chômeurs? Nous espérons que cette loi ne sera qu'une mesure transitoire mais pour rétablir l'équilibre dans les affaires de la Commission il faut l'adopter avec les changements nécessaires parce que la Commission ne peut pas faire honneur à ses obligations. Ce n'est pas saboter la loi, comme l'a dit l'un des membres de l'opposition mais c'est mettre de l'ordre dans l'un des rouages les plus importants de l'administration.

"Les commissaires ont dit: "Il faut trois choses pour que nous puissions faire face à nos obligations. Premièrement, choix du médecin par la Commission. Deuxièmement, réduction de l'indemnité. Troisièmement, modification quant au paiement de l'indemnité temporaire".

"Prenons le choix du médecin. On nous dit que le choix du médecin par la Commission est immoral. Je comprends qu'il y a différentes conceptions de l'immoralité mais si c'est une immoralité de faire choisir le médecin par la Commission, cette immoralité s'étend à tout le Canada car dans les autres provinces, même en Ontario, cette pratique est suivie. Je rendrai ce témoignage aux médecins de la province de Québec que leurs comptes ne sont pas exagérés, même si la Commission a dû en diminuer quelques-uns. Ce n'est pas là qu'est le mal. Le défaut est que le médecin de famille se laisse influencer et garde plus longtemps son client à l'hôpital. C'est très humain mais cela est de nature à augmenter considérablement les frais d'hospitalisation. Tous les jours, je reçois des lettres d'ouvriers auxquels la Commission a cessé de payer une indemnité alors que leur médecin de famille dit qu'ils ne sont pas encore rétablis. C'est un conflit entre deux médecins; cela arrive parfois."

M. DUPLESSIS. — "Faites régler cela par le Conseil Législatif."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Ce serait peut-être le meilleur tribunal et mon honorable ami en sait quelque chose. Je l'ai dit tantôt, le choix du médecin par la victime est de nature à augmenter de beaucoup les frais d'hospitalisation. On a attiré mon attention sur le fait que certains accidentés ne seraient pas toujours sous les soins d'un médecin de leur langue. Je suis prêt à donner à chacun un médecin de sa langue et à demander à la Commission: "Autant que possible, laissez donc le choix du médecin à l'accidenté." Mais ne l'imposons pas à la Commission.

"En ce qui concerne l'indemnité nous la réduisons de $12.50 à $9. Nous sommes prêts à la fixer à $10. Dix dollars aujourd'hui valent plus que $12.50 il y a quelques années. Nous amendons de plus la loi en disant que l'accidenté ne touchera son indemnité qu'au bout de trois semaines de maladie.

"C'est à contrecoeur que nous présentons cette loi. Nous demandons aux ouvriers de comprendre que nous faisons cela uniquement parce que nous y sommes forcés. L'industrie est taxée et surtaxée."

M. DUPLESSIS. — "Au municipal, elle est exemptée."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Pas beaucoup et si elle ne l'est pas davantage c'est parce que mon honorable ami le Chef de l'Opposition s'est battu comme un lion pour l'empêcher d'obtenir plus d'exemptions C'est l'hon. député de Hull qui nous a dit que l'industrie devrait payer Je ne veux pas arracher à l'industrie ce qui est peut-être la dernière goutte de sang. Je prends l'engagement envers la province et envers les ouvriers que si la Commission boucle son budget avec un surplus dans un an, si la Providence me conserve, je proposerai le rappel de cette loi. (appl.) Je demande à la députation libérale de nous faire confiance. On a dit que nous sabotions notre loi des accidents du travail Non. Nous agissons comme de bons administrateurs et j'ai confiance que les citoyens de cette province nous approuveront." (appl.)

M. DUPLESSIS. — "M. le Président, si l'hon. Premier Ministre nous dit que les indemnités aux ouvriers sont des dettes d'honneur pourquoi propose-t-il de les réduire ? Ce n'est pas le temps de réduire l'indemnité temporaire des accidentés. Je comprends que la situation est difficile mais on n'a pas le droit de recourir à ce moyen qui jette du discrédit sur la province. L'hon. Premier Ministre a dit que le médecin de famille gardait son patient à l'hôpital indûment et injustement".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je n'ai pas dit cela. Mon honorable ami devrait rapporter mes paroles exactement. Je suis avec lui pour rendre hommage à nos médecins".

M. DUPLESSIS. — "Est-ce à la Législature à dire que dans un conflit de médecins c'est le médecin de famille qui a tort. Je demande à l'hon. Premier Ministre, sans esprit de parti, de ne pas insister sur l'adoption de cette loi et je proteste avec toute l'énergie dont je suis capable contre la mesure". (appl. à gauche)

L'hon. M. Joseph Edouard PERRAULT. — "M. le Président, j'ai écouté avec intérêt comme toujours, mon honorable ami le Chef de l'Opposition (M. Duplessis) cet après-midi et l'hon. député de Hull (M. Guertin) hier. Comme l'a dit l'hon. Premier Ministre, le parti libéral n'a pas à protester de sa bonne volonté à l'égard de la classe ouvrière. Certes le projet que nous présentons n'est pas populaire et l'opposition essaie même de montrer son impopularité. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes responsables à la province du gouvernement. Que nous est-il arrivé dans le cas qui nous occupe ? On nous a demandé une loi des accidents du travail semblable à celle de l'Ontario. Nous l'avons adoptée mais avec une modification. Dans Ontario, le médecin est choisi par la Commission. Mon honorable ami de St-Sauveur (M. Bertrand) fait signe que non. Dans Ontario, la loi dit que c'est la Commission qui choisit le médecin. Nous avons cédé à la pression et nous avons dit dans notre loi que le médecin serait choisi par l'accidenté. Mais devant le déficit de $829,000, il faut que nous suivions les recommandations que la Commission nous fait. Le fonds des indemnités devait être rempli par l'industrie mais il ne faut pas trop pressurer l'industrie en ce moment".

M. GUERTIN. — "Comment les industriels falsaient-ils avant ?"

L'hon. M. PERRAULT. — "Ils prenaient des assurances contre les accidents".

M. GUERTIN. — "Ils payaient plus cher".

L'hon. M. PERRAULT. — "Mon honorable ami de Hull sait que les conditions de l'industrie ne sont pas les mêmes qu'en 1929. Il y a des industries qui étaient prospères il y a quatre ans et qui sont en faillite aujourd'hui. Ce n'est pas par plaisir mais par devoir — pour remplir notre devoir d'administrateurs — que nous présentons ces amendements à la loi".

M. DUPLESSIS. — "Ce sont les ouvriers qui vont payer le déficit de $800,000".

L'hon. M. PERRAULT. — "Non, les amendements que nous proposons sont destinés à prévenir le déficit dans l'avenir. M. le Président, la Chambre et la province peuvent compter que nous essaierons toujours d'administrer dans l'intérêt public, même si quelquefois les circonstances nous forcent à prendre des dispositions qui ne nous plaisent pas". (appl.)

M. Aimé GUERTIN. — "J'ai apporté hier dans ce débat des arguments qui n'ont pas été réfutés. L'hon. ministre de la Voirie n'a pas paidé la cause du gouvernement avec la chaleur qu'il sait mettre dans une discusion. Je le comprends. L'hon. Premier Ministre n'a pas été juste envers ceux de ses amis qui ont voté contre le projet. Il a dit qu'ils avaient voté contre parce que le projet n'est pas populaire. Cela équivaut à dire qu'ils ont voulu faire de la démagogie. Le plus fort argument de l'hon. Premier Ministre et de l'hon. ministre de la Voirie c'est que dans l'Ontario — dont nous avons copié la loi — c'est la Commission qui choisit le médecin".

L'hon. M. PERRAULT. — "C'est ce que dit la loi".

M. GUERTIN. — "J'avais prévenu l'argument. J'ai écrit à la Commission d'Ontario et on m'a répondu que la Commission ne choisissait le médecin que lorsque le patron et l'ouvrier ne s'entendaient pas et que c'était très rare. La loi de l'Ontario, en ce qui concerne le choix du médecin, est lettre morte. Devant ces faits, comment justifier ces amendements à la loi ?" (appl. à gauche)

L'hon. M. C.-J. ARCAND (Travail). — "M. le Président, j'ai écouté hier l'hon. député de Hull, qui est mon ami bien que parfois il m'offre quelques roses qui ne sont pas sans épines. Je ne connais pas les services rendus à la classe ouvrière de notre province par mon honorable ami de Hull. Je lui sais gré de l'intérêt qu'il porte à l'ouvrier. Mais il ne peut ignorer les 40 années de services que j'ai données à mes collègues de la classe ouvrière et c'est dans leur intérêt comme dans l'intérêt public que cette loi est présentée".

M DUPLESSIS. — "L'hon. ministre dira-t-il s'il a proposé lui-même les amendements ?"

L'hon. M. ARCAND. — "Le ministère n'est pas au courant de tous les détails de l'administration comme la Commission et c'est à cette dernière qu'il appartient de faire les suggestions. Je connais la valeur de nos médecins mais dans toutes les professions on peut se laisser guider par le sentiment. C'est ce que j'ai déclaré à des médecins de Montréal pour lesquels j'ai le plus profond respect. Le temps n'est pas aux discours politiques. C'est une question d'affaires et il faut la régler de manière à préserver les meilleurs intérêts des ouvriers que j'ai autant à coeur que mes honorables amis de l'opposition".

M. Pierre BERTRAND (St-Sauveur). — "Mes discours ne sont pas des discours politiques mais des discours pour les ouvriers. J'ai dit hier qu'il y avait 700 industries qui n'avaient pas payé. On nous répond aujourd'hui que les industries ne sont pas capables de payer. Alors, c'est l'ouvrier qui va en souffrir. Je me demande si la Commission ne protège pas les grosses industries".

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "Ce n'est pas un discours politique cela".

M. BERTRAND. — "M. le Premier Ministre, vous savez que quand je parle dans mon comté, je parle comme cela". (applaudissements auquels le Premier Ministre se mêle)

L'hon. M. ARCAND. — "L'hon. député de St-Sauveur connait-il quelques-unes des 700 industries qui n'auralent pas payé".

M. BERTRAND. — "On m'a fait cette affirmation. En terminant, je demande au gouvernement de laisser la loi telle qu'elle est pour un an encore".

M. GUERTIN. — "Combien d'industries doivent à la Commission ?"

L'hon. M. ARCAND (après avoir consulté le président et le commissaire présents). — "On me dit que depuis la mise en vigueur de la loi 500 industries ont fait faillite et des procédures ont été prises contre 500 industries".

M. DUPLESSIS. — "Alors, ça fait un total de 1,000. C'est plus que disait l'hon. député de St-Sauveur".

M. GUERTIN. — "Pourquoi n'a-t-on pas fait payer les industries avant qu'elles tombent en faillite ?"

L'hon. M. ARCAND. — "Les avis de cotisation sont envoyés aux employeurs qui ont 30 jours pour payer".

M. GUERTIN. — "A-t-on protégé des amis politiques".

L'hon. M. ARCAND. — "Si l'hon. député connait des cas de partisannerie politique je serais bien aise qu'il me le dise. La Commission ne s'occupe pas de politique".

M. GUERTIN. — "Nous ne savons pas encore combien d'industries doivent à la Commission".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Mes honorables amis ne sont pas très généreux. Le ministre du Travail n'a pas l'administration de la loi".

M. DUPLESSIS. — "Le ministre a demandé au député de St-Sauveur de nommer des industries. Qu'il en nomme maintenant".

M. GUERTIN. — "Quels sont les montants dûs par les 500 industriels qui ont été poursuivis ?"

L'hon. M. ARCAND (après avoir consulté les commissaires). — "Les cotisations varient de $5 à $75,000".

M. GUERTIN. — "Ce n'est pas ce que je demande. Nous pourrions suspendre l'étude du projet".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Oui et si vous voulez bien dire ce que vous voulez nous vous donnerons les renseignements".

M. DUPLESSIS. — "Nous voulons la liste des industriels qui ont été poursuivis et la liste de ceux qui doivent à la Commission".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Très bien".

A 6 h., la Chambre s'ajourne jusqu'à 8 h. 30.

La deuxième séance est ouverte à 8 heures 45.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

L'hon. M. Taschereau présente une loi relative à l'Université de Montréal.

M. DUPLESSIS.—"Explication."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Le but du projet est de permettre au gouvernement provincial de venir au secours de l'Université de Montréal. L'Université de Montréal, on le sait, a bâti trop beau et elle a peut-être trop escompté l'avenir. Elle s'est trouvée ensuite dans une situation très difficile. Une commission a été nommée pour lui venir en aide, mais malheureusement, comme la chose se fait souvent dans des cas semblables, on est venu à la dernière ressource qui est le gouvernement provincial. Nous avons pensé que la région de Montréal pourrait venir en aide à cette institution, que les collèges pourraient également l'aider, mais nous nous sommes aperçu que les collèges avaient besoin de tous leurs revenus. Les collèges se ressentent de la crise comme les autres institutions. La population de Montréal se ressent elle-même de la crise. Aujourd'hui j'ai reçu peut-être 50,000 cartes de citoyens de Montréal qui demandent au gouvernement de venir au secours de l'Université de Montréal. Nous croyons que nous ne pouvons pas disposer de nos ressources en ce moment. Nous avons pensé que si nous nous engagions à lui donner $1,500,000, soit en argent, soit en obligations de la province ou en garantie, qu'elle pourrait financer le montant engagé. Cette somme ne permettra pas de terminer ses constructions, mais elle permettra de préserver la bâtisse actuelle contre les intempéries en attendant des jours meilleurs. Je puis assurer les députés de cette Chambre et la population rurale que nous ne diminuerons pas pour cela les crédits votés pour l'Instruction publique dans nos campagnes. Nous prévoyons que dans deux ans si la prospérité n'est pas revenue nous aurons au moins un budget qui nous permettra de supporter cette charge. Je n'ai pas besoin de faire ici l'éloge de l'Université de Montréal, c'est la grande institution canadienne-française qui doit se tenir très haute et très ferme devant les autres institutions du Canada et de la province de Québec. Peut-être a-t-on été imprudent, peut-être a-t-on trop escompté l'avenir en voulant faire très beau et très bien, mais on ne peut faire trop beau et trop bien lorsqu'il s'agit de l'éducation des nôtres. C'est là la mission de l'Université de Montréal."

Le projet est lu une première fois.

M. S.-E. Desmarais présente de nouveau le projet de loi concernant les agents de recouvrement qui a été mis de côté la veille par une décision du Président Bouchard. La Chambre accueille cette fois le projet par des applaudissements.

M. DESMARAIS. — "Le projet a pour but d'obliger les agents de recouvrement à prendre des polices d'assurance de garantie de $5,000 et à les déposer entre les mains du protonotaire du district."

Le projet est lu une première fois.

La Chambre en comité plénier (M. le Vice-Président Irénée Vautrin au fauteuil) étudie les résolutions de l'hon. M. Athanase David concernant la loi des unités sanitaires. M. le Dr Alphonse Lessard, directeur du Service provincial d'hygiène, vient s'asseoir à côté de l'hon. M. Francoeur pour renseigner la Chambre.

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Il est peut-être bon de rappeler à la Chambre le rôle de l'unité sanitaire qui est un bureau d'hygiène exerçant ses activités dans un comté ou un groupe de comtés. Le budget d'une unité sanitaire est d'environ $12,000 par an. La première unité a été établie en 1926 dans le comté de Beauce. Il y en a actuellement une vingtaine dans la province."

M. DUPLESSIS. — "Quelle est la contribution du gouvernement?"

L'hon. M. FRANCOEUR. — "La contribution du gouvernement a varié pour les premières unités. La Fondation Rockefeller donne aussi une contribution. Le gouvernement pale 50 pour cent et l'autre 50 p.c. est payé par le conseil de comté ou la Fondation Rockefeller. Le but du projet est de déclarer permanentes les unités sanitaires et de réduire la contribution du conseil de comté en augmentant celle du gouvernement. Pour donner un exemple des conséquences de la loi, la Beauce qui pale $6,000 de contribution palera $2,500. Le sentiment de la population est nettement favorable aux unités sanitaires qui ont rendu de précieux services pour la santé publique."

M. DUPLESSIS. — "Si je comprends bien, le gouvernement aura le droit d'imposer une unité sanitaire et d'en payer une partie du budget, les villages de moins de 4,000 âmes paleront une contribution de 1 et demi p.c. de leur évaluation immobilière et les municipalités de plus de 4,000 âmes paleront 2 p.c. de leur évaluation."

L'hon. M. FRANCOEUR. — "C'est exact."

M. GUERTIN. — "D'après la loi, si le gouvernement crée une unité sanitaire pour un groupe de comtés dont le comté de Hull fait partie, la cité de Hull peut être appelée à payer une contribution."

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Non, si la ville de Hull a un service d'hygiène suffisant elle ne sera pas appelée à contribuer."

M. DUPLESSIS. — "Mais le gouvernement aurait le droit de l'exiger."

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Oui mais le gouvernement n'aura pas intérêt à faire payer une ville organisée au point de vue de l'hygiène."

M. DUPLESSIS. — "Je crois que le gouvernement aurait intérêt à augmenter la contribution des municipalités."

M. GUERTIN. — "Le projet devrait être amendé de façon à empêcher qu'une ville comme Hull ne puisse subir l'ingérence du gouvernement."

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Le véritable but du bill est d'établir des unités sanitaires dans les centres ruraux. La ville de Hull ayant un bon service d'hygiène ne sera pas appelée à contribuer à une unité sanitaire."

M. DUPLESSIS. — "Mais le gouvernement se réserve le droit de faire contribuer Hull et toutes les grandes villes. L'unité sanitaire était temporaire. Elle devient permanente. La taxe imposée aux municipalités, qui était temporaire et volontaire, devient également permanente. Le gouvernement se donne par ce projet le droit de fixer les salaires du médecin et du personnel de l'unité".

M. EDOUARD FORTIN (Beauce). — "Je suis surpris d'entendre l'hon. Chef de l'Opposition. Nous avons dans le comté de Beauce la première unité sanitaire de la province, qui a rendu des services inestimables. Ce n'est pas une taxe que le gouvernement impose. Dans la Beauce, nous payons $6,000 et en vertu de ce projet nous ne palerons que $2,400, soit 1 et demi pour cent de l'évaluation du comté. Quant aux salaires, ils sont fixés".

M. DUPLESSIS. — "Je ne discute pas le mérite des unités sanitaires. Je dis que le gouvernement a le droit de fixer les salaires du personnel".

M. FORTIN. — "J'admets cela mais c'est juste. Je voudrais amender le projet pour que le gouvernement ne puisse établir une unité sanitaire que sur la demande d'un comté".

M. LAURENT BARRE. — "Nous avons dans Rouville une unité sanitaire. Je ne discute pas son opportunité. Je tiens à être bien compris car mes paroles sont souvent dénaturées. Je ne veux pas que l'on me fasse dire que l'unité sanitaire vaut ce qu'elle coûte. Dans Rouville, l'unité sanitaire a absorbé plus que la moitié des revenus. Le projet qui est devant nous obligera un comté à accepter une unité sanitaire même s'il n'en veut pas. Voilà pourquoi on m'a écrit que l'on ne voulait pas de cela. Nous ne sommes pas contre les unités sanitaires mais il ne faut tout de même pas faire passer cela avant tout".

M. LE DR P. GAUTHIER. — "L'hon. député croit-il que le budget de l'Hygiène, qui est de $400,000 pour la province, est trop élevé ?"

M. BARRE. — "Je vais répondre que lorsqu'il y a des gens qui meurent de faim ce n'est pas le temps de les nourrir avec des pilules". (rires et murmures de protestation)

M. FORTIN. — "L'hon. député prétend-il qu'il y a des gens qui meurent de faim dans son comté ?"

M. BARRE. — "Un homme est venu me demander de lui donner quelque chose pour sa femme et ses huit enfants. Il ne leur restait plus que quelques patates. Je dirais même que dans la Beauce il y a des gens qui ne mangent pas trois fois par jour. Ce n'est pas le temps lorsqu'on demande du travail pour les ouvriers qui souffrent de créer des postes pour des favoris. (murmures à droite) Nous ne voulons pas qu'on nous impose ce dont nous ne voulons pas et je voteral contre ces résolutions".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Je suis surpris des paroles de l'hon. député de Rouville, qui a une unité sanitaire dans son comté. Il confond le rôle de l'unité sanitaire qui n'est pas de donner des pilules, comme il l'a dit, mais de prévenir des maladies. Je sais ce que font les unités sanitaires dans la province. La mortalité infantile faisait des ravages chez nous. Je dis que pour sauver quelques vies, c'est le devoir du gouvernement d'imposer des unités sanitaires. (appl. à droite) En 1926, la statistique de la mortalité infantile était de 140 par 1,000 naissances. En 1932, elle avait baissé à 93 par 1,000 naissances. Je n'hésite pas à dire que ce sont les unités sanitaires qui ont donné ce résultat. Les comtés réclament des unités sanitaires mais à condition de payer moins cher. C'est le but du projet. J'exprime ici une opinion personnelle mais j'affirme que l'on devrait laisser au gouvernement la discrétion d'établir des unités sanitaires. On dit que c'est une charge. Mais lorsqu'il s'agit de la santé publique, de l'intérêt public, de notre capital humain, nous ne devons pas hésiter. Je ne comprends pas les assertions de l'hon. député de Rouville. Il ne doit pas se rendre compte du travail fait par l'unité sanitaire de son comté. Les municipalités sont remboursées car les unités sanitaires fournissent des services gratuitement à la population. Je considère que le projet offre de grands avantages pour la santé publique et je suis certain que la Chambre l'approuvera". (appl.)

M. BARRE. — "Je ne discute pas les unités sanitaires. Je ne pense pas que nous ayons besoin d'une unité sanitaire pour nous dire que nos enfants ont mal aux dents ou souffrent d'anémie. (murmures) Ce n'est pas une farce. C'est arrivé chez nous à deux de mes garçons. Et ça coûte de l'argent pour se faire dire cela. Je me suis emporté un peu tout à l'heure lorsque les députés de la droite m'ont interrompu Je ne le regrette pas. Je ne suis pas contre les unités sanitaires mais je considère que l'on a tort de dire aux comtés : "Etablissez une unité sanitaire même si vous ne voulez pas". Je m'accorde avec l'hon. député de Beauce pour dire que les unités ne devraient être créées qu'avec le consentement des comtés".

M. DUPLESSIS. — "M. le Président, nos honorables amis de la droite se sont éloignés du véritable principe qui est en jeu dans ce bill. Nous ne discutons pas les unités sanitaires, qui ne sont pas une découverte comme celle de la pierre philosophale. Ce n'est pas le temps de rendre les unités sanitaires obligatoires. Je considère que cette législation va nuire aux unités sanitaires".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Je ne comprends pas l'attitude de l'hon. Chef de l'Opposition. Tous ceux qui s'occupent de la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile disent que la meilleure prévention de ces maladies est la création d'unités sanitaires. Je répète que je suis très surpris de l'attitude de l'opposition. L'hon. député de Rouville dit que nous n'avons pas besoin d'une unité sanitaire pour dire à un enfant qu'il a une dent malade. Mais c'est le rôle de l'unité d'indiquer une affection qui peut avoir de graves conséquences".

M. BARRE. — "Neuf fois sur dix, la garde de l'unité sanitaire fait des observations qui étaient connues".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Je n'entreprendrai pas de convaincre mon honorable ami de Rouville. L'hon. Chef de l'Opposition dit que cette loi nuira aux unités sanitaires. Je prétends le contraire car nous diminuons par cette loi la contribution des comtés. La Commission des Assurances sociales a recommandé l'unité sanitaire obligatoire".

M. GUERTIN. — "Je ne le crois pas".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Je le crois, moi. Je suis très surpris de l'attitude de l'opposition devant une mesure si utile". (appl. à droite)

M. DUPLESSIS. — "Je tiens à rétablir certains faits. Le gouvernement parle toujours ex-cathedra quand il présente une loi. Il y a des médecins qui sont contre les unités sanitaires".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Les charlatans mais pas les médecins".

M. DUPLESSIS. — "Sans me prononcer sur la valeur des unités sanitaires, je crois qu'on devrait laisser aux comtés le droit d'accepter ou de refuser les unités sanitaires".

M. P.-EMILE COTE (Bonaventure). — "Dans le comté de Bonaventure, nous avons une unité sanitaire depuis trois ans. Elle n'a pas été établie pour aider des favoris mais à la demande du comté de Bonaventure. L'hon. député de l'Opposition veut que cette unité puisse être mise de côté par la décision d'un conseil de comté. Il ne faut pas oublier que le médecin a fait des études spéciales pour en prendre la direction".

M. DUPLESSIS. — "Il ne faut pas uniquement penser aux médecins mais aux contribuables aussi".

M. COTE. — "L'unité sanitaire de Bonaventure m'a coûté, comme contribuable, une somme de 39 cents l'an dernier. Comme fardeau ce n'est pas exagéré. L'hon. Chef de l'Opposition ne nous a pas dit s'il est pour ou contre les unités sanitaires. Il parle à côté de la question. J'ai assisté à la séance du conseil de comté de Bonaventure et on y a adopté une résolution félicitant le Premier Ministre de présenter une loi qui va diminuer la contribution du comté de $2,000 à $750".

M. BARRE. — "On m'a fait des leçons parce que j'ai dit ce que l'unité sanitaire faisait. Mais ce que j'ai dit, je l'ai dit sur des provocations. Sous prétexte de diminuer la contribution des comtés, le gouvernement nous fait avaler la pilule de l'unité sanitaire obligatoire".

M. AIME GUERTIN. — "J'ai dit que je ne croyais pas que la Commission des Assurances Sociales avait recommandé l'établissement d'unités sanitaires. Je défie l'hon député de Bellechasse de me le prouver".

M. Robert TASCHEREAU (Bellechasse). — "Si l'hon. député de Hull veut lire le rapport à la page 127 il constatera que l'on recommande l'établissement d'unités sanitaires dans toute la province".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le President, je crois que tout le monde est d'accord en cette Chambre pour reconnaitre l'utilité des unités sanitaires. Le capital humain est très important pour notre province. On dit que la mortalité infantile est plus élevée chez nous que dans d'autres provinces. C'est vrai. Si les unités sanitaires ne faisaient que diminuer le taux de cette mortalité pour sauver notre réputation, elles seraient très utiles. Nous nous entendons là-dessus. Là où nous ne nous entendons pas c'est que nous voulons que les unités puissent être imposées et l'opposition ne veut pas La Fondation Rockefeller nous a donné des centaines de mille dollars pour créer des unités sanitaires Nous devons en honneur les maintenir Malheureusement, l'opposition n'a jamais confiance dans le lieutenant gouverneur en conseil qui détient pourtant bien des pouvoirs mais n'en abuse pas. La loi d'hygiène lui confère des pouvoirs très vastes pour imposer des obligations aux municipalités. Il faut se rappeler qu'il y a des épidémies à prévenir et à craindre. L'opposition peut être convaincue que nous n'utiliserons ce projet que dans l'intérêt de la santé publique".

Les résolutions sont adoptées jusqu'à la 3e lecture et le bill lui-même est adopté.

La Chambre en comité des subsides (M. le Vice-Président Vautrin au fauteuil) étudie le budget du département du Secrétaire Provincial

Plusieurs item sont votés.

A minuit et quart la Chambre s'ajourne jusqu'à 11 h. ce matin.

VOTE DE 12 A 7 AU CONSEIL LEGISLATIF

(Suite de la page 3)

mité concernant l'amendement en question. L'honorable M. Champagne a proposé de son côté l'ajournement de l'adoption du rapport. Un nouveau vote sera donc pris cet après-midi.

Pour appuyer sa proposition l'honorable M. Chapais a prononcé un bref discours.

L'honorable M. CHAPAIS. — Lorsque le comité du Conseil a rejeté à l'unanimité l'amendement proposé au bill des Trois-Rivières il a décidé sagement. Lorsque le projet de loi est retourné devant l'Assemblée législative celle-ci a déclaré qu'elle ne concourait pas dans nos amendements. Quelle attitude devions-nous prendre alors ? Devions-nous maintenir notre décision ou accepter les vues de la Chambre des députés ? Je dis que dans ce cas-ci nous n'avons pas à changer d'avis. Je nie que ce soit toujours l'opinion de l'Assemblée législative qui doive prévaloir. Les pères de la Confédération ont voulu que cette province eût un Conseil législatif. Nous avons donc le système des deux Chambres. Le rôle des deux Chambres est parfaitement connu. Nous avons, députés et conseillers, les mêmes droits, la même autorité. De plus, nous sommes ici pour exercer un pouvoir modérateur et pondérateur. Nous avons notre dignité. Je crois que dans l'occurence notre opinion a autant le droit de prévaloir que celle de l'Assemblée législative.

"Règle générale nous montrons peut-être un trop grand sentiment d'humilité et d'abnégation. Mais dans ce cas-ci il importe que nous maintenions notre décision. Nous devons, je le répète, avoir le souci de notre dignité. Nous ne sommes pas une machine à enregistrer. Nous sommes ici pour reviser. Pour ma part je ne puis accepter que nous allions abdiquer n

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(7 avril 1916)

La Censure et "l'Homme Enchaîné"

Pendant toute la guerre, jusqu'au moment où il fut appelé à la Présidence du Conseil, Clemenceau, se laissant emporter—et avec quel plaisir — par son tempérament combatif, ne cessa, dans son journal "l'Homme Enchaîné" de combattre les ministres, quels qu'ils fussent, et M. Poincare qu'il avait pris comme tête-de-turc. Pendant assez longtemps, la censure eut pour le sénateur du Var des attentions spéciales et on lui accordait une sorte de privilège et de liberté dont ne bénéficiait aucun autre journaliste. Clémenceau qui le savait, qui le voyait, en usait et en abusait.

Mais ces exercices de fronde quotidienne finirent par créer un état de malaise surtout dans les Etats-Majors car Clémenceau continuait dans la Commission de l'armée du Sénat dont il était président. Puis M. Briand, en 1916 devint Président du Conseil. Tout le monde connait l'animosité qui a toujours existé entre les deux hommes politiques. Un moment M. Briand songea à envoyer Clémenceau en Conseil de guerre ce qui aurait été non seulement une faute mais un véritable malheur public, puisque cela aurait empêché M. Poincaré d'appeler Clémenceau au pouvoir quand il était compromis.

Au surplus Clémenceau rendit à Briand la pareille et quand il fut Président du Conseil, il eut un moment l'intention de déférer son ennemi aux juges militaires après ses tractations, pour le moins fâcheuses, avec le baron de Lenken et la comtesse de Mérode pour la signature d'une paix séparée. Clémenceau fit même former un dossier en Allemagne par ses agents de l'espionnage.

Quoiqu'il en soit en avril 1916, Briand, énervé par les attaques de Clémenceau donna l'ordre à la censure de traiter l'"Homme Enchaîné" comme les autres journaux.

Dans les "Souvenirs" de M. Poincaré, à la date du 7 avril on lit : "Tout l'article de Clemenceau est encore "blanchi" ce matin. J'ignore ce qu'il contenait."

Il contenait évidemment les mêmes attaques contre le commandement et contre le Président de la République.

La veille, Briand au début du Conseil communiqua le passage qu'il avait lui-même supprimé dans l'article de Clemenceau.

Et dans les "Souvenirs" Poincaré souligne :

"Clémenceau ose écrire qu'il se mésestimerait s'il laissait sa main dans la mienne. Et pourtant il ne l'a retirée que le jour où le ministère Viviani étant reconstitué et élargi, il a vu qu'il n'était pas président du Conseil et m'a violemment reproché d'avoir donné accès aux socialistes. Tout va mal dès qu'il ne gouverne pas. Il a, il est vrai, d'admirables qualités mais elles sont trop souvent effacées par un orgueil immense."

Tout cela est aujourd'hui oublié et fut effacé le jour où Poincaré eut le beau geste d'appeler Clemenceau pour lui offrir le pouvoir.

Ce fut un mouvement patriotique dont Clémenceau, toujours dominé par ses rancunes, ne lui sut aucun gré mais que l'Histoire souligne.

JEAN BERNARD

(Reproduction interdite)

DANS L'HIMALAYA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Dinajpur, Inde, 7. — Les montagnards de l'Himalaya, qui croyaient, il y a quelques jours, que les dieux de la montagne puniraient les aviateurs anglais qui osaient envahir leur domaine, s'agenouillent maintenant devant les aéroplanes qui ont survolé le mont Everest et le mont Kenchanjanga.

De temps immémorial les sommets de l'Himalaya ont été le sanctuaire des dieux.

L'aéroplane, piloté par P. F. M. Fellowes, qui avait été forcé de descendre en revenant du mont Kanchanjanga, est revenu mercredi à Purneah, la base de l'expédition aérienne. Fellowes était sain et sauf.

SAVON BABY'S OWN

Le Meilleur pour Bébé — Le Meilleur pour Vous

I-25

PÂQUES BILLETS RÉDUITS

pour la GASPÉSIE et les PROVINCES MARITIMES

Jeudi, 13 avril

		Spécial
Dép., Québec (Traverse)	5.00 p.m.	11.30 p.m.
Dép., Lévis	5.15 p.m.	11.55 p.m.

Aller et retour de Québec et Lévis à

MONT-JOLI, SAYABEC, MATAPEDIA, NEW CARLISLE, GASPE, CAMPBELLTON, DALHOUSIE, BATHURST, NEWCASTLE, CHATHAM, FREDERICTON, MONCTON, ST-JEAN, SACKVILLE — $6.00

AMHERST — $6.50

BORDEN, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN — $9.00

NEW GLASGOW, PICTOU — $9.00

LONDONDERRY, TRURO — $8.00

MACCAN, SPRINGHILL Jct., OXFORD Jct. — $7.00

MULGRAVE, SYDNEY, HALIFAX — $10.00

Coupons de retour valables dans les trains réguliers jusqu'à lundi, le 17 avril, inclusivement.

Admission aux voitures de première seulement. Aucun enrégistrement de bagages. Demi-place pour enfants de 5 à 12 ans. Buffet (lunch counter) dans le train spécial de Montréal.

$3.00 QUEBEC à MONTREAL et retour, 15 avril

Renseignements complémentaires aux agences du M-32F-G&L

CANADIEN NATIONAL

Syntonisez sur le PRINTEMPS et un bol de Rice Krispies

UN GRAND BOL de Rice Krispies de Kellogg. Un pot de lait ou de crème. Peut-être quelques délicieuses fraises ou autres fruits. Quelle combinaison pour les appétits du printemps !

Les Rice Krispies sont du riz rôti — merveilleusement croustillant. Ils craquent réellement dans le lait ou la crème. Nourrissant et facile à digérer. Bien accueilli à n'importe quel repas. Tout à fait ce qu'il faut pour le souper des enfants parce qu'ils procurent un sommeil reposant.

Les Rice Krispies de Kellogg sont toujours croquants et frais sortis du four. Protégés par le sac en WAXTITE. Qualité garantie. Vendus par tous les épiciers. Fabriqués par Kellogg à London, Ontario.

Ecoutez !-

Prenez de l'appetit

ST-ADELPHE

FUNERAILLES DE M. THEODORE HAMELIN. — Notre paroisse vient de perdre l'un de ses plus vieux et plus estimé citoyen en la personne de M. Théodore Hamelin, époux de Eléonore Asselin. Il s'est éteint paisiblement dans le Seigneur, à l'âge de 74 ans après une maladie de plusieurs mois soufferte avec patience et résignation. Le regretté défunt ne laisse partout que de bons souvenirs.

Pour pleurer sa perte, outre son épouse, il laisse ses fils, M. Donat Hamelin, de Saint-Adelphe, ainsi que MM. Maurice, Léonce Hamelin, ce dernier de Montréal; ses filles, madame Henri Pélerin (Marie-Anne) de Port-Alfred, Mme Henri Gingras (Odélie) La Tuque, Mme Jeffrey Perron (Rose), les Trois-Rivières, Mme Nazaire Asselin (Angéline), Trois-Rivières, Mme Emile Trépanier (Agnès), St-Adelphe ; Mme Diogène Labranche (Germaine), de St-Adelphe.

Ses soeurs: Mme Damas Ricard (Célanire) d'Hervey Jonction, Mme Joseph Baillargeon (Zélie), Mme Jeffrey Germain (Emma), de St-Adelphe, Mme Veillette (Olivine), d'Holyoke, Mass.

Ses petits-enfants: Roméo, Antonio, Napoléon, Lionel, Raoul et Yvette Defoy.

Lucienne, Gabrielle, Marie-Paule, Jeanne d'Arc, Murielle, Jeannine, Jean-Louis et Claude Hamelin, enfants de Donat Hamelin.

Jeanne, André, Juliette, Annette, Rolande et Rose-Hélène Pauline et Gisèle, enfants de M. et Mme Henri Gingras.

Cécile, Madeleine, Claire, Liliane, Paul, Daniel, Réjane et Rolalnd Perron, enfants de M. et Mme Jeffrey Perron.

Genest, Suzanne et Léon Asselin, enfants de M. et Mme Nazaire Asselin, Marie-Blanche Clément et Marc-Yves Trépanier, enfants de M. et madame Emile Trépanier.

Cora Hamelin, enfant de feu Arthur Hamelin et de madame Hamelin, de Smotrock Falls.

Marcel, Thérèse, Geneviève, Marie-Claire, Yolande, Carmen, enfants de M. et madame Diogène Labranche.

Dominique et Trérèse, enfants de M. et madame Maurice Hamelin, de St-Adelphe;

Ses arrière petits-fils: Marcel, enfant de M. et Mme Napoléon Defoy, de Port Alfred.

Irène et Norman, enfants de M. et Mme Wilfrid Moore, de la Tuque.

Des funérailles des plus imposantes eurent lieu en l'église de cette paroisse au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de cette paroisse et de l'étranger.

La levée du corps et le service funèbre furent chantés par M. l'abbé W. Lesage, vicaire de la paroisse.

La croix était portée par M. Diogène Labranche.

Les porteurs étaient M. Emile Trépanier, St-Adelphe, M. Henri Gingras, LaTuque, MM. Jeffrey Perron et Nazaire Asselin, des Trois Rivières.

Les chants ont été rendus par le choeur des jeunes filles de la paroisse, sous la direction de Mlle Ayotte et Marguerite Roberge, assisté de la chorale des hommes, sous la direction de M. Edmond Marineau.

La Révérende Mère Cécile des Anges, des Filles de Jésus, touchait l'orgue.

En plus des parents précédemment mentionnés, on remarquait dans l'assistance:

M. et Mme Alfred Roberge, M. et Mme Joseph Trépanier, MM. Lazare Perron, Léokimé Baribeau, Lucien Trudel, Irénée Baillargeon, M. et Mme J.-T. Jacob, Mme Nazaire Carpentier, M. et Mme Alphonse Marineau, Mlles Georgette et Brigitte Cossette, Georgette et Brigitte Carpentier, Justine Déry, Liliane Roberge, M. Léo Marineau, Mmes Alcide Marineau et Adélard Guimond, Mlle Adrienne Carpentier, MM. Philibert Lafontaine, Angelbert Roberge, Gustae Carentier, Mlles Simonne Carpentier, Marie-Rose Asselin, Isabelle Baillargeon, M. et Madame Casimir Naud, Mlle Simonne Douville, Mme Vve William Baillargeon, M. et Mme Casimir Naud, M. et Mme Nazaire Delisle, Mme Sévère Labranche, Mlle Germaine Veillette, Mme Vve Hormidas Trépanier, M. et Mme Henri Veillette, Mme Arthur Bordeleau, Mlles Irène et Léonne Baillargeon, Mme Freddy Trépanier, Mlle Juliette Asselin, Mme Elie Roberge, M. et Mme Victor Bordeleau, Mlle Marie Berthe Charest, M. Adélard Carpentier, Madame Phillas Lafontaine, M. Aurèle Veillette, M. Henri Carpentier, M. William Saint-Pierre, de St-Stanislas, M. Armand Côté, M. Emile Descamps, M. Benoit Perron, M. Justin Carpentier, M. Fernando Cloutier, M. Euclide Perron, M. Aimé Labranche, Mlle Julienne Trudeile, Mlle Madeleine Perron, Marie Douville, Ida Carpentier, Alma Labranche, Julienne Baillargeon, Jeanne d'Arc Dolbec, Simonne Lafontaine, Fernande Asselin, Isabelle Jacob, Françoise Duchemin, Rodolphe Marineau Joseph Roberge, Tancrède Roberge, Louis et Elie Roberge, Edmond Marineau, Ovila Baillargeon, Léonce Ayotte, Ferard Déry, Mlle Madeleine Lafontaine, Mme Théotime Jacob, Mme Albert Carpentier, Mlles Juliette et Laurence Baillargeon, Mme Lucien Darveau, Mme Médéric Asselin, Mme Adelphe Roberge, Mlle Liliane Roberge, Mme Johnny Perron, Mme Joseph Biron, M. Théotime Jacob, Mme Josaphat Trépanier, Mlle Lucette Bordeleau, Mme Sylva Gauthier, Mme Patric Dopville, Mlle Marie-Ange Lafontaine, Mlle Docité Lafontaine, Mlle M.-R. Trépanier, Mlle R.-A. Carpentier, Mme Léo Grandbois, Mme Jeffrey Germain, Mme J.-B. Lafontaine, Mme Achille Dolbec, M. Liboire Asselin, M. Josaphat Anger, M. Amédée Bordeleau, M. Joseph Thiffault, Hector Defoy, Armand Audy, Philippe Roberge, Maurice Sauvageau Charles-Auguste Roberge, Paul Trépanier, Bernard Roberge, Mme Benoit Lafontaine, Mme Jeffrey Lafontaine, M. et Mme Arthur Bordeleau, M. Sévère Lafrance, Mme Ovila Lafontaine Mme Alfred Lafontaine, M. André Tousignant, M. Victor Proulx, M. Onésime Lafontaine, Joseph Côté, Martin Tessier, Henri Toussignant, Fortunat Thiffault, Albert Bandal, Isaï Tessier, Henri Roberge Joseph Bureau Joseph Veillette, M. Louis Trépanier, Rose-Alice Perron, Mme Ovila Lefebvre Mme Freddy Perron, M. Martinet Albert Perron, Mme Donant Carpentier, Mme Léonce Ayotte, Mme Joseph Thiffeault, Mlle Madeleine Veillette, Mme Onésime Gagnon.

GRANDES PILES

Va-et-vient. — Mlle Suzanne Lafontaine est de retour d'Ottawa, où elle a passé quelques semaines.

—Mlle Madeleine Vaugeois a passé quelques jours aux Trois-Rivières, l'invitée de sa soeur, Mme Roland Hénault.

—M. Donat Beauchamp, des Trois-Rivières, est ici pour quelques jours.

—Mlle S. Chamberland est ici pour la fin de semaine, l'invitée de M. Donat Beauchamp.

—Mme Vve G. Bégin, est en visite chez des amies, à Montréal.

—Mlle Camille Oiscamp, de St-Casimir, est l'invitée de Mlle Yvonne Beauce.

—Mlle Ida Pelletier était en voyage d'affaires, aux Trois-Rivières, dernièrement.

—M. et Mme Rodrigue Laurin ainsi que leur fils, Jean, sont de passage chez leurs grands-parents, M. et Mme Octave Neault.

—Mme Georges Carette, sa petite fille, Doris, des Trois-Rivières, étaient de passage chez Mme H. Marchand, dernièrement.

—M. J. Simmons, de Grand'Mère, était aux Piles, dernièrement.

—M. Eric E. Dixon, de Grand'Mère est de passage aux Piles, par affaires.

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

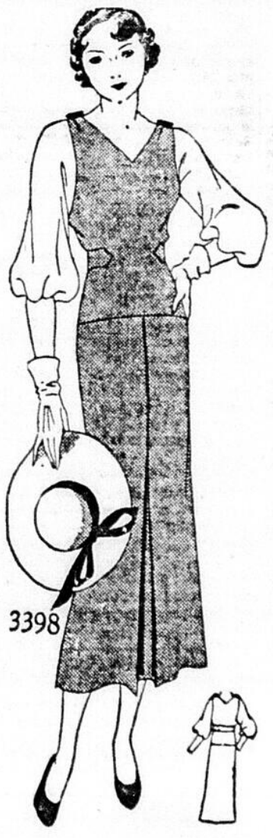

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Voici un nouvel effet jumper, avec taille ajustée et blouse à manches demi-longues.

Elle est la simplicité même à confectionner, et vous auriez beaucoup de plaisir à la porter.

Le patron est fourni en grandeurs 14, 16, 18, 20 ans, 36 et 38 pouces de buste.

Pour 16 ans, il faut 2 1-2 verges de 39 pouces et 1 1-8 verge de 35 pouces pour la blouse.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 6 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3398. Grandeur...

Nom .....

Adresse .....

.....

DERNIERE GRANDE VENTE

DU CARÊME

DES PRIX SPECIAUX COMME JAMAIS VUS

POUR QUEBEC ET LEVIS SEULEMENT

Calculez chaque semaine ce que vous sauvez en faisant votre marché complet aux

Les Magasins Guy Inc. Stores

OEUFS FRAIS PREMIERS 3 doz .55

BEANS "Clark" Aux Tomates boite 1½s .05

EN BAS DU PRIX COUTANT

SAVON "Comfort" 10 Mcs pour .37

Spéciaux Extraordinaires de FRUITS et LEGUMES

Beaux Pamplemousses de Floride

Nous ne nous souvenons pas qu'il se soit jamais vendu des pamplemousses de Floride de cette grosseur pour un si bas prix.

.05

Citrons de Messine .19

Céleri de Californie Long et blanc .15

ECHALOTTES Fraiches le pqt .05

ORANGES Sunkist Sans noyaux Bonne grosseur .29

Bananes Jumbo doz .35

POMMES de Table SPY doz. .20

POMMES pour cuire 10 lbs .49

RADIS pqt .05

CHOUX lb Beaux et fermes Boulets de canon .04

Huile de Citron "HAWES"

Pour vos meubles de luxe

Bouteille 12 oz .23

Le CACAO est un breuvage très nourrissant. . . et d'autant plus délicieux si c'est du

"Fry" Boite ½ lb .23

Café 'Reno' d'une saveur incomparable Frais Rôti et Moulu de la veille

Can. 1 lb .43

BISCUITS "Weston" Melba Cream 2 livres pour .29

Sirop d'érable la pinte .15 | SUCRE d'Erable garanti pur lb .12

GRATIS

Un Magnifique Casse-Tête en Couleur

Vous sera donné gratuitement contre 4 coupons du populaire

Chaque boite de ½ lb contient 1 Coupon

FROMAGE Malté INGERSOLL 2 boites ½ lb .23

BOVRIL Cordial 5 oz .39

Biscuits au Chocolat de VIAU

Un beau et bon biscuit au chocolat, avec la garantie de qualité de VIAU. C'est une occasion exceptionnelle.

2 livres pour .25

TANT QU'IL Y EN AURA

C'est au prix coûtant

Blé-d'Inde Sucré

Violette Bte 2s

Nous avons été assez heureux de pouvoir acheter une certaine quantité de ce blé d'Inde à un prix avantageux et désirons faire bénéficier nos clients du plus bas prix jamais vu pour du blé d'Inde en boite de cette qualité. SONGEZ DONC.

4 Boites pour .25

Rien de meilleur que du blé d'Inde avec du poisson ou de toutes sortes de viandes rôties.

GRAISSE (Shortening) "Domestic" Paquet 1 lb .10

Vermicelle Hirondelle Paquet 16 oz

2 paquets pour .15

VINAIGRE "Lion"

Filtré plusieurs fois et limpide comme l'eau de roche.

GARANTI STRICTEMENT PUR

Bouteille de 12 oz .10

Bouteille de 24 oz .19

BAB'O

Pour bains, éviers, et tout article de porcelaine, émail, etc.

C'EST UN AIDE DES PLUS EFFICACES

La boite .15

SPECIAUX de VIANDES de CHOIX

VEAU de LAIT (gras et pesant)

Quartier de devant .05

FESSE Complète ou moitié .14

COTELETTES 2 lbs .25

Foie lb .25

Boeuf de l'Ouest de choix

Poitrine Gigot Flanc .05

Steak ou Rôti de Surlonge .19½

ROASTBEEF desossé et roulé .15

Rôti de Haut de Côte .09

LARD salé Bas de côte lb .12

JAMBON Cottage Sans Os — Bien fumé .14

JAMBON Fesse — lb .15

BACON Pqt ½ lb .09

POISSONS FRAIS

HADDOCK Frais .06

FILETS Frais .12

SAUMON Rouge Cohoes .15

Hareng Fumé Kippers le paquet .15

CAROTTES Aylmer Coupées en dés Bte .10

CORNFLAKES Quaker-Kellogg et Sugar Crisp 3 pqts .25

Melasse Extra Fancy de Barbade "Evelyn Roach" Nouvelle récolte

Produite par un procédé identique à celui que nous avons en notre pays pour la fabrication du sucre d'érable. la pinte .15

NETTOYEURS **BIG-FIVE** La boite .05

La série au total des points entre le 57th Battery et les Ottawa Diamonds s'ouvrira ce soir au Y.M.C.A.

On va prendre le Y.M.C.A. d'assaut ce soir pour voir les Artilleurs à l'oeuvre

Le 57th Battery, champion intermédiaire provincial à la balle-au-panier, entrera ce soir dans la première ronde de la série pour le championnat du Dominion, lorsqu'il ouvrira une série avec les Ottawa Diamonds, champions de la vallée d'Ottawa.

Cette série sera de deux parties au total des points. La première partie a lieu ce soir, et la seconde demain soir, sur le plancher du Y. M. C. A., rue St-Jean.

La partie de ce soir commencera à 9 heures précises. Elle sera précédée d'une joute-exhibition qui commencera à 8 heures.

x x x

L'équipe du lt-colonel J. V. Boswell est dans la meilleure forme possible, et promet de faire un pas de plus vers le championnat du Dominion. Le coach Tom Vézina a fait preuve de stratégie contre Y. M. H. A., à Montréal, et ne ménagera rien ce soir et demain pour faire pencher la victoire du côté des locaux.

x x x

Le système d'attaque du 57th Battery est d'une puissance reconnue. Le centre Dave Walker, qui eut quelques "off nights", s'est retrouvé à Montréal, et tout indique qu'il continuera à faire des siennes aux dépens d'Ottawa, secondant le brillant Jerry Wright, qui est le meilleur "tireur" de l'escouade, et l'habile Carrier, qui, avec Wright, fut responsable de la victoire des locaux sur Y. M. H. A., samedi soir dernier.

Naturellement, le coach Vézina met toute sa confiance dans sa solide défense composée de Duggan et McTeer. Ce sont deux rusés qui ont plus d'un tour dans leur sac. La grandeur de Duggan sert admirablement bien à protéger le panier du 57th Battery, cependant que McTeer bloque habilement ceux qui se présentent pour recevoir les passes.

x x x

Nos meilleurs voeux accompagnent le 57th Battery dans leur nouvelle campagne.

STATISTIQUES DE LA SERIE STANLEY

Finale pour la coupe Stanley
(Série de 3 dans 5)

	P	G	P	P	C
Rangers	1	1	0	5	1
Toronto	1	0	1	1	5

(Seconde joute à Toronto, demain)

Championnat de la N. H. L.

	P	G	P	P	C
Toronto	5	3	2	9	7
Boston	5	2	3	7	9

(Toronto remporte le titre, trois victoires à deux)

Eliminations pour la coupe Stanley

	P	G	P	N	P	A
Rangers	4	3	0	1	14	8
Détroit	4	2	2	0	8	8
Canadiens	2	0	1	1	5	8
Maroons	2	0	2	0	2	5

(Détroit élimine Maroons ; Rangers éliminent Canadiens ; Rangers éliminent Détroit)

Les compteurs

	P	A	P	P
Dillon, Rangers	7	2	9	2
Murdoch, Rangers	2	4	6	0
Jackson, Toronto	3	1	4	0
Barry, Boston	2	2	4	4
Sorrell, Détroit	2	2	4	2
Boucher, Rangers	2	2	4	4
Sands, Toronto	2	1	3	0
Jollat, Canadiens	2	1	3	0
W. Cook, Rangers	1	2	3	0
Somers, Rangers	1	2	3	4
Smith, Maroons	2	0	2	4
Stewart, Boston	2	0	2	4
Doraty, Toronto	2	0	2	2
Voss, Détroit	1	1	2	0
Clapper, Boston	1	1	2	2
Young, Détroit	1	1	2	0
Thoms, Toronto	1	1	2	2
Shore, Boston	1	1	2	14
Aurie, Détroit	1	1	2	4
Gagnon, Canadiens	0	2	2	0
Clancy, Toronto	0	2	2	12
Morenz, Canadiens	0	2	2	12
A. Smith, Boston	0	2	2	8
A. C. Seibert, Rangers	0	2	2	6
Cotton, Toronto	0	2	2	4
Blair, Toronto	0	2	2	4
F. Cook, Rangers	2	0	2	0
Heller, Rangers	2	0	2	6
Osmundson	0	2	2	2
Johnson, Rangers	1	0	1	4
Rip'ey, Boston	1	0	1	0
Keeling, Rangers	0	1	1	2
Conacher, Toronto	1	0	1	6
Bailey, Toronto	0	1	1	2
Day, Toronto	0	1	1	15
Lamb, Toronto	0	1	1	6
Levinsky, Toronto	1	0	1	8

Joueurs qui n'ont pas compté mais qui ont décroché des punitions au cours des éliminations : Douze minutes, E. Seibert, Rangers ; neuf minutes, Brennan, Rangers ; quatre minutes, Horner, Toronto.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, — Les titres pétrolifères se sont mis en vedette sur la Bourse de Londres hier, parce que l'on entretient des espérances au sujet d'une coopération internationale touchant la production du pétrole. Les valeurs à marché international ont avancé de même que les titres de premier choix, les titres d'automobiles et les Kaffirs. Ces derniers étaient supportés par les achats du Sud Afrique. Les obligations allemandes ont fléchi durant l'après-midi. Le marché était stable en clôture. Le ton était meilleur sur la Bourse de Paris en dépit de l'irrégularité des valeurs françaises. Les rentes ont avancé de même que les valeurs internationales On attribue cette amélioration au fait que la situation politique internationale est moins tendue. La clôture a été irrégulière.

UNE EQUIPE DECIMEE PAR UN ACCIDENT DE L'AIR

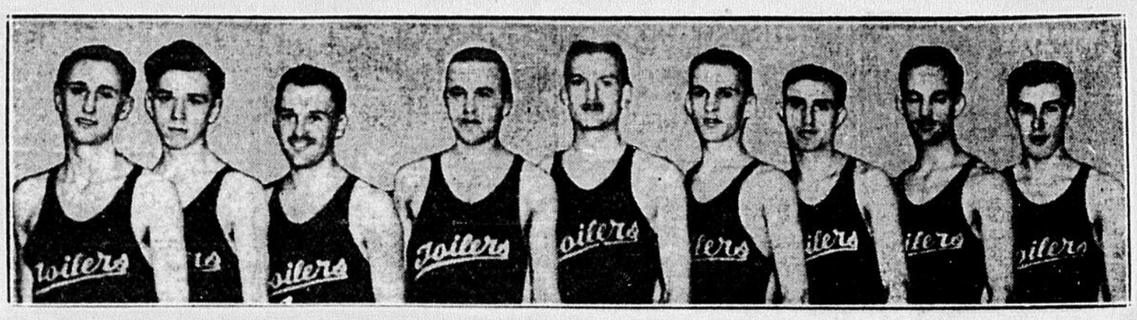

Le pilote et un passager, Mike Shea (le quatrième à gauche) furent tués et neuf ou dix autres furent sérieusement blessés quand l'aéroplane qui transportait les Winnipeg Toilers, champions du Canada au ballon au panier, tomba près de Neodesha, Kansas. Les champions revenaient de Tulsa, Oklahoma, où ils avaient été jouer une série contre le club local. Dix des membres de l'équipe prenaient part au voyage. Neuf d'entre eux sont rassemblés ci-haut. De gauche à droite : Joe Dodds ; les noms des deux suivants manquent ; Mike Shea, qui fut tué ; Al Silverthorne ; Ronny Burgess, qui ne put prendre part au voyage par suite d'un empêchement à la dernière minute ; Lauder Phillips, le premier à reprendre connaissance après l'accident ; Ian Wooley, capitaine, et Walkey.

JACK SHARKEY NE SE PREOCCUPE GUERE DU SIEUR PRIMO CARNERA

Le Marin de Boston n'a certainement pas la frousse. — Il est certain de ne faire qu'une bouchée du vaste pugiliste italien. — Une revanche au nom de son ami Ernie Schaaf. — Ce qu'il en coûte pour s'entraîner pour une bataille de championnat mondial. — Sharkey est moins "rude" qu'il y a deux ans! — Il aura environ une quinzaine de livres à perdre pour se mettre en condition.

DANS UN CONVOI PARTICULIER

(PAR LIONEL LEBEL)

En me rendant aux quartiers généraux du promoteur Armand Vincent, au Château Frontenac, mercredi après-midi, j'ai trouvé Jack Sharkep, le champion du monde des poids-lourds, confortablement installé sur un chesterfield, bien enveloppé dans un paletot encore boutonné, et le chapeau un peu usagé enfoncé résolument sur un crâne où la calvité a commencé à exercer ses ravages il y a trois ou quatre ans.

Le visage de notre homme était masqué par un journal mais, comme les épaules paraissaient être d'une largeur un peu exceptionnelle, je songeai que ce ne pouvait être autre que M. Sharkey. C'était bien lui, en effet.

A quelques verges de là, tout près du bureau d télégraphe, je reconnus celui que l'on appelle son gérant, mister Johnny Buckley, mâchant nonchalamment un de ces bons vieux cigars à la Tex Richard.

Pour avoir l'air d'un gérant prospère, de nos jours, il faut nécessairement avoir un cigar au coin de la bouche, et porter un feutre "journaliste", ce qui donne un petit air mystérieux.

x x x

Johnny Buckley n'échappe pas à la règle.

x x x

Mais, Buckley ne m'intéresse pas. C'est à Sharkey que je veux parler, car il est entendu qu'un gérant c'est un gaillard qui se renfrogne dans un silence qu'il croit de bon ton, précisément parce qu'il ne peut se compromettre, et passe en même temps pour un type intelligent qui ne comte pas ses affaires, mais est tout disposé à entendre celle du voisin !

x x x

Sharkey est plus que gras : il est bouffi. Il doit avoir un surplus de graisse d'environ 15 livres. Il admet lui même qu'en cinq jours, sans entraînement, il prend de l'embonpoint. Au-dessus de l'oeil gauche il a une cicatrice encore toute fraiche. Sa tenue est moins élégante que lors de sa dernière visite à Québec. Il est évident qu'il travaille.

x x x

M. Sharkey a la mémoire d'un marin, croyez m'en ! Il se rappelait fort bien m'avoir éconduit dans le lobby du Château, il y a deux ans, pour me retrouver à la porte de sa suite. Evidemment, cela se passait quelques jours seulement après la bataille qu'il avait perdue sur un "foul" aux mains de Schmeling. Il n'était pas d'humeur... !

x x x

"Mais oui, je suis heureux de me retrouver à Québec. C'est vrai que je ne suis jamais longtemps, mais si je passais des semaines ici, je pourrais tout voir, et je ne pourrais trouver une bonne raison pour revenir !"

x x x

—"Comment avez-vous aimé la réception qu'on vous a faite à Montréal ?"

—Je ne comprends pas ces gens-là. Je n'avais encore rien fait, et on commençaç à me huer. On n'était pas satisfait de mon exhibition. Mais, que voulez-vous. Je ne puis tout de même pas démolir mes deux entraîneurs de fortune à chacune de mes performances. Si vous saviez, je n'aime pas tant cela voir des gaillards qui saignent comme des..c ... devant moi. Cela me répugne. Quand on est obligé, il faut bien s'y faire, mais, quand on peut éviter ça, c'est encore mieux.

—"Même pour cette petite tournée, j'ai dû m'entraîner pendant quinze jours, afin de ne pas avoir l'air d'une locomotive dans l'arène. Enfin de compte, je suis champion, et je ne veux pas avoir l'air d'un "has been" quelle que soit la ville où je boxe en exhibition. Une mauvaise réputation est vite faite, vous savez".

x x x

Une question me brûle les lèvres. Allons-y!

x x x

—"Vous avez sans doute hâte de rencontrer signor Primo Carnera entre les câgles?!"

—"Oh! celui-là, ne m'en parlez pas! Je crois toujours que ce n'est qu'un gros "jambon". On dit qu'il s'est beaucoup amélioré depuis deux ans, mais je reste encore persuadé du contraire. Mais je crois qu'il se souviendra longtemps de sa rencontre avec Jack Sharkey, en juin prochain. Vous allez voir quelle sorte de "job" je vais lui faire.

"J'ai un compte à régler avec lui au nom du meilleur de mes amis, Ernie Schaaf, qui est mort presque dans mes bras, à la suite de sa bataille avec lui. Je veux venger Ernie Schaaf, et c'est peut-être la seule raison qui m'a incité à accepter ce match avec Carnera. C'est le seul intérêt que je puisse trouver dans cette bataille, car Carnera sera tout simplement une "belle et grosse cible" pour les mitaines de Jack Sharkey."

x x x

Sharkey s'entraînera pendant près d'un mois pour cette bataille. Voulez-vous savoir ce qu'il en coûtera à Jack pour se mettre en condition? Ecoutez ceci:

x x x

"Pour un combat de championnat, i lfaut jeter de la poudre aux yeux. Pour cela, il faut que le champion loue un camp d'entraînement quelque part dans la forêt, y transporte tout son attirail et, ce qui est plus dispendieux, tout son personnel.

"Le loyer, le logement et les salaires des entraîneurs, qui sont de $25.00 par jour, se montent à environ $6,000.00 par semaine. Tout cela, c'est le champion qui le pale. Si l'entraînement dure un mois, cela signifie $25,000.00 en chiffres ronds.

"Supposons que je reçoive $100,000.00 pour ma bataille avec Primo Carnera. De ce montant, déduisez $33,000.00 pour mon gérant. Des $77,000,00 qui restent, enlevez les $25,000 pour les frais d'entraînement. Ensuite, il y a le revenu. A tout compter, je retirerai environ $40,000.00! Vraiment, ce n'est pas beaucoup comparé à ce qu'on pouvait avoir il y a quelques années!"

x x x

Sharkey aurait probablement envie de dire que son gérant empoche presque autant d'argent que lui sans avoir à s'entraîner et à se faire "déboîter" la physionomie dans un combat qui comporte toujours les risques inhérents au métier.

x x x

Le champion du monde, pour sa tournée en Canada, voyage dans un convoi particulier que l'on attache aux trains du C.P.R. ou du C.N.R.

LA SERIE FINALE POUR LA COUPE ALLAN VA S'OUVRIR DEMAIN SOIR A VANCOUVER

Vancouver 7.—(Presse Canadienne). Portant les couleurs des provinces maritimes dans la série finale pour la coupe Allan emblème du championnat amateur du hockey canadien les Moncton Hawks champions de l'est sont arrivés ici hier pour leur série avec les Saskatoon Quakers qui viennent d'éliminer les Trail Smoke-Eaters dans la finale de l'Ouest. Après une première partie qui se termina au score de 0 à 0, les Quakers ont gagné la seconde 2 à 0, pour se qualifier.

L'équipe des maritimes parait être en excellente condition. Ce matin les deux clubs pratiqueront légèrement sur la glace de l'Arena. Demain matin ils feront un peu de patinage.

La série s'ouvrira demain soir. La seconde est cédulée pour lundi.

LA N. B. A. VEUT RECONNAITRE ROSENBLOOM COMME CHAMPION

Dans le bulletin hebdomadaire adressé aux commissions affiliées, la National Boxing Association recommande a ses membres qu'ils reconnaissent Maxie Rosenbloom comme champion mi-lourd du monde.

Le 24 mars Rosenbloom a enregistré un K. O. technique sur Bob Godwin. Ses victoires décisives sur Billy Jones, Adolph Heuser, Harry Ebbets et Lou Scozza prouvent hors de toute discussion sa supériorité dans cette classe.

CHAUDIERE

Notes sociales — Mme G. Baron, de St-Antoine de Tilly, Mlle Rose Alma Baron et M. Joseph Langlois, de St-Nicolas, ont visité leurs oncles MM. Ls et W. Duquet.

—M. et Mme Arsène Fréchette et leur fillette, Madeleine, ont visité leur tante Mme La Therriault, et leurs cousins Jos. et Paul Therriault.

—Mlle Jeannette Béland était dernièrement de passage chez son père M. Ed. Béland.

—M. Josaphat et Mlle Marie-Blanche Belleau, de St-Etienne, ont rendu visite à leur frère M. Oscar Belleau.

—M. P.-X. Paquet et son neveu E. Lemieux ont passé quelques jours chez M. W. et La Duquet.

—Mlle Hortense Malouin de Québec chez ses parents la semaine dernière.

—Mlle Marie-Anne Fréchette, de St-Nicolas est venue visiter sa tante Mme Ls. Thériault, et chez P. Thériault.

—M. Paul-Aimé Baron, de St-Antoine de Tilly, visitait dernièrement son oncle M. Wilfrid Duquet.

—Mlle R.-Alma Duquet est en repos dans sa famille pour quelques semaines.

—M. et Mme Jos. Filteau de St-Nicolas en promenade chez leur fille Mme J. Thériault.

—Mlle Claire Gosselin de St-Gilles Passe quelques mois chez sa soeur Mme Arthur Duquet.

—Mme Ls Boutin a visité cette semaine sa mère Mme Etienne Paradis ainsi que J.-B. Paradis.

—M. Bertrand Blanchet, de St-Etienne, était de passage chez M. Paul Thériault ainsi l'invité de son amie Mlle Délina Huot.

—M. Francis Arguin et Joseph Belleau, de St-Etienne, sont venus visiter M. Oscar Belleau.

Cecil Dillon est le héros des Rangers

Ce jeune joueur a été découvert il y a cinq ans par Lester Patrick. — En tête des compteurs de la présente série avec 7 buts et 2 assists. — Enthousiasme chez les Rangers.

A TORONTO DEMAIN

New-York, 7. — Les amateurs new-yorkais ont fêté le départ des Rangers pour Toronto. Partis pour Toronto décidés et confiants de remporter la coupe Stanley, les Rangers se sont prédit une victoire pour la deuxième partie de la série, demain soir.

Les Rangers ont maintenant une avance d'une partie sur leurs adversaires à la suite de leur victoire de 5 à 1, mardi soir.

"Ne revenez pas sans la coupe Bill". Faites-leur aimer ça Ching. "Bonne chance, Frankie". "Bat ce record, Dil", telles furent quelques-unes des interpellations que l'on pouvait entendre au départ.

Dillon est le héros de la série chez les compteurs avec sept points et deux assists. Il a égalisé le nombre de points comptés et le plus grand total de points.

Il y a un peu plus que trois ans que Patrick décida que les Rangers avaient besoin de la présence et de l'enthousiasme du jeune joueur du Owen Sound Greys. Quand il fit son apparition pour la première fois sur la glace du Garden, Patrick le désignant déclara : "Voici le parfait joueur du hockey". Il a dû plusieurs fois répéter la même chose depuis.

"Et vous voyez, disait Patrick, il n'a rien fait qui puisse changer mon opinion. Il est encore le parfait joueur de hockey. Il fait son chemin et ses meilleures années sont encore à venir". Patrick admit qu'il avait un faible pour ce joueur qu'il découvrit à Toronto, il y a cinq ans et qu'il développa ensuite sur sa ferme de Springfield, durant deux ans.

"Ce qu'il fallait à Dillon c'est du fini et il a été un élève très docile. Il sait maintenant quoi faire en chaque circonstance. Au cours de la série nous l'avons vu par trois fois exécuter seul les plus beaux points, enlevant la rondelle à un joueur adverse dans la zone ennemie, se faire un chemin à travers la défense, se présenter seul devant le gardien de buts, le déjouer par une habile feinte et compter ensuite facilement.

"Comme un véritable bon lanceur du baseball il apprend à mêler son jeu. Il est en train de devenir le plus grand des joueurs de hockey".

Dillon est marié et demeure avec sa femme et ses deux enfants à Thornbury. Il n'a pas de faiblesse sur la glace mais il en a plusieurs en dehors. C'est un pêcheur né. Il peut passer de longues heures assis à écouter des chansons de cowboy, plongé dans une rêverie, car comme ses copains Bill et Bun Cook il aime les larges plaines. Personne ne se rappelle l'avoir vu monter à cheval.

Plusieurs de nos paroissiens sont obligés de garder le lit par suite d'une forte grippe. En outre, nous avons comme on pourrait dire une épidémie d'attaque d'appendice. A ceux qui ont été opéré nous souhaitons un prompt rétablissement à ceux qui seront peut-être obligés d'être opérer, souhaitons leur d'être aussi chanceux que les autres et de se rétablir aussi promptement.

POUR JOUER CONTRE LES JOURNALISTES DIMANCHE

la part des organisateurs, l'alignement probable des joueurs qui figureront sur l'équipe que l'on opposera aux champions de la ligue Railway-Paper, dimanche après-midi, dans une partie qui sera tout probablement la dernière de la saison.

Wilfrid Turgeon sera dans les buts, Jimmy Keiller, Arthur Gagné et "Moose" Nadeau auront soin de la défense. La première ligne d'attaque sera composée de Sars Quinn, Jack O'Connell et Charlie Munroe, cependant que la seconde aura Lucien Lachance, Frankie Fleming et Leslie Malloy.

Deux autres chars de "mâche-fer" seront étendus aujourd'hui même à l'entrée de l'Aréna pour la rendre passable. Les billets seront mis en vente aujourd'hui, chez Edgar Langlois et Nap. Côté.

RAQUETTEURS FRONTENAC

Dimanche matin, il y aura une assemblée de tous les membres du club des raquetteurs Frontenac au chalet du Parc Victoria.

Une grande soirée sous la présidence des dames aura lieu le dimanche de Pâques.

STE-ROSE DE WATFORD

Funérailles de M. Auguste Gagnon. — Lundi, le 27 mars, à 9 heures, a.m., ont eu lieu, en l'église de Ste-Rose de Watford, les funérailles de M. Auguste Gagnon, époux de Dame Rose-Emma Veuilleux. M. Gagnon est décédé le 24 mars, entouré des membres de sa famille, à l'âge de 56 ans et 20 jours, après une longue maladie endurée avec un courage et une résignation vraiment édifiants.

Un grand nombre de parents et d'amis ont escorté la dépouille mortelle à l'église.

La levée du corps fut faite par M. Ed. Bourret, curé de la paroisse et le service fut chanté par le Rév. Père Pierre Gagnon, missionnaire du Sacré-Coeur de Québec, et petit cousin du défunt.

A la tribune de l'orgue on remarquait MM. Donat Dallaire, maître-chantre, B. Dallaire, E. Dallaire, Siméon Gagnon, Ernest Baillargeon, Joseph Baillargeon, Arthur Baillargeon, Arthur Lessard, Rosaire Caron, Antoine Auclair, Wilfrid Poulin, Lorenzo Vachon, Albert Loignon, de St-Philibert, M. Napoléon Hébert, organiste, touchait l'orgue.

La quête durant le service fut faite par M. Onésime Bilodeau.

Les porteurs du cercueil furent, MM. Augustin Gagnon et Albert Gagnon, cousins du défunt, M. Joseph et Philias Gagnon, frères du défunt.

Son beau-frère, M. Théodore Poulin portait la croix et M. Nérée Lessard conduisait le corbillard.

Outre son épouse il laisse pour pleurer sa perte, huit garçons, Armand Ardilas, Ernest, Adrien, Ephram, Lionel, Henri, Pierre-Emile; cinq filles, Rosilda en religion Soeur saint Auguste, des Soeurs du Perpétuel Secours, à St-Damien, Elianne, Marie-Anne, Antoinette et Thérèse.

La dépouille mortelle était suivie par les fils du défunt, ses frères, MM. Joseph et Philias Gagnon; ses beaux-frères, MM. Olivier et Théodore Poulin, son oncle, M. Augustin Gagnon, de St-Côme; ses cousins, MM. Albert et Siméon Gagnon, Johnny, Georges, Pierre Gagnon, de St-Côme et Albert Gagnon, de St-Prosper; ses neveux, MM. Wilfrid, Théophile Poulin; ses nièces, Thérèse et Yvonne Gagnon, St-Côme, aussi MM. Philias, Alfred et Gédéon Loignon et Mlle Adélia Loignon, de St-Prosper, M. Edmond Loignon, de St-Côme, M. et Mme Onésime Vir M. Joseph Vir. Ovila Labrecque, Jean Napoléon et Ferdinand Labrecque, Placide Lacroix, M. et Mme Omer Nadeau, Joseph Bilodeau, Adonio Bilodeau, Ephrem Vachon, Alfred Carrier, Omer Poulin, maire de Ste-Rose, M. Joseph Poulin, Théoph. Bédard, William Carrier, Théodore Shinks, Delphis Shinks, Gustave Veuilleux, Josaphat Quirion, M. B. Veuilleux, de Beauceville, M. E. Caron, Rosaire et Edmond Caron, Pierre Goulet, Joseph Goulet, Mme Vve David Auclair, Joseph et Georges Auclair, Mlles Blanche, Eveline et Marie-Anna Poulin, Rose-Anna et Christine Bédard, de Ste-Justine, Yvonne et Marie-Jeanne Poulin, de Beauceville, et institutrices à St-Louis, M. Antonio Nadeau et Yvette Nadeau, MM. Adélard Gagnon, chef de gare, E. Carrier, Antonio Lessard, Mme Vve Edmond Shinks, Mme Vve Emile Poliquin, M. Nérée Lessard, Henri Lessard, Xavier Poulin, Charles Larose, Henri Vir, Marguerite Fauchon, Rose-Aimée Carrier, Geneviève et Valérie Vachon, Jeanne-d'Arc Poliquin, Eva Vachon, Irène Carrier et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

A cette famille si cruellement éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

Honneur au mérite. — Nous avons le plaisir d'annoncer que Mlles Lucia Roy institutrice à la Station, et Mlle Adélaide Dallaire, institutrice du rang 6, viennent de recevoir du département de l'instruction publique une gratification de $20.00 pour succès dans l'enseignement pendant l'année 1931-32. Nous leur présentons toutes nos félicitations.

AU FEUILLE D'ERABLE

Une assemblée générale des membres de l'Association Sportive Feuille d'Erable Inc. est convoquée pour ce soir à 8 heures au chalet de l'Avenue des Chênes. Des sujets très importants seront discutés et l'on fera les derniers préparatifs pour l'excursion à la cabane à sucre de dimanche.

La direction compte sur la présence de tous les membres sans exception.

ST-ANTOINE DE TILLY

baptisé Joseph-Laurent-Alfred, fils baptisé oseph-Laurent-Alfred, fils de M. et Mme Alfred Laroche. (Alise Bédard). Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Dubois, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 mars a été baptisée Marie-Louise-Monette, fille de M. et Mme Alidor Bergeron (Aline Boisert). Parrain et marraine M. Charles-Henri Méthot et Mlle Gabrielle Méthot, cousins de l'enfant. Porteuse Mme Henri Méthot, tante de l'enfant.

Leçons de tissage. — Pendant la dernière semaine de mars, il s'est donné à la sa le paroissiale des leçons de tissage. Mme Edmond Chamard de St-Jean Port-Joli, professeur à l'Ecole des Arts Domestiques de Québec donnait ces cours. Mme Chamard est une experte dans l'art de tisser. Nous n'avons qu'à admirer ses divers et beaux ouvrages pour s'en rendre compte. Un grand nombre de dames et jeunes filles ont suivi ces leçons avec beaucoup d'intérêt et ont profité de ces cours donnés gratuitement par le Département de l'Agriculture pour se renseigner et se perfectionner dans cet art.

TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 110

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)

Bien que la révolte dans le Punjab n'eut pas pris de proportions alarmantes, les Anglais ne se préparaient pas moins contre toute éventualité. Des manoeuvres avaient lieu chaque jour sur le champ de parade. Patricia avait reçu des troupes le surnom de "Fille du Régiment".

Elle asssita à la revue finale. Comme le roulement des tambours et le défilé de ces troupes d'élite faisaient battre son coeur ! Elle regrettait presque d avoir à quitter tout cela pour aller passer l été dans la fraicheur des collines. On fêta la veille de son départ son anniversaire de naissance.

Lady Cecil donna un bal en l'honneur de Patricia. Elle était une merveilleuse danseuse et tous les officiers présents voulurent danser avec elle. Cependant l'aurore la trouva prête à partir et elle s'embarquait bientôt dans une barque pour gagner le port voisin.

Le capitaine Canby accompagna sa fille jusqu'au vapeur qui devait la conduire vers le nord. Une fois à bord et pendant que le bateau s'éloignait elle fit un dernier signe d'adieu à son père, se doutant peu du sort qui les attendait tous deux. Patricia ne devait jamais revoir son père.

NOUS RECOMMANDONS La Bière Champlain -SPECIAL-
FABRIQUEE PAR LA SEULE BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANCAISE!

Les Newmarket Redmen ont gagné la coupe O.H.A. Memorial

LES PROFESSIONNELS "A" POURRONT OBTENIR LEUR CARTE CHEZ LES "PURS"

Edmonton, Alberta, 7. — (Presse Canadienne) Au cours d'un meeting de l'A. A. U. of Canada tenu ici hier, une proposition ayant pour but d'amender les règlements de l'amateurisme afin de permettre la réinstallation des professionnels classe "A", a été généralement approuvée.

Les officiels étaient en route pour Vancouver, où ils assisteront au meeting annuel de la Canadian Amateur Hockey Association.

Ce projet a été soumis par le Dr W.-G. Hardy, d'Edmonton, président de la branche de l'Alberta. On comprend que W.-A. Fry, de Dunnville, Ont., vice-président de l'A. A. U., et P.-J. Mulqueen, de Toronto, président du comité olympique, ont donné leur adhésion au projet, de même qu'un grand nombre d'officiels.

On a annoncé qu'un amendement à cet effet sera proposé au meeting annuel de l'A. A. U., l'automne prochain.

Ce changement permettrait aux jeunes athlètes de pouvoir retourner dans les rangs amateurs après avoir été "collés" chez les professionnels, pourvu que leur séjour chez les "corrompus" (sic) n'ait pas dépassé trois mois.

ST-PROSPER

Décès de M. C. Grenier. — Mercredi, le 22 mars, est décédé M. Cléophas Grenier, âgé de 26 ans et 9 mois. Il laisse pour pleurer sa perte, son père, M. Absolon Grenier; ses frères, MM. Joseph Grenier, Holyoke, Mass., Nap. Grenier, Waterville, Maine, Georges, Henry, Emile, Odilon; ses soeurs, Mme Apollinaire Drouin, (Mary), Mme Désiré Roy (Emma), Mme Andréa Roy (Annette), Mlle Florida Grenier.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 25 mars, à 9 heures, en l'église paroissiale.

M. le curé Leclerc présida à la levée du corps et chanta le service funèbre assisté de M. le curé Forget, de Ste-Aurelie, et de M. l'abbé R. Lessard, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue la chorale était dirigée par M. L. Voyer. Le programme musical fut exécuté comme suit : Les Adieux de Shubert, par M. le notaire Tardif, O Salutaris, par M. Adolphe Reny; De profondis, par M. Ed. Gagné; J'irai la voir un jour, par M. Laval Voyer. M. le notaire J.-A. Tardif touchait l'orgue.

Portait la croix, M. Gérard Poulin.

Les porteurs étaient, MM. Jean-M. Parent, Wilfrid Roy, Hector Rioux, Geo. Poulin, Théophile Desrochers, Raoul Roy, Gérard Ferland, Eugène Roy.

Portaient la bannière, MM. Albert Reny et Léopold Poulin.

Le deuil était conduit par son père, M. A. Grenier; ses frères, MM. Georges, Henry, Emile, Odilon, Ludger Caron, de St-Georges; ses cousins, MM. Eugène Caron, Joseph Poulin, de St-Georges, M. Thomas, Roland Caron, St-Théophile; ses neveux, MM. Emmanuel, Paul-Emile Roy.

Venaient ensuite, de St-Prosper, MM. Alphonse Larochelle, Aimé Côté, Pierre Gagnon, Mathias Morin, Eddy Roy, E. Beaudoin, A. Côté, Jos. Paradis, Wilf. Giroux, W. Parent, Treflé Giroux, Eugène Rancourt, Lucien Rancourt, Jos. Drouin, J. Roy, Nap. Roy, Lorenzo Larochelle, H. Toulouse, Emile Poulin, W. Gagnon, Alph. Morin, Raoul Côté, Edmond Hallé, Chs Gendreau, J.-A. Dumas, Johnny Rémy, David Champagne, H. Larochelle, John Morin, John McCarthy, R. Fortin, J. Rodrigue, F. Drouin, R. Poulin, H. Quirion, Eugène Dumas, M. Giroux, E. Gilbert, A. Champagne, S. Morin, Johnny Morin, John Larochelle, Jos. Mathieu, Albert Dumas, G. Poulin, A. Champagne, E. Bégin, H. Morin, J. Poulin, Wilf. Bussière, Ed. Caouette U. Tanguay, Omer Giroux, A. Parent, David Lacasse, J. Poulin, Jos. Beaudoin, Elie Quirion, Denis Gilbert, Fernand Buteau, J. Reny, J.-A. Bernier, Frank Gagnon, E. Ferland, Louis Gosselt, Edgar Morin, Ulysse Vallée, Nicolas Morin, Nap. Vachon, Léon Nadeau, W. Garnon, R. Gagnon, Irénée Laflamme, Luc Larochelle, Gérard Larochelle, Cyr Larochelle, A. Fortin, A. Morin, P. Roy, Ernest Rodrigue, Léo Giguère, Odina Couture, R. Gilbert, Jos. Champagne, Achille Reny, Jean Tanguay, Jos. Poulin, D. Gilbert, L. Gilbert, Onésime Morin, Maxime Larochelle, Jos. Morin, Arthur Morin, W. Roy, C.-E. Poulin, Ed. Gagné, A. Audet, W. Lepage, A. Gagnon, L. Gilbert, R. Poulin, J. Rodrigue, J. Simard, Irénée Champagne, E. Fortin, A. Rousseau, A. Bussière, E. Morin, D. Lachance, Omer Giroux, E. Roy, Victor Roy, J. Drapeau, Ed. Rodrigue, O. Rodrigue, B. Laflamme, N. Turcotte, Xavier Laflamme, Girard Roy, Alfred Roy, E. Brochu, Armand Dutil, A. Rodrigue, Ed. Laubier, Jos Laubier, M. Gagnon, Alph. Lamontagne, St-Zacharie, J.Vallière, A. Lebreux, Nap. Lebreux, J. Lebreux, Ad. Gilbert, Josaphat Gilbert, Ste-Aurelie, Jos. Fortin, Roméo Fortin, Louis, Georges, Odilon Giguère, Ed. Maranda, St-Georges, Rodolphe Marcotte, H.-Louis Garant, Laval Voyer, St-Malachie, Joseph Audet.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Remerciements. — La famille Grenier remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Cléophas Grenier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

ST-ULRIC, RIV BLANCHE

Un Triduum a été prêché ici durant les derniers jours de mars par les RR PP. Placide et Dominique Capucins. Les paroissiens sont venus en grand nombre assister aux exercices de piété et aux sermons donnés au profit de leur âme pour la préparation au grand devoir pascal. Ces jours de grâce et de bénédiction apporte-ont nous l'espérons, avec la paix de la conscience, l'amélioration ouvrière, dans notre village. La plupart des bûcherons qui ont travaillé sur la Côte Nord et tous ceux qui étaient au service de M. J.-Oct. Michaud, contracteur sont revenus dans leur famille sans perspective de travail pour l'été prochain. Ayons confiance en la Divine Providence et alors soyons optimistes.

—Mlle Malvina Dion, Instce à l'école des garçons, vient de recevoir pour la cinquième fois, une prime de $20.00 offerte par M. l'Inspecteur L. Gagnon, pour des succès remportés dans l'enseignement durant la dernière année scolaire. Nos félicitations.

—A l'occasion du Triduum plusieurs prêtres des paroisses voisines sont venus prêter leur concours à nos dévoués pasteurs Ce sont: MM. les curés D. Jean de Baie des Sables Ph. Langlois de St-Damase, Chs.-H. Lepage de St-Léandre, A. Rioux, de St-Luc et M. le vicaire C. Lachance de Matane.

—Etait aussi de passage au presbytère Mlle Burton, de Ste-Luce.

—M. et Mme Armand Gagné sont revenus parmi nous, après quelques mois d'absence.

—Mme J.-Bte St-Laurent a été conduite à Québec dans un hôpital.

—Mme D. Roberge et Mlle Yvonne Saindon sont de retour de Lévis où elles ont visité des parentes retenues à l'Hôtel-Dieu.

—M. P.-A Parent est allé en voyage d'affaires à Québec.

—MM J.-Bte Roy, Jos. Ouellet, et Edmond Dion sont montés à Québec pour occuper leur emploi sur le "Jalbert" bateau qui fait le service des pilotes à la Pointe au Père.

—M. Roméo Roy est allé à Pointe au Père pour reprendre son ouvrage sur le bateau "Abraham-Martin."

LE TOURNOI DE QUILLES DE LA SALLE PALACE

Il ne reste plus que deux jours aux amateurs pour s'inscrire au concours de petites quilles qui aura lieu lundi, mardi et mercredi prochains, à la Salle Palace, pour le championnat de la ville et du district. Nous avons déjà reçu un grand nombre d'entrées et nous invitons les amateurs à envoyer leurs noms d'ici à samedi, à 11 heures p.m. Un grand nombre de prix intéressants a été offert par différentes maisons de Québec, ainsi que la superbe coupe de la Salle Palace, qui sera présentée au vainqueur.

GENTILLY

Décès. — Mercredi, le 15 mars fut chanté le service de madame Ovide Pépin, née Sara Trottier, décédée à l'âge de 76 ans et 3 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte : trois ga çons : Fauda, Henri et Lucien Pépin et une fille, madame Arthur Provencher (Florida).

La levée du corps fut faite par M. le curé Letendre et M. l'abbé R. Rhault chanta le service.

Mmes Lucien Dumont et Ferdinand Beaudoin firent la collecte durant le service.

La bannière des dames de Ste-Anne était portée par Mmes Albert Baril et Henri Dubord et les rubans de la bannière portés par Mmes Lucien Dumont, Aurèle Malhot, Antonio Trottier et Ferdinand Beaudoin.

Portait la croix : M. Joseph Trottier accompagné de sa soeur, Mme Georges Brunelle.

Le corbillard était conduit par M. Arthur Provencher.

Les porteurs étaient MM. Alfred Trottier, Achille Trottier, Arthur Lafond et Amédée Pépin. Ils étaient accompagnés de leurs épouses.

A la famille en deuil nos sincères sympathies.

Baptême. — M. et Mme Oscar Fournier sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie Mariette, Estelle. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Brunelle, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient. — M. le docteur et Mme F. Fontaine étaient de passage à Trois-Rivières ces jours derniers.

Mlle Clairina Hardi passe quelque temps chez son frère, M. Adolphe Hardi.

—Mlle Rachel St-Louis, de Trois-Rivières, passe quelque temps chez sa mère, Mme Ernest Marchand.

—M. et Mme Adrien Demers et M. et Mme Sylvio Durand, de Ste-Cécile, ont visité les familles Joseph Demers, Edmond Lavergne, Joseph Lavergne, Alfred Carignan, Delphis Mailhot et Théotime Croteau.

—Mlle Blandine Tourigny a passé quelques jours à Montréal, récemment.

—M. et Mme Gérard Demers, de St-Pierre étaient en visite chez MM. Edmond Tourigny et Joseph Demers.

—Mlle Marguerite Chesny, de New York, passe quelque temps à Gentilly chez ses oncles MM. Achille Lavigne et Albert Mailhot.

—M. et Mme Maurice Cyrenne, de Bécancour, étaient de passage chez Mme Delphis Mailhot ces jours derniers.

—M. Josaphat Joyal, de Nicolet, était à Gentilly dernièrement.

—M. l'abbé A. Baril, de Nicolet, a passé quelques jours chez M. F. Descormiers.

ST-SEBASTIEN

Va et vient. — Mme Damase Fillion est en voyage à Mégantic et à St-Ludger, chez des parents, pour quelques semaines.

—Mlles Marie-Jeanne et Germaine Rouleau, M. Jean-Louis Rouleau, de Weedon, étaient en visite chez leurs nombreux parents de notre localité, ces jours derniers.

—M. Napoléon Lapierre, de St-Ludger, est chez son frère, M. Edouard Lapierre.

—M. Fernand Fillion était à Lambton pour quelques semaines, chez sa tante, Mme Pamphile Bureau.

—M. et Mme Edmond Fortin, de St-Romain, étaient chez leur fille, Mme Napoléon Lapierre, et chez M. et Mme Arthur Blouin, dimanche et lundi dernier.

—M. et Mme Albert Drouin, de Lambton, visitaient chez M. et Mme Joseph Isabelle, dimanche dernier.

—Mlle Bernadette Gonthier, de Lambton, était chez sa tante, Mme Joseph Bernier, la semaine dernière.

—M. Jos. Dancause était en voyage à Montréal, dernièrement.

—Nous souhaitons la bienvenue à M. Léonidas Lapierre, notre nouveau restaurateur, qui est locataire chez Mme D. Fillion.

—Nos sympathies à M. et Mme G.-Emile Bureau qui ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé, âgé de 10 jours. Sa sépulture eut lieu le

NEWMARKET A GAGNE 2-1 EN 88 MINUTES CONTRE REGINA PATS

Mann compta le premier point de la partie pour Newmarket, 20 secondes avant la fin de la première période. — Cunningham égalisa après 13.52 minutes de jeu, dans la troisième, et Wilson donna le championnat junior amateur au Newmarket en comptant sans aide à la fin de la troisième période supplémentaire.

SUCCESSEURS DES SUDBURY WOLVES

Toronto, 7. — (P. C.x Les Newmarket Redmen de Bill Hancock ont remporté hier soir le championnat junior canadien du hockey, lorsqu'ils ont décroché une seconde victoire en autant de joutes sur les Regina Pats, au score de 2 à 1, vers la fin de la troisième période supplémentaire.

Les Newmarket Redmen succèdent donc aux Sudbury Wolves comme détenteurs du trophée "Memorial" de l'Ontario Hockey Association.

Pendant 88 minutes d'un jeu furieux qui ralentit souvent vers la fin, les Pats réussirent à tenir les Redmen en échec jusqu'au moment où Don Wilson, ailier de droite du New market mit fin à la partie en lançant dans le haut de la cage de Jimmy Franks de la ligne bleue, donnant à son club son premier championnat junior canadien, et enlevant aux Regina Pats la chance de jouer une troisième partie.

Au son de la cloche qui annonça la fin de la partie, l'arbitre Mitchell se disposa à sortir de la glace. Plusieurs joueurs du Régina l'entourèrent. L'un d'eux, Kerr, le projeta avec force sur la glace, contre la rampe, et se mit à le frapper. Les joueurs des deux équipes s'en mêlèrent, de même que quelques spectateurs. Bien que l'incident ne dégénérât pas en bataille générale, quelques "fans" locaux essayèrent de frapper des joueurs du Régina. Deux d'entre eux ont été fort malmenés par le gardien de buts Franks et Army Armstrong, un ailier. On transporta l'arbitre à sa chambre

Armstrong et Moose Stinson, les grands joueurs de défense des Pats, furent punis par l'arbitre Mitchell avant le point de Willson. Mais seulement Stinson était sur le banc lorsque Willson déjoua Franks, en compagnie de Silver Doran, défenseur du Newmarket, qui fut puni quelques secondes avant le point.

ALIGNEMENT

NEWMARKET :		REGINA :
Forder	Buts	Franks
Doran	Défenses	Stimson
Vail	Défenses	Kerr
Mann	Centres	Motter
McArthur	Ailes d.	Strong
Wilson	Ailes g.	Cairns

Subs. Newmarket : Kelly, Huggins, Marshall et Ogilvie.

Subs. Régina: Cunningham, Armstrong, Burnett et Rittinger.

Arbitres : Alex Irvin, Winnipeg, et Johnny Mitchell, Hamilton

SOMMAIRE

Première période

1—Newmarket, Mann 19.40
Punitions : Armstrong, Carins, Huggins, Doran et Burnett.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions : Vail, Carins, Doran, Stimson et Kerr.

Troisième période

2—Régina, Cunningham . . 13.52
Punitions : Armstrong, Kerr (2).

1e période supp.

Pas de point.
Punitions : Cunningham.

2e période supp.

Pas de point.
Punitions : Bogan et Carins.

3e période supp.

3—Newmarket, Wilson . . . 8.04
Punitions : Armstrong, Stimson et Doran.

UNE LIGUE DE SOFTBALL SUR LA COTE DE BEAUPRE

On parle actuellement de la formation d'une ligue de softball sur la côte de Beaupré. Le projet semble avoir des chances de réussite.

A tout événement, on a convoqué pour dimanche matin, à St-Grégoire, une assemblée qui servira vraisemblablement à établir la possibilité de la fondation de ce nouveau circuit.

L'assemblée commencera à 11 hrs 30. Pour informations on est prié de communiquer avec Arthur Valcourt, tél. 4-5542.

ST-HENRI

A St-Henri le 26 mars 1933 à l'âge de trente-six ans, est décédé M. Joseph Campagna époux de dame Lydia Campagna. Les funérailles auront lieu le 29 mars à 9 1-2 en l'église paroissiale, et l'inhumation au cimetière de St-Henri.

La famille Campagna de St-Henri, remercie bien sincèrement tous les parents amis, qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur fils, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels visites, ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

Déplacement. — Mlle Béatrice Morissette, est en visite à Robertsonville, chez ses oncle et tante M. et Mme Aristide Morissette.

—M. et Mme Joseph Blanchette, née Juliette Rouleau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 12 mars sous les prénoms de Maria, Juliette, Javotte Parrain et marraine: M. Alfred Blanchette et Mlle Marie-Claire Blanchette, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse, Mlle Irène Rouleau de St-Lambert de Lévis tante de l'enfant.

—Mlle Rose Vallières était de passage à Québec ces jours derniers en visite chez M. et Mme Arthur Corriveau et chez ses amies.

—Mme Alfred J. Fortin de St-Henri de Lévis est allée à Sherbrooke visiter ses soeurs Mmes Boilard et Du Gré. Elle est revenue enchantée de son voyage.

—M. Joseph Beaudoin, boulanger est allé rendre visite à sa soeur Mme R.-A Morin de Black Lake.

—Mlle Béatrice Morissette, est allée en visite à Robertsonville, chez son oncle M. Aristide Morissette.

—M et Mme Joseph Pouliot née Blanche Turcotte, font part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumelles. Parrains et marraines: M. et Mme Annai Boivin et M. et Mme Aimé Roberge, oncles et tantes des enfants.

—Les cultivateurs sont à entailler leurs érables. Bientôt nous verrons les citadins se rendre à St-Henri, manger la bonne trempette, déguster la bonne tire comme dans le bon vieux temps.

LYSTER STATION

Honneur au mérite. — Trois de nos institutrices ont reçu par l'entremise de M. l'Inspecteur A. Dejarlais, la prime de vingt piastres. Ce sont: Mlle Alice Laflamme, Mlle Marie-Laure Gagné, enseignant à Lyster, et Mlle Laura Boisvert résident à Lyster, mais enseignant à Ste-Julie Sta. Nos félicitations.

—M. et Mme Arthur Giguère, de Pierre-Ville, étaient ces jours derniers en visite chez M. et Mme Aimé Billodeau.

—Mlle Alice Laflamme était ces jours derniers de passage à Québec.

AU VICTORIA

Au Victoria, commençant demain 8 avril et se continuant toute la semaine, y compris le vendredi saint, un programme insurpassable a été préparé et sera offert aux habitués de ce théâtre. Le film principal est un film parlant du congrès eucharistique de Dublin, qui eut lieu en juin, l'an dernier. C'est un film de cinq rouleaux et on dit que l'enregistrement complet de cet important événement est des plus impressionnant. Un autre film au programme sera "The Voice of the Vatican", film d'une exceptionnelle beauté et d'un grand intérêt.

LA BALLE-AU-PANIER

Toronto, 7. — (P.C.) L'équipe senior féminine de balle-au-panier de Toronto a défait celle du Y. M. H. A., de Montréal, par 36-13, dans la première partie d'une série de deux joutes au total des points, pour le championnat de l'est du Canada.

EUCHRE DU NATIONAL

Le grand euchre du club de baseball National aura lieu le lundi de Pâques et non lundi prochain comme nous l'annoncions hier matin.

STE-CLAIRE

Honneur au mérite. — Nous avons le plaisir d'annoncer que Mlle Suzanne Chabot, institutrice à Ste-Claire de Dorchester, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique par l'entremise de M. l'Inspecteur J.-E. Goselin une gratification de $20.00 pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

ST-FABIEN

Première communion. — Le 21 mars avait lieu la première communion solennelle de 50 enfants qui par leur âge, leurs connaissances religieuses et leurs bonnes dispositions en furent jugés dignes. M. le chanoine Eugène Pelletier, curé de cette paroisse, offrit le saint sacrifice de la messe pendant lequel ces jeunes chrétiens surent, par leur bonne tenue et leur piété, édifier l'assistance nombreuse. M. l'abbé Lamontagne les engagea de nouveau, par ses chaudes paroles, à suivre toujours la route où ils sont présentement et dont le terme est la céleste patrie. Après la messe, cérémonies solennelles du renouvellement des promesses de leur baptême, acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus, lu par Hector Belzil et acte de consécration à la Sainte Vierge, par Béatrice Jean, qui remplirent leur fonction admirablement.

M. l'abbé Morin, vicaire, directeur de ces pieux exercices, est sans doute heureux du bonheur de ces chers petits en ce beau jour de grâce qu'ils n'oublieront jamais.

Va et vient. — Mmes Arthur Bellavance, J.-F Belzil, Oscar Belzil, J.-S Belzil, Florian Bernier, Jos. Boucher, Antoine Boulanger, Achille Caron, Albani Cloutier, Michel Côté, T. Coulombe, Frs D'Astous, Adélard Fournier, C.-E Fournier, J.-S. Gagné, Xavier Jean, Philippe Mouris, Ernest Ouellet, Léon Pelletier, Ernest Pelletier, Jos Thibault, H. Vaillancourt, Paschal Voyer, qui suivirent récemment, les exercices d'une retraite fermée chez les RR. SS. de l'Immaculée-Conception, à Rimouski, sont revenues heureuses et pleines de zèle, après ces quelques jours passés dans le recueillement et la prière.

—M. Luc Dupuis, de St-Roch des Aulnaies, était dans notre paroisse, dimanche dernier. Il a donné à la salle paroissiale une conférence qui fut très appréciée sur les sucres d'érable.

—Mme Désiré D'Astous était à Trois-Pistoles, le 21, pour assister aux funérailles de Mme Amédée Rioux.

—Mlle Jeannette Beauchesne vient de nous quitter pour aller enseigner à St-François-Xavier. Nos voeux de succès à cette débutante.

—M. et Mme Médard Coulombe sont Gaudreau (E. Roy) laquelle est présentement à l'hôpital à Québec.

—Malade. — Nous formons des voeux pour le rétablissement de Mme Joseph de retour de Rimouski.

COMPTE-RENDU DE "PREMIERE"

"TOPAZE"

L'affiche du Capitol portait hier un simple mot et un nom: "TOPAZE", de Marcel Pagnol". Et cela seul suffit à provoquer dans l'élégante salle du Capitol une prodigieuse affluence de spectateurs. C'est que la renommée de "TOPAZE" est mondiale. Tout le monde a vu la fameuse comédie de Marcel Pagnol.

"TOPAZE", hâtons-nous de le dire, a donné au public tout l'agrément qu'il en attendait. On connait le sujet de la pièce et il serait vain d'analyser à nouveau les étapes de l'effarante carrière de Topaze, humble professeur devenu, par un coup du sort, l'homme de confiance du conseiller municipal Castel-Vergnac, habile à trafiquer fructueusement de ses fonctions officielles. D'abord indigné de la nature des opérations traitées par son associé, "Topaze" voit peu à peu disparaître ses scrupules dictés par une notion surannée de l'honnêteté courante. Un jour arrive où il "a compris....

"Il faut réussir dans la vie, gagner de l'argent, beaucoup d'argent. C'est à ce prix que l'on obtient l'estime et la considération générales". Et désormais libéré de tout remords, Topaze se débarrasse sans vergogne de Caste.-Vergnac dont il n'a plus que faire et lui succède à la tête de ses affaires.

Paradoxe, satire d'une époque où l'argent est roi, tel est ce "TOPAZE" dont le prodigieux succès est dû à l'impitoyable vérité d'un dialogue étincelant qui cingle sans pitié les travers, les ridicules et l'hypocrisie de la société moderne. Des mots à l'emporte-pièce, des situations typiques, des caractères vigoureusement dessinés, en font le plus terrible des réquisitoires, sous la forme d'une comédie débordante d'humour et d'esprit.

Une telle oeuvre exigeait des interprètes de grande classe. Ils ne lui ont pas fait défaut. C'est Louis Jouvet — qui aborde en la circonstance pour la première fois le cinéma — qui anime le personnage de Topaze. Il en a fait une extraordinaire composition où s'affirment une fois de plus sa maîtrise et son immense talent.

L'excellent Pauley, qui fut à la scène le créateur du rôle de Castel-Vergnac l'interprète à nouveau à l'écran. Son autorité, son cynisme, ses fureurs quand la situation tourne mal, sont d'un grand artiste et ajouteraient encore, s'il en était besoin, à sa légitime réputation.

Marcel Vallée dans le rôle de Muche; Larquey, dans celui de Tamise; Maurice Rémy dans celui de Tréville sont ce qu'ils doivent être, c'est-à-dire parfaits.

Edwige Feuillère, dont la beauté et le charme prêtent à Suzy une si fascinante personnalité, a su mettre en ce personnage toutes les séductions d'une grande coquette de la meilleure tinction.

L'action du film, suit de très près l'oeuvre original avec un évident souci de conserver au film tout l'éclat d'un dialogue inégalable où chaque mot fait balle et où se succèdent les traits étincelants.

Et la mise en scène de Louis Gasnier adroite, sobre et sûre, donne au film ce rythme et ce mouvement sans lesquels il ne serait pas de cinéma.

Nul ne peut se targuer d'être prophète. Mais il n'est pas osé de prédire au film "TOPAZE" un succès comparable à celui de la comédie. La prodigieuse diffusion de l'écran contribuera à faire connaître et apprécier davantage encore une oeuvre maîtresse dont le succès incontesté se poursuivra pendant bien longtemps. Topaze sera à l'affiche du Capitol encore aujourd'hui et demain, avec comme second grand film "Strictly Personal".

CAFE PIERROT ET HUARD GAGNENT -- RES. DELISLE ET O. TAILLEUR ANNULENT

La troisième ronde de la série indépendant de hockey a fourni des parties intéressantes, hier soir, à l'Aréna. Dans la première, le Café Pierrot a défait le Lauzon par 3 à 0. La Boulangerie Huard s'est de nouveau affirmée en gagnant 5 à 2 contre le club Lapointe. La troisième partie a été annulée au score de 1 à 1, entre le Salon O. Tailleur et le Restaurant Delisle.

x x x

Voici le programme pour ce soir :
7.30—Federal Oil vs Charny.
8.45—Art. Girard vs Quebec Railway.
10.00—J.-A. Mathieu vs Notre-Dame de la Garde.

Comme on le voit, ce programme est absolument attrayant. Comme toujours, les clubs de St-Grégoire attireront une forte assistance à l'Aréna.

Les clubs sont priés de se conformer à la cédule, et de prendre note qu'on fera ce soir le tirage pour la quatrième ronde.

A des générations de Canadiens, Le Gin de Kuyper a apporté Les plus précieux des biens: Entrain, vigueur et bonne santé!

GIN de KUYPER

$1.00 la bouteille de 10 onces Taxe incluse
Bouteille de 40 onces $3.50 Taxe incluse
Bouteille de 26 onces $2.50 Taxe incluse

Mélangé et Embouteillé au Canada sous la Surveillance Directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs. Maison fondée en 1695. Rotterdam, Hollande. 53FR

DE BELLES DENTS— UNE BOUCHE SAINE— *avec l'incomparable*

BROSSE ROTATIVE "GYR"

INVENTION FRANCAISE

Seul, le système rotatif de brosse à dents rend facile le brossage rationnel scientifique préconisé par le Corps Dentaire. La brosse en tournant nettoie parfaitement les interstices dentaires. Elle applique la gencive sur les dents en exerçant un massage léger et continu qui la fortifie et contribue à la guérison des gingivites et de la pyorrhée alvéolaire. Le tartre, les amas de nicotine fréquents chez les fumeurs, les dépôts organiques s'accumulant sous les ponts ou dans les endroits inaccessibles à la brosse ordinaire, ne résistent pas à l'action de la brosse rotative. Seule elle atteint les dents mal placées et permet de nettoyer les dents du bas à l'endroit où se dépose le tartre qui les déchausse.

75c

En vente chez J.-E. Livernois Ltée., W. Brunet & Cie, J.-Ed. Dubé, Maurice Dubé, Alfred L. Jolicoeur, Omer Couture, W.-P. Laroche, Ant. Marquis, Maurice Pollack, Ltée, ou par malle, Bon de Poste seulement. "GYR", casier 280, L'Evénement, Québec.

CAPITOL
2 DERNIERS JOURS
2 GRANDS FILMS PARAMOUNT
Mat.: 1 h. 2.20 - Soir: 7 h. 8.20

Une satire mordante et spirituelle de l'époque contemporaine
"TOPAZE"
EN FRANCAIS
avec
LOUIS JOUVET, PAULEY, MARCEL VALLEE, EDW. FEUILLERE
— aussi —
'STRICTLY PERSONAL'
avec
Marjorie RAMBEAU
Eddie QUILLAN
Dorothy JORDAN

Matinée: 25 c
Soirs: 30-40 c

CARTIER
Aujourd'hui et Demain
Sylvia SIDNEY & Gary GRANT
dans
"MADAME BUTTERFLY"
Charles FARRELL & Joan BENNETT
dans "WILD GIRL"

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Aujourd'hui
Four Mark Brothers
dans
"HORSE HEATHERS"
aussi George Bancroft dans
"LADY AND GENT"
Adm. matinée: - - 12 cts

VICTORIA 7 Jours com. Demain y compris Vendredi Saint
Programme Spécial de la Semaine Sainte
LE FILM DU SIECLE
'Le Congrès Eucharistique'

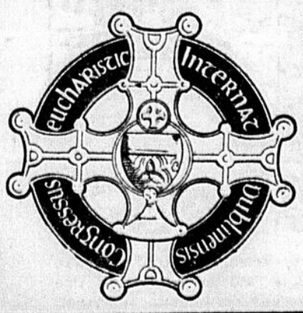

Spectacle Incomparable--- Magnifique choeur de 2500 enfants --- Sensationnel --- Impressionnant --- Réconfortant --- Entendez John McCormack chanter "Panis Angelicus".

Autre Attraction
"VOIX du VATICAN"

VICTORIA
Dernière Fois Aujourd'hui
Adrienne AMES & David MANNERS dans
"THE DEATH KISS"
MORAN & MACK dans
"HYPNOTIZED"

AUJOURD'HUI AU CLASSIC
PROGRAMME DOUBLE
SAINT-GRANIER
dans
Criez-le sur les Toits
TOM MOORE, REX LEASE
dans
CANNON - BALL EXPRESS
MAT.: 15 c :-: SOIR: 25 c
GRATIS CE SOIR — 25 Puzzles

PALAIS MONTCALM
Ce Soir, à 8.30, Sous le Patronage du Premier Ministre.
Les vainqueurs du concours dramatique (Le Conservatoire) donneront la fameuse comédie en 3 actes
TIRE AU FLANC
De A. Sylvain et Mourzy-Eon
Se joue depuis trois ans à Paris sans interruption.
Cette pièce ne sera pas répétée en dehors du Palais Montcalm.
Il faut voir "Tire au Flanc".
Sièges réservés .. .. $0.40 et $0.65, taxe incluse.
Contrôle ouvert ce matin.
Ces soirées sont au bénéfice du Conservatoire pour leur voyage à Ottawa. Venez en foule!

EMPIRE
Aujourd'hui
SPECIAL FRANCAIS
Fernand Gravey dans
"Coiffeur pour Dames"
Aussi Joan Blondell dans
"BIG CITY BLUES"
MAT.: 15 c. :-: SOIR: 25 c.

LUCILE AU PAYS DES MERVEILLES

Par L. Frank Baum

Copyright Reilly & Lee Co.

Episode No 48

"Que sont les casse-têtes" demanda tante Emma. "Je ne sais pas exactement, ma tante", dit Lucile, en riant. "Nous le saurons bien quand nous arriverons là." "Peut-être le magicien le sait-il", suggéra l'oncle Rosaire. "Non, je n'ai jamais été là", dit le Magicien. "Mais j'ai souvent entendu parler des casse-têtes, qui sont, dit-on, les gens les plus amusants de Merlin." "Comment sont-ils ?" demanda l'oncle Rosaire. "Je ne sais pas, malheureusement", dit le Magicien.

Juste à ce moment, comme ils suivaient un joli sentier vert conduisant au pays des casse-têtes, ils virent un kangourou le long du sentier. Le pauvre animal se couvrait le visage de ses deux pattes d'avant et pleurait tellement que les larmes tombaient le long de ses joues et coulaient dans le chemin. Le Chevalet arrêta net devant cette triste scène et Lucile, sympatique, cria : "Qu'est-ce qu'il y a, kangourou ?"

"Boo-Hoo — Boo-Hoo", fit entendre le kangourou. "J'ai perdu mes mi-mi-mi — Oh Boo-hoo, boo-hoo", "Pauvre créature." dit le Magicien, "elle a perdu sa miche. Ou encore c'est peut-être son mari qui est mort." "Non, non, non", dit le kangourou, "ce n'est pas cela." "Oh ! je sais", dit le soldat, "il a perdu son miroir". "Non, c'est mes mi-mi-mi. Oh, boo-hoo", et le kangourou se mit à pleurer plus fort que jamais. "Ce doit être ses enfants", suggéra tante Emma.

"Ou quelle autre chose", ajouta l'oncle Rosaire. "J'ai perdu mes mi-mi-mitaines", dit finalement le kangourou, pouvant enfin parler. "Oh !" cria Belle, soulagée. "Pourquoi ne l'avez-vous pas dit plus vite". "Boo-Hoo, je ne pouvais pas", répondit le kangourou. "Cependont, dit Lucile, "vous n'avez pas besoin de mitaines pendant cette chaude saison". "Oh est-ce que je n'en ai pas besoin ?" demanda l'animal, arrêtant ses sanglots et enlevant ses pattes de son visage afin de regarder avec surprise la fillette.

Est-il quelque chose que vous désirez? Servez-vous de cette page pour l'obtenir.

TARIF
Des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne. . . . . Tél. 4-0653
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-6332
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. . Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . Tél. 3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . . Tél. 4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean.. Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier 4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . . Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél. 4-0574
Succursale No 3, 333 rue St-Jean . . . . . Tél. : 2-0263
Succursale No 4, 15 rue Buade. . . Public Tél. : 2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph . Public Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. . . . . Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél. : 2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél. : 2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . . Tél. : 2-0117
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél. 2-6412

PERDU

CLEFS (2) perdues mercredi p. m. entre rue Buade et Banque Royale rue Ste-Anne. S. V. P. communiquer 65 BUADE, tél.: 2-0034. 265-1—1

DEMANDES

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25 rue St-Stanislas, tél.: 2-7490.
254-26—11

MISS ALLEN. — L'anglais par conversation, enseigné par un expert, 17 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou en petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Pour renseignements, consultez MISS ALLEN, Appt. 9, No 196, rue St-Jean, tél.: 2-3331.
263-6—10

MLLE STURTON donnera ces cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

FEMMES DEMANDEES

CUISINIERE DEMANDEE. — On demande une cuisinière au No. 55 de la rue D'AUTEUIL. Références exigées. Téléphone: 2-5420. 265-6—11

ON DEMANDE des jeunes filles pour ouvrage facile, expérience pas nécessaire. S'adresser à 526 RUE ST-FRANCOIS, Que. 265-2—11

HOMMES DEMANDES

AMATEURS, CHANTEURS, DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. THEATRE PRINCESS, rue St-Joseph. 265-26—13

HOMMES DEMANDES dans toutes les villes pour représenter le "Pyramid Sales Plan". Bonne commission. E.-M. HOWE Inc., 169 1-2 Dundas St., London, Ont. 8—12

UNE organisation nationale se préparant pour un gros été d'affaires a besoin de deux représentants bilingues. Rémunération splendide. La promotion dépendant des résultats et de l'effort personnel. Ecrire à CASIER 334 L'Evénement. 263-6—12

ON DEMANDE (DIVERSE)

ACHETONS VIEIL OR, toute sorte d'article en or tel que bagues, montres, et dents en or. S'adresser Chambre 530 Edifice Bédard, 251 rue St-Joseph, tél.: 4-0471. 263-26—15

COLLECTION DE LOYERS, comptes billets, ou toutes autres créances. administration de propriétés, taux modérés strictement honnête CANADIAN FINANCE, 267, St-Paul, chambre 310. 249-26—15

MONSIEUR demande chambre dans famille privée chez gens tranquilles, pension désirée, si non le repas le matin. Ecrire CASIER 353 L'Evénement, Qué. 263-6—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MONTCALM, LTEE, rue Claire-Fontaine, No 115, service de concierge chauffé, eau chaude à l'année, réfrigérateur, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser J.-H. BOISVERT, tél.: 3-1281. 260-6—17

APPARTEMENT A LOUER, 19 Ste-Angèle, 3 chambres plus bain, améliorations modernes, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux ou TEL.: 3-1948. 263-6—17

APPARTEMENTS D'AIGUILLON, No 52, logement 5 chambres plus bain, chauffé eau chaude à l'année. Rue St-Joachim 70 1-2. Dept chambres. D'Aiguillon 112, 4 pièces. S'adresser FORTUNA GINGRAS, 54 St-Augustin, tél.: 2-1704. 260-26—17

APPARTEMENTS COLINETTE, 8 rue Collins, 2-3-4 pièces, chauffées, meublées ou non, eau chaude à l'année, améliorations modernes. S'adresser au Concierge, TEL.: 2-1398. 247-26—17

469A ST-JEAN, Trois petits flats meublés, chauffés, eau chaude à l'année, convenables deux ou trois personnes, libres 1er mai, $20.00 et plus par mois. S'adresser P. GOULET, tél.: 3-1142. 260-6—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élevateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.: 2-6403, le soir 4-2557. 260-6—18

CHAMBRES ET PENSION

BELLE CHAMBRE sur la rue, très ensoleillée pour 1 ou 2 personnes usage du bain et téléphone, pension si désirée. Conviendrait pour personne tranquille. 346 1-2 ST-JEAN. 260-6—20

GRANDES ET PETITES chambres très confortables avec pension. Prix modéré. S'adresser 92 DES ERABLES, près rue St-Louis, tél.: 2-7400. 264-6—20

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, prix très réduits chambres et pension, $35, $38, $40 et $45 par mois, chambres sans pension $12 par mois en montant. Service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 258-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Maternité, site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptie, stérilisation, réactions serologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: MERE DIRECTRICE, No 682 Chemin Ste-Foy, Quebec, tél.: 7067. 244-26—20

VOUS TROUVEREZ à 71, rue St-Louis, chambre, très confortable avec repas servis matin et soir si désiré à prix raisonnable, dans famille anglaise. TEL.: 2-7994. 262-6—20

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, très beau site, très belle pièce, gaz, eau, pour demoiselle ou couple, aussi appartement avec cour et cave; aussi petites chambres. S'adresser 11, DES REMPARTS. 262-6—19

CHAMBRES MEUBLEES, avec chambre de bain, sur même plancher, tuyaux à gaz installés. S'adresser M. NORMAND, à, rue Haldimand, tél.: 4-3346 264-6—19

GRANDE CHAMBRE meublée ou non Eau chaude et eau froide. Madame BEAUDOIN, 40 Desjardins, en face Palais de Justice. 263-6—19

RUE ST-JEAN, No. 375 1-2 chambre meublée ou non, chauffée avec eau courante, chaude et froide, téléphone privé, réduit à $12.00 par mois. Cuisine S'adresser TEL.: 2-6930. 260-6—19

ENTREPOTS A LOUER

BON MARCHE, 2ème et 3ème étage. 1520 pds carrés chaque plancher, bien éclairé, ensemble ou séparément, déjà servi de manufacture de lirdes et de chaussures possession immédiate. TEL.: 8968. 265-26—20

BOUTIQUE ou petite manufacture comprenant 2550 à 3000 pieds de plancher à louer, $25.00 par mois. S'adresser JOS. DEVARENNES ou GEORGES ALLAIRE, 25, Notre-Dame-des-Anges, salle Frontenac, tél.: 4-0151. 261-6—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE MAISONNEUVE, No. 74, 5-6 chambres, plus bain, chauffés, St-François d'Assise, rue Lasarre, 43-63, 4-5 chambres. Rue Scott, 129, 4 chambres garage. S'adresser 127 SCOTT, tél.: 2-3088. 252-26—23

AVENUE LEVIS, Nos 17 et 21, près du monument des Braves, logements modernes, à 7 pièces, plus chambre de bain en tuiles chauffés, eau chaude à l'année, garage. S'adresser ANTONIO SEVIGNY, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 241-26—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 11, 17, 41, 61, 36, Côte d'Abraham, No 89 1-2, logements 5-6 pièces, plus chambre de bain chauffé, eau chaude, garage si désiré. S'adresser 4, AVENUE DES BRAVES et 54, AVENUE BROWN, tels :7949 3-4840, 6933. 258-26—23

AVENUE MURRAY, maison seule, 10 chambres et garage, avenue des Laurentides, 7 et 8 chambres chaufferes, eau chaude à l'année et glacière électrique, avenue Belvedère, 4 et 6 chambres chauffées, eau chaude à l'année, glacière électrique 1 garage, avenue Marguerite-Bourgeoys maison seule avec garage. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, 182 rue Latourelle, tels.: 5338, le soir 6983 et 3-1701. 260-6—23

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5-6 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers bois dur, chauffé. S'adresser à C.-E. DIVIN, No. 423, rue St-Jean, tels.: 2-6207, 2-1752. 263-6—23

AVENUE MURRAY, No 56, logement 6 pièces plus chambre de bain non chauffé. 3ème étage, moderne. Prix $30.00 par mois. S'adresser G. TURGEON, 52, avenue Murray, tél.: 6585. 262-6—23

A LOUER, logements dans maison neuve, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, améliorations modernes, chauffés, situés Nos. 102-106-114, côte d'Abraham, avec réfrigérateur si désiré. Dr DION, 24 côte du Palais, tél.: 2-2153 le soir, tél.: 2-6589. 262-6—23

AVENUE MAISONNEUVE, No 80 1-2, logement 6 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage indépendant. S'adresser à A. PION, 47, St-Cyrille, tél.: 3-2467. 6—23

AVENUE LAURIER no, 314, 8 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffé clair de tout, visible de 2 à 5 hrs p. m. S'adresser pour informations, 312 Avenue Laurier tél.: 7237. 262-26—23

AVENUE DE SALABERRY, No 92. A vendre ou à louer, maison de 10 pièces, eau chaude et froide dans chaque chambre, très modernes et confortables avec garage chauffé attenant. S'adresser à E. BAILLARGEON, 71 rue St-Pierre, tél.: 2-2734 246-26—38

AV. CASOT No. 63, logement 9 pièces, chauffé eau chaude à l'année garage. Pour informations, s'adresser Mme J.-H. DUPONT, 65 Av. Lévis, app 8, tél.: 3-4934. 262-6—23

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

BOULEVARD CREMAZIE Nos. 17 1-2, 19, 23 1-2, 6 chambres plus chambre bain, plancher bois durs très confortables. S'adresser 15 BLVD. CREMAZIE. 263-6—23

BOULEVARD CREMAZIE, logement 5 chambres plus chambre de bain meuble. Premier mai ou premier octobre. S'adresser TEL.: 5500. 263-6—23

BEAUX LOGEMENTS, 7, 8, et 9 pièces Nos. 85, 93 Claire Fontaine et 92 St-Amable avec balcon, chambre de bain, système chauffage eau chaude. Prix très raisonnable. S'adresser 79 CLAIRE FONTAINE, tél.: 3-2270. 265-6—23

BOULEVARD CREMAZIE 2 logements 41 1-2 et 43, 5 pièces, plus chambre de bain planchers bois dur, fournaise eau chaude, dépense froide, hangar même pied. S'adresser à 41 CREMAZIE, tél. 3-2303. 2-6—23

COTE DE LA MONTAGNE, No. 42, plein pieds non chauffés 7 et 11 pièces plus chambre de bain. J.-EVEZINA, 44 Côte de la Montagne, tél.: 2-3551. 262-6—23

CHAMPS DE BATAILLE, à louer sept pièces modernes, chauffées, meublées ou non, entre avenue Briand et Gaillpeault, garage chauffé. TEL.: 8 à 10 a. m. 5266. 245-26—23

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25x60. S'adresser L.-A. ROY, INC., 176, St-Jean. 2-9-26—23

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés. Rue Déligny, No 2 1-2, logement 4 pièces, plus chambre de bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 248-26—23

LOGEMENTS A LOUER, 4 de 5 chambres à 223 rue Kitchener; 8 chambres à 39 et 41 St-Gabriel; 5 et 7 chambres à 50 et 52 Cote Ste-Geneviève; 4 et 8 chambres à 82 et 84 Cote d'Abraham, 4 et 6 chambres au Pont de Québec; 9 chambres 447 St-Jean; et trois maisons à Cap-Rouge. G.-A. PARADIS, Notaire, 449, rue St-Jean. 260-6—23

LOGEMENT A LOUER chauffé ou non, 3-4 et 6 chambres à $12.00 à $23.00 aussi maison seule 8 chambres $45.00. S'adresser 49 DES ERABLES, tél.: 6779. 262-6—23

LOGEMENTS 3, 4, 5, 6, 7, et 11 chambres situé dans St-Jean-Baptiste Magasin et Bureau situé 106 St-Jean. S'adresser à JOS. ROBITAILLE, 106 rue Richelieu. 250-26—23

LOGEMENTS MODERNES, 4 et 5 chambres meublées ou non, 9 chambres 1er plancher, 10 chambres, 2e plancher, chauffés, cave cimentée, cour et bocage. 87, MONTMORENCY, tél.: 7584. 259-6—23

RUE ST-JEAN NO 78

LOGEMENTS de 4 et 6 pièces plus chambre de bain moderne, prix modéré. S'adresser 17 ST-STANISLAS, tél.: 2-1428. 265-6—23

LOGEMENTS A LOUER, de 4 et 5 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 260-6—23

RUE GARNIER, 68 - 70 St-Sacrement logements 5 et 8 pièces, plus chambre de bain, système chauffage. S'adresser 50 D'AIGUILLON, tél.: 2-4261. 260-6—23

RUE ABERDEEN, No 73, 6 pièces et chambre de bain, chauffage eau chaude à l'année. S'adresser M. ALPHONSE VEZINA, 197, 3e rue, Limoilou, tél.: 4-1280. 246-26—23

RUE ST-JEAN, No 432, coin Ste-Claire logement, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser 434, RUE ST-JEAN. 261-26—23

RUE MARQUETTE 95, logement 6 chambres plus chambre de bain chauffés eau chaude. Très moderne. S'adresser 53 AV. BROWN, tél.: 6933—3-4840. 263-6—23

RUE D'ARTIGNY No. 70, près Grande-Allée, 1er plancher, 4 pièces plus salle de bain, meublé ou non, chauffé. S'adresser 50 D'AIGUILLON. Tél.: 2-4261. 260-6—23

RUE ST-CYRILLE, no. 774. Logement très moderne, chauffé, 6 grandes pièces avec corridor au centre. Chambre de bain en tuile, douche et eau chaude à l'année. Possession immédiate si désirée. Téléphone 4-3767. 248-26—23

RUE DOLBEAU, No 13, à louer logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 263-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels.: 2-6403—4-2557. 263-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 276, logements de 8 et 11 pièces, chauffés, à louer. S'adresser 274, RUE ST-CYRILLE. tél.: 5668 256-26—23

RUE ST-JEAN, près Cote du Palais 12 chambres, plus deux chambres de bain. Planchers bois dur chauffé convenable pour maison de pension ou chambres 51, RUE ST-JEAN. 241-26—29

RUE DES FRANCISCAINS. — Logements de 6 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur, bien ensoleillés. Amélioration moderne maison neuve. S'adresser 151 DES FRANCISCAINS, tél. 7909. 261-6—23

RUE ARTILLERIE, logement 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, clair de tout, moderne prix $25.00. S'adresser LAUREAT BLOUIN, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 263-6—23

RUE STE-URSULE No. 13, logement de luxe, 6 pièces, 2 bains, 2 entrés, solarium, cour et garage. Réduit à $40.00 par mois. Bonnes références exigées. Visible de 2 heures à 5. Renseignements sur les lieux. 240-26—23

RUE ST-AUGUSTIN, No. 120 (en face du Parlement) 5 pièces, chauffées très propres, clair de neige et vidanges. S'adresser à 122 ST-AUGUSTIN, tél.: 2-7648. 264-6—23

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE LOCKWELL, No. 135, logement chauffé à l'huile 8 pièces avec chambre de bain. Pour informations s'adresser TEL.: 4-3992. 260-6—23

RUE ST-AUGUSTIN No. 22, 7 chambres plus chambre de bain. S'adresser D. DUSSAULT, 22 St-Augustin, tél.: 2-1688. 264-6—23

SOUS BASSEMENT à louer, 5 grandes pièces, chauffage à l'année, clair de neige et vidanges, quartier Belvedère. S'adresser par téléphone: 3-3826 ou 8167. 251-26—23

STE-JULIE, No 34 appartement chauffé 5 pièces, plus chambre de bain, dépenses. Rue Artillerie, 29, logement chauffé, 7 pièces, améliorations modernes, garages. S'adresser 34, STE-JULIE, de 2h. à 5h., tél.: 8242, ou 215, AVENUE HOLLANDE. 261-6—23

UN LOGEMENT de sept pièces, plus chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser à 191, AVE CARTIER, tél.: 6830.

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffées eau chaude à l'année, améliorations modernes. 50 Fraser et 206, avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux. TELS : 2-1475; le soir 3-4498. 262-26—23

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25x60. S'adresser L.-A. ROY, INC., 176, St-Jean. 2-9-26—23

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés. Rue Déligny, No 2 1-2, logement 4 pièces, plus chambre de bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 248-26—23

LOGEMENTS A LOUER, 4 de 5 chambres à 223 rue Kitchener; 8 chambres à 39 et 41 St-Gabriel; 5 et 7 chambres à 50 et 52 Cote Ste-Geneviève; 4 et 8 chambres à 82 et 84 Cote d'Abraham, 4 et 6 chambres au Pont de Québec; 9 chambres 447 St-Jean; et trois maisons à Cap-Rouge. G.-A. PARADIS, Notaire, 449, rue St-Jean. 260-6—23

LOGEMENT A LOUER chauffé ou non, 3-4 et 6 chambres à $12.00 à $23.00 aussi maison seule 8 chambres $45.00. S'adresser 49 DES ERABLES, tél.: 6779. 262-6—23

LOGEMENTS 3, 4, 5, 6, 7, et 11 chambres situé dans St-Jean-Baptiste Magasin et Bureau situé 106 St-Jean. S'adresser à JOS. ROBITAILLE, 106 rue Richelieu. 250-26—23

LOGEMENTS MODERNES, 4 et 5 chambres meublées ou non, 9 chambres 1er plancher, 10 chambres, 2e plancher, chauffés, cave cimentée, cour et bocage. 87, MONTMORENCY, tél.: 7584. 259-6—23

RUE ST-JEAN NO 78

LOGEMENTS de 4 et 6 pièces plus chambre de bain moderne, prix modéré. S'adresser 17 ST-STANISLAS, tél.: 2-1428. 265-6—23

LOGEMENTS A LOUER, de 4 et 5 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 260-6—23

RUE GARNIER, 68 - 70 St-Sacrement logements 5 et 8 pièces, plus chambre de bain, système chauffage. S'adresser 50 D'AIGUILLON, tél.: 2-4261. 260-6—23

RUE ABERDEEN, No 73, 6 pièces et chambre de bain, chauffage eau chaude à l'année. S'adresser M. ALPHONSE VEZINA, 197, 3e rue, Limoilou, tél.: 4-1280. 246-26—23

RUE ST-JEAN, No 432, coin Ste-Claire logement, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser 434, RUE ST-JEAN. 261-26—23

RUE MARQUETTE 95, logement 6 chambres plus chambre de bain chauffés eau chaude. Très moderne. S'adresser 53 AV. BROWN, tél.: 6933—3-4840. 263-6—23

RUE D'ARTIGNY No. 70, près Grande-Allée, 1er plancher, 4 pièces plus salle de bain, meublé ou non, chauffé. S'adresser 50 D'AIGUILLON. Tél.: 2-4261. 260-6—23

RUE ST-CYRILLE, no. 774. Logement très moderne, chauffé, 6 grandes pièces avec corridor au centre. Chambre de bain en tuile, douche et eau chaude à l'année. Possession immédiate si désirée. Téléphone 4-3767. 248-26—23

RUE DOLBEAU, No 13, à louer logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 263-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels.: 2-6403—4-2557. 263-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 276, logements de 8 et 11 pièces, chauffés, à louer. S'adresser 274, RUE ST-CYRILLE. tél.: 5668 256-26—23

RUE ST-JEAN, près Cote du Palais 12 chambres, plus deux chambres de bain. Planchers bois dur chauffé convenable pour maison de pension ou chambres 51, RUE ST-JEAN. 241-26—29

RUE DES FRANCISCAINS. — Logements de 6 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur, améliorations modernes, hygiénique et très éclairé, avec garage chauffé ou froid. TEL.: 4-4502 250-26—23

RUE PONTGRAVE, Nos 5 et 7, 5 pièces plus chambre de bain galerie, etc. 23, rue Montmagny, 5 et 6 chambres, chauffé, tous très modernes et clairs de neige. S'adresser à OMER TURGEON, tél: 6302. 243-26—23

ST-PASCAL BAYLON, logement 7 pièces plus chambre de bain, cave ciment, hangar, garage, eau chaude grande véranda. Aussi 2 logements de 4 chambres plus chambre de bain, garages. S'adresser à 469, CANARDIERE. 264-6—23

RUE SAUNDERS, 5 chambres, bain, 2ème, pas chauffé, en face de l'Eglise St-Dominique, voisin de l'Ecole; bon marché pour bon locataire. Propriétaire, JOS. DORVAL. Tél.: 9569. 263-6—23

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

RUE CREMAZIE, No. 57, Plain-pied, 7 chambres chambre de bain, comprise, planchers dur, système chauffage, prix réduit à $25.00. S'adresser à R.-A. HUDON, tél.: 8623 390 St-Cyrille. 262-6—23

RUE ST-VALLIER, No 956, 2e étage, beau logement, chauffé, 6 pièces et chambre de bain. S'adresser TEL.: 4-4343. 241-26—23

ST-FRANCOIS-D'ASSISE, logements 6 pièces, plus chambre bain et dépense froide, très bien éclairés construction nouvelle avec toutes améliorations modernes, 1er et 3e planchers. S'adresser 47, 12e RUE, tél.: 4-0766. 260-6—23

1ERE AVENUE No. 324 2ème et 3ème étage, 6 chambres plus bain, chauffé, clair neige et vidanges, beau balcon, vis-à-vis Eglise St-Pris d'Assises, garage si désiré. S'adresser sur les lieux. 260-26—23

1ERE AVENUE St-François d'Assise logement chauffé, réparé à neuf 5 chambres plus chambre de bain $28.00 par mois. S'adresser TEL.: 7243. 265-3—23

2EME AVENUE, No. 262, logements 5 chambres, et chambre de bain Planchers bois dur. 2e étage. S'adresser 96-A COTE D'ABRAHAM. 263-6—23

4EME AVENUE, Limoilou, 32-36-38, 4 chambres et plus, cour et hangar $12 à $18. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. tél.: 2-1390. 263-6—23

4EME AVENUE Nos, 332-340, 5 chambres plus chambre de bain, hangar et cave. S'adresser JOSEPH PAQUET, 182 Boulevard des Fossés tél.: 3-0624. 260-6—23

8EME AVENUE, rue Capricieuse Champfleuri. Logement 6 chambres, plus chambre de bain, très bas prix pas plus cher qu'un logement 4 chambres. S'adresser J.-A. LEMAY, tél.: 6929, 184 8e avenue. 264-6—23

3EME AVENUE No. 124, logement chauffé 7 chambres plus bains, le plus beau centre de Limoilou, peut servir pour médecin ou dentiste. S'adresser 126, 3eme AVENUE, tél.: 4-4691. 264-6—23

11EME RUE Nos. 165 - 167, 2 logements, 6 chambres et bain, gaz, eau chaude, bien éclairé, galerie avant et arrière, clair vidanges, neige, hangar même plancher. S'adresser 163 11e RUE. 264-6—23

MAGASINS A LOUER

MAGASIN 138 Du Pont, très bon poste à louer pour 1er mai, aussi chambre avec gaz, eau chaude, bain et téléphone S'adresser 56 RICHARDSON, tél.: 4-3975. 2—25

RUE ST-JEAN NOS 76 - 80

MAGASIN A LOUER chauffé, magnifique poste d'affaire prix modéré, excellent pour occasion. S'adresser 17 ST-STANISLAS, tél.: 2-1428. 265-6—25

POSTE DE COMERCE dans le centre de St-Sauveur, rue St-Vallier, à louer bien bon marché. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 262-6—25

TRES BEAU MAGASIN chauffé pouvant servir comme bureau, plain-pied situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 260-6—25

LOGEMENTS, 4 pièces, 33 rue Nelson 94 Kirouac, 183 Arago. S'adresser 183 RUE ARAGO, tél.: 3-0556. 264-6—23

LIMOILOU, logement de 5 appartements plus chambre de bain, 2e étage, très chaud, propre, fini moderne, place centrale, avec garage si désiré. S'adresser 27, 6e RUE, tél.: 4-2777. 259-26—23

LOGEMENT de 3 appartements et bain chauffé, 2e étage, aussi garage si désiré $30.00 par mois. S'adresser 1091, ST-VALLIER, tél.: 3-4230. 260-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1330 262-6—23

LOGEMENTS, 4 et 5 pièces, Limoilou, 4e rue, près de l'église et des grands moulins à papier, $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4e RUE, LIMOILOU, tél.: 2-3039. 240-26—23

RUE ST-PIERRE No. 28, logement à louer 4 pièces. S'adresser sur les lieux. 260-6—23

RUE ST-VALIER, logement à louer, 4 pièces, très propre et chaud. S'adresser à 1079 RUE ST-VALLIER, tél.: 7008. 219-6—23

RUE PRINCE-EDOUARD, logement de 4 chambres, 1er étage, très bon marché. S'adresser ROCK CITY TOBACCO, tél.: 4-2829. 263-6—23

RUE DEMERS, près rue St-Valier et St-Joseph 5 minutes de l'église et tramway, beau logement à louer bas de maison, 4 chambres, dépense, cave. L. HAMEL, 77 Demers. 262-14—23

RUE ST-VALLIER, No 1067, en face de l'avenue du Sacré-Coeur 5 chambres, plus bain, 2e étage. S'adresser à DAVID L'HEUREUX, 283, Kirouac, tél.: 9604. 260-6—23

PAROISSE ST-FIDELE, 429, 4e ave., logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes, hygiénique et très éclairé, avec garage chauffé ou froid. TEL.: 4-4502 250-26—23

RUE PONTGRAVE, Nos 5 et 7, 5 pièces plus chambre de bain galerie, etc. 23, rue Montmagny, 5 et 6 chambres, chauffé, tous très modernes et clairs de neige. S'adresser à OMER TURGEON, tél: 6302. 243-26—23

ST-PASCAL BAYLON, logement 7 pièces plus chambre de bain, cave ciment, hangar, garage, eau chaude grande véranda. Aussi 2 logements de 4 chambres plus chambre de bain, garages. S'adresser à 469, CANARDIERE. 264-6—23

RUE SAUNDERS, 5 chambres, bain, 2ème, pas chauffé, en face de l'Eglise St-Dominique, voisin de l'Ecole; bon marché pour bon locataire. Propriétaire, JOS. DORVAL. Tél.: 9569. 263-6—23

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

RUE CREMAZIE, No. 57, Plain-pied, 7 chambres chambre de bain, comprise, planchers dur, système chauffage, prix réduit à $25.00. S'adresser à R.-A. HUDON, tél.: 8623 390 St-Cyrille. 262-6—23

RUE ST-VALLIER, No 956, 2e étage, beau logement, chauffé, 6 pièces et chambre de bain. S'adresser TEL.: 4-4343. 241-26—23

ST-FRANCOIS-D'ASSISE, logements 6 pièces, plus chambre bain et dépense froide, très bien éclairés construction nouvelle avec toutes améliorations modernes, 1er et 3e planchers. S'adresser 47, 12e RUE, tél.: 4-0766. 260-6—23

1ERE AVENUE No. 324 2ème et 3ème étage, 6 chambres plus bain, chauffé, clair neige et vidanges, beau balcon, vis-à-vis Eglise St-Pris d'Assises, garage si désiré. S'adresser sur les lieux. 260-26—23

1ERE AVENUE St-François d'Assise logement chauffé, réparé à neuf 5 chambres plus chambre de bain $28.00 par mois. S'adresser TEL.: 7243. 265-3—23

2EME AVENUE, No. 262, logements 5 chambres, et chambre de bain Planchers bois dur. 2e étage. S'adresser 96-A COTE D'ABRAHAM. 263-6—23

4EME AVENUE, Limoilou, 32-36-38, 4 chambres et plus, cour et hangar $12 à $18. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. tél.: 2-1390. 263-6—23

4EME AVENUE Nos, 332-340, 5 chambres plus chambre de bain, hangar et cave. S'adresser JOSEPH PAQUET, 182 Boulevard des Fossés tél.: 3-0624. 260-6—23

8EME AVENUE, rue Capricieuse Champfleuri. Logement 6 chambres, plus chambre de bain, très bas prix pas plus cher qu'un logement 4 chambres. S'adresser J.-A. LEMAY, tél.: 6929, 184 8e avenue. 264-6—23

3EME AVENUE No. 124, logement chauffé 7 chambres plus bains, le plus beau centre de Limoilou, peut servir pour médecin ou dentiste. S'adresser 126, 3eme AVENUE, tél.: 4-4691. 264-6—23

11EME RUE Nos. 165 - 167, 2 logements, 6 chambres et bain, gaz, eau chaude, bien éclairé, galerie avant et arrière, clair vidanges, neige, hangar même plancher. S'adresser 163 11e RUE. 264-6—23

MAGASINS A LOUER

MAGASIN 138 Du Pont, très bon poste à louer pour 1er mai, aussi chambre avec gaz, eau chaude, bain et téléphone S'adresser 56 RICHARDSON, tél.: 4-3975. 2—25

RUE ST-JEAN NOS 76 - 80

MAGASIN A LOUER chauffé, magnifique poste d'affaire prix modéré, excellent pour occasion. S'adresser 17 ST-STANISLAS, tél.: 2-1428. 265-6—25

POSTE DE COMERCE dans le centre de St-Sauveur, rue St-Vallier, à louer bien bon marché. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 262-6—25

TRES BEAU MAGASIN chauffé pouvant servir comme bureau, plain-pied situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 260-6—25

LOGEMENTS, 4 pièces, 33 rue Nelson 94 Kirouac, 183 Arago. S'adresser 183 RUE ARAGO, tél.: 3-0556. 264-6—23

LIMOILOU, logement de 5 appartements plus chambre de bain, 2e étage, très chaud, propre, fini moderne, place centrale, avec garage si désiré. S'adresser 27, 6e RUE, tél.: 4-2777. 259-26—23

LOGEMENT de 3 appartements et bain chauffé, 2e étage, aussi garage si désiré $30.00 par mois. S'adresser 1091, ST-VALLIER, tél.: 3-4230. 260-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1330 262-6—23

LOGEMENTS, 4 et 5 pièces, Limoilou, 4e rue, près de l'église et des grands moulins à papier, $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4e RUE, LIMOILOU, tél.: 2-3039. 240-26—23

RUE ST-PIERRE No. 28, logement à louer 4 pièces. S'adresser sur les lieux. 260-6—23

RUE ST-VALIER, logement à louer, 4 pièces, très propre et chaud. S'adresser à

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél. : 2-1590 s 21
ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 246-26—n.c.

TRUST GENERAL du CANADA

APP. ALICE No. 20 Av. Laurier, 3 pièces plus chambre de bain, chauffé, frigidaire, eau chaude hiver et été, service du concierge.
91 AVENUE MURRAY, Logements chauffés de 6 et 7 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de bois dur, prix raisonnable, aussi garages à louer. TEL.: 5836.
14 CHEMIN ST-LOUIS, logement de 10 chambres plus 2 chambres de bain, garage, localité paisible, prix modéré.
402 RUE ST-JEAN, logement 9 chambres, endroit idéal pour professionnel.
151 D'AIGUILLON, logement 7 chambres, prix très modique.
Pour informations supplémentaires communiquer avec TRUST GENERAL DU CANADA, 71 Rue St-Pierre, tél.: 2-6651. 264-6—n.c.

SAUCISSE AUX OEUFS

ET AU LARD, fait par un expert. Demandez là à votre épicier. Gros et détails. VEILLEUX & FRERE Enrg. No. 6 1-2 Ave. Cartier, tél.: 3-0788. 251-26—n.c.

JOS COTE LIMITEE. — A vendre ou à louer, magasin et propriété situés à l'intersection des rues St-Joseph et St-Vallier, contenant deux magasins, deux plains-pieds, site très populaire pour marchand de tabac. Etablis depuis 20 ans.
A vendre ou à louer. Propriété. Ecurie de 7 places, grandes remises à voitures. 188, rue St-Vallier.
A vendre. Magnifique propriété résidentielle, grand terrain, garage, 48 Chemin Ste-Foy.
A louer. Bureaux et maison de pension 111 rue St-Joseph, coin de la rue du pont, site avantageux pour professionnels.
A louer. Salon de barbiers, 355 rue St-Paul.
A vendre. 2 tables de billard, 436 rue St-Jean.
Pour le tout s'adresser à JOS. COTE LIMITEE, 188 rue St-Paul, Québec. 265-6—n.c.

ROYAL TRUST CO.

LOGEMENTS A LOUER, 3, Ave Ste-Geneviève, maison de 18 chambres, avec 2 chambres de bain.
29, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 8 chambres avec 2 chambres de bain.
1, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 14 chambres, avec 2 chambres de bain.
90, GRANDE-ALLEE, logement 11 pièces, 2 chambres de bain, avec garage.
2, DES REMPARTS, 2 logements de 4 chambres, plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.
12, MONT-CARMEL, maison de 14 chambres, avec 3 chambres de bain.
42-44, GARNEAU, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.
137-137-141, STE-ANNE, 8-10 chambres, non chauffées.
359, ST-JEAN, logement de 5 chambres, au 1er étage.
23-25, DU PONT, 3 logements de 5 chambres, situés aux 1er et 2e étages.
102-102 1-2, 3e RUE, LIMOILOU, logements de 5 chambres, avec chambre de bain.
106, HERMINE, maison de 7 chambres.
48-50-52-52 1-2, AVENUE DE LA RONDE, St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres, avec chambres de bain.
194, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.
188, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.
BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre.
Pour plus de détails, s'adresser à la ROYAL TRUST CO., 52, St-Paul, tél.: 2-4031. 265-6—n.c.

MAGASINS ET HOTEL

RUE LACROIX, No. 13 3-4. Magasin à louer, entièrement remis à neuf. Prix $25.00. 333, St-Paul, magasin en face gare Union, bon poste commerce. Prix $160.00. 335, St-Paul, hôtel Dominion, grande maison pension à louer, 41 pièces en face gare Union. Revenu intéressant. Personne sérieuse et active $165.00, représentant $5.42 par jour. S'adresser O. PLAMONDON, tels: 3-3826—8-167. 251-26—n.c.

ECONOMISEZ 20%

SUR L'ACHAT de votre nouveau complet ou pardessus en vous adressant à DELPHIS CLAVET, tailleur Civil et militaire et agent manufacturier. 104 St-Jean chambre 9 tél.: 6354. 260-26—n.c.

LE 2E ITINERAIRE DE NOTRE VOYAGE

(Suite de la page 3)

major pour aller vaincre l'immortel vainqueur. Les voyageurs retrouveront le champ de bataille tel qu'il était après la lutte. On l'a conservé tel quel sans qu'aucune construction, si ce n'est celles qui furent brisées par les boulets, comme la ferme Hougemont, n'y a été installée. Le visiteur peut voir tout le paysage de l'immortel petit village du *Brabant: Waterloo, Mont-Saint-Jean et la Haie-Sainte.* Le vieux chemin creux, dans lequel la cavalerie de *Ney*, le *Brave des braves*, alla s'engouffrer. On sait que les troupes anglo-prussiennes s'étaient massées en arrière de ce chemin tandis que les Français campaient sur la butte *Ressomme* ou *Belle-Alliance*. C'est sur cette colline que s'élève aujourd'hui, la pyramide, surmontée d'un lion blessé, épilogue mémorable de la merveilleuse épopée napoléonnienne.

Un magnifique *Cyclorama* fait par des peintres de talent permet aux visiteurs de se rendre compte exactement des diverses phases de la bataille.

MARDI, 1er AOUT.— Départ en autocar à destination de La Haye, via Anvers et Rotterdam. L'après-midi est consacrée à la visite de la capitale de la Hollande.

ANVERS fut prise par les *Allemands* dès le commencement de la *guerre* (octobre 1914). Patrie de *Rubens, Van Dyck*, des deux *Teniers, Snyders, Jordaens, Edelinck*, les *Français* s'en emparèrent en 1746 et en 1792; *Bernadotte* y repoussa les *Anglais* en 1809; *Carnot* la défendit glorieusement en 1814. En 1832, les *Français*, commandés par le maréchal *Gérard*, s'emparèrent de la *citadelle d'Anvers*, occupée par les *Hollandais*. Port situé sur la rive droite de l'*Escaut*, c'est l'un des plus vaste de l'*Europe*. *Napoléon Ier* quand il l'occupait, disait: *C'est un pistolet chargé que je tiens sur la gorge de l'Angleterre.*

Parmi les monuments remarquables d'*Anvers*, mentionnons la cathédrale (*Notre-Dame*) qui date du XVe siècle et rivalise en grandeur et en hardiesse avec les églises les plus célèbres de la chrétienté. (la tour a plus de trois cents pieds de haut); l'église renferme les fameux tableaux de *Rubens* (*l'Erection de la Croix* et la *Descente de la Croix*); l'église *Saint-Jacques*, construite du XIVe au XVIe s., et qui contient, outre bon nombre d'objets d'art, du plus grand prix, le tombeau de *Rubens; l'Hôtel-de-Ville* (XVIe s.), d'une très belle architecture; le *Steen*, ancien château restauré. Le

IMMEUBLE

H.-P. CIMON

Choix très intéressant de maison, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville.
Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
Spécialité: maisons payables comme loyer.

EDIFICE "CIMON"

4, COTE D'ABRAHAM — QUEBEC — TEL.: 5189

L'Agence D'Immeubles Québec

21, RUE STE-ANGELE
Membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards.
RENSEIGNEMENTS sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel.
SITES INDUSTRIELS demandés.

W.-F.-V. ATKINSON Realtor
Gérant.
Bureau: 2-6605 — Rés.: 2-6239

Musée est un des plus célèbres d'*Europe*; nulle part on ne peut mieux apprécier *l'école flamande*; les maîtres primitifs y sont représentés par des ouvrages extrêmement précieux Le musée *Plantin* renferme les anciennes installations de l'imprimerie qui y fut installée au XVIe s. par *C. Plantin*. Les fortifications d'*Anvers* dont il reste quelque chose étaient fort remarquables. Le développement d'*Anvers* est dû à son excellente situation commerciale sur l'un des points stratégiques de l'*Europe*. Des le XIIIe siècle, *Anvers* était l'un des comptoirs les plus importants de la ligue hanséatique et possédait d'immenses richesses. On raconte qu'un négociant nommé *Deans*, chez lequel *Charles Quint* avait accepté à dîner, jeta au feu, après le repas une reconnaissance de dix millions de florins qui lui étaient dus par ce prince: *Je suis trop payé*, dit-il, *par l'honneur que votre majesté m'a fait aujourd'hui.* La décadence d'Anvers commença vers la fin du XVIe siècle par suite des guerres de religion et du célèbre siège de 1585. Son commerce fut ruiné par le traité de *Westphalie* (1648) qui fermait à la navigation les bouches de l'*Escaut*. Pris par les généraux *Labourdonnais*, en 1792

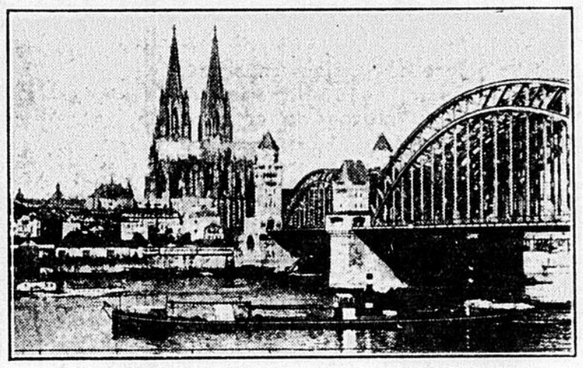

La Cathédrale de Cologne et le Pont du Rhin. Cette basilique, célèbre dans le monde entier, domine toute la ville de sa masse harmonieuse. Les voyageurs de L'Evénement auront tout le loisir nécessaire pour visiter cette merveille de l'art gothique au cours de leur séjour dans l'ancienne capitale de la Rhénanie.

et *Pichegru* en 1794. *Anvers* reconquit alors une partie de sa splendeur passée. *Napoléon Ier* y fit exécuter de grands travaux. En 1815, *Anvers* retourna au roi des *Pays-Bas*. Pendant la révolution belge de 1830, la ville fut bombardée par les *Hollandais;* en 1832, la *France* intervint pour soutenir le nouveau royaume de Belgique et rendit *Anvers* à ce pays.

LES ROUTES, puisque la visite de la *Hollande* se fait en autocar, méritent une mention particulière. Souvent pavées de briques dures, parfaitement unies et entretenues avec un soin remarquable, elles sont bordées d'ormes, de saules, de frênes et de tilleuls. Une des plus belles est sans contredit celle qui va de La *Haye* à *Scheveningue* entre des rangées d'arbres séculaires et que bordent, sur toute son étendue de 3 milles, les parcs et les jardins, remplis de frondaisons, de fleurs et de parfum, d'innombrables maisons de campagne. Une partie du sol hollandais était couverte autrefois de grands lacs, de lagunes et de marais formés par les invasions de la mer et les débordements des fleuves. Depuis la fin du XVIe s., la plupart

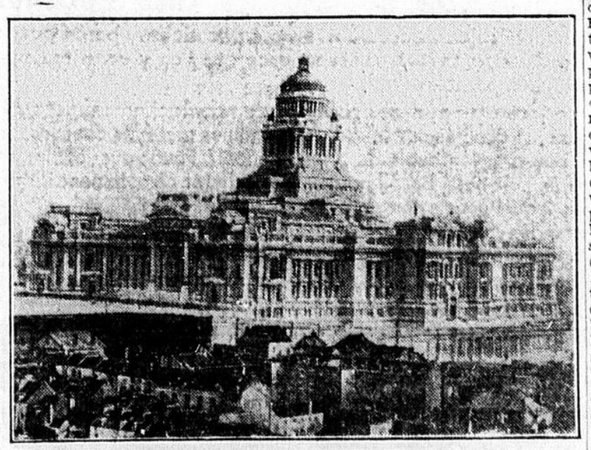

Le Palais de Justice de Bruxelles, situé dans la Ville-Haute, est le plus imposant édifice du genre au monde. Ses superbes portes de bronze, enlevées par les Allemands au cours de la dernière guerre, ont été réinstallées. Les voyageurs de L'Evénement resteront à Bruxelles assez longtemps pour visiter dans tous ses détails la capitale de l'héroïque petit peuple belge.

ont été endiqués, desséchés, convertis en pâturages et en terre de labour au prix d'efforts persévérants et d'énormes dépenses. C'est ce qu'on appelle des *polders*. Les parcelles de terrain, parfaitement rectanguaires, bordent des routes rectilignes et sont traversées par des canaux et des rigoles qui se coupent à angle droit. Le pittoresque n'est guère représenté que par les moulins d'épuisement qui, rangées sur les digues, en file d'une centaine ,parfois dessinent sur l'horizon leurs hautes silhouettes et le geste fébrile de leurs longs bras.

ROTTERDAM (digue de la Rotte), située au confluent de la *Meuse*, (Nieuwe Maas) et du *Nieuwe Waterweg*, a un port admirable. C'est un fer à cheval qui englobe une île allongée (*l'île du Nord*) et se subdivise en bassins, docks et entrepôts distincts rattachés à la *Meuse* par sept canaux principaux. Dans l'ensemble des édifices, on remarque la *Bourse* (XVIIIe s.), surmontée d'une énorme coupole vitrée; *l'hôtel-de-ville*, construction moderne, l'*hôpital;* les églises *Saint-Laurent* (XVe s.), en briques signalée par une tour à trois étages et renfermant le tombeau de *C. de Witt; Zuiderkerk; Saint-Antoine;* le *nouveau théâtre*, la *Poste*, le *lycée* ou *gymnase d'Erasme*, un *musée ethnographique et marttime;* le *musée Boymans* (école hollandaise et flamande), un *jardin zoologique* et *botanique*. *Erasme* est un enfant de *Rotterdam*.

La HAYE, résidence de la reine, siège des *Etats généraux* et de la *cour suprême*, est une ville ouverte, assise dans une campagne agréable. Elle offre une certaine analogie avec le *Versailles* antérieur à la *Révolution* par les grands bois qui prolongent à l'est et au nord-ouest ses belles avenues et ses squares intérieurs, bordés de palais de nababs enrichis aux *Indes* orientales, par son bassin central, le *Vivier*, autour duquel se groupent le palais du roi, les places *Binnenhoz* et *Bultenhef* et le jardin de la Princesse, tandis que d'autres parcs ou squares sont disséminés, le parc *Guillaume* au nord; le parc du prince *Henri* à l'ouest, *l'Orange Plein* au sud, le parc *Huyghens* au sud-est et le *jardin botanique* à l'est, précédant le *Bosch* (Bois) qui enclôt un palais de plaisance royal où la *Conférence de la Pair* tint ses séances (1899). Un grand canal côtoie le front oriental de la ville, et des canaux plus petits en sillonnent le centre et la lisière méridionale *La Haye* est riche en beaux édifices religieux et civils: *église Saint-Jacques*, des *XVe* et *XVIe* siècles, avec une tour haute de 300 pieds (100 mètres) et un carillon de 38 cloches; *palais royal*, très simple au dehors, mais magnifique au-dedans; *palais des Archives* ou du *prince d'Orange*, ancienne habitation de *Jean de Witt;* palais des *Etats généraux* (Binnenkof); ministère de la *Justice; palais de la Cour suprême; palais de la princesse Marie; palais du ministère de la Marine; préfecture; hôtel-de-ville*, structure pittoresque, avec une belle façade du XVIe siècle; *bibliothèque royale*, riche de 500 000 volumes et possédant une précieuse collection de manuscrits et un cabinet de médailles; *hôtel de la Société scientifique Diligentia;* musée de peinture *Mauritzhuis*, (tableaux des maîtres de l'école hollandaise ; musée Meermanno - Westreenianum, (collection d'estampes, de manuscrits, de vases, de curiosités chinoises et japonaises); hôtel de la *Société littéraire;* monument de *l'Indépendance* nationale, érigée au centre du *parc Guillaume* (1813); tour des prisonniers, dans laquelle les frères de Witt furent massacrés; statues de *Guillaume II*, sur la place de *Buitenhof*, de *Guillaume I d'Orange* et de *Spinosa*. Parc et château de chasse des comtes de Hollande, *La Haye* devint au XVIe siècle la résidence du *stathouder* et le siège des *Etats généraux*.

MERCREDI, 2 AOUT.— Départ pour Amsterdam via Scheveningen. Visite des endroits principaux et retour à Anvers pour la nuit.

SCHEVENINGUE, village de pêcheurs et station balnéaire, sur la mer du *Nord*, est à peu de distance de *La Haye*. Deux allées ou chaussées, parcourues par des tramways, ainsi qu'un canal, rattachent ce village à La Haye, qui s'en trouve séparé par le *Bois* ou parc de *Scheveningue*. Sur la plage s'étend le somptueux *Kurhaus* ou casino, reconstruit en 1884-85. Des galeries couvertes entourent les bâtiments et servent de refuge aux baigneurs en cas de mauvais temps. Une digue en briques s'allonge vers les dunes, où sont de nombreuses villas.

AMSTERDAM, capitale du royaume des *Pays-Bas*, au point de jonction des trois grands canaux, le canal de *Nord-Hollande*, le canal de la *mer du Nord* et le canal de la *Merwede*, est connue sous le nom de *Venise du Nord*. Emergeant en forme d'hémicycle d'une anse peu profonde du *Zuyderzée*, elle est bâtie sur 90 îles ou îlots, raffermis chacun par un faisceau de longs et robustes pilotis. Entre ces blocs ou monticules de terre consolidée par l'art, s'incurvent en demi-cercles concentriques plus de 50 canaux, unis entre eux par d'autres canaux transversaux, qui se déversent au nord dans la nappe de l'*Y*. Ces canaux, bordés de quais plantés d'arbres, sont traversés par des ponts-levis (un millier). L'industrie du peuple hollandais a transformé les dépôts alluvionnaires en levées résistantes qui portent des voies ferrées desservant les bassins et les docks créés dans ce segment de la cité de l'*Amstel*. Bien que démantelée, la capitale de la *Hollande* est restée la forteresse centrale, le réduit du pays: une ligne de forts détaché la rend invulnérable. La place du *Dam*, autour de laquelle rayonnent les rues les plus animées, est le vrai centre de la ville. C'est là que s'élève l'église *Catherine* ou *Dam*, édifice du XVe s. Dans le quartier du *Centre* se trouve encore la vieille église *Saint-Nicolas*, (XIVe s.), et la nouvelle église *Saint-Nicolas*. *Amsterdam* ne renferme pas moins de 52 églises, qui appartiennent pour la plupart aux diverses confessions protestantes. Parmi les édifices civils, disent les guides, on remarque: le *Palais royal*, (ancien hôtel-de-ville), construit au XVIIe s., surmonté d'une coupole et d'une tour; la *Bourse*, édifice moderne, orné d'un portique ionique, l'ancienne cour de l'amirauté, (actuellement hôtel-de-ville), la *Banque*, l'*Université*, l'hôtel de l'*Académie royale* et des sciences, le *palais de justice*, le *palais de l'Industrie nationale*, le *grand musée national*, sur une île de l'*Y*, la gare centrale, le *marché aux poissons*.

JEUDI, 3 AOUT.— On s'embarque pour Ostende, station balnéaire réputée et résidence d été de la famille royale de Belgique. Ostende est surnommée le Monte-Carlo du nord. En route, on visite Bruges et Gand.

BRUGES, en flamand *Brugge*, forme un oval allongé du sud-ouest au nord-ouest marqué par un large fossé qui l'entoure depuis le XIVe siècle. A l'intérieur, la ville est traversée par un canal de navigation formé en partie par la *Reye*, et à l'extérieur, la section orientale du fossé de l'enceinte relie le canal d'*Ostende* à celui de *Gand* construit en 1758. Les dentelles de *Bruges* sont toujours célèbres.

On ne peut assigner une date précise à l'origine de *Bruges*. Au VIIe siècle, le diocèse de *Saint-Eloi* s'étendait sur le *municipe de Bruges*. En 876, le comte *Beaudoin, Bras-de-Fer*, y construisit un bourg nouveau avec château-fort et église. A la fin du IXe siècle, *Bruges* devait avoir déjà une certaine importance. Vers 912, elle fut dotée d'une foire et entourée de fossés et de murs; elle eut aussi sa magistrature communale. Dès lors, *Bruges* prit un rapide essor. Après la réorganisation de la foire, en 1200, par *Beaudoin IX*, les relations commerciales s'étendirent au dehors, particulièrement en Angleterre. En 1275, un décret de la comtesse *Marguerite* étendit les limites de la ville de *Bruges* telles qu'elles subsistèrent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. L'industrie et le commerce avaient alors atteint leur apogée; l'industrie nationale était, alors la fabrication de draps et d'étoffes de laine; un grand nombre de nations venaient à *Bruges* échanger leurs produits: la hanse de *Londres*, fondée par les *Brugeois*, s'était étendue aux autres villes des *Flandres;* les relations embrassaient d'un côté la *France*, l'*Espagne*, l'*Italie*, l'*Egypte* et jusqu'à la *Syrie;* de l'autre, l'*Angleterre*, la *Hollande*, les villes de l'*Allemagne* septentrionale et des autres pays entourant la *Baltique*. La lutte du comte *Guy de Dampierre* (1270-1305) avec le roi de *France*, *Philippe le Bel*, les querelles des *comtes de Flandres* avec leurs sujets (1305-1384) n'altérèrent pas sérieusement la prospérité commerciale. Le faste de la cour de *Philippe le Bon* augmenta encore l'éclat de la ville de *Bruges*. C'est la concurrence d'*Anvers* qui en amena la décadence.

Les monuments de *Bruges* sont l'église cathédrale de *Saint-Sauveur* qui doit son origine à une chapelle fondée par *saint Eloi* vers 646; elle fut érigée en église paroissiale vers 961, sous le vocable de *Saint-Sauveur;* trois fois, au XIIe et au XIVe siècles, elle fut en partie brûlée et reconstruite, de là résulte la variété de styles de ses diverses parties. Cette église renferme un grand nombre d'oeuvres d'art et d'objets précieux. De l'église primitive de *Notre-Dame*, il ne reste rien; l'église actuelle possède le tombeau de *Marie de Bourgogne* et celui de *Charles le Téméraire*, comte de *Charolais*, duc de *Bourgogne*, vrai grand soldat; de nombreux tableaux; une statue de la *Vierge* avec l'*Enfant-Jésus* attribuée à *Michel-Ange*.

La chapelle du *Saint-Sang* se compose de deux chapelles superposées: la crypte de *Saint Basile*, du XIe siècle, et la chapelle du *Saint-Sang* proprement dite qui, datant de 1148, fut reconstruite en 1532. Citons encore l'église *Saint-Jacques*, bâtie vers 1180, agrandie et remaniée plusieurs fois au XVe siècle; l'hôpital *Saint-Jean*, construit de 1270 à 1271, qui renferme des oeuvres d'art merveilleuses (*Hans Memling* et autres); les *Halles*, le plus ancien monument de la puissance commerciale de *Bruges*, et qui datent du XIIIe siècle. (Sur le milieu de la façade principale s'élève le beffroi qui haut de 240 pieds renferme un carillon; l'*hôtel-de-ville*, le *palais de justice*, le *musée* qui possède des oeuvres des XVe et XVIe siècles, sont autant d'édifices merveilleux qui tous ne furent pas épargnés par l'ennemi au cours de la guerre universelle.

GAND, en flamand *Gent*, ville de *Belgique*, est située dans une plaine basse, au confluent de l'*Escaut* et de la *Lys*, où fut construit, au Ve ou VIe siècle un *castrum gandarum*. Un canal la met en communication avec *Bruges et Ostende*. Au VIIe siècle, saint *Armand* vint y prêcher le christianisme. Vers 868, *Baudouin, Bras-de-Fer*, premier comte de *Flandre*, voulant défendre le pays contre les *Normands*, y construisit une forteresse qui fut appelée *le château du Comte*. Vers la fin du Xe siècle, elle prit de l'ampleur et devint la capitale des *Flandres* et la résidence des comtes souverains. Au XIIIe siècle, son territoire fut considérableemnt étendu et fortifié. Au XIVe siècle, au début de la guerre de *Cent Ans*, *Gand*, dans l'intérêt de son industrie drapière, fit alliance avec l'*Angleterre*, mais fut neutre dans la guerre.

Les *Gantois* défendirent leurs libertés contre le duc de *Bourgogne, Philippe le Bon*, mais ils durent se soumettre. C'est à *Gand* que naquit, en 1500, *Charles d'Autriche (Charles-Quint)*, petit-fils de *Marie de Bourgogne*. La ville de *Gand* fut prise par *Louis XIV* (1678), par (*Marlborough* (1706), par *Louis XV* (1745), elle servit de refuge à *Louis XVIII* pendant les *Cent Jours*. Si d'anciens détails pittoresques ont aujourd'hui disparu, la ville de *Gand* conserve encore de remarquables monuments des temps passés. Tels sont: la cathédrale de *Saint-Bavon* (Xe, XIIe siècles), les églises de *Saint-Michel* (XVe siècle), *Saint-Nicolas* (XIIe siècle), *Saint-Jacques* (XVe siècle), le *Beffroi* (XIVe siècle) et l'*hôtel-de-ville* (XIVe et XVe siècles).

OSTENDE, port de pêche et d'embarquement pour l'*Angleterre*, concentre toute la vie maritime de la *Flandre* occidentale: huîtrières, chantiers de construction, fabriques de cordages. C'est aussi une importante station balnéaire, dotée d'un magnifique Kursaal. Peu de vieux monuments. Les seuls édifices qui méritent d'être cités sont les églises *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* et *Sainte-Catherine*: la première dans le style *Renaissance*, la seconde dans le style du XIIIe siècle. Vers le Xe s., *Ostende* n'était qu'un petit village de pêcheurs; ce village ne prit d'importance que trois siècles après, sous *Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre*. Devenue dans la suite une place forte, elle se rendit en 1604, après un siège de plus de trois ans, au général espagnol *Spinola*. La création de la *Compagnie d'Ostende* pour le commerce des *Indes* lui donna, au commencement du XVIIIe s., un certain essor commercial. Mais les puissances voisines, *Hollande* et *Angleterre*, forcèrent par jalousie, l'empereur *Charles VI* à dissoudre la société. Elle fut prise par les *Français*, en 1745 et restituée à l'*Autriche* trois ans plus tard. La ville retrouva sa prospérité sous *Joseph II*, qui améliora son port. Conquise par les *Français* à l'époque de la *Révolution*, elle fit partie de la *France* jusqu'au traité de *Paris* (1814). Détachée du royaume des *Pays-Bas* lors de la création du royaume de Belgique, elle fut démantelée en 1865. Pendant la *grande guerre*, elle servit de base d'opération des torpilleurs *allemands* contre l'*Angleterre*.

(à suivre)

SERVICE ANNIVERSAIRE

CARON. — Samedi le 8 avril 1933, à 8 heures en l'église St-Roch sera chanté le service anniversaire de M. Alfred Caron, époux de Dame Adéline Asselin. Parents et amis sont priés d'y assister.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

AUGER. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 5 avril 1933, à l'âge de 14 ans, est décédé Jean-Jacques Auger, élève du collège de Ste-Anne de la Pocatière, fils de M. J.-A. Auger, régistrateur du comté de Lotbinière, et de Dame Valéda Boisvert, de Ste-Croix.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, à Ste-Croix.

BILODEAU.— A Québec, le 6 avril 1933, à l'âge de 11 mois est décédée Marie Andrée, enfant de M. et Mme Edouard Bilodeau.
La sépulture aura lieu aujourd'hui à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No. 87 11ème Rue à 3.45 heures pour l'église de St-Fidèle et de là, au cimetière St-Charles.

BOUCHARD. — A St-Louis Courville, le 6 avril 1933, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Louis Bouchard, époux de feu dame Arthémise Guay.
Les funérailles auront lieu samedi 8 avril à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. S. Houde, courtier d'assurances, à 8 heures 45, pour l'église de St-Louis de Courville, et de là au cimetière.
Il était le père de Mme Séverin Houde.

CHEVALIER DE LA DURANTAYE. — A Québec, le 5 avril 1933, à l'âge de 52 ans, est décédée Dame Mary Robitaille, épouse de M. Joseph Chevalier de la Durantaye, ancien contracteur.
Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No. 53 rue Montmartre à 7.45 heures pour l'église de Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles.

FRADET. — A Gaspé, le 6 avril 1933, est décédée Dame Vitaline Bussière, épouse de M. Gervais Fradet.
Service et sépulture lundi le 10, à St-Henri de Lévis.

GERMAIN. — A Québec, le 6 avril 1933, à l'âge de 89 ans et 9 mois, est décédée Dame Adèle Beaulé, épouse de feu Gaspard Germain.
Les funérailles auront lieu samedi à 8.30 heures.
Départ de l'orphelinat St-Sauveur, No. 182 rue Colomb, à 8.15 heures pour l'église de St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles.

HARDY. — A Limoilou, le 6 avril 1933, à l'âge de 67 ans 10 mois, est décédée Mme Marcelline Robitaille épouse de M. Philias Hardy.
Les funérailles auront lieu samedi en l'église du Cap de la Madeleine et de là, au cimetière de la paroisse.

LANDRY. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 4 avril 1933, à l'âge de 61 ans, est décédé Sieur Joseph Landry, époux de feu Dame Hélène Déry.
Les funérailles auront lieu vendredi le 7 à 9.45 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son gendre M. P.-E. Potvin, No. 18 rue Crémazie, à 9.30 heures pour l'église de Saint-Coeur de Marie et de là, au cimetière Belmont.

LELIEVRE. — A St-Sauveur, le 6 avril 1933, à l'âge de 77 ans, est décédé François Lellèvre, ancien employé civique, époux de dame Clara Racine. Le défunt était Congréganiste, de la Société de Conférences et de l'Union de Prières.
Les funérailles auront lieu lundi, le 10 avril à 8 heures et 30.
Départ de la maison mortuaire, 11 rue Carillon, à 8 heures et 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

RENAUD. — A Lorettevllle, le 5 avril 1933 à l'âge de 78 ans et 5 mois, est décédé Sieur Joseph Renaud, époux de feue Malvina Cardinal.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9.30 heures.
Départ de la maison mortuaire pour l'église de Lorettevllle et de là, au cimetière de la paroisse.

Plus Que Dix Jours Avant PAQUES

Pourquoi ne pas Acheter MAINTENANT?

Notre stock de Manteaux, Costumes, Robes et Vêtements de sport est complet— il comprend toutes les plus nouvelles créations pour le printemps qui attendent ici votre approbation.

En faisant votre choix maintenant, non seulement vous aurez un meilleur choix, mais vous aurez aussi un meilleur service en évitant la foule qui affluera certainement la semaine prochaine.

ROBES pour toutes circonstances $10.95 à $49.50
MANTEAUX $12.95 à $95.00
COSTUMES TAILLEURS et de FANTAISIE
$15.00 à $39.50

La Vogue
178 St-Jean

Ce personnage est devenu classique depuis que Mouézy-Eon et André Sylvane en ont fait le héros de leur fameuse comédie qui provoque partout un rire auquel le spectateur le plus impassible ne peut rester indifférent.

Les scènes les plus cocasses se succèdent sans interruption, dans "Tire au Flanc", pour la plus grande joie du spectateur. Pas un instant l'action ne languit. C'est un feu roulant de bons mots et de situations imprévues et comiques. Pour tout resumer, c'est une pièce qu'il faut avoir vue parce qu'elle a pris sa place dans le répertoire français par le pittoresque des personnages qui sont engagés dans l'intrigue. Si c'est la peinture des caractères qui fait la valeur d'une pièce, "Tire au Flanc" est un chef-d'oeuvre dans le genre puisque chacun des personnages a son caractère bien défini et bien tranché. Il n'est pas jusqu'au plus petit rôle qui n'ait son effet.

Le Conservatoire n'a rien ménagé pour plaire au public avec "Tire au Flanc". Une nombreuse distribution est en scène et le directeur artistique est M. Jean Casino, du théâtre Olympia de Paris. Les décors seront très soignés et celui du deuxième acte, représentant la chambrée, a été fait spécialement pour cette pièce.

L'interprétation de "Tire au Flanc", en plus de M. Jean Casino, réunira nos meilleurs amateurs de Québec et, plus particulièrement, ceux qui se sont le plus distingués au recent gala dramatique. Il est inutile de faire l'éloge de MM. René et Maurice Constantineau, René et Gérard Arthur, René Mathieu, Rolland Duhamel, mesdames et mesdemoiselles Marthe Lapointe, Joncas-Mathieu, A.-M. Fortier et Micheline Aubert.

Encore une fois, c'est un spectacle qu'il ne faut pas manquer et qui ne sera pas répété à Québec, à cause de la Semaine Sainte qui s'en vient. Si vous voulez rire à gorge déployée, vous détendre les nerfs, vous reposer des tracas de la journée et oublier la dépression, allez voir Tire au Flanc ce soir. C'est le spectacle le plus gai en ville. C'est un rire continuel dans la salle. Allez immédiatement réserver vos billets au contrôle du Palais Montcalm pour avoir les meilleures places et vous ne regretterez pas votre soirée.

(Communiqué)

CE SOIR AU PALAIS MONTCALM

Seule chance de voir le grand succès Tire au Flanc!!!

C'est ce soir, à 8 heures et demie, que Québec aura l'occasion de voir le fameux succès mondial Tire au Flanc qui a brisé en France et à l'étranger tous les records d'assistance et de représentations. Ce serait gâter le plaisir des spectateurs que d'analyser l'intrigue de cette comédie irrésistiblement drôle mais on peut se fier à la réputation et à l'intégrité du Conservatoire qui n'a pas l'habitude de décevoir le public.

La représentation d'hier a été cancellée à la demande des autorités religieuses qui ont convoqué le monde entier à la prière jeudi soir et le Conservatoire non seulement ne voulait pas faire coincider un de ses spectacles avec ces prières universelles mais désirait en même temps prouver sa soumission au désir exprimé par le clergé.

"Tire au Flanc" est ce personnage traditionnel de la vie militaire en France qui trouve toujours le moyen d'éviter les corvées désagréables et qui file à l'anglaise quand on distribue le travail aux copains.

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue St-Joseph. Tél. 4-4841

Succession du Dr. Brochu

Les personnes endettées envers cette succession voudront bien payer sans délai, et celles ayant des réclamations voudront bien les produire immédiatement duement attestées, au soussigné.
Québec, 31 mars, 1933.
Jules-E. Brochu, 63, rue St-Jean.

VIANDES FRAICHES

25 LIVRES de boeuf pour	1.00
12 LIVRES de boeuf pour	.50
BOEUF A SOUPE la livre	.05
VEAU, derrière, la livre	.10
VEAU, devant, la livre	.05

J.-E. MORENCY
BOUCHER
223, rue Ste-Marguerite (près de la Couronne). Tél. 8227

Elie CARMICHAEL

Bon BEURRE extra la livre	.24
VEAU de lait devant	.05
VEAU de lait derrière	.09
OEUFS frais premier 3 douz.	.59
OEUFS frais second 3 douz.	.55
SAINDOUX pur lard la livre	.11

Assortiment de JAMBON sucré
Livraison ville et banlieue
148 Canardière, Tél.: 4-3091 — 29 Ste-Claire, Tél.: 3-3590
134 ème Rue Tél.: 4-1581.

Arthur Gingras
BOUCHER
69 Avenue Cartier

Veau roulé la livre	.10
Veau devant	.05
Veau derrière	.12
Foie de veau, la livre	.24
Haut de côte de boeuf la lb	.08
Gigot et flanc, la livre	.05
Steak, surlonge, la livre	.19
Steak, ronde	.15

W-E-BEGIN

JAMBON FESSE	la lb	.14½
Complet ou moitié-Pesanteur desirée-Environ 6 lbs et plus		
FESSE DE VEAU DE LAIT	la lb	.14
PREMIERE QUALITE - 6 lbs et plus		
PORC A ROTI, Jeune et bien frais	la lb	.12
Partie de Soc et Epaule		
BELLE POULE FRAICHE	la lb	.20

Prenez avantage de notre service de livraison par toute la ville, et aidez-nous à vous donner un bon service en nous confiant vos commandes le vendredi soir ou à bonne heure le samedi matin et téléphonez: 2-8196.

Spéciaux Pour Fin-de-Semaine Chez
ADJ. LEPINE
BOUCHER
Gros et Détail
77, DU PONT :-: TEL : 7692
142 DU ROI :-: Téléphone 4-2981

7 lbs de BOEUF de choix pour	.50	VEAU, devant, la livre	.05
STEAK dans la ronde la lbs	.15	VEAU, derrière, la livre	.10 à .12
Chops de BOEUF, 2 lbs pour	.25	3 dzs OEUFS garantis pour boire, pour 50c livrés avec commande de viande. Spécial pour aujourd'hui seulement:	
Chops de LARD, trimés la lbs	.15	ROLLS fumés 8 à 12 lbs la livre	.12
Chops de VEAU 2 lbs pour	.25		

N'ACHETEZ PAS VOTRE JAMBON POUR PAQUES AVANT DE DEMANDER NOS PRIX.

Attention spéciale aux commandes par téléphone
Livraison à domicile dans toutes les parties de la ville

Unis sous le régime des secours directs

Une pauvre femme de 15 ans accuse son mari, qui en a 22, de refus de pourvoir.— Avant leur mariage il y a trois mois, tous deux quêtaient mais ils avaient foi dans l'avenir, les secours directs et la St-Vincent de Paul.

PREMIER NUAGE

Une jeune fille de 15 ans et un jeune homme de 22, pauvres tous les deux, appartenant également à des familles très pauvres, décidèrent un jour de s'épouser. Cela se passait à Québec au mois de janvier. Mais s'ils étaient pauvres, nos jouvenceaux ne manquaient pas de courage et de... témérité. Rien ne pouvait les dissuader de contracter mariage dans des circonstances aussi difficiles. L'amour était le plus fort.

—"Il y a la St-Vincent de Paul et les secours directs", se disaient les jeunes fiancés et la future madame de 15 ans ajoutait :

—"Nous nous aiderons l'un l'autre".

Après trois mois de "lune de miel" (l'expression n'est pas juste comme on va bientôt le voir) les jeunes époux sont rendus devant la Cour des Session de la Paix. La femme a fait arrêter son mari pour refus de pourvoir. Certes, elle ne pouvait s'attendre à ce que le pauvre homme la fit vivre comme une millionnaire, mais elle espérait qu'au moins il ne gaspillerait pas le peu qu'ils pouvaient avoir. La femme quêtait. Or, elle prétend que son mari prenait cet argent pour boire.

Les avocats et le juge ont fait dans cette cause un geste qui les honore. Mtre Gérard Lacroix suggéra d'ajourner l'affaire à un mois pour essayer de rétablir la paix. Son confrère, Mtre Antonio Laplante, n'eut pas d'objections et M. le Juge Arthur Fitzpatrick rendit une ordonnance dans ce sens.

Un jeune homme accusé d'avoir volé un moteur électrique, a été acquitté par M. le Juge L.-G. Demers. Son compagnon, qui a pris sur lui toute la responsabilité du vol, attend sa sentence en prison.

Un prévenu, accusé d'avoir volé de l'huile à moteur dans un garage, a commencé à subir son procès hier. Il n'avait pas d'avocat, mais après l'audition des premiers témoins de la poursuite, il demanda au Juge de lui en nommer un. M. le Juge Fitzpatrick chargea Mtre Lucien Darveau de s'occuper de la cause. Mtre Darveau demanda l'ajournement à samedi, ce à quoi consentit M. Laetare Roy, C.R., procureur de la Couronne.

Deux prévenus accusés d'offenses contre les moeurs ont comparu en Cour. L'un vient de Parent, Abitibi, et l'accusation portée contre lui est assez sérieuse. Il a plaidé coupable et M. le Juge Demers a fixé sa sentence à mercredi prochain. L'autre est actuellement détenu en prison. Il a plaidé non coupable.

DEPART POUR LE JAPON

Ottawa, 7. — L'hon. M. Tokugawa, ministre du Japon au Canada, est parti hier pour son pays natal, où il fera un séjour de trois mois. Il était accompagné de sa fille, mademoiselle Toyo Tokugawa. Il a offert, mercredi soir, une réception aux journalistes d'Ottawa, qui ont profité de l'occasion pour lui souhaiter un bon voyage.

DOUBLE ARRESTATION

Les détectives Louis Rochette et N. Smith, de l'escouade des moeurs, ont fait, hier, sur les instructions du sergent-détective Jos. Beaudoin, l'arrestation de deux individus sur lesquels pèse une accusation d'offense grave contre la morale. Les deux prévenus ont comparu, hier matin, en Cour de Police.

UN INCENDIE DESASTREUX

(De notre correspondant)

Grandes Piles, 7. — Un désastreux incendie a ravagé hier soir une maison de deux étages de cet endroit, propriété de M. Maxime Boisvert. Un locataire, M. J.-B. Bergeron, a aussi été cruellement éprouvé par la perte de tout son ameublement. Le feu prit naissance dans le logement de M. Boisvert et consuma l'édifice en quelques minutes. Les pertes s'élevent à plus de $2,000.

LES LLOYD ONT GAIN DE CAUSE

Le Recorder rejette une requête de la ville demandant la permission d'imposer une licence de $500 aux Lloyd d'Angleterre.

LES PLAIDOIRIES

Le Recorder de la cité de Québec, M. Eugène des Rivières, a rejeté hier matin une requête de la ville demandant la permission d'inscrire sur le rôle de cotisation la puissante compagnie d'assurance anglaise, les Lloyd Underwriters, de Londres, et lui imposer une taxe de $500 comme aux compagnies d'assurances qui font affaires dans la ville de Québec. Cette requête avait été présentée à la demande de quelques maisons d'assurances de Québec qui avaient appris que les Lloyd avaient vendu de l'assurance ici par l'entremise d'une maison de Montréal.

M. Alfred Savard, C.R., qui occupait en Cour du Recorder au nom des Lloyd, a soumis qu'il n'y avait aucune preuve de fait démontrant que cette compagnie a consenti à prendre des risques ici. Il a déclaré, en outre, que la preuve n'avait aucunement établi que telle ou telle personne avait été sollicitée par un agent des Lloyd et que tout était basé sur des "ouï-dire".

D'autre part, M. J.-E. Chapleau, C.R., chef du contentieux municipal, a soumis que la ville pouvait taxer la compagnie des Lloyd sans même procéder par requête, et que sur le témoignage d'un cotiseur assermenté elle peut inscrire telle ou telle compagnie sur le rôle de cotisation.

La requête, comme nous le disons plus haut, a été rejetée par le Recorder.

EN MARGE DU GALA DRAMATIQUE

En rapport avec la lettre récente que j'adressais à M. Jos. Dussault, l'on me demande de bien vouloir (en quelques minutes) maximum de notre "envoi" adressées gratuitement à M. Jean Neilson, comme au Comité Régional...

Je ne demande pas mieux, si réellement les déductions que j'ai apportées sur les résultats du Gala comportent autant de gravité qu'on veut bien le dire...

Il me semble que nous avons tout de même le droit de savoir pour quelles raisons la palme a été accordée aux Membres du Conservatoire qui n'ont pas respecté une chant du "Stabat Mater", prière, chaque spectacle ne devrait pas durer plus de 45 minutes...

Nous avons appris, le soir même, que nous étions "hors concours", non pas seulement à cause de la médiocrité de notre spectacle, mais surtout parce que nous avions dépassé de 10 minutes la durée (45 minutes) maximum de notre "ennuyeuse représentation". Pourquoi alors, a-t-on fait exception pour un groupe qui a joué 62 minutes ?

Le comité du Gala a paru prendre le parti de garder un mutisme absolu et ma lettre, agressive, j'en conviens, n'a eu pour but que de provoquer des explications que le public aussi bien que l'Union Dramatique de Québec et nous-mêmes, avons le droit d'exiger.

Espérons, en toute justice, qu'on nous les fournira.

Encore une fois, je n'ai pas voulu blesser ou accuser faussement aucune personnalité ; si l'on pense le contraire, je m'excuse humblement, espérant que dans l'intérêt de l'art dramatique véritable, M. Neilson, le premier, m'accordera généreusement l'absolution...

"Les chiens ont peut-être aboyé", mais la "caravane" ne passe certainement pas sans aboyer, elle aussi, "furieusement"... avec des rugissements formidables...

Respectueusement,
Eug. Lachance,
Directeur
L'Association Artistique de Québec.

DES MILLIERS DE VISITEURS SE PREPARENT

Québec continue d'être la ville des congrès. — Nombreux touristes attendus.

A PARTIR DE MAI

L'Association des boulangers battra la marche dès le mois prochain.

LA LISTE A DATE

La ville de Québec sera, cette année encore le centre de plusieurs grands congrès qui lui amèneront des milliers de visiteurs. Plusieurs de ces congrès ont déjà annoncés officiellement et les préparatifs nécessaires se font dans les hôtelleries de la ville, plus particulièrement au Château Frontenac où auront lieu la plupart de ces ralliements. M. Cashman assistant-gérant au Château, nous a communiqué, hier, la liste suivante des congrès annoncés:

MAI

—Canadian Fraternal Association.
—Association des boulangers et pâtissiers de la province de Québec.

JUIN

—Dominion Fire Prevention Association.
—Association of Canadian Fire Marsha's.
—Canadian Institute of Chemistry.
—Canadian Chemical Association.
—Mutual Life Ins. Co. of New York.
—La Ligue des femmes catholiques.
—Canadian Order of Foresters.
—Association des auteurs canadiens.
—Canadian Daily Newspaper Association.
—The Canadian Press.

SEPTEMBRE

L'union des municipalités canadiennes.

Le congrès de la Mutual Life réunira environ 400 délégués, celui de la Canadian Institute of Chemistry 300 personnes, la Ligue des femmes catholiques 300 et l'Ordre des Forestiers canadiens 300.

A QUEBEC-OUEST

La Ligue des citoyens de Québec-Ouest a eu, ces jours derniers, son assemblée générale annuelle. Au cours de cette réunion, on a procédé à l'élection des membres du bureau de direction pour l'année 1933-34. C'est M. Camille Plante, qui a été appelé de nouveau à présider les destinées de la ligue. M. Plante, qui a été réélu par acclamation pour un deuxième terme, aura comme collègue : M. J.-A. Gagné (réélu) comme vice-président; M. Albert Duchesneau (réélu) comme secrétaire ; M. A.-J. LeBel (réélu) comme assistant-secrétaire; M. Edg. Pichette comme trésorier. Les directeurs sont : MM. Jules Savard, avocat, L. Boutin, Ovide Carrier, Arthur Allard, Alf. Pruneau, E. Marsicotte, Jos. Beaupré, E. Malouin, P. Ferland, E. Gagnon et P. Ouellet.

GROS INCENDIE A CHICOUTIMI

Le feu a détruit une maison de rapport de trois étages, située sur le promontoire le plus élevé de Ste-Anne.

LOURDES PERTES

(De notre correspondant:

Chicoutimi, 7. — Une maison de plusieurs logements a été visitée par un désastreux incendie à bonne heure mercredi soir à Ste-Anne de Chicoutimi. Propriété de M. J.-Alexis Ovide Tremblay, cette maison à trois étages avait été contruite il y a plusieurs années pour servir d'hôtel mais fut par la suite convertie en maison de rapport. Parmi les locataires affectés par l'incendie, mentionnons MM. J.-Ovide Tremblay, J.-Alexis Ovide Tremblay, Gérard Tremblay, etc.

Toute la ville de Chicoutimi a pu suivre la marche de l'élément des-

(Suite à la page 4)

OBSEQUES DE MME E.-C. DE BEAUMONT

Madame Elzéar Couillard de Beaumont, née Elisa Laroche, a eu d'imposantes funérailles hier à St-François d'Assise.

BEL HOMMAGE

Un dernier et émouvant hommage a été rendu, hier, matin, à madame de Beaumont, née Elisa Laroche, épouse de feu Elzéar Couillard De Beaumont, décédée le 3 avril dernier, à l'âge de 83 ans et 4 mois. Une imposante cérémonie funèbre s'est déroulée en l'église St-François d'Assise en présence d'une vaste assistance de parnets et d'amis.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé A.-A. Godbout, curé de la paroisse, et le service a été chanté par M. l'abbé R. Cloutier, qui était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Eug. Delisle et G. Marchand. MM. les abbés C. Fillion et J. Gravel ont célébré la messe aux autels latéraux durant le

(Suite à la page 4)

CEREMONIE A L'HOTEL-DIEU

Une double cérémonie de profession perpétuelle et de vêture a eu lieu hier matin au monastère de l'Hôtel-Dieu.

MGR PLANTE PRESENT

Une double cérémonie de profession perpétuelle et de vêture a eu lieu hier matin au Monastère de l'Hôtel-Dieu sous la présidence de Mgr Omer Plante, évêque-auxiliaire de Québec.

Son Excellence était assistée de MM. les abbés Joseph et Gérard Gariépy, frères de Soeur Saint-Paul de la Croix. L'allocution de circonstance a été prononcée par le R. P. Maurice, O. M. C., gardien et curé de Limoilou.

Dans les stalles du choeur, on remarquait : les RR. PP. Louis Gosselin, C. SS. R., et J.-Paul Boulet, O. P. B., MM. les abbés V. Roy et

(Suite à la page 4)

UNE LETTRE DE PROTESTATION

Deux citoyens de Québec-Ouest déclarent que le dépotoir ne présentait pas d'inconvénients à l'endroit où il se trouvait.

"UTILE MEME"

Deux citoyens de Québec-Ouest, MM. Joseph Lacombe et Ernest Lacombe, ont fait parvenir au maire Lavigueur, hier, une lettre dans laquelle les signataires protestent contre l'ordonnance du Service provincial d'hygiène enjoignant à la cité de Québec de ne plus se servir du dépotoir avoisinant le territoire de cette municipalité.

"Etant, de tous les résidents de Québec-Ouest, l'un des plus rapprochés", déclare l'un des signataires de cette lettre, qui n'a pas été sans causer un peu de surprise, "je n'hésite pas à affirmer que ce dépotoir ne présente pour nous aucun incon-

(Suite à la page 4)

TROUPE BARRY-DUQUESNE

M. LUCIEN COEDEL, artiste distingué de la troupe Barry-Duquesne (théâtre Stella, de Montréal), que nous applaudirons au Palais Montcalm la semaine de Pâques.

NOS PRODUITS EN ANGLETERRE

Grâce à la publicité intelligente du ministère de l'honorable M. Adélard Godbout, les produits agricoles de la province de Québec sont en voie de conquérir une belle place sur les marchés des Iles britanniques. Tel est le cas surtout pour les produits de l'érable (la marque "Citadelle"), le miel, et le fromage (la marque "Lac Saint-Jean"). La vignette ci-dessus nous fait voir l'étalage du ministère de l'Agriculture de la province de Québec à l'exposition de Liverpool. L'Evénement a publié, ces jours derniers, une lettre de M. Charles-A. Harrison, agent commercial du ministère de l'Agriculture à Londres, disant la faveur dont jouissent là-bas nos produits de l'érable en particulier. On sait qu'un voyage récent de M. Cyrille Vaillancourt a contribué à augmenter encore la demande de ces produits. C'est M. Harrison qui nous a fait tenir cette vignette.

VENTE de PRINTEMPS Chez POLLACK LTÉE AVANT PAQUES

HOMMES---CHOISISSEZ VOTRE COMPLET DE PAQUES MAINTENANT

2ième Plancher

Une Offre Spéciale de Pollack
COMPLETS de Qualité

$19.50

Une nouvelle ligne de worsteds importés ; de qualité supérieure, vous est offerte présentement dans ce groupe de complets d'une absolue nouveauté. Les plus nouvelles teintes de la saison et les nouveaux patrons rayés ou quadrillés.
Voyez ces chics complets à l'étalage de nos vitrines— ils sont entièrement finis à la main —les manches sont doublées en soie, et l'habit en satin Ferguson—grandeurs : 35 à 46. Tous les modèles pour hommes et jeunes gens.

Nouveaux

PARDESSUS DE PRINTEMPS
Pour Hommes et Jeunes Gens

C'est maintenant que vous devez choisir votre Pardessus plus léger. Ce groupe comprend les plus nouveaux modèles pour 1933 —ce sont des valeurs que vous ne trouverez que chez POLLACK à $12.75— un choix très varié de nouveaux tweeds, cheviots, donegals, tissus à envers quadrillés, chevronnés —textures unies ou fantaisie en brun, tan, gris, bruyère et bleu-marine.

Slip-ons, Raglans, et modèles ajustés. Grandeurs : 34 à 48 .....

$12.75

PARDESSUS de PRINTEMPS
Pour Adolescents de 15 à 18 ans

Un excellent choix de nouveaux Tweeds à textures diagonales ou chevronnés— un grand choix de teintes dans les gris, beige ou drab—styles avec plis et ceintures au dos — doublure en simili-soie—grandeurs : 33 à 36..... ... ...

$6.50

PARDESSUS de PRINTEMPS

Haute Confection, pour garçons et adolescents de 15 à 18 ans.

La qualité des tissus et la belle confection de ces Pardessus ne manqueront pas de plaire aux grands garçons qui exigent ce qu'il y a de plus nouveau en fait de style et de tissus. Nouveaux tweeds, gris foncé à envers quadrillés ainsi que drab, brique et, mélange de couleur. Popu'aires styles raglans, très amples, confection soignée. Grandeurs : 33 à 36..... ... ...

$12.50

CHAUSSETTES POUR HOMMES
3 paires pour $1.00

Magnifiques valeurs, Chaussettes en laine fine, en cachemire de laine ou fil et soie, dans une grande variété de patrons, et couleurs attrayantes. Grandeurs assorties.

Gants en chevreau pour Messieurs

Gants en chevreau, (kid) de très belle qualité— très souple et de fabrication soignée — styles avec boutons aux poignets, dans les teintes de gris, crème, tan et noir. Toutes les pointures .....

.85

Une Vente Spéciale de Chemises chez POLLACK

Ces ventes sont toujours accueillies avec enthousiasme, parce que les hommes de Québec, savent par expérience que l'on y offre toujours des valeurs incomparables.

Nous offrons présentement des chemises de confection impeccable, dans les tissus et qualités employés par certaines marques connues, se vendant à peu près le double du prix annoncé. Pour vous offrir ces chemises à un prix aussi bas, il nous a fallu acheter directement du manufacturier, lequel nous a fait un prix de faveur, pour de grandes quantités.
Styles avec col à même ou deux faux-cols, teintes unies de blanc, bleu et beige, longueurs des manches: 33, 34, 35. Encolures 13½ à 16 dans le lot.

$1.15

Chapeaux en Véritable Duvet de Fourrure
Le "Paramount" fabriqué par Biltmore à un nouveau bas prix

Le "Paramount" est un chapeau de qualité supérieure en véritable feutre de duvet, fabriqué par Biltmore dont la réputation n'est plus à faire. Nouvelles formes — bords étroits, unis ou bordés en soie, ainsi que bords roulés. Couleurs : pastel, gris clair, gris moyen ou foncé, drab, brun. Grandeurs : 6 5-8 à 7 3-8... ... ...

$2.95

Chapeaux de Qualité Supérieure
Marques "Wolfe", "Buckly" et "Lipton"

Ces fameuses marques de chapeau sont avantageusement connues par leurs formes exclusives de toute dernière nouveauté — bord plats, unis ou bordés de soie et bord roulés—teintes les plus en vogue de la saison. Grandeurs : 6 5-8 à 7 3-8... ...

$5.00

IMPORTANT

Si vous ne pouvez trouver un chapeau pour vous ajuster dans ces lignes, soit par la grandeur ou la couleur, nous vous en ferons venir un spécialement sans surcharges.

Chapeaux de Printemps
Nouvellement Reçus

Feutre de laine de qualité supérieure. Styles à bords plats, piqués ou roulés pour hommes et jeunes gens. Teintes pastel ou foncées, gris acier, brun, drab, etc. Doublure en soie de fantaisie. Grandeurs : 6 5-8 à 7 3-8. . . . . .

$1.95

A NOTER :— Beaucoup de chapeaux se vendent un peu partout au même prix, mais pour bien déterminer la haute qualité et les styles nouveaux que nous offrons, il faut venir les voir.